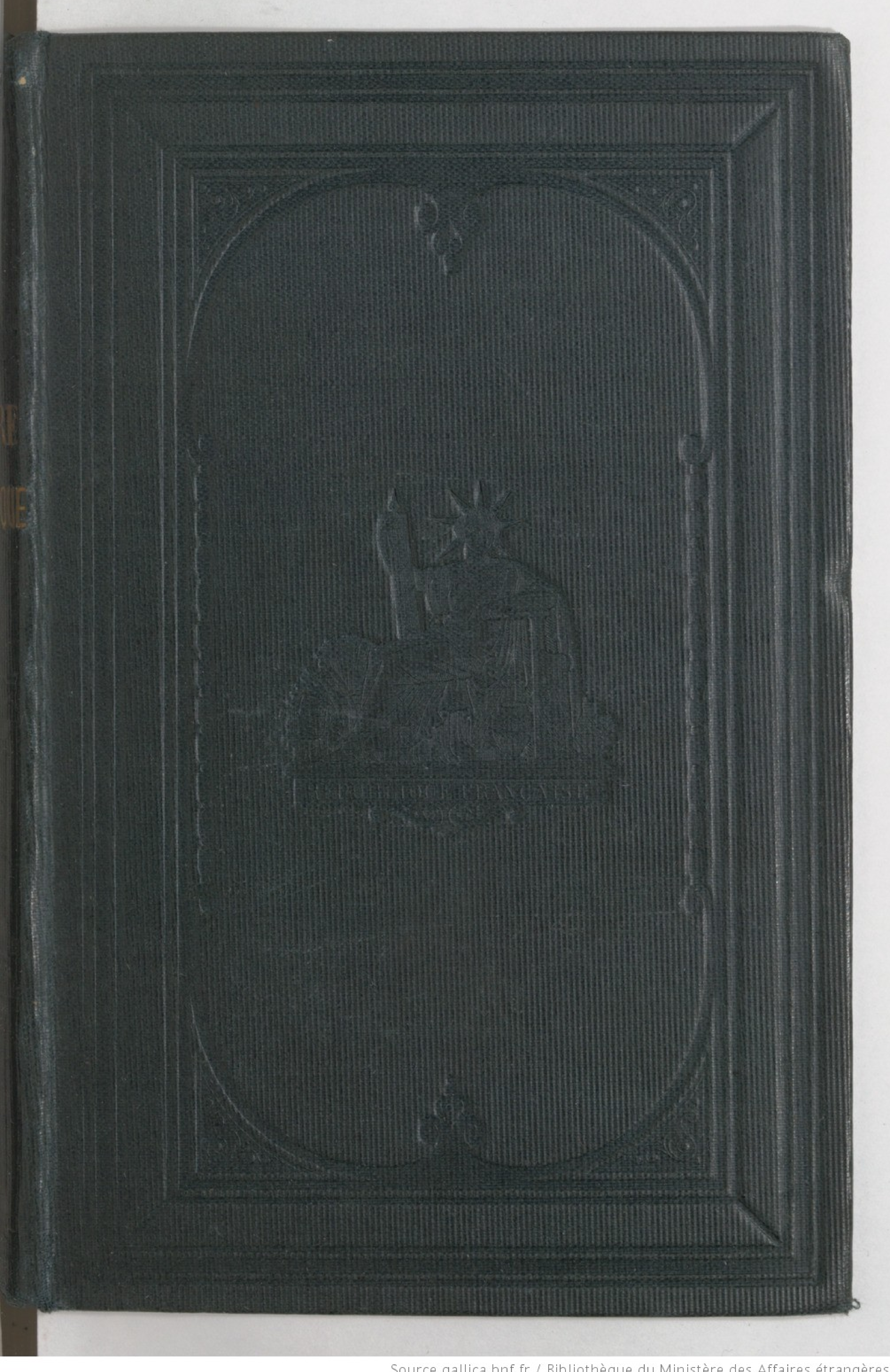
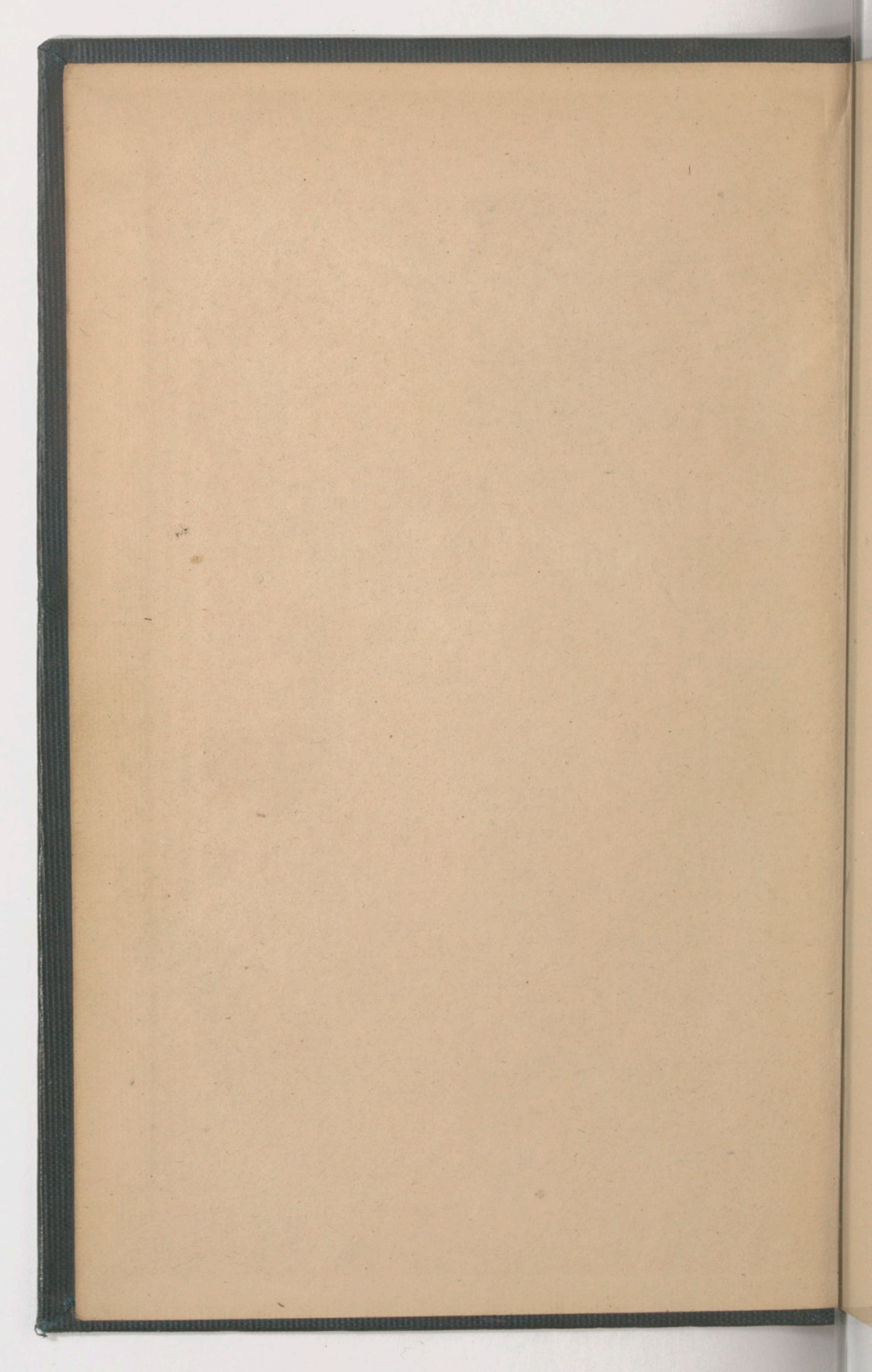


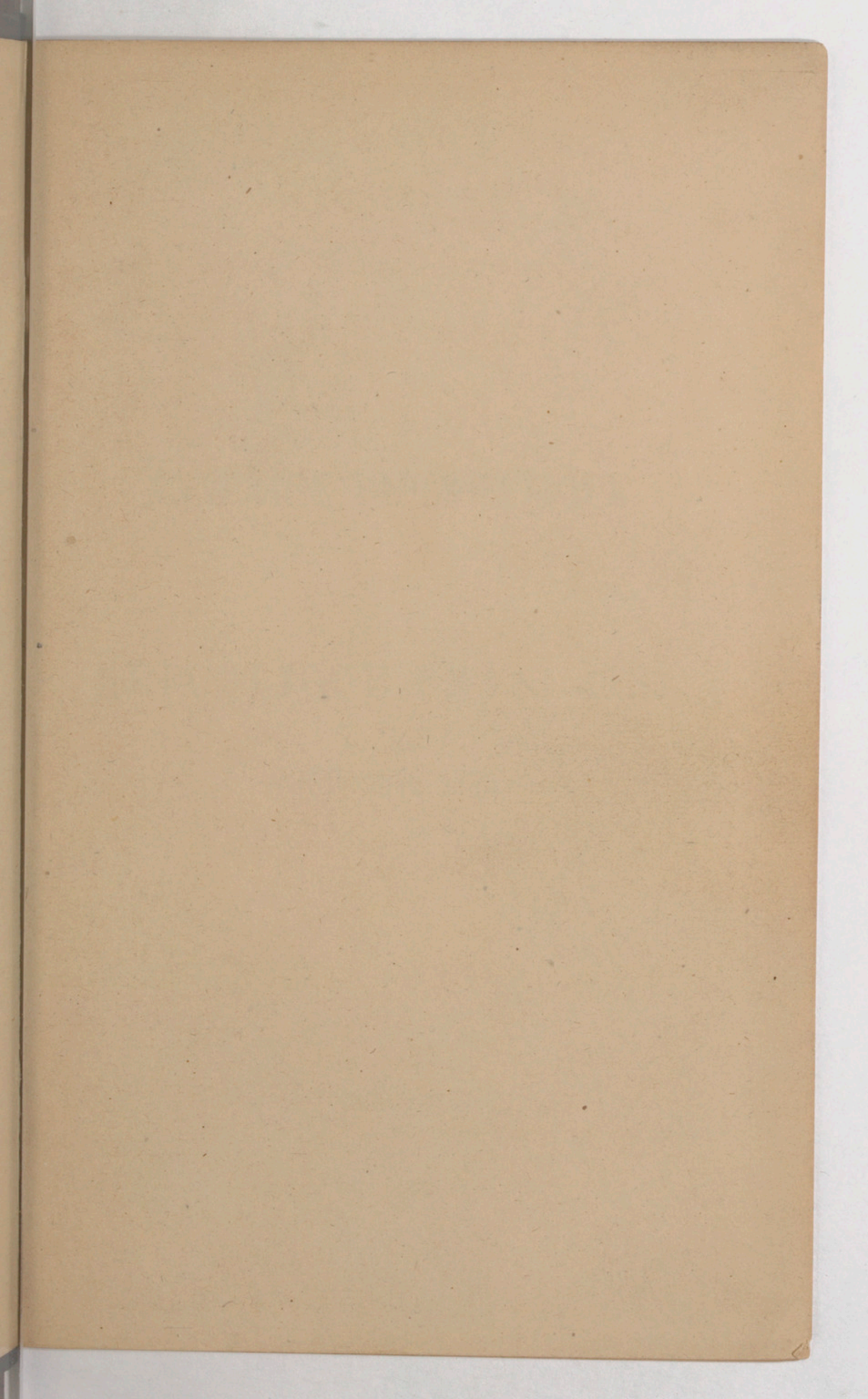
Annuaire diplomatique de la République française pour...

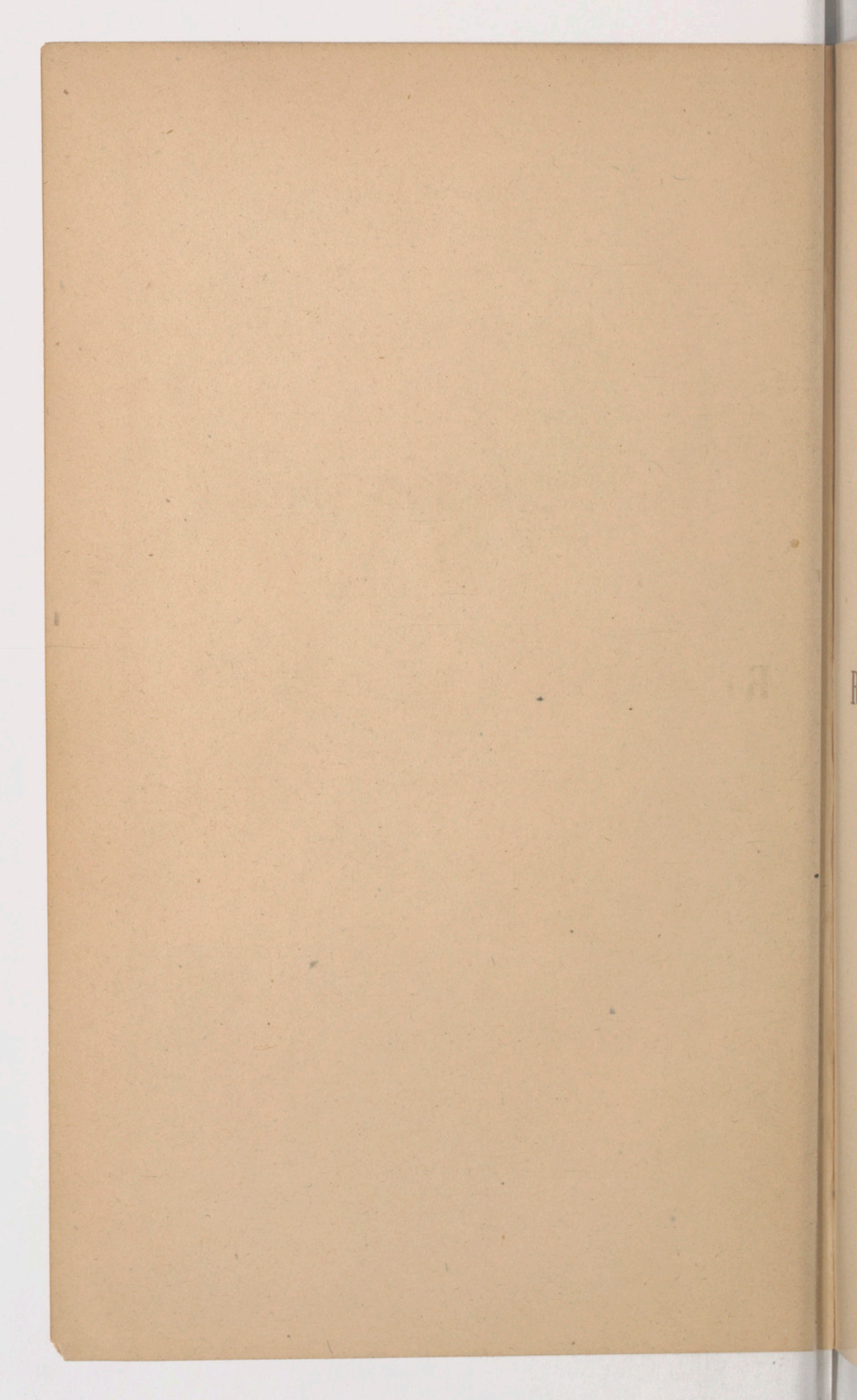


. Annuaire diplomatique de la République française pour.... 1873.









ANNUAIRE DIPLOMATIQUE

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POUR 1872-1873.



Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

ANNUAIRE DIPLOMATIQUE

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POUR 1872-1873

Quinzième et Seizième Années



PARIS

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE DES BEAUX-ARTS, 5

MÊME MAISON A NANCY

1873

Signes de l'Ordre national de la Légion d'honneur.

GC✵ Grand'Croix.
GO✵ Grand-Officier.
C✵ Commandeur.
O✵ Officier.
✵ Chevalier.

Ⓜ Médaille militaire.

NOTE.

Les notes, avis et réclamations sont reçus au bureau de l'*Annuaire diplomatique*, rue des Beaux-Arts, 5.

TABLE DES MATIÈRES.

PARTIE PRÉLIMINAIRE.

ANNUAIRE DIPLOMATIQUE.

Documents parus dans les Annuaires précédents.

Annuaire pour 1858. — Congrès de Paris. — Traité du 30 mars 1856.

Annuaire pour 1859. — Conférence de Paris. — Convention relative à l'organisation des Principautés-Unies danubiennes.

Annuaire pour 1860. — Conférence de Zurich. — Traités de paix avec l'Autriche. — Documents relatifs à la Question italienne.

Annuaire pour 1861. — Traités de commerce avec l'Angleterre et la Chine. Traité relatif à la réunion de la Savoie à la France. — Règlement pour la police du port de Soulina. — Conférence au sujet de la Syrie.

Annuaire pour 1862. — Convention consulaire avec le Brésil. — Traités de commerce avec la Turquie et la Belgique. — Conventions avec la Belgique et la Russie. Convention relative à l'expédition au Mexique.

Annuaire pour 1863. — Conventions avec l'Espagne, la Grande-Bretagne et le royaume d'Italie.

Annuaire pour 1864. — Traité de paix et d'amitié avec le royaume d'Annam. — Traité relatif à la suppression du péage de l'Escaut. — Traités de commerce et de navigation avec l'Italie. — Convention entre la France et le Mexique.

Annuaire pour 1865. — Traité de commerce entre la France et la Suisse. — Conventions avec la Suisse et l'Italie.

Annuaire pour 1866. — Traité de commerce entre la France et la Prusse. — Conventions avec la Prusse, l'Espagne, la Belgique et la Suisse. — Convention internationale relative aux militaires blessés sur les champs de bataille.

Annuaire pour 1867. — Conventions avec le Luxembourg, la Belgique, le Japon, l'Italie, l'Autriche, le Nassau, les États pontificaux, le Pérou et la Russie. — Traités entre la France et l'Espagne. — Traités entre la France et l'Autriche.

Annuaire pour 1868. — Traités de commerce et conventions avec le Portugal et les États pontificaux. — Arrangement entre la France

et l'Uruguay. — Déclarations entre la France et les grands-duchés de Mecklembourg et l'Italie.

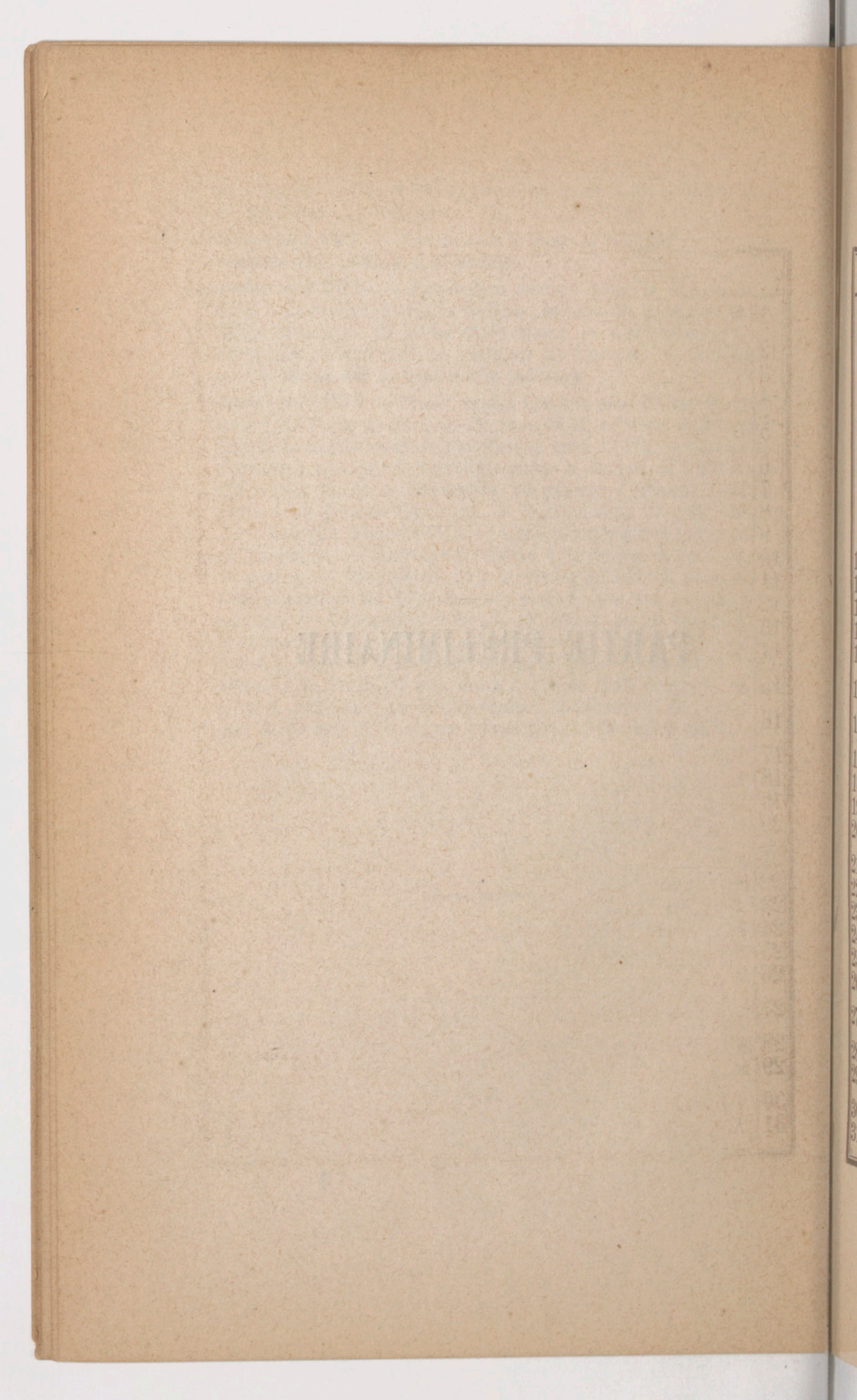
Annuaire pour 1869. — Traités avec le Siam et Madagascar. — Conventions avec le Siam et l'Autriche.

Annuaire pour 1870. — Convention révisée pour la navigation du Rhin. — Convention avec la Bavière, concernant la répression des délits forestiers, de pêche et de chasse. — Convention avec les États-Unis, concernant les marques de fabrique. — Convention avec la Suisse sur la compétence judiciaire.

Annuaire pour 1871. — Traité signé à Londres pour réviser les stipulations du Traité de Paris du 30 mars 1856, relatives à la navigation de la mer Noire et du Danube (13 mars 1871). — Convention d'armistice conclue à Versailles entre la France et l'Allemagne (28 janvier 1871). — Convention du général Faidherbe. — Convention du général Clinchant. — Préliminaires de paix signés à Versailles (26 février 1871). — Convention portant prolongation de l'armistice. — Convention relative à la remise des prisonniers de guerre. — Convention pour la remise à l'autorité française de l'administration des départements occupés par les troupes allemandes. — Convention pour le règlement de la question des impôts en retard. — Traité de paix définitif, suivi d'articles additionnels, signé à Francfort (10 mai 1871). — Convention additionnelle du Traité de paix entre la France et l'Allemagne. — Loi portant ratification de la Convention additionnelle du Traité de paix du 10 mai 1871, signée à Francfort (11 décembre 1872).



PARTIE PRÉLIMINAIRE



JANVIER. (LE VERSEAU.)

P. Q. le 5, à 9 h. 37 min. du soir.
P. L. le 13, à 4 h. 32 min. du soir.

D. Q. le 21, à 8 h. 40 min. du soir.
N. L. le 28, à 5 h. 36 min. du soir.

CALENDRIER.			ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES.	
1	M.	*Circoncision.*	1672	Traité de *Bruhl* entre la France et l'Électeur de Cologne.
2	J.	s. Abel.	1768	Traité de commerce entre la France et l'Esp.
3	V.	ste Geneviève.	1808	Tr. ent. Napoléon Ier et Joachim, r. de Naples.
4	S.	s. Tite, Év. m.	1717	Traité de *La Haye* ou triple alliance entre la France, l'Angleterre et la Hollande.
5	D.	s. Siméon.	1800	Tr. de *Paris* entre les Républiques française et batave.
6	L.	*Les Trois Rois.*	1810	Paix entre Napoléon Ier et la Suède.
7	M.	s. Lucien, Év.	1754	Traité de *Stockholm* ent. la France et la Suède.
8	M.	s. Erhard, m.	1517	*Concordat* entre François Ier et le p. Léon X.
9	J.	s. Julien, m.	1749	Convent. de *Bruxelles* ent. la France et l'Autr.
10	V.	s. Guillaume.	1855	*Alliance* entre la France, l'Anglet. et la Sard.
11	S.	s. Salmé.	1787	Traité de comm. entre la France et la Russie.
12	D.	ste Tatienne.	1631	Traité de *Berwald* entre la France et la Suède.
13	L.	s. Agrèce, Év.	1739	Tr. de *Versailles* ent. la France et l'emp. d'All.
14	M.	s. Hilaire, Év.	1810	Traité de *Paris* entre Napoléon Ier et Jérôme, roi de Westphalie.
15	M.	s. Paul, erm.	1552	Traité de *Chambord* entre Henri II et les protestants d'Allemagne.
16	J.	s. Marcel, p.	1495	Traité de *Rome* entre Charles VIII et le pape Alexandre VI.
17	V.	s. Antoine, ab.	1863	Traité de commerce entre la France et l'Ital.
18	S.	Ch. de s. Pierre à R.	1662	Traité de *Montmartre* ent. la Franc. et la Lorr.
19	D.	*Nom de Jésus.*	1526	Tr. de *Madrid* ent. Franç. Ier et Charles-Quint.
20	L.	ss. Fabien et Séb.	1808	Convention entre Napoléon Ier et Jérôme, roi de Westphalie.
21	M.	ste Agnès, v.	1749	Traité de *Nice* entre la France et l'Autriche.
22	M.	s. Vincent, m.	1855	Conv. ent. la France et le gr.-duché de Bade.
23	J.	ste Emérance.	1860	Tr. de commerce entre la Fr. et l'Angleterre.
24	V.	s. Timothée, Év.	1855	Traité entre la France et l'Angleterre.
25	S.	Conv. de s. Paul.	1802	Paix ent. la Rép. franç. et la Porte ottom.
26	D.	s. Polycarpe.	1826	Traité de com. et de navig. entre la France et l'Angleterre.
27	L.	s. Jean Chrysost.	1739	Traité de *Belgrade* ; la France médiatrice ent. l'Autriche et la Porte.
28	M.	s. Charlemagne.	1606	Accom. entre la France et le duc de Bouillon.
29	M.	ste Valérie.	1254	Conf. de *Paris* entre saint Louis et Henri III d'Angleterre.
30	J.	ste Aldegonde, v.	1641	All. de *Hambourg* entre la France et la Suède.
31	V.	s. Virgile.	1383	Trêve entre Charles VI et Édouard III d'Angl.

FÉVRIER. (LES POISSONS.)

P. Q. le 4, à 10 h. 15 min. du mat.
P. L. le 12, à 11 h. 42 min. du mat.
D. Q. le 20, à 11 h. 32 min. du mat.
N. L. le 27, à 3 h. 31 min. du mat.

CALENDRIER.			ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES.	
1	S.	ste Brigitte, v.	1855	Convent. télég. entre la France et l'Anglet.
2	D.	*Purificat. N D.*	1724	Garantie par la France et l'Angleterre en faveur de Parme et Plaisance.
3	L.	s. Blaise, Év.	1659	Traité de *Westminster* ent. la France et l'Ang.
4	M.	ste Véronique.	1555	Tr. de *Vaucettes* ent. Henri II et Charl.-Quint.
5	M.	ste Agathe, v.	1679	*Paix de Nimègue* entre la France, l'empereur d'Allemagne et les princes allemands.
6	J.	ste Dorothée.	1778	*Alliance* entre la France et les Ét.-Unis d'Am.
7	V.	ste Hélène.	1493	Paix entre Charles VIII et le roi d'Aragon.
8	S.	s. Jean de M.	1795	Neutr. ent. la Républ. française et la Toscane.
9	D.	ste Apolline, v.	1801	*Paix de Lunéville* entre la France et l'Anglet.
10	L.	ste Scholastique.	1763	Traité de *Hubertsbourg* entre la France, l'Angleterre, l'Esp., le Hanovre et la Prusse.
11	M.	s. Didier, ab.	1635	Traité de *Paris* entre la France et les Ét. gén.
12	M.	ste Eulalie.	1503	Traité de *Lyon* ent. Louis XII et Ferd. le Cath.
13	J.	s. Jonas.	1477	Trêve de *Londres* entre Louis XI et Édouard d'Angleterre.
14	V.	s. Valentin.	1803	Renouvell. des capitulations avec la Suisse.
15	S.	ss. Faust. et Jov.	1806	*Alliance* entre Napoléon Ier et la Prusse.
16	D.	ste Julienne, v.	1516	Tr. de *Noyon* ent. Franç. Ier et Charles-Quint.
17	L.	s. Donat, Év.	1739	Traité entre la France et le roi de Sardaigne.
18	M.	s. Gabin, Év.	1801	Traité de *Foligno* entre la Rép. française et le roi des Deux-Siciles.
19	M.	ste Sabine.	1797	*Traité de Tolentino* entre la Rép. française et le pape Pie VII.
20	J.	s. Constantin.	1808	Traité entre l'empereur Napoléon Ier et le duc de Mecklembourg.
21	V.	ste Éléonore.	1661	Traité de *Vincennes* entre la France et le duc de Lorraine.
22	S.	Ch. s. Pierre à Ant.	1856	Traité de commerce entre la France et l'État de Honduras.
23	D.	s. Josué.	1701	Alliance de *Venise* entre la France, l'Espagne et Mantoue.
24	L.	*s. Mathias, ap.*	1812	*Alliance* entre Napoléon Ier et la Prusse.
25	M.	*Mardi gras.*	1857	Traité relatif aux digues du Rhin entre la France et le grand-duc de Bade.
26	M	*Les Cendres.*	1797	Traité de *Bologne* entre la Rép. française et la Toscane.
27	J.	s. Léandre, Év.	1854	Traité de commerce entre la France et la Belgique.
28	V.	s. Romain, m.	1810	Traité entre Napoléon Ier et la Bavière.

MARS. (LE BÉLIER.)

P. Q. le 6, à 1 h. 34 min. du mat.
P. L. le 14, à 5 h. 54 min. du mat.
D. Q. le 21, à 10 h. 29 min. du soir.
N. L. le 28, à 1 h. 3 min. du soir.

CALENDRIER.			ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES.	
1	S.	s. Aubin.	1644	Tr. de *La Haye* ent. la France et les États gén.
2	D.	80 Martyrs.	1853	Tr. (prop. litt.) entre la France et le Nassau.
3	L.	s. Marin.	1378	Entrevue à *Paris* de Charl. V et de l'empereur d'Allemagne.
4	M.	s. Adrien.	1700	Tr. de *Lisbonne* ent. la France et le Portugal.
5	M.	s. Eusèbe.	1114	Paix ent. Louis VI et Henri Ier d'Angleterre.
6	J.	s. Fridolin.	1714	Traité de *Rastadt* entre la Fr. et l'emp. d'All.
7	V.	s. Thomas d'Aq.	1365	Paix entre Charles V et le roi de Navarre.
8	S.	s. Jean de Dieu.	1848	Traité de commerce entre la France et la République de Guatemala.
9	D.	ste Françoise.	1701	All. de *Versailles* entre la France et l'Électeur de Bavière.
10	L.	40 Martyrs.	1811	Traité ent. Napol. Ier et Jérôme, r. de Westph.
11	M.	s. Euloge, m.	1657	Alliance entre la France et l'Angleterre.
12	M.	s. Grégoire, p.	1854	*Alliance* entre la France, l'Anglet. et la Turq.
13	J.	ste Euphrasie.	1806	Traité de *Mayence* entre Napoléon Ier et les princes de Nassau.
14	V.	ste Mathilde.	1812	*Alliance* de Napoléon Ier et de l'Autriche.
15	S.	s. Longin, m.	1638	Traité de *Hambourg* ent. la France et la Suède.
16	D.	ste Rosine.	1810	Tr. ent. Napoléon Ier et Louis, r. de Hollande.
17	L.	ste Gertrude.	1731	Intervention de la France entre l'Espagne et l'empereur d'Allemagne.
18	M.	s. Alexandre.	1845	Traité (de limites) entre la France et le Maroc.
19	M.	s. Joseph.	1444	Trêve de *Dieppe* ent. la France et l'Angleterre.
20	J.	s. Joachim.	1636	Traité de *Wismar* entre la France et la Suède.
21	V.	s. Benoît, ab.	1651	Traité de *Paris* ent. la Fr. et le duc de Bouillon
22	S.	s. Paul, Év.	1808	Traité entre Napoléon Ier et le duc de Mecklembourg-Schwérin.
23	D.	s. Théodore.	1657	Alliance de *Paris* entre la France et l'Angl.
24	L.	s. Latin.	1860	Traité de cession de la Savoie et de Nice entre la France et la Sardaigne.
25	M.	*Annonc. N. D.*	1679	Tr. de *Nimègue* ent. la Fr. et l'év. de Munster.
26	M.	s. Gabriel, arch.	1499	Mariage de Louis XII avec Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII.
27	J.	s. Rupert, Év.	1802	*Paix d'Amiens* entre la France, l'Angleterre et l'Espagne.
28	V.	s. Gontram.	1801	Traité de *Florence* entre la Rép. française et le roi de Naples.
29	S.	s. Eustache.	1855	Traité (pr. lit.) entre la Fr. et les Pays-Bas.
30	D.	ste Régule.	1856	*Congrès et traité de paix de Paris* (fin de la guerre d'Orient).
31	L.	ste Balbine.	1631	Tr. de *Chérasque* entre la France et la Savoie.

AVRIL. (LE TAUREAU.)

P. Q. le 4, à 6 h. 45 min. du soir.
P. L. le 12, à 10 h. 0 min. du soir.
D. Q. le 20, à 5 h. 57 min. du mat.
N. L. le 26, à 10 h. 51 min. du soir

CALENDRIER.			ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES.	
1	M.	s. Hugues.	1769	Traité de com. entre la France et Hambourg.
2	M.	s. Franç. de P.	1831	Traité de com. et de navig. entre la France et la République d'Haïti.
3	J.	s. Eugène.	1559	*Congrès et paix de Cateau-Cambrésis* entre Henri II et Philippe II.
4	V.	N. D. 7 doul.	1672	All. entre la France et l'évêque de Munster.
5	S.	s. Christian.	1744	*Ligue du Nord* entre la France, l'Empereur, la Prusse et la Suède.
6	D.	*Les Rameaux.*	1803	Convention de *Ratisbonne* entre la France, la Russie et la Prusse.
			1861	Convent. litt. entre la France et la Russie.
7	L.	s. Saturnin.	1797	Conv. de *Vérone* ent. la Rép. franç. et l'Autr.
8	M.	s. Denis.	1633	Traité d'*Heilbronn* ent. la France et la Suède.
9	M.	ste Marie Cl.	1631	Traité d'*Ehrenbreitstein* entre la France et l'Électeur de Trèves.
10	J.	*Jeudi saint.*	1643	Ouverture du *Congrès de Westphalie.*
			1854	*Alliance* entre la France et l'Angleterre.
			1864	Convention entre la France et le Mexique.
11	V.	*Vendredi saint*	1713	Traité d'*Utrecht* entre la France, l'Angleterre, les États généraux et la Prusse.
12	S.	s. Zénon.	1851	Tr. (prop. litt.) entre la France et le Portugal.
13	D.	PAQUES.	1668	Traité de *Saint-Germain-en-Laye* entre la France, l'Angleterre et les États génér.
14	L.	s. Lambert.	1672	All. de *Stockholm* entre la Fr. et la Suède.
15	M.	s. Paterne, év.	1795	Traité de *Bâle* ent. la Rép. franç. et la Prusse.
16	M.	s. Calixte, p.	1736	Conv. de *Vienne* ent. la France et l'emp. d'All.
17	J.	s. Anicet, p.	1347	Trêve ent. Philippe VI et Édouard III d'Ang.
18	V.	ste Apolline.	1797	*Prélim. de paix de Léoben* ent. la Fr. et l'Aut.
19	S.	s. Sévère.	1646	Tr. de com. entre la France et les États gén.
20	D.	s. Sulpice.	1746	Conv. de *Dresde* entre la Fr. et l'Él. de Saxe.
21	L.	s. Fortunat.	1666	All. entre la France et l'Élect. de Cologne.
22	M.	ss. Soter et Caïus.	1808	Convention de *Berlin* entre Napoléon Ier et Jérôme, roi de Westphalie.
23	M.	s. George, m.	1814	Conv. de *Paris* entre la Fr. et les puiss. all.
24	J.	s. Albert.	1810	Tr. de *Compiègne* ent. Napoléon Ier et le Wurt.
25	V.	*s. Marc, Ev.*	1648	All. de *Munster* ent. la France et la Suède.
26	S.	s. Millet.	1675	All. de *Versailles* ent. la France et la Suède.
27	D.	s. Anthime, Év.	1662	Alliance entre la France et les États génér.
28	L.	s. Vital, m.	1635	All. de *Compiègne* ent. la France et la Suède
29	M.	s. Robert.	1861	Tr. de commerce entre la France et la Turq.
30	M.	s. Quirin.	1864	Tr. de commerce entre la France et la Suisse.

MAI. (LES GÉMEAUX.)

P. Q. le 4, à 0 h. 42 min. du soir.
P. L. le 12, à 11 h. 27 min. du mat.

D. Q. le 19, à 11 h. 9 min. du mat.
N. L. le 26, à 9 h. 29 min. du mat.

CALENDRIER.			ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES.	
1	J.	*ss. Phil. et Jacq.*	1861	Tr. de comm. entre la Fr. et la Belgique.
2	V.	s. Sigismond.	1668	*Traité d'Aix-la-Chapelle* entre la France, l'Espagne et la Hollande.
3	S.	*Inv. ste Croix.*	1659	All. de *La Haye* ent. la France et les États gén.
4	D.	ste Monique.	1598	*Paix de Vervins* ent. Henri IV et Phil. II d'Esp.
5	L.	s. Pie V, pape.	1808	*Traité de Bayonne* ent. Napoléon Ier et Charles IV d'Espagne.
6	M.	s. Jean P. L.	1520	Entrevue du *Camp du drap d'or* entre François Ier et Henri VIII.
7	M.	s. Juvénal.	1832	Traité (constitution du royaume de Grèce) entre la France, l'Angleterre et la Russie.
8	J.	App. s. Michel.	1360	Tr. de *Brétigny* ent. Charl. V et Éd. III d'Ang.
9	V.	s. Grégoire.	1715	Renouvell. d'all. entre la France et la Suisse.
10	S.	s. Gordian.	1812	Conv. de *Paris* ent. Napoléon Ier et la Prusse.
11	D.	s. Mamert, Ev.	1810	Tr. ent. Napol. Ier et le gr.-duc de Darmstadt.
12	L.	s. Pancrace.	1821	Clôt. du *Congrès de Laybach* (France, Autr., Russie, Angl., Deux-Siciles, Sardaigne).
13	M.	s. Servais.	1778	Traité de *Teschen* (la France médiatrice entre l'Autriche et la Bavière).
14	M.	s. Pontius.	1856	Conv. de *Constantinople* entre la France, l'Angleterre et la Turquie.
15	J.	s. Maxime.	1736	Déclar. de *Vienne* ent. la Fr., la Rus. et la Pol.
16	V.	s. Pérégrin.	1795	Paix ent. la Rép. fr. et les Provinces-Unies.
17	S.	ste Priscille.	1853	Tr. (pr. lit.) ent. la Fr. et le duché de Saxe-Weimar.
18	D.	s. Yves. *V. j.*	1741	All. de *Nymphenbourg* entre la France, l'Esp., la Prusse, la Bav., la Suède et la Pologne.
19	L.	s. Félix.	1856	Tr. (pr. lit.) entre la Fr. et la Saxe royale.
20	M.	s. Bernardin.	1799	Traité de comm. entre la France et la Suisse.
21	M.	s. Hospice.	1420	Tr. de *Troyes* ent. Charl. V et Henri V d'Angl.
22	J.	ASCENSION.	1804	Conv. entre la Fr. et le comte de Bentheim.
23	V.	ste. Julie, v.	1601	Tr. de *Lyon* ent. la France et le duc de Savoie.
24	S.	s. Samuel.	1802	Tr. de *Paris* ent. la Fr., la Prusse et la Bavière.
25	D.	ste Jeanne.	1806	Tr. de *Munich* ent. Napoléon Ier et la Bavière.
26	L.	s. Urbain.	1857	*Méd. de la Fr.* (état politique de Neufchâtel).
27	M.	s. Jean, p. m.	1291	Accom. ent. Phil. le Bel et le roi de Castille.
28	M.	s. Germain, Ev.	1740	Tr. de capit. ent. la France et la Porte ottom.
29	J.	s. Maximien	1631	Tr. de *Chérasque* ent. la Franc. et l'emp. d'All.
30	V.	s. Job.	1814	Traités (sép.) de paix entre la France, l'Aut., l'Anglet., la Russie et la Prusse.
31	S.	ste Pernette.	1727	Prélim. de paix entre la France, l'Anglet., l'Espagne et l'empereur d'Allemagne.

JUIN. (L'ÉCREVISSE.)

P. Q. le 3, à 6 h. 29 min. du mat.
P. L. le 10, à 10 h. 11 min. du soir.

D. Q. le 17, à 3 h. 41 min. du soir.
N. L. le 24, à 9 h. 21 min. du soir.

CALENDRIER.			ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES.	
1	D.	PENTECOTE.	1670	Alliance secrète de *Douvres* ent. Louis XIV et Charles II d'Angleterre.
2	L.	s. Marcellin.	1169	Paix de *Montmirail* ent. Louis VII et Henri II d'Angleterre.
3	M.	s. Erasme.	1659	Prélimin. de paix entre la France et l'Esp.
4	M.	s. Quirin.	1802	Traité de *Paris* ent. la France et la Russie.
5	J.	s. Boniface, Év.	1862	Tr. de p. ent. la Fr. et l'Esp. et le r. d'Annam.
6	V.	s. Claude, Év.	1797	Tr. de *Montebello* ent. les Rép. fr. et génoise.
7	S.	s. Juvénal.	1546	Paix ent. Franç. Ier et Henri VIII d'Anglet.
8	D.	LA TRINITÉ.	1747	Traité de *Stockholm* ent. la France et la Suède.
9	L.	s. Félicien.	1617	Tr. de *Pavie;* Fr. méd. ent. l'Esp. et la Savoie.
10	M	ste Marguerite.	1624	Tr. de *Compiègne* ent. la Fr. et les Ét. gén.
11	M.	*s. Barnabé.*	1817	*Concordat* ent. la France et le pape Pie VII.
12	J.	FÊTE-DIEU.	1780	Traité (libre navig.) ent. la France, l'Esp., l'Aut., la Prusse, la Russie et la Sard.
13	V.	s. Antoine de P.	1721	All. de *Madrid* ent. la Fr., l'Esp. et l'Angl.
14	S.	s. Valérien.	1857	Tr. de com. et de nav. ent. la Fr. et la Russie.
15	D.	s. François, rég.	1846	Tr. (nav. du Rhin) ent. la Fr. et le gr.-duché de Hesse-Darmstadt.
16	L.	s. Aurélien.	1453	All. entre la France et les Cantons suisses.
17	M.	s. Avit, abb.	1630	Tr. de *La Haye* ent. la France et les États gén.
18	M.	ss. Marc et M.	1303	Accomm. ent. Phil. le Bel et Éd. Ier d'Angl.
19	J.	ss. Gerv. et Prot.	1857	*Traité des frontières turco-russes,* Fr., Angl., Autr., Prusse, Russie, Sard. et Turquie.
20	V.	*s. Cœur de Jés.*	1780	Conv. de lim. ent. la Fr. et l'évêché de Bâle.
21	S.	s. Alban.	1807	*Conv. de Tilsitt* ent. Napoléon Ier et la Russie.
22	D.	s. Paulin, Év.	1644	La France médiatrice entre le pape Urbain VIII et le duc de Parme.
23	L.	ste Agrippine.	1603	Nouv. all. ent. Henri IV et Jacq. Ier d'Anglet.
24	M.	*s. Jean-Bapt.*	1822	Traité de comm. et de nav. entre la France et les États-Unis.
25	M.	s. Éloi.	1807	Entrevue à Tilsitt entre Napoléon Ier et l'emp. Alexandre de Russie.
26	J.	ss. Jean et Paul.	1632	Traité de *Liverdun* entre la France et le duc de Lorraine.
27	V.	s. Crescent, Év.	1855	Traité (emprunt turc) entre la France, l'Angleterre et la Turquie.
			1858	Tr. de *Tien-Tsin* entre la France et la Chine.
28	S.	s. Irénée, Év.	1811	*Conv. de Berlin* ent. Napoléon Ier et la Prusse.
29	D.	*s. Pierre, s. Paul*	1679	Paix de *Saint-Germain-en-Laye* ent. la Fr., la Suède et l'Électeur de Brandebourg.
30	L.	Com. de s. Paul.	1813	*Convent. de Dresde* ent. Napol. Ier et l'Autr.

JUILLET. (LE LION.)

P. Q. le 2, à 11 h. 19 min. du soir.
P. L. le 10, à 6 h. 43 min. du mat.

D. Q. le 16, à 9 h. 7 min. du soir.
N. L. le 24, à 10 h. 43 min. du mat.

CALENDRIER.			ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES.	
1	M.	s. Thibaut, s.	1853	Tr. (pr. lit.) ent. la Fr. et le gr.-d. d'Oldenbg.
2	M.	*Visitat. N. D.*	1857	Traité (construct. de ponts sur le Rhin) entre la France et le grand-duché de Bade.
3	J.	s. Anatole, Év.	1757	Conv. de *Copenhague* ent. la Fr. et le Danem.
4	V.	s. Ulric, Év.	1856	Tr. (pr. lit.) ent. la Fr. et le duché de Luxemb.
5	S.	s. Anselme.	1632	Traité de *Turin* ent. la France et la Savoie.
6	D.	s. Ésaïe.	1827	*Intervention* (en faveur de la Grèce) de la Fr., de l'Angleterre et de la Russie.
7	L.	s. Pierre-Four.	1807	*Paix de Tilsitt* entre Napoléon Ier et la Russie.
8	M.	ste Elisabeth.	1641	La Fr. prend sa sa prot. la princip. de Monaco.
9	M.	s. Zénon, m.	1807	*Paix de Tilsitt* ent. Napoléon Ier et la Prusse.
10	J.	ste Rufine, v.	1813	All. de *Copenhag.* ent. Napol. Ier et le Danemk.
11	V.	s. Pie, p.	1859	Préliminaires de paix de *Villafranca* entre Napoléon III et l'Autriche.
12	S.	s. Jean Gualbert.	1806	*Confédér.* de Napoléon Ier et d. États du Rhin.
			1855	Traité de com. entre la France et la Perse.
13	D.	s. Anaclet, p.	1841	Traité des *Dardanelles* entre la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russ.
14	L.	s. Henri, emp.	1795	Paix entre la Rép. française et l'Espagne.
15	M.	s. Bonaventure.	1801	*Concordat* entre la France et Pie VII.
16	M.	s. Scapulaire.	1672	All. de *Hesurick* entre la France et l'Anglet.
17	J.	s. Alexis, c.	1483	Tr. d'*Arras* ent. Louis XI et le d. de Bourgogn.
18	V.	s. Frédéric, Év.	1782	*Conv. de Versailles* entre la Fr. et les Ét.-Unis.
19	S.	s. Vincent de Paul.	1551	Ligue entre Henri II et les Électeurs de Saxe et de Brandebourg.
20	D	ste Marguerite.	1814	Traité de paix entre la France et l'Espagne.
21	L.	s. Victor.	1610	Tr. de *Brusol* ent. la Fr. et le duc de Savoie.
22	M.	ste Madeleine.	1795	Paix de *Bâle* ent. la Rép. franç. et l'Espagne.
23	M.	s. Apollinaire.	1538	Trêve de *Nice* ent. Franç. Ier et Charles-Quint.
24	J.	ste Christine.	1718	Conv. de *Paris* entre la France et l'Anglet.
25	V.	*s. Jacques, ap.*	1664	Tr. de *Pise* ent. la Fr. et le p. Alexand. VII.
26	S.	ste Anne.	1813	Convention de *Neumarkt* entre Napoléon Ier, la Russie et la Prusse.
27	D.	s. Pantaléon.	1855	Déclaration de la France et de l'Angleterre au sujet de l'emprunt turc.
28	L.	s. Nazaire, m.	1795	Convention de *La Haye* entre la Rép. franç. et les Provinces-Unies.
29	M.	ste Marthe, v.	1698	All. de *Stockholm* entre la Fr. et la Suède.
30	M.	s. Abdon, m.	1501	Trêve entre Louis XII et l'emp. Maximilien.
31	J	s. Ignace Loyola.	1801	Modifications à la convent. du 30 sept. 1800 entre la France et les États-Unis.

AOUT. (LA VIERGE.)

P. Q. le 1, à 2 h. 39 min. du soir.
P. L. le 8, à 2 h. 1 min. du soir.
D. Q. le 15, à 4 h. 50 min. du mat.
N. L. le 23, à 1 h. 40 min. du mat.
P. Q. le 31, à 3 h. 57 min. du mat.

CALENDRIER.			ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES.	
1	V.	s. Pierre ès-liens.	1806	*Déclaration* de Napoléon Ier touchant l'ancienne constitution germanique.
2	S.	s. Étienne, p.	1718	*Quadruple alliance* entre la France, l'Allemagne, l'Angleterre et la Savoie.
3	D.	Inv. s. Étienne.	1663	Alliance entre la France et le Danemark.
4	L.	s. Dominique.	1717	All. d'*Amsterd.* ent. la Fr., la Prus. et la Rus.
5	M.	N. D. des Neiges.	1542	Première all. de la France avec la Suède.
6	M.	Transfig. de N. S.	1550	Paix entre Henri II et Édouard V d'Anglet.
7	J.	s. Gaëtan, c.	1796	Paix ent. la Rép. fr. et le duc de Wurtemberg.
8	V.	s. Cyriaque, m.	1830	Traité de com. ent. la Fr. et le bey de Tunis.
9	S.	s. Romain, m.	1474	Tr. de *Bouvines* ent. Louis XI et le duc de Bourgogne.
10	D.	*s. Laurent, m.*	1678	*Paix de Nimègue* ent. la Fr. et les Ét. gén.
11	L.	ste Susanne, v.	1480	Tr. de *Picquigny* ent. Louis XI et Éd. IV d'Ang.
12	M.	ste Claire, v.	1373	Trêve ent. Charles V et Édouard III d'Angl.
13	M.	s. Hippolyte.	1274	Tr. entre Phil. le Hardi et le p. Grégoire X.
14	J.	s. Eusèbe. *V. j.*	1658	*Ligue du Rhin* ent. la Fr. et les Élect. allem.
15	V.	ASSOMPT. N. D.	1761	*Pacte de Famille* entre tous les souverains de la maison de Bourbon.
16	S.	s. Roch, c.	1768	*Traité de Gênes* entre la France et la République génoise. (*Acquisition de la Corse.*)
17	D.	s. Sévère.	1798	Alliance entre la Rép. franç. et la Suisse.
18	L.	ste Hélène.	1684	Trêve de *Ratisbonne* entre la France, l'Empereur et l'Espagne.
19	M.	s. Donnat, c.	1796	All. de *Saint-Ildefonse* ent. la Fr. et l'Esp.
			1858	Conv. relative aux Prov.-Unies du Danube.
20	M.	s. Joachim.	1696	All. entre la France et le duc de Savoie.
21	J.	s. Philibert.	1797	Paix entre la Rép. française et le Portugal.
22	V.	s. Symphorien.	1639	All. entre la Fr. et le landgr. de Hesse-Cass.
23	S.	s. Philippe Bén.	1742	Traité de comm. et de nav. entre la France et le Danemark.
24	D.	*s. Barthélemi.*	1801	Traité entre la France et l'Élect. de Bavière.
25	L.	s. Louis, roi.	1853	Traité entre la France et le Wurtemberg.
26	M	s. Zéphirin.	1795	Paix de *Bâle* entre la Rép. franç. et le landgrave de Hesse-Cassel.
27	M.	s. Raphaël.	1701	Traité (de comm.) de *Madrid* entre la France et l'Espagne.
28	J.	s. Augustin.	1817	Traité de *Paris* entre la France et le Portug.
29	V.	Décol. de s. J. B.	1801	Convention de *La Haye* entre les Républiques française et batave.
30	S.	s. Fiacre, sol.	1810	Conv. de *Paris* ent. Napoléon Ier et l'Autrich.
31	D.	s. Raymond Nol.	1787	Conv. de *Versailles* entre la France et l'Ang.

SEPTEMBRE. (LA BALANCE.)

P. L. le 6, à 9 h. 18 min. du soir.
D. Q. le 13, à 3 h. 50 min. du soir.

N. L. le 21, à 6 h. 0 min. du soir.
P. Q. le 29, à 3 h. 15 min. du soir.

CALENDRIER.			ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES.	
1	L.	s. Adelphe, Év.	1671	All. de *Vienne* entre la Fr. et l'emp. d'All.
2	M.	s. Just.	1663	Tr. de *Nomény* entre la Fr. et le duc de Lorr.
3	M.	s. Antoine.	1783	*Paix de Versailles* entre la France, l'Anglet. et les États-Unis.
4	J.	s. Marcel.	1838	Traité de comm. entre la France et Taïti.
5	V.	s. Hercule.	1535	All. entre François Ier et la Porte ottomane.
6	S.	s. Pétronin, Év.	1726	Traité de *Herrenhausen* entre la France, l'Angleterre et la Prusse.
7	D.	ste Reine, v.	1810	Conv. ent. Napol. Ier et le gr.-duc de Hesse.
8	L.	*Nativité de N. D.*	1808	*Convention* entre Napoléon Ier et la Prusse.
9	M.	s. Gorgon.	1811	Convention entre Napoléon Ier et le duc de Mecklembourg-Schwérin.
10	M.	s. Nicolas.	1474	Alliance entre Louis XI et la Suisse.
11	J.	s. Félix.	1712	Traité de *Bender* entre la France et la Suède.
12	V.	s. Guy.	1798	Cartel d'échange ent. la Rép. franç. et l'Angl.
13	S.	s. Maurille.	1721	Paix de *Nystadt*; la France médiatrice entre la Russie et la Suède.
14	D.	*s. Nom de Mar.*	1340	Trêve entre Phil. VI et Édouard III d'Angl.
15	L.	s. Nicomède.	1864	Conv. entre la France et l'Italie (St. Siége).
16	M.	ste Euphémie.	1564	Paix ent. Charles IX et Marie, reine d'Angl.
17	M.	Stig. s. Franç.	1678	*Paix de Nimègue* ent. la France et l'Espagne.
18	J.	ste Richarde.	1544	Tr. de *Crépy* ent. Franç. Ier et Charles-Quint.
19	V.	s. Janvier, Év.	1641	Tr. de *Péronne* ent. la France et les Catalans.
20	S.	s. Faustin.	1697	*Paix de Ryswick* entre la France, l'Anglet., l'Espagne et la Hollande.
21	D.	*s. Matthieu, Év.*	1805	Traité de *Paris* entre Napoléon Ier et le roi des Deux-Siciles.
22	L.	s. Maurice.	1435	Tr. d'*Arras* rétabl. l'union entre Charles VII et le duc de Bourgogne.
23	M.	s. Lin, p.	1749	Tr. de com. entre la France et le Danemark.
24	M.	N. D. de la Merci.	1661	All. de *Fontainebleau* entre la Fr. et la Suède.
25	J.	s. Firmin, Év.	1857	Entrevue à Stuttgart entre Napoléon III et l'emp. de Russie Alexandre II.
26	V.	s. Justine, v.	1786	Traité de commerce et de navigation entre la France et l'Angleterre.
27	S.	ss. Côme, Damien.	1808	Entrevue à Erfurt entre Napoléon Ier et l'emp. de Russie Alexandre Ier.
28	D.	s. Wenceslas.	1838	Traité de comm. et de navig. entre la France et la Belgique.
29	L.	*s. Michel, arch.*	1801	Tr. de *Madrid* ent. la France et le Portugal.
30	M.	s. Jérôme, doct.	1800	Conv. de *Paris* ent. la France et les Ét.-Unis.

OCTOBRE. (LE SCORPION.)

P. L. le 6, à 5 h. 41 min. du mat.
D. Q. le 13, à 6 h. 35 min. du mat.

N. L. le 21, à 11 h. 4 min. du mat.
P. Q. le 29, à 0 h. 19 min. du mat.

CALENDRIER.			ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES.	
1	M.	s. Remi.	1800	Tr. de *St-Ildefonse* entre la France et l'Esp.
2	J.	*s. Rosaire.*	1551	Tr. de *Friedwald* ent. Henri II et l'Él. de Sax.
3	V.	ste Lucrèce.	1735	Tr. de *Vienne* ent. la Fr. et l'empereur d'All.
4	S.	s. François, c.	1845	Tr. (nav. d. Rhin) ent. la Fr. et Hesse-Darmst.
5	D.	s. Placide, m.	1495	P. d. *Verceil* ent. Charl. VIII et le duc de Milan.
6	L.	s. Légier.	1636	Tr. d. *Wesel* ent. la F. et le landg. de Hes.-Cas.
7	M.	s. Marc.	1849	Tr. add. de com. ent. la France et le Chili.
8	M.	ste Pélagie.	1801	Paix entre la France et la Russie.
9	J.	s. Denis, Ev.	1818	*Cong. d'Aix-la-Chapelle* (la F. et l. puis. all.).
10	V.	s. Franç. Borg.	1809	*Paix de Schœnbr.* ent. Napoléon Ier et l'Autr.
11	S.	s. Nicaise, Ev.	1698	Partage de l'Espagne entre la France, l'Angleterre et les Etats généraux.
12	D.	ste Walpurge.	1796	Paix ent. la Rép. fr. et le roi des Deux-Sic.
13	L.	s. Edouard, r.	1631	Tr. de *Millefleurs* ent. la Fr. et la Savoie.
14	M.	s. Calixte, p.	1809	*Traité de Vienne* ent. Napoléon Ier et l'Autr.
15	M.	stes Thér., Aur.	1630	Tr. de *Ratisbonne* ent. la Fr. et l'emp. d'All.
16	J.	s. Gal, abb.	1749	All. de *Fontainebleau* ent. la Fr. et l'Espag.
17	V.	s. Florentin.	1797	*Traité de Campo-Formio* ent. la Fr. et l'Autr.
18	S.	*s. Luc, Évang.*	1748	Tr. d'*Aix-la-Chapelle* ent. la Fr. et l'Autr.
19	D.	s. Savinian.	1808	Convention d'*Erfurt* entre Napoléon Ier et le duc d'Oldenbourg.
20	L.	s. Wendelin.	1851	Tr. (propr. litt.) entre la Fr. et le Hanovre.
21	M.	ste Ursule, v.	1822	Ouvert. du *Congrès de Vérone*. (La France et les puissances alliées.)
22	M.	s. Vallier.	1820	Ouvert. du *Congrès de Troppau*. (La France et les puissances alliées.)
23	J.	s. Séverin.	1671	All. de *Cologne* entre la France et l'évêque d'Osnabrück.
24	V.	ste Salomé.	1648	*Tr. de Westphalie* concl. à *Munster* et à *Osnabrück* ent. la Fr., l'emp. d'All., la Suède, l'Espagne et les Provinces-Unies.
25	S.	ss. Crépin et Cr.	1635	Traité de *Saint-Germain-en-Laye* ent. la Fr. et le duc de Weimar.
			1860	Conv. de *Pékin* entre la France et la Chine.
26	D.	s. Amand, Év.	1809	*Conv. de Vienne* ent. Napoléon Ier et l'Autr.
27	L.	s. Frumence.	1807	*Alliance* entre Napoléon Ier et l'Espagne.
28	M.	*ss. Simon, Jude.*	1844	Tr. de com. entre la Fr. et la Nouv.-Grenade.
29	M.	s. Narcisse, Ev.	1840	Paix ent. la Fr. et l'État de Buenos-Ayres.
30	J.	s. Lucain.	1697	*Paix de Ryswick* entre la Fr. et l'emp. d'All.
31	V.	s. Quentin. *V. j.*	1807	Traité d'alliance de *Fontainebleau* entre Napoléon Ier et le Danemark.

NOVEMBRE. (LE SAGITTAIRE.)

P. L. le 4, à 3 h. 57 min. du soir.
D. Q. le 12, à 0 h. 57 min. du mat.
N. L. le 20, à 3 h. 46 min. du mat.
P. Q. le 27, à 8 h. 22 min. du mat.

CALENDRIER.			ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES.	
1	S.	LA TOUSSAINT.	1814	Ouvert. du *Congrès de Vienne.* (Fr., Autr., Russ., Angl., Prus., Suède, Esp. et Port.)
2	D.	*Les Trépassés.*	1851	Tr. (propr. artist. et lit.) ent. la Fr. et l'Ang.
3	L.	s. Hubert, Év.	1808	*Conv. de Berlin* ent. Napoléon Ier et la Prusse.
4	M.	s. Charles Borr.	1347	Trêve ent. Philippe VI et Édouard III d'Ang.
5	M.	s. Zacharie.	1796	Paix ent. la Rép. franç. et le duc de Parme
6	J.	s. Léonard, s.	1712	Susp. d'host. entre la France et le Portug.
7	V.	s. Florent, Év.	1659	*Traité des Pyrénées* entre la France et l'Esp.
8	S.	Les 4 Mart., c.	1702	Convention entre la Fr. et l'Él. de Bavière.
9	D.	LA DÉDICACE.	1729	Alliance de *Séville* entre la France, l'Espagne et l'Angleterre.
10	L.	s. Mathurin.	1859	Traité de paix entre la France et l'Autriche.
11	M.	s. Martin, Év.	1807	Traité de *Fontainebleau* entre Napoléon Ier et Louis, roi de Hollande.
12	M.	s. Martin, p.	1660	Conv. (limit.) de *Livia* ent. la Fr. et l'Esp.
13	J.	s. Stanislas K.	1475	Trêve de *Vervins* ent. Louis XI et le duc de Bourgogne.
14	V.	s. Frédéric.	1832	Tr. de com. entre la Fr. et la Nouv.-Grenade.
15	S.	s. Eugène.	1853	Tr. (propr. lit.) ent. la France et l'Espagne.
16	D.	s. Eucher, Év.	1806	Conv. de *Charlottenbourg* entre Napoléon Ier et la Prusse.
17	L.	s. Grégoire Th.	1844	Tr. (de com.) ent. la Fr. et l'Iman de Mascate.
18	M.	s. Romain.	1738	Paix de *Vienne* entre la Fr. et l'emp. d'All.
19	M.	ste Elisabeth, v.	1665	Tr. (de com.) de *Westminster* e. la F. et l'Ang.
20	J.	s. Amos.	1815	*Traité de Paris* entre la France, l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Russie.
21	V.	Présent. N. D.	1855	*Garantie* acc. par la Fr. et l'Angl. à la Suède.
22	S.	ste Cécile, v.	1787	Tr. de com. entre la France et la Russie.
23	D.	s. Clément, p.	1500	Traité de *Grenade* entre Louis XII et Ferdinand d'Aragon.
24	L.	s. Jean de la Croix.	1733	Convention de neutralité entre la France et les États généraux.
25	M.	ste Catherine.	1838	Traité de capitulations entre la France et la Porte ottomane.
26	M.	s. Conrad, Év.	1788	Convention consulaire. France et Ét.-Unis
27	J.	s. Jérémie.	1233	Trêve entre saint Louis et Henri III d'Ang.
28	V.	s. Sosthène, m.	1808	Nouvelle convention de *Berlin* entre Napoléon Ier et la Prusse.
29	S.	s. Saturnin, Év.	1515	*Paix perpétuelle* entre François Ier et les Cantons suisses.
30	D.	*s. André, ap.*	1792	Convention de *Landecy* entre la République française et Genève.

DÉCEMBRE. (LE CAPRICORNE.)

P. L. le 4, à 4 h. 30 min. du mat.
D. Q. le 11, à 10 h. 3 min. du soir.

N. L. le 19, à 6 h. 59 min. du soir.
P. Q. le 26, à 4 h. 14 min. du soir.

CALENDRIER.			ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES.	
1	L.	s. Éloi, Év.	1542	Première all. ent. Franç. Ier et la Porte ott.
2	M.	ste Bibienne, v.	1854	*All.* entre la France, l'Anglet. et l'Autriche.
			1856	Tr. de *Bayonne* (délim. des frontières) entre la France et l'Espagne.
3	M.	s. Fanç. Xavier.	1549	Nouv. all. ent. Henri II et les cant. suisses.
4	J.	ste Barbe, v., m.	1748	Convent. de *Nice* entre la France et l'Autr.
5	V.	s. Sabbas, abb.	1491	*Mariage* de Charles VIII av. Anne de Bretagne.
6	S.	s. Nicolas, Év.	1805	*Conv. d'Austerlitz* ent. Napoléon Ier et l'Aut.
7	D.	s. Ambroise, Év.	1258	All. ent. saint Louis et Jacq. Ier d'Aragon.
8	L.	*Concept. N. D.*	1813	Tr. de *Valençay* ent. Napoléon Ier et Ferd. d'Esp.
9	M.	ste Valérie, v.	1834	Tr. de com. et de nav. ent. la Fr. et Bolivie.
10	M.	s. Melchiade.	1508	Ligue de *Cambrai* ent. la France et l'Autr.
11	J.	s. Damase, p.	1806	Tr. de *Posnanie* ent. Napol. Ier et l'Él. de Saxe.
12	V.	s. Synèse.	1804	*Alliance* entre Napoléon Ier et l'Espagne.
13	S.	ste Odile, v.	1845	Traité de comm. entre la France et la Belg.
14	D.	ste Luce, v., m.	1365	Tr. de *Guérande* ent. Charl. V et le duc de Bret.
15	L.	s. Abraham.	1805	Conv. de *Vienne* ent. Napol. Ier et la Prusse.
16	M.	ste Adèle.	1631	Tr. de *Vic* entre la Fr. et le duc de Lorraine.
17	M.	s. Lazare, Év.	1736	Tr. de *Vienne* ent. la Fr. et le duc de Lorraine.
18	J.	s. Gratien, Év.	1822	Clôture du *Congrès de Vérone* (France, Autriche, Russie, Prusse, Angleterre).
19	V.	s. Némèse, m.	1748	Conv. d'*Aix-la-Chapelle* ent. la Fr. et l'Aut.
20	S.	s. Philogone.	1805	Conv. ent. Napoléon Ier et l'Électeur de Bade.
21	D.	*s. Thomas, ap.*	1472	Tr. de *Senlis* ent. Louis XI et le duc de Bourg.
22	L.	s. Martyr.	1641	Prél. de paix ent. la Fr., l'emp. et la Suède.
23	M.	s. Dagobert.	1482	Paix d'*Arras* ent. Louis XI et le duc de Bourg.
24	M.	ste Irmine. *V. j.*	1745	Prél. de *Turin* entre la Fr. et le roi de Sard.
25	J.	NOEL.	1803	Conv. de *Lisbonne* ent. la Fr. et le Portug.
26	V.	*s. Étienne, 1er m.*	1805	*Paix de Presbourg* entre Napoléon Ier et l'Autriche.
27	S.	*s. Jean, ap. et év.*	1802	Convention de *Paris* entre la France et l'empereur d'Allemagne.
28	D.	*Les ss. Innoc.*	1811	Traité entre Napoléon Ier et le grand-duc de Francfort.
29	L.	s. Thomas de C.	1855	Conv. (télégraph.) ent. la France, l'Esp., la Belgique, le Piémont et la Suisse.
30	M.	s. Sabin, Év.	1739	Traité de commerce entre la France et les États généraux.
31	M.	s. Silvestre, p.	1756	Alliance de *Saint-Pétersbourg* ent. la France et la Russie.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

M. le maréchal de MAC-MAHON, duc de Magenta, nommé *Président de la République* dans la séance de l'Assemblée nationale du 24 mai 1873.

M. ROBERT (O ✱), colonel d'état-major, *chef du cabinet.*

M. le Vte d'HARCOURT ✱, *secrétaire de la présidence.*

MAISON MILITAIRE.

M. le Mis d'ABZAC (O ✱), colonel d'état-major, aide de camp.
M. le colonel BROYE (O ✱), colonel d'état-major, idem.
M. DE VAULGREMONT, (O ✱), chef d'escadron d'artillerie, idem.

M. le prince DE BERGHES-SAINT-WINOCK, lieutenant au 7e chasseurs, officier d'ordonnance.
M. DE LANGSDORFF ✱, lieutenant de vaisseau, idem.

CONSEILS DES MINISTRES[1].

Ministère des affaires étrangères.

Quai d'Orsay.

M. le duc DE BROGLIE ✻, membre de l'Institut, député, ministre des affaires étrangères, vice-président du conseil des ministres.

Ministère de la justice.

Place Vendôme.

M. ERNOUL, député, garde des sceaux, président du Conseil d'État, ministre de la justice.

Ministère de l'intérieur.

Place Beauvau; bureaux : rue Cambacérès, 7 et 9, et rue de Grenelle, 103.

M. BEULÉ ✻, député, ministre de l'intérieur.

Ministère des finances.

Au Louvre.

M. MAGNE GC✻, député, ministre des finances par intérim.

Ministère de la guerre.

Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 90.

M. le général DU BARAIL GO✻, ministre de la guerre.

Ministère de la marine et des colonies.

Rue Royale-Saint-Honoré, 2.

M. le vice-amiral DOMPIERRE D'HORMOY GO✻, député, ministre de la marine et des colonies.

---

1. Les ministres ont leur résidence à Versailles.

Ministère de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 110.

M. Batbie ✻, député, ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts.

Ministère des travaux publics.

Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 62.

M Desseilligny ✻, député, ministre des travaux publics.

Ministère de l'agriculture et du commerce

Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 60.

M. de la Bouillerie, député, ministre de l'agriculture et du commerce.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

(Au palais de Versailles.)

L'Assemblée nationale qui, d'après le décret du 15 septembre 1870, devrait être composée de 764 membres, y compris les représentants des colonies, est aujourd'hui réduite à 738.

Les élections générales du 8 février 1871 et les élections partielles des 2 et 9 juillet 1871, 7 janvier, 11 février, 9 juin et 20 octobre 1872, 27 avril et 11 mai 1873, ont eu lieu conformément aux principales dispositions de la loi du 15 mars 1849.

L'Assemblée n'a pas voté de règlement spécial; elle a décidé dans une de ses premières séances qu'elle appliquerait provisoirement le règlement de 1849.

Bureau de l'Assemblée nationale — Session de 1873.

Président.

M. Buffet.

Vice-présidents.

MM. de Goulard.
Cte Benoist d'Azy.
Martel.
N.

Secrétaires.

MM. Voisin (Félix).
Vte Blin de Bourdon.
Desjardins (Albert).
De Cazenove de Pradine.
Grivart.
Francisque Rive.

Questeurs.

MM. Baze.
Princeteau.
Gal Martin des Pallières.

LISTE DE MM. LES REPRÉSENTANTS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

(Législature de 1872—1873.)

Abbadie de Barrau (Cte d') [Gers].
Abbatucci [Corse].
Aboville (Vte d') [Loiret].
Aclocque [Ariége].
Adam [Pas-de-Calais].
Adam (Edmond) [Seine].
Adnet [Hautes-Pyrénées].
Adrien Léon [Gironde].
Aigle (Cte de l') [Oise].
Alexandre (Charles) [Saône-et-Loire].
Allemand [Basses-Alpes].
Allenou [Côtes-du-Nord].
Amat [Bouches-du-Rhône].
Amy [Cher].
Ancel [Seine-Inférieure]
Ancelon [Meurthe-et-Moselle].
Andelarre (Mis d') [Haute-Saône].
André [Charente].
André (Alfred) [Seine].
Anisson-Duperon [Seine-Inférieure].
Arago (Emmanuel) [Pyrénées-Orientales].
Arbel [Loire].
Arfeuillères [Corrèze].
Arnaud (de l'Ariége) [Seine].
Arrazat [Hérault].
Aubry [Vosges].
Audiffret-Pasquier (Duc d') [Orne].
Audren de Kerdrel [Morbihan].
Aumale (Duc d') [Oise].
Aurelle de Paladines (G^{al} d') [Allier].
Auxais (d') [Manche].
Aymé de la Chevrelière [Deux-Sèvres].
Babin-Chevaye [Loire-Inférieure].
Bagneux (Cte de) [Seine-Inférieure].
Balsan [Indre].
Bamberger [Meurthe-et-Moselle].
Baragnon [Gard].

Barante (B^on de) [Puy-de-Dôme].
Barascud [Aveyron].
Bardoux [Puy-de-Dôme].
Barni [Somme].
Barodet [Seine].
Barthe [Basses-Pyrénées].
Barthélemy Saint-Hilaire [Seine-et-Oise
Bastard (Cte Octave de) [Lot-et-Garonne
Bastid (Raymond) [Cantal].
Batbie [Gers].
Baucarne-Leroux [Nord].
Baze [Lot-et-Garonne].
Beau (Amédée) [Orne].
Beaussire [Vendée].
Beauvillé (de) [Somme].
Belcastel (de) [Haute-Garonne].
Benoist d'Azy (Cte) [Nièvre].
Benoist du Buis [Haute-Vienne].
Benoit [Meuse].
Bérenger [Drôme].
Bergondi [Alpes-Maritimes].
Berlet [Meurthe-et-Moselle].
Bermond (de) [Tarn].
Bernard (Charles) [Ain].
Bernard (Martin) [Seine].
Bernard-Dutreil [Sarthe].
Bert [Yonne].
Bertauld [Calvados].
Besnard [Eure].
Besson (Paul) [Jura].
Bethmont [Charente-Inférieure
Béthune (Cte de) [Ardennes].
Beulé [Maine-et-Loire].
Beurges (Cte de) [Haute-Marne]
Bidard [Ille-et-Vilaine].
Bienvenüe [Finistère].
Bigot [Mayenne].
Billot (G^al) [Corrèze].
Billy [Meuse].
Blanc (Louis) [Seine].
Blavoyer [Aube].
Blin de Bourdon (Vte) [Somme].

Bloncourt [Guadeloupe].
Bocher [Calvados].
Boduin [Nord].
Boffinton [Charente-Inférieure].
Boisboissel (Cte de) [Côtes-du-Nord].
Boisse [Aveyron].
Bompard [Meuse].
Bonald (Vte de) [Aveyron].
Bondy (Cte de) [Indre].
Bonnet [Gironde].
Boreau-Lajanadie [Charente].
Bottard [Indre].
Bottieau [Nord].
Boucau [Landes].
Bouchet [Bouches-du-Rhône].
Bouillé (Cte de) [Nièvre].
Bouisson [Hérault].
Boullier (Auguste) [Loire].
Boullier de Branche [Mayenne].
Bourgeois [Vendée].
Boyer [Gard].
Boysset [Saône-et-Loire].
Bozérian [Loir-et-Cher].
Brabant [Nord].
Brame (Jules) [Nord].
Brelay [Seine].
Breton [Isère].
Brettes-Thurin (Cte de) [Haute-Garonne].
Breuil de Saint-Germain (du) [Haute-Marne].
Brice (René) [Ille-et-Vilaine].
Brice [Meurthe].
Brigode (de) [Nord].
Brillier [Isère].
Brisson [Seine].
Broët [Ardèche].
Broglie (Duc de) [Eure].
Brun (Lucien) [Ain].
Brun (Charles) [Var].
Brunet [Seine].
Bryas (Cte de) [Pas-de-Calais].
Buée [Seine-Inférieure].
Buffet [Vosges].

Buisson (Jules) [Aude].
Buisson [Seine-Inférieure].
Busson-Duviviers [Sarthe].
Caduc [Gironde].
Caillaux [Sarthe].
Calemard de la Fayette [Haute-Loire].
Callet [Loire].
Carayon-Latour (de) [Gironde].
Carbonnier de Marzac [Dordogne].
Carion [Côte-d'Or].
Carnot père [Seine-et-Oise].
Carnot fils [Côte-d'Or].
Carquet [Savoie].
Carré-Kerisouët [Côtes-du-Nord].
Carron [Ille-et-Vilaine].
Casimir-Périer [Aube].
Castellane (Mis de) [Cantal].
Castelnau [Hérault].
Cazenove de Pradine (de) [Lot-et-Garonne].
Cazot [Gard].
Cézanne [Hautes-Alpes].
Chabaud-la-Tour (Gal Bon de) [Gard].
Chabaud-la-Tour (Arthur de) [Cher].
Chabrol (de) [Puy-de-Dôme].
Chabron (Gal de) [Haute-Loire].
Chadois (Cel de) [Dordogne].
Challemel-Lacour [Bouches-du-Rhône].
Chamaillard (de) [Finistère].
Chambrun (Cte de) [Lozère].
Champagny (Vte Henri de) [Côtes-du-Nord].
Champvallier (de) [Charente].
Changarnier (Gal) [Somme].
Chanzy (Gal) [Ardennes].
Chaper [Isère].
Chardon [Haute-Savoie].
Chareton (Gal) [Drôme].
Charreyron [Haute-Vienne].
Charton [Yonne].
Chatelin [Maine-et-Loire].
Chaudordy (Cte de) [Lot-et-Garonne].
Chaurand (Bon) [Ardèche].
Chavassieu [Loire].

Cheguillaume [Loire-Inférieure].
Cherpin [Loire].
Chesnelong [Basses-Pyrénées].
Chevandier [Drôme].
Choiseul (Horace de) [Seine-et-Marne].
Christophle [Orne].
Cintré (Cte de) [Ille-et-Vilaine].
Cissey (Gal de) [Ille-et-Vilaine, Seine].
Clapier [Bouches-du-Rhône].
Claude [Meurthe-et-Moselle].
Claude [Vosges].
Clément (Léon) [Indre].
Clerc [Drôme].
Clercq (de) [Pas-de-Calais].
Cochery [Loiret].
Colas [Constantine].
Colombet (de) [Lozère].
Combarieu (de) [Isère].
Combier [Ardèche].
Contaut [Vosges].
Corbon [Seine].
Corcelle (de) [Nord].
Cordier [Seine-Inférieure].
Corne [Nord].
Cornulier-Lucinière (Cte de) [Loire-Inférieure].
Costa de Beauregard (Mis) [Savoie].
Cotte [Var].
Cottin (Paul) [Ain].
Courbet-Poulard [Somme].
Courcelle [Haute-Saône].
Crémieux [Alger].
Crespin [Loiret].
Crussol d'Uzès (Duc de) [Gard].
Cumont (Vte Arthur de) [Maine-et-Loire].
Cunit [Loire].
Daguenet [Basses-Pyrénées].
Daguilhon-Lasselve [Tarn].
Dahirel [Morbihan].
Dampierre (Mis de) [Landes].
Daron [Saône-et-Loire].
Daru (Cte) [Manche].
Daumas [Var].

Dauphinot [Marne].
Daussel [Dordogne].
Decazes (B^on^) [Tarn].
Decazes (Duc) [Gironde].
Delacour [Calvados].
Delacroix [Eure-et-Loir].
Delavau (H.) [Maine-et-Loire].
Delille [Creuse].
Delord (Taxile) [Vaucluse].
Delorme [Calvados].
Delpit (Martial) [Dordogne].
Delsol [Aveyron].
Denfert-Rochereau (C^el^) [Charente-Inférieure].
Denormandie [Seine].
Depasse [Côtes-du-Nord].
Depeyre [Haute-Garonne].
Derignaucourt [Nord].
Des Bassayns de Richemont (Cte) [Inde française].
Desbons [Hautes-Pyrénées].
Descat [Nord].
Deschange [Meurthe-et-Moselle].
Deseilligny [Aveyron].
Desjardins [Oise].
Destremx [Ardèche].
Dezanneau [Loire-Inférieure].
Diesbach (Cte de) [Pas-de-Calais].
Dietz-Monnin [Seine].
Dompierre-d'Hornoy (Am^al^ de) [Somme].
Doré-Graslin [Loire-Inférieure].
Douay [Pas-de-Calais].
Douhet (Cte de) [Puy-de-Dôme].
Dréo [Var].
Drouin [Seine].
Du Bodan [Morbihan].
Dubois [Côte-d'Or].
Duboys-Fresnay (G^al^) [Mayenne].
Ducarre [Rhône].
Du Chaffaut (Cte) [Basses-Alpes].
Duchatel (Cte) [Charente-Inférieure].
Duclerc [Basses-Pyrénées].
Ducrot (G^al^) [Nièvre].
Ducuing [Hautes-Pyrénées].

Dufaur (Xavier) [Basses-Pyrénées].
Dufaure (Jules) [Charente-Inférieure].
Dufay [Lot-et-Garonne].
Dufour [Indre].
Dufournel [Haute-Saône].
Dumarnay [Finistère].
Dumon [Gers].
Dupanloup (Mgr, évêque d'Orléans) [Loiret].
Duparc [Haute-Savoie].
Dupin (Félix) [Hérault].
Dupont [Nord].
Du Portail [Orne].
Dupouy [Gironde].
Duprat (Pascal) [Landes].
Dupuy [Drôme].
Duréault [Saône-et-Loire].
Durfort de Civrac (Cte de) [Maine-et-Loire].
Durieu [Cantal].
Dussaussoy [Pas-de-Calais].
Duval (Raoul) [Seine-Inférieure].
Duvergier de Hauranne [Cher].
Ernoul [Vienne].
Escarguel [Pyrénées-Orientales].
Eschasseriaux (Bon) [Charente-Inférieure].
Esquiros [Bouches-du-Rhône].
Eymard-Duvernay [Isère].
Farcy [Seine].
Favre (Jules) [Rhône].
Faye [Lot-et-Garonne].
Féligonde (de) [Puy-de-Dôme].
Feray [Seine-et-Oise].
Fernier [Doubs].
Ferrouillat [Var].
Ferry (Jules) [Vosges].
Flaghac (Bon de) [Haute-Loire].
Flaud [Côtes-du-Nord].
Fleuriot (de) [Loire-Inférieure].
Flotard [Rhône].
Folliet [Haute-Savoie].
Fontaine (de) [Vendée].
Forsanz (de) [Finistère].
Foubert [Manche].

Fouler de Relingue (Cte) [Pas-de-Calais].
Fouquet [Aisne].
Fourcand [Gironde].
Fourichon (Amal) [Dordogne].
Fournier (Henri) [Cher].
Fourtou (de) [Dordogne].
Fraissinet [Bouches-du-Rhône].
Franclieu (Mis de) [Hautes-Pyrénées].
Frébault (Gal) [Seine].
Fresneau [Morbihan].
Gagneur [Jura].
Gailly [Ardennes].
Gallicher [Cher].
Gallony d'Istria [Corse].
Gambetta [Seine].
Ganault [Aisne].
Ganivet (Alban) [Charente].
Gaslonde [Manche].
Gasselin de Fresnay [Sarthe].
Gatien-Arnoult [Haute-Garonne].
Gaudy [Doubs].
Gaulthier de Rumilly [Somme].
Gaulthier de Vaucenay [Mayenne].
Gavardie (de) [Landes].
Gavini [Corse].
Gayot (Amédée) [Aube].
Gent [Vaucluse].
George [Vosges].
Gérard [Oise].
Germain [Ain].
Germonière (de la) [Manche].
Gévelot [Orne].
Gillon (Paulin) [Meuse].
Ginoux de Fermon (Cte) [Loire-Inférieure].
Giraud (Alfred) [Vendée].
Girerd (Cyprien) [Nièvre].
Glas [Rhône].
Goblet [Somme].
Godet de la Ribouillerie (Louis) [Vendée].
Godin [Aisne].
Gontaut-Biron (Vte de) [Basses-Pyrénées].
Gouin [Indre-et-Loire].

Goulard (de) [Hautes-Pyrénées].
Gouvello (Mis de) [Morbihan].
Gouvion Saint-Cyr (Mis de) [Eure-et-Loir].
Grammont (Mis de) [Haute-Saône].
Grandpierre [Meuse].
Grange [Savoie].
Grasset (de) [Hérault].
Greppo [Seine].
Grévy (Jules) [Jura].
Grévy (Albert) [Doubs].
Grivart [Ille-et-Vilaine].
Grollier [Orne].
Gueidan [Isère].
Guibal [Tarn].
Guichard [Yonne].
Guillemaut (G^{al}) [Saône-et-Loire].
Guinard [Savoie].
Guinot [Indre-et-Loire].
Guiter [Pyrénées-Orientales].
Guyot [Rhône].
Haentjens [Sarthe].
Hamille (Victor) [Pas-de-Calais].
Harcourt (Duc d') [Calvados].
Harcourt (Cte) [Loiret].
Haussonville (Vte Othenin d') [Seine-et-Marne].
Hespel (Cte d') [Nord].
Hèvre [Seine-et-Oise].
Houssard [Indre-et-Loire].
Hulin [Indre-et-Loire].
Humbert [Haute-Garonne].
Huon de Pennanster [Côtes-du-Nord].
Jacques [Oran].
Jaffré (abbé) [Morbihan].
Jamme [Tarn].
Janzé (B^{on} de) [Côtes-du-Nord].
Jaubert (Cte) [Cher].
Jaurès (G^{al}) [Tarn].
Jocteur-Montrosier [Isère].
Johnston [Gironde].
Joigneaux [Côte-d'Or].
Joinville (Prince de) [Haute-Marne].
Jordan [Saône-et-Loire].

Joubert (Ambroise) [Maine-et-Loire].
Jouin [Ille-et-Vilaine].
Jourdan [Isère].
Journault [Seine-et-Oise].
Jouvenel (Bon de) [Corrèze].
Jozon [Seine-et-Marne].
Juigné (Cte de) [Loire-Inférieure].
Juigné (Mis de) [Sarthe].
Jullien [Loire].
Keller [Belfort].
Kergariou (Cte de) [Ille-et-Vilaine].
Kergorlay (Cte de) [Oise].
Kéridec (de) [Morbihan].
Kermenguy (de) [Finistère].
Kolb-Bernard [Nord].
Krantz [Seine].
Labassetière (de) [Vendée].
Labélonye [Seine-et-Oise].
Labitte [Oise].
La Borderie (de) [Ille-et-Vilaine].
La Bouillerie (de) [Maine-et-Loire].
Laboulaye [Seine].
Lacave-Laplagne [Gers].
La Caze [Basses-Pyrénées].
Lacombe (Charles de) [Puy-de-Dôme].
Lacretelle (de) [Saône-et-Loire].
La Fayette (Oscar de) [Seine-et-Marne].
Laflize [Meurthe-et-Moselle].
Lafon de Fongaufier [Sénégal].
Laget [Gard].
Lagrange (Bon A. de) [Nord].
La Guiche (Mis de) [Saône-et-Loire].
Lallié [Loire-Inférieure].
Lambert (Alexis) [Oran].
Lambert de Sainte-Croix [Aude].
Lamberterie (de) [Lot].
Lamy [Jura].
Lanel [Seine-Inférieure].
Lanfrey [Bouches-du-Rhône].
Langlois [Seine].
Larcy (Bon de) [Gard].
Largentaye (de) [Côtes-du-Nord].

La Roche-Aymon (Mis de) [Creuse].
La Rochefoucauld-Bisaccia (Duc de) [Sarthe].
La Rochejaquelein (Mis de) [Deux-Sèvres].
La Rochethulon (Mis de) [Vienne].
La Rochette (de) [Loire-Inférieure].
La Roncière le Noury (Amal) [Eure].
Larrieu [Gironde].
La Serve (de) [île de la Réunion].
La Sicotière (de) [Orne].
Lassus (Bon de) [Haute-Garonne].
Lasteyrie (de) [Seine-et-Marne].
Latrade [Corrèze].
Laurenceau (Bon) [Vienne].
Laurent-Pichat [Seine].
Laurier (Clément) [Bouches-du-Rhône].
Lavergne (de) [Creuse].
Lebas [Nièvre].
Leblond [Marne].
Lebourgeois [Seine-Inférieure].
L'Ebraly [Corrèze].
Lebreton [Finistère].
Lecamus [Tarn].
Lechatelain [Mayenne].
Lefébure [Seine].
Lefèvre [Alpes-Maritimes].
Lefèvre-Pontalis (Amédée) [Eure-et-Loir].
Lefèvre-Pontalis (Antonin) [Seine-et-Oise].
Le Flo (Gal) [Finistère].
Lefranc (Pierre) [Pyrénées-Orientales].
Lefranc (Victor) [Landes].
Le Gal La Salle [Côtes-du-Nord].
Legge (Cte de) [Finistère].
Legrand (Arthur) [Manche].
Le Lasseux [Mayenne]
Lenoel (Émile) [Manche].
Lepère [Yonne].
Lepouzé [Eure].
Leroux (Aimé) [Aisne].
Le Royer [Rhône].
Lesguillon [Loir-et-Cher].
Lesperut (Bon) [Haute-Marne].
Lespinasse [Tarn-et-Garonne].

Lestapis (de) [Basses-Pyrénées].
Lestourgie [Corrèze].
Leurent [Nord].
Levêque [Côte-d'Or].
Levert [Pas-de-Calais].
Lherminier [Orne].
Limairac (de) [Tarn-et-Garonne].
Limayrac (Léopold) [Lot].
Limpérani [Corse].
Littré [Seine].
Lockroy [Bouches-du-Rhône].
Lorgeril (Vte de) [Côtes-du-Nord].
Lortal [Aveyron].
Loustalot [Landes].
Louvet [Seine].
Loysel (G^al^) [Ille-et-Vilaine].
Lucet [Constantine].
Luro [Gers].
Lur-Saluces (Mis de) [Gironde].
Magne [Dordogne].
Magniez [Somme].
Magnin [Côte-d'Or].
Mahy (de) [île de la Réunion].
Maillé (Cte de) [Maine-et-Loire].
Malartre [Haute-Loire].
Malens [Drôme].
Maleville (Mis de) [Dordogne].
Maleville (Léon de) [Tarn-et-Garonne].
Malézieux [Aisne].
Mallevergne [Haute-Vienne].
Mangini [Rhône].
Marc-Dufraisse [Seine].
Marcère (de) [Nord].
Marchand [Charente].
Marck [Guyane-Française].
Margaine [Marne].
Marmier (Duc de) [Haute-Saône].
Martel [Pas-de-Calais].
Martell [Charente].
Martenot [Allier].
Martin (Charles) [Nièvre].
Martin (Henri) [Aisne].

Martin d'Auray [Morbihan].
Martin des Pallières (G^{al}) [Gironde].
Mathieu (Ferdinand) [Saône-et-Loire].
Mathieu Bodet [Charente].
Mathieu de la Redorte (Cte) [Aude].
Maure [Alpes-Maritimes].
Maurice [Nord].
Max-Richard [Maine-et-Loire].
Mayaud (Paul) [Maine-et-Loire].
Mazeau [Côte-d'Or].
Mazerat [Dordogne].
Mazure (G^{al}) [Deux-Sèvres].
Meaux (Vte de) [Loire].
Méline [Vosges].
Melun (Cte de) [Nord].
Méplain [Allier].
Mercier [Ain].
Mérode (de) [Nord].
Merveilleux du Vignaux [Vienne].
Mestreau [Charente-Inférieure].
Mettetal [Doubs].
Michal-Ladichère [Isère].
Michel [Basses-Alpes].
Millaud [Rhône].
Monier (Henri) [Vaucluse].
Monjaret de Kerjégu [Finistère].
Monneraye (Cte de la) [Morbihan].
Monnet [Deux-Sèvres].
Monnot-Arbilleur [Doubs].
Montaignac (Am^{al} de) [Allier].
Monteil [Dordogne].
Montgolfier [Loire].
Montlaur (Mis de) [Allier].
Montrieux [Maine-et-Loire].
Moreau [Côte-d'Or].
Moreau (Ferdinand) [Seine].
Morin (Paul) [Seine].
Mornay (Mis de) [Oise].
Mortemart (Mis de) [Rhône].
Morvan [Finistère].
Murat (Cte Joachim) [Lot].
Murat-Sistrières [Cantal].

Naquet [Vaucluse].
Nétien [Seine-Inférieure].
Nioche [Indre-et-Loire].
Noel-Parfait [Eure-et-Loir].
Nouaillan (Cte de) [Ariége].
Ordinaire [Rhône].
Osmoy (d') [Eure].
Pagès-Duport [Lot].
Pajot [Nord].
Palotte (Jacques) [Creuse].
Parent [Savoie].
Parigot [Aube].
Paris [Pas-de-Calais].
Paris [Calvados].
Partz (Mis de) [Pas-de-Calais].
Passy (Louis) [Eure].
Patissier (Sosthène) [Allier].
Pelletan [Bouches-du-Rhône].
Pellissier (Gal Victor) [Saône-et-Loire].
Peltereau-Villeneuve [Haute-Marne].
Perin [Haute-Vienne].
Pernolet [Seine].
Perret [Rhône].
Perrier (Eugène) [Marne].
Perrot (Ulric) [Oise].
Pervanchère (de la) [Loire-Inférieure].
Petau [Loiret].
Peulvé [Seine-Inférieure].
Peyramont (de) [Haute-Vienne].
Peyrat [Seine].
Philippoteaux [Ardennes].
Picard (Ernest) [Meuse].
Picart (Alphonse) [Marne].
Piccon [Alpes-Maritimes].
Pin [Vaucluse].
Pioger (de) [Morbihan].
Piou [Haute-Garonne].
Plichon [Nord].
Plœuc (Mis de) [Seine].
Pompéry (de) [Finistère].
Pontoi-Pontcarré (Mis de) [Eure-et-Loir].
Pory-Papy [Martinique].

Pothuau (Am^al) [Seine].
Pourtalès (Cte de) [Seine-et-Oise].
Pouyer-Quertier [Seine-Inférieure].
Pradié [Aveyron].
Prax-Paris [Tarn-et-Garonne].
Pressensé (de) [Seine].
Prétavoine [Eure].
Princeteau [Gironde].
Puiberneau (de) [Vendée].
Quinet (Edgar) [Seine].
Quinsonas (Mis de) [Isère].
Rainneville (de) [Somme].
Rambures (de) [Somme].
Rameau [Seine-et-Oise].
Rampon (Cte de) [Ardèche].
Rampont [Yonne].
Ranc [Rhône].
Rathier [Yonne].
Raudot [Yonne].
Ravinel (de) [Vosges].
Rémusat (Paul de) [Haute-Garonne].
Renaud (Félix) [Saône-et-Loire].
Renaud (Michel) [Basses-Pyrénées].
Rességuier (Cte de) [Gers].
Reymond (Ferdinand) [Isère].
Riant (Léon) [Allier].
Ricard [Deux-Sèvres].
Ricot [Haute-Saône].
Rincquesen (de) [Pas-de-Calais].
Riondel [Isère].
Rivaille (Arthur) [Charente-Inférieure].
Rive (Francisque) [Ain].
Robert (G^al) [Seine-Inférieure].
Robert (Léon) [Ardennes].
Robert de Massy [Loiret].
Rodez-Bénavent (Vte de) [Hérault].
Roger-Marvaise [Ille-et-Vilaine].
Roger du Nord (Cte) [Nord].
Rolland [Lot].
Rolland (Charles) [Saône-et-Loire].
Roquemaurel de Saint-Ternin (C^el de) [Ariége].
Rotours (des) [Nord].

Rouher [Corse].
Rousseau [Finistère].
Roussel [Lozère].
Rouveure [Ardèche].
Rouvier [Bouches-du-Rhône .
Roux (Honoré) [Puy-de-Dôme].
Roy de Loulay [Charente-Inférieure].
Roys (Mis des) [Seine-Inférieure].
Sacase [Haute-Garonne].
Saincthorent (de) [Creuse].
Saintenac (Vte de) [Ariége].
Saint-Germain (de) [Manche].
Saint-Malo (de) [Pas-de-Calais].
Saint-Pierre (de) [Calvados].
Saint-Pierre (Louis de) [Manche].
Saint-Victor (de) [Rhône].
Saisset (Vice-Am^al) [Seine].
Saisy (Hervé de) [Côtes-du-Nord].
Salneuve [Puy-de-Dôme].
Salvandy (de) [Eure].
Salvy [Cantal].
Sansas [Gironde].
Sarrette [Lot-et-Garonne].
Savary [Manche].
Savoye [Seine-Inférieure].
Say (Léon) [Seine].
Schérer [Seine-et-Oise].
Scheurer-Kestner [Seine].
Schœlcher [Martinique].
Sébert [Seine].
Ségur (Cte Louis de) [Seine-et-Marne].
Seignobos [Ardèche].
Serph (Gusman) [Vienne].
Sers (Mis de) [Loir-et-Cher].
Silva (Clément) [Haute-Savoie].
Simiot [Gironde].
Simon (Fidèle) [Loire-Inférieure].
Simon (Jules) [Marne].
Soubeyran (B^on de) [Vienne].
Soury-Lavergne [Haute-Vienne].
Soye [Aisne].
Staplande (de) [Nord].

Sugny (de) [Loire].
Taberlet [Haute-Savoie].
Tailhand [Ardèche].
Taillefert [Deux-Sèvres].
Talhouët (Mis de) [Sarthe].
Tallon [Puy-de-Dôme].
Tamisier [Jura].
Tardieu [Bouches-du-Rhône].
Target [Calvados].
Tarteron (de) [Gard].
Tassin [Loir-et-Cher].
Teisserenc de Bort [Haute-Vienne].
Temple (G^al du) [Ille-et-Vilaine].
Testelin [Nord].
Théry [Nord].
Thiers [Seine].
Thomas (D^r) [Marne].
Thurel [Jura].
Tiersot [Ain].
Tillancourt (de) [Aisne].
Tirard [Seine].
Tocqueville (de) [Manche].
Tolain [Seine].
Toupet des Vignes [Ardennes].
Treveneuc (Cte de) [Côtes-du-Nord].
Tréville (Cte de) [Aude].
Tribert [Deux-Sèvres].
Turquet [Aisne].
Vacherot [Seine].
Valady (de) [Aveyron].
Valfons (Mis de) [Gard].
Valon (de) [Lot].
Vandier [Vendée].
Varroy [Meurthe-et-Moselle].
Vast-Vimeux (B^on) [Charente-Inférieure].
Vaulchier (de) [Doubs].
Vautrain [Seine].
Ventavon (de) [Hautes-Alpes].
Vente [Nord].
Vetillart [Sarthe].
Vidal (Saturnin) [Ariége].
Viennet [Hérault].

Vilfeu [Mayenne].
Villain [Aisne].
Vimal-Dessaignes [Puy-de-Dôme].
Vinay (Henri) [Haute-Loire].
Vingtain (Léon) [Eure-et-Loir].
Vinols (Bon de) [Haute-Loire].
Viox [Meurthe-et-Moselle].
Vitalis [Hérault].
Vogüé (Mis de) [Cher].
Voisin [Seine-et-Marne].
Waddington [Aisne].
Wallon [Nord].
Warnier [Marne].
Warnier [Alger].
Wartelle de Retz [Pas-de-Calais].
Wilson [Indre-et-Loire].
Witt (Cornélis de) [Calvados].
Wolowski [Seine].
N. [Aude].
N. [Guadeloupe].
N. [Haute-Garonne].
N. [Loire].
N. [Puy-de-Dôme].
N. [Seine-Inférieure].
N. [Aube].
N. [Aude].
N. [Finistère].
N. [Nièvre].
N. [Seine-et-Oise].

ADMINISTRATION.

Secrétariat général de la Présidence.

MM. Valette (C✻), *secrétaire général.*
Poudra ✻, *chef de bureau.*
Garreaud ✻, *sous-chef.*
Serrière-Dupré, *commis principal.*

Cabinet du Président.

M. Dufeuille, *secrétaire particulier.*

Compte rendu analytique.

MM. Maurel-Dupeyré ✱, *chef du service.*
Claveau ✱, *sous-chef.*
Béhaghel, *sous-chef.*

Secrétaires-rédacteurs.

MM. Letellier.
Gastineau (Oct.).
Boysse.
Bonhoure.

MM. Lara Minot.
Bergeret.
Aude.
Pourchel, *auxiliaire.*

Compte rendu in extenso.

MM. Lagache (Célestin) ✱, *directeur du service sténographique.*
Lagache (Bon-Eure), *adjoint au directeur du service.*

Sténographes-réviseurs.

MM. Lequien.
Compigné.
Grosselin (Émile).

MM. Lagache (Pierre).
De Linage.
Gallet.

Sténographes.

MM. Collon.
Moncourt.
Martin.
Vignon.
De Vaudiville.

MM. Moricourt.
Detot (Paul).
Verguin.
Muller.
Jolyet.

Bureau de l'expédition des Lois et des Procès-verbaux.

MM. Mavidal ✱, *chef du bureau.*
Roux, *sous-chef.*
Leroy,
Siméon,
Cornille ✱, } *commis principaux.*

Secrétariat général de la questure.

M. Clavel ✱, *secrétaire général de la questure.*

1re Section. — Personnel, comptabilité, service central.

MM. Fromant, *sous-chef.*
Aumont, *commis princip.*

2e Section. — Matériel.

MM. Ramond de la Croisette (Em.), *sous-chef, agent comptable.*
Berher, *commis princip.*

Service des bâtiments.

M. Ed. de Joly (O ✵), *architecte.*

Cabinet des questeurs.

M. Clavel (Émile), *secrétaire particulier.*

Caisse.

M. Le Proust du Perray, *trés.*
M. Tonnier (Hipp.), *sous-chef.*

Bibliothèque.

MM. Miller (O ✵), membre de l'Institut, *bibliothéc.*
Laurent, *idem.*
Pecqueur, *idem.*

MM. Baucher, *sous-bibliothécaire.*
Clavel (Émile), *commis principal.*

Archives.

MM. Doulcet ✵, *archiviste.*
Houdiard, *s.-bibliothéc.*

M. Velschinger, *commis principal.*

Service médical.

M. le docteur Sarret ✵.

Huissiers.

M. Dervin, *chef des huissiers.*

CONSEIL D'ÉTAT.

rue de Grenelle-Saint-Germain, 101.

Président du Conseil d'État.

M. E. Ernoul, député, garde des sceaux, ministre de la justice, au ministère, à Versailles.

Vice-président du Conseil d'État.

M. Odilon Barrot, *présidant la section du contentieux*, rue de la Ville-l'Évêque, 5

Présidents de sections. MM.

Groualle ✻, *président de la section de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,* rue du Mont-Thabor, 8.
Aucoc (O✻), *président de la section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et des affaires étrangères,* rue Sainte-Anne, 51.
Goussard (O✻), *président de la section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies*, rue Basse-du-Rempart, 66.

Conseillers d'État en service ordinaire. MM.

Vte du Martroy ✻ [contentieux], quai Voltaire, 25.
Collignon (C✻) [travaux publics, etc.], boulevard Saint-Germain, 106.
Lieutenant-colonel Tourret (O✻) [finances, etc.], rue des Saints-Pères, 78.
Saglio ✻ [travaux publics, etc.], rue de Grenelle, 77.
Tranchant ✻ [contentieux], rue de Bellechasse, 51.
Andral [intérieur, etc.], cours la Reine, 38.
Mis de Chateaurenard (C✻) [travaux publics, etc.], rue de Varenne, 63.
Marbeau ✻ [intérieur, etc.], rue Joubert, 47.
Cte de Ségur (O✻) [intérieur, etc.], rue de Bellechasse, 72.
Le Trésor de la Rocque [finances, etc.], r. des Saints-Pères, 67.
Vte de Montesquiou ✻ [contentieux], boul. de la Tour-Maubourg, 1.
Pascalis (O✻) [contentieux], rue Solférino, 11.
Silvy ✻ [intérieur, etc.], rue de Vaugirard, 47.

De Bellomayre [contentieux], rue de Marignan, 18.
Cte de Circourt [finances, etc.], rue de Milan, 17.
Contre-amiral Bourgois (C✳) [finances, etc.], rue Saint-Dominique, 97.
De Gaillard [travaux publics, etc.], rue des Saints-Pères, 3.
Weiss, [contentieux], rue Mazarine, 68.

Conseillers d'État en service extraordinaire. MM.

Amé (O✳), *directeur général des douanes* [finances, etc.], passage Sainte-Marie, 11 *bis*
De Boureuille (GO✳), *secrétaire général du ministère des travaux publics* [travaux publics, etc.], rue de Rennes, 53.
Delarbre (C✳), *directeur de la comptabilité générale au ministère de la marine et des colonies* [finances, etc.], au ministère de la marine et des colonies, à Versailles.
Desprez (GO✳), *directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères* [travaux publics, etc.], au ministère des affaires étrangères.
Dufrayer (O✳), *secrétaire général du ministère des finances* [finances, etc.], rue d'Anjou-Saint-Honoré, 17.
Durangel (O✳), *directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur* [intérieur, etc.], boulevard de la Tour-Maubourg, 14.
Bon Le Guay ✳, *secrétaire général du ministère de l'intérieur* [intérieur, etc.], au ministère, à Versailles.
De Franqueville (GO✳), *directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer* [travaux publics, etc], rue des Réservoirs, 14 (Versailles).
Grimprel (O✳), *directeur général des contributions directes* [finances. etc], boulevard Haussmann, 122.
Guillot (GO✳), *directeur général du contrôle et de la comptabilité au ministère de la guerre* [finances, etc.], r. du Bac, 53.
Ozenne (GO✳), *secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce* [travaux publics, etc.], au ministère de l'agriculture et du commerce.
Provensal (O✳). *directeur général des contributions indirectes* [finances, etc.], rue de Vienne, 8.
Roy (C✳), *directeur général de l'enregistrement et des domaines* [finances, etc.], rue des Saints-Pères, 15.
Tardif (O✳), *chef de la première division des cultes* [intérieur, etc.], rue du Cherche-Midi, 28.

Merveilleux-Duvignaux ✻, *secrétaire général du ministère de la justice* [intérieur, etc.], rue de Grenelle, 42.

Maîtres des Requêtes. MM.

De Baulny ✻ [contentieux], rue Boissy-d'Anglas, 30.
Bérenger [travaux publics, etc.], place du Palais-Bourbon, 2.
Braun ✻ [contentieux], rue de Miromesnil, 71.
Chauchat ✻ [travaux publics, etc.], boulevard Haussmann, 121.
Compaignon de Marchéville [intérieur, etc], rue Tronchet, 31.
Cornudet ✻ [intérieur, etc.], rue de la Chaise, 24.
Bon de la Coste du Vivier ✻ [intérieur, etc.], boulevard Haussmann, 135.
David ✻ [commissaire du Gouvernement], r. de Montalivet, 11.
Demongeot [travaux publics, etc.], boulevard Haussmann, 73.
Fabas [finances, etc.], rue David, 10 (Passy-Paris).
Flourens [contentieux], place du Théâtre-Français, 3.
Fould ✻ [contentieux], faubourg Saint-Honoré, 43.
De Franqueville (O✻) [intérieur, etc.], château de la Muette (Passy-Paris).
Griolet [travaux publics, etc.], rue de Ponthieu, 12.
Hély d'Oissel ✻ [finances, etc.], rue de la Ferme, 18.
Jacqueminot, Cte de Ham [intérieur, etc.], rue St-Pétersbourg, 22.
Laferrière [commissaire du gouvernement], rue Castiglione, 8.
Leblanc ✻ [finances, etc.], rue du Faubourg-Saint-Honoré, 240.
Perret [commissaire du Gouvernement], rue François Ier, 6.
De Richemont [finances, etc.], rue de Bellechasse, 44.
Tétreau [contentieux], boulevard Saint-Germain, 235.
Vacherot [finances, etc.], rue de Varenne, 28.
De Salverte [travaux publics, etc.], rue d'Anjou, 12.
Gomel [contentieux], rue du Luxembourg, 35.
Fouquier ✻, *secrétaire général du Conseil d'État*, ayant rang et titre de maître des requêtes, rue de Rivoli, 236.

Auditeurs de 1re classe. MM.

Billard de Saint-Laumer [contentieux], rue Royale, 10.
Le Vavasseur de Précourt ✻ [contentieux], rue Chauveau-Lagarde, 16.
Chabrol ✻ [travaux publics, etc.], rue Montpensier, 8.
Mayniel [contentieux], rue du Cirque, 5 *bis*.
Matheus [contentieux], rue Beaujon, 18.

Marguerie [intérieur, etc.], cité Martignac, 6 (111, rue de Grenelle).
Blin de Varlemont [intérieur, etc], rue des Martyrs, 48.
Marques di Braga [finances, etc.], boul. Saint-Germain, 227.
Vergniaud [finances, etc.], place Bréda, 8.
N. . .

Auditeurs de 2e classe. MM.

Chauffard [contentieux], rue de Bellechasse, 14.
Hébrard de Villeneuve [contentieux], rue Saint-Dominique, 31.
Caillard d'Aillières [contentieux], rue d'Anjou, 8.
Bailleux de Marisy [travaux publics, etc.], rue de Londres, 48.
De la Porte [intérieur, etc.], rue de Grenelle, 42.
Tirel de la Martinière [contentieux], rue de Rennes, 64.
Vergé [travaux publics, etc.), rue Saint-Florentin, 13.
Étignard de la Lafoulotte [contentieux], rue Caumartin, 60.
De Kergorlay [contentieux], rue Saint-Dominique, 23.
Henry ✵ [contentieux], rue de Verneuil, 18.
Vallon [intérieur, etc.], rue de Lille, 91.
Gauwain [finances, etc.], rue de Berry, 4.
Peyrot [travaux publics, etc.], rue Abbatucci, 66.
De Beaumont [intérieur, etc.], rue Barbet-de-Jouy, 42.
Marbeau [contentieux], rue Thérèse, 11.
Gervais de Rouville [finances, etc.], rue Thérèse, 10.
Milcent [finances, etc.], rue de Londres, 22.
Morel [travaux publics, etc.], rue Cambacérès, 29.
Arnous [intérieur, etc.], rue de Grenelle, 121 *bis*.
Sassère ⓜ [finances, etc.], rue du Rocher, 35.

ADMINISTRATION ET BUREAUX DU CONSEIL D'ÉTAT.

M. Fouquier ✵, *maître des requêtes, secrétaire général du Conseil d'État,* rue de Rivoli, 236.
M. Caille ✵, *secrétaire du contentieux,* rue du Cherche-Midi, 89.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Delahaye, *chef du 1er bureau et du secrétariat général*, rue de Verneuil, 38.

1er BUREAU.

1er Service. — *Affaires du Conseil d'État, procès-verbaux du Conseil, correspondance générale, personnel, comptabilité, impressions et distributions.*

M. Gerard, *sous-chef,* rue Montebello, 14 (Versailles).

2e Service. — *Enregistrement général et départ.*

M. Hébert, *sous-chef*, rue de l'Université, 106.

2e BUREAU. — *Expéditions.*

M. Salin, *chef*, rue Servandoni, 20.
M. Armand, *sous-chef*, rue Saint-Placide, 60.

Service des procès-verbaux annexes.

M. Chevallier, *rédacteur spécial*, rue Monge, 2.

Bibliothèque et archives.

M. Vattier ☼, *bibliothécaire-archiviste*, rue d'Assas, 80.
M. Crismanovich, *sous-archiviste*, rue d'Assas, 10.

Matériel.

M. Noël, *agent du matériel*, rue de Grenelle, 101.

SECTIONS.

Section du contentieux.

M. Caille ☼, *secrétaire de la section*, rue du Cherche-Midi, 89.
M. Darnault, *sous-chef de bureau,* rue de Rennes, 93.

Section de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts.

M. de Gislain ☼, *secrétaire de la section*, rue des Feuillantines, 97.

Section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies.

M. Jamet ☼ *secrétaire de la section*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 3.

Section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et des affaires étrangères.

M. Delabarre, *secrétaire de la section,* rue Condorcet, 74.

SERVICE DE SANTÉ.

M. Dechambre ✵, *médecin du Conseil d'État*, rue de Lille, 91.
M. Demarquay C✵, chirurgien des hôpitaux, membre de la Société de chirurgie, *chirurgien du Conseil d'État*, rue Taitbout, 52.
M. Gallois ✵, *médecin adjoint*, rue du Colisée, 16.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE

PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

MM.

Saint-Aignan (Cte de) ✵, *président*, rue de Varennes, 98.
Beauvois-Devaux, quai Voltaire, 1.
Garnier ✵, rue de Tournon, 14.
Mimerel, rue de Vaugirard, 20.
Levavasseur (O✵), administrateur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, rue d'Anjou-Saint-Honoré, ou au Louvre, porte Colbert.
Morillot ✵, directeur de l'enregistrement et du timbre, rue de la Banque, 13.
Rigaud ✵, rue de Seine, 55.
Caille, ✵, secrétaire de la section du contentieux, *secrétaire délégué*, rue du Cherche-Midi, 89.

MAISONS SOUVERAINES.

ALLEMAGNE.

GUILLAUME Ier (Frédéric-Louis), né 22 mars 1797, empereur d'Allemagne, roi de Prusse; succède à son frère, le feu roi Frédéric-Guillaume IV, 2 janvier 1861; empereur d'Allemagne, 18 janvier 1871; marié 11 juin 1829 à

Marie-Louise-*Augusta*-Catherine, née 30 septembre 1811, fille de feu *Charles-Frédéric*, grand-duc de Saxe-Weimar. — Leurs enfants :

1° *Frédéric-Guillaume*-Nicolas-Charles, né 18 octobre 1831, *prince impérial de l'empire d'Allemagne, prince royal de Prusse;* marié 25 janvier 1858 à

Victoire-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, princesse royale de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et duchesse de Saxe. — Enfants : *a*) *Frédéric-Guillaume*-Victor-Albert, né 27 janvier 1859; *b*) Victoire-Élisabeth-Auguste-*Charlotte*, née 24 juillet 1860; *c*) Albert-Guillaume-*Henri*, né 14 août 1862; *d*) Frédérique-Amélie-Guillemette-*Victoria*, née 12 avril 1866; *e*) Joachim-Frédéric-Ernest-*Waldemar*, né 10 février 1868; *f*) *Sophie-Dorothéa*-Ulrique-Alice, né 14 juin 1870; *g*) *Marguerite*-Béatrice-Théodora, née 22 avril 1872.

2° *Louise*-Marie-Élisabeth, née 3 décembre 1838; mariée 20 septembre 1856 à *Frédéric*-Guillaume-Louis, grand-duc de Bade. (Voy. BADE.)

Frères et sœur du roi.

1° Frédéric-*Charles*-Alexandre, né 29 juin 1801; marié 26 mai 1827 à *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, fille de feu Charles-Frédéric, grand-duc de Saxe-Weimar. — Leurs enfants :

1° *Frédéric-Charles*-Nicolas, né 20 mars 1828; marié 29 nov 1854 à *Marie*-Anne, née 14 sept. 1837, fille de feu Léopold, duc d'Anhalt. — Enfants : *a*) *Marie*-Elisabeth-Louise-Frédérique, née 14 sept. 1855; *b*) *Élisabeth*-Anne, née 8 fév. 1857; *c*) Louise-Marguerite-*Agnès*, née 25 juillet 1860; *d*) Joachim-Charles-Guillaume-*Frédéric-Léopold*, né 14 nov. 1865.

2° Marie-*Louise*-Anne, née 1er mars 1829; mariée 27 juin

1854 à *Alexis*-Guillaume-Ernest, prince de Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

3° Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836; mariée 26 mai 1853 à Frédéric-*Guillaume,* prince de Hesse-Cassel.

2° Frédérique-Wilhelmine-*Alexandrine*-Marie-Hélène, née 23 février 1803; veuve de Paul-Frédéric, grand-duc de Mecklembourg-Schwérin.

3° † Frédéric-Henri-*Albert,* né 4 octobre 1809; marié 14 septembre 1830 à Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne,* née 9 mai 1810, fille de feu Guillaume Ier, roi des Pays-Bas (divorcé 28 mars 1849), décédé 14 octobre 1872. — Leurs enfants : 1° Frédéric-Guillaume-Nicolas-*Albert,* né 8 mai 1837; marié 19 avril 1873 à *Marie*-Frédérique-Léopoldine-Georgine-Auguste-Alexandra-Elisabeth-Thérèse-Joséphine-Hélène-Sophie, née 2 août 1854, fille de *Ernest*-Frédéric-Paul-Georges-Nicolas, duc de Saxe-Altembourg; 2° Frédérique-Wilhelmine-Louise-Élisabeth-*Alexandrine,* née 1er février 1842; mariée 9 décembre 1865 au duc Guillaume de Mecklembourg-Schwérin.

Reine douairière, belle-sœur du roi.

Élisabeth-Louise, née 13 novembre 1801, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière; veuve 2 janvier 1861 du roi Frédéric-Guillaume IV.

Cousins et cousines du roi.

(1° Issus du mariage du feu prince *Frédéric*-Guillaume-Louis, cousin germain du roi, avec Wilhelmine-*Louise*, princesse d'Anhalt-Bernbourg, mariée 21 nov. 1817, veuve 27 juillet 1863.)

1° Frédéric-Guillaume-Louis-*Alexandre,* né 21 juin 1820.

2° Frédéric-Guillaume-*George*-Ernest, né 12 février 1826.

(2° Issus du mariage du feu prince Frédéric-*Guillaume*-Charles, oncle du roi, avec feu *Marie*, princesse de Hesse-Hombourg.)

1° Marie-*Élisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815; mariée 22 octobre 1836 à Charles, deuxième fils de feu Louis II, grand-duc de Hesse-Darmstadt.

2° Frédérique-Françoise-Auguste-*Marie*-Hedwige, née 15 octobre 1825, veuve 10 mars 1864 de feu Maximilien II, roi de Bavière.

MAISON PRINCIÈRE DE HOHENZOLLERN.

Hohenzollern-Sigmaringen.

Charles-Antoine-Frédéric-Meinrad, né 7 sept. 1811, prince de

Hohenzollern-Sigmaringen, abdique 7 décembre 1849 le gouvernement de la principauté en faveur du roi de Prusse; marié 21 oct. 1831 à *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 octobre 1813, fille de feu Charles-Louis-Frédéric, grand-duc de Bade. — Leurs enfants :

1° *Léopold*-Étienne-Charles-Antoine, né 22 septembre 1835; marié 12 septembre 1861 à *Antonia*, sœur du roi de Portugal. — Fils : *a*) *Guillaume*-Auguste-Charles-Ferdinand-Pedro-Benoît, né 7 mars 1864; *b*) Ferdinand-Victor-Albert-Meinrad, né 24 août 1865; *c*) *Charles-Antoine*-Frédéric-Guillaume-Louis, né 1er septembre 1868.

2° *Charles*-Eitel-Frédéric, né 20 avril 1839, élu prince des Principautés-Unies de Moldavie et de Valachie, 20 avril 1866; marié 15 novembre 1869 à *Élisabeth*, princesse de Wied. — Fille : *Maria*, née 8 septembre 1870.

3° *Frédéric*-Eugène-Jean, né 25 juin 1843.

4° *Marie*-Louise-Alexandrine-Caroline, née 17 novembre 1845; mariée 25 mars 1867 à *Philippe*, comte de Flandres. (Voy. Belgique.)

ANHALT.

Léopold (Frédéric-François-Nicolas), duc d'Anhalt, né 29 avril 1831, succède à son père 22 mai 1871; marié 22 avril 1854 à *Antoinette*-Charlotte-Marie-Joséphine-Caroline-Frida, née 17 avril 1838, princesse de Saxe-Altenbourg. — Enfants :

1° *Léopold*-Fréd.-François-Ernest, né 18 juillet 1855, *prince héréditaire*.

2° Léopold-*Frédéric*-Ed.-Ch.-Alex., né 19 août 1856.

3° *Élisabeth*-Marie-Frédérique, née 7 septembre 1857.

4° *Édouard*-George-Guill.-Max., né 18 avril 1861.

5° *Aribert*-Joseph-Alexandre, né 18 juin 1864.

6° *Alexandra*-Thérèse-Marie, née 4 avril 1868.

Sœurs du duc.

1° Frédérique-Amélie-*Agnès*, née 24 juin 1824; mariée 28 avril 1853 au duc *Ernest* de Saxe-Altenbourg. (V. Saxe-Altenbourg.)

2° *Marie*-Anne, née 14 septembre 1837; mariée 29 novembre 1854 à *Frédéric*-Charles, prince et neveu du roi de Prusse. (Voy. Allemagne.)

Cousins et cousines du duc.

Issue du 1er mariage de feu *George*-Bernard, oncle du duc, avec *Caroline*-Auguste-Louise-Amélie, princesse de Schwarzbourg-Rudolstadt.

1° *Louise*, née 22 juin 1826.

Issus du 2e mariage de feu *George*-Bernard avec *Thérèse*-Emma d'Erdmansdorff, comtesse de Reina.

2° *François,* né 2 septembre 1832, comte de Reina.
3° *Mathilde,* née 7 octobre 1833, comtesse de Reina.
4° *Emma*, née 5 avril 1837, comtesse de Reina.
5° *Maria,* née 8 mai 1839, comtesse de Reina.
6° *Rodolphe*, né 23 octobre 1842, comte de Reina.
7° *Charles*, né 15 mai 1844, comte de Reina.

Marie-Louise-Charlotte, princesse de Hesse-Cassel, née 9 mai 1814, veuve en 1864 du prince *Frédéric*-Auguste, oncle du duc. — Leurs filles :

1° *Adélaïde*-Marie, née 25 décembre 1833, mariée 23 avril 1851 au duc *Adolphe* de Nassau.
2° *Bathilde*-Amalgonde, née 25 décembre 1837 ; mariée 30 mai 1862 à *Guillaume*-Charles-Auguste, prince de Schaumbourg-Lippe.
3° *Hilda*-Charlotte, née 13 décembre 1839.

BRANCHE CADETTE D'ANHALT-BERNBOURG. (Branche éteinte.)

Frédérique-Caroline-Julienne, née 9 octobre 1811, sœur du duc *Charles* de Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, veuve 19 août 1863 du duc *Alexandre*-Charles d'Anhalt-Bernbourg.

AUTRICHE-HONGRIE.

François-Joseph Ier (Charles), né 18 août 1830, empereur d'Autriche et roi apostolique de Hongrie, etc. ; monte sur le trône 2 décembre 1848, en vertu de l'acte d'abdication de son oncle, l'empereur Ferdinand Ier, et de l'acte de renonciation de son père l'archiduc *François-Charles*-Joseph ; marié 24 avril 1854 à *Élisabeth*-Amélie-Eugénie, née 24 décembre 1837, fille de *Maximilien*-Joseph, duc en Bavière. — Leurs enfants :

1° *Gisèle*-Louise-Marie, née 12 juillet 1856, archiduchesse d'Autriche ; mariée 19 avril 1873 au prince *Léopold* de Bavière.
2° *Rodolphe*-François-Charles-Joseph, né 21 août 1858, *prince héréditaire,* archiduc d'Autriche.
3° *Marie*-Mathilde-Amélie-Valérie, née 22 avril 1868, archiduchesse d'Autriche.

Frères de l'empereur.

1° † *Maximilien Ier*, empereur du Mexique, né 6 juillet 1832, décédé 19 juin 1867. Veuve : Archiduchesse *Charlotte*-Marie-

Amélie, fille de feu Léopold Ier, roi des Belges, née 7 juin 1840, mariée à Bruxelles 27 juillet 1857.

2° *Charles*-Louis-Joseph-Marie, archiduc, né 30 juillet 1833; veuf 15 septembre 1858 de *Marguerite*, fille de Jean, roi de Saxe, remarié 21 octobre 1862 à Marie-*Annonciade*, née 24 mars 1843, fille du feu roi Ferdinand II des Deux-Siciles; veuf 4 mai 1871. — Fils : 1° *François*-Ferdinand-Charles-Louis-Joseph-Marie, né 18 décembre 1863; 2° *Othon*-François-Joseph, né 21 avril 1865.

3° *Louis*-Joseph-Antoine-Victor, archiduc, né 15 mai 1842.

Père de l'empereur.

François-Charles-Joseph, né 7 déc. 1802, archiduc d'Autriche, fils du 2e mariage de feu l'empereur François Ier; marié 4 novembre 1824 à Frédérique-*Sophie*-Dorothée-Wilhelmine, née 27 janvier 1805, fille de feu *Maximilien*-Joseph, roi de Bavière; veuf 28 mai 1872.

Oncle et tante de l'empereur, frère et sœur du père.

1° *Ferdinand Ier* (Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin), empereur d'Autriche, né 19 avril 1793; renonce au trône en faveur de son neveu *François*-Joseph, 2 décembre 1848; marié par procuration 12, et en personne 27 février 1831 à *Marie-Anne*-Caroline-Pie, née 19 septembre 1803, fille de feu *Victor-Emmanuel Ier*, roi de Sardaigne;

2° *Marie-Clémentine*-Françoise-Joséphine, née 1er mars 1798, archiduchesse d'Autriche; veuve 10 mars 1851 de *Léopold* des Deux-Siciles, prince de Salerne.

Cousins et cousines de l'empereur, descendants des frères décédés de feu l'empereur François Ier, grand-père de l'empereur.

1° Enfants de l'archiduc Ferdinand-Joseph-Baptiste (Ferdinand III, grand-duc de Toscane). Voy. *Branche grand-ducale* de Toscane.

2° Enfants de l'archiduc Charles-Louis-Jean-Joseph-Laurent, mort le 30 avril 1847, de son mariage avec *Henriette*-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine, fille de feu le prince Frédéric-Guillaume de Nassau-Weilbourg.

1° *Albert*-Frédéric-Rodolphe, né 3 août 1817; veuf 2 avril 1864 de *Hildegarde*-Louise, née 10 juin 1825, fille de feu Louis Ier, roi de Bavière. — Leur fille : *Marie-Thérèse*-Anne, née 15 juillet 1845, mariée 7 février 1865 au duc *Philippe* de Wurtemberg.

2° *Charles-Ferdinand*, né 29 juillet 1818; marié 18 avril 1854 à Françoise-*Élisabeth*, fille de l'archiduc Joseph, palatin. — Leurs enfants : 1° *Frédéric*-Marie-Albert-Guill.-Charles, né 4 juin

1856; 2° *Marie*-Christine, née 21 juillet 1858; 3° *Charles*-Étienne, né 5 septembre 1860; 4° *Eugène*-Ferdinand-Pie, né 21 mai 1863.

3° Marie-*Caroline*-Louise-Christine, née 10 septembre 1825; mariée 21 février 1852 à l'archiduc *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean, né 11 janvier 1827.

4° *Guillaume*-François-Charles, né 21 avril 1827.

3° Enfants de l'archiduc *Joseph*-Antoine-Jean, palatin de Hongrie, etc., de son troisième mariage avec Marie-Dorothée, fille de Louis-Frédéric, duc de Wurtemberg.

1° Françoise-*Élisabeth*-Marie, née 17 janvier 1831; veuve 15 déc. 1849 de *Ferdinand*, duc de Modène; remariée 18 avril 1854 à l'archiduc *Charles-Ferdinand*.

2° *Joseph*-Charles-Louis, né 2 mars 1833, marié 12 mai 1864 à la princesse *Clotilde* de Saxe-Cobourg-Gotha. — Leurs enfants: 1° *Marie*-Clémentine-Dorothée-Amélie, née 14 juin 1867; 2° *Joseph*-Auguste-Victor, né 9 août 1872.

3° *Marie*-Henriette-Anne, née 23 août 1836, mariée par procuration 10 août 1853, et en personne le 22 du même mois, à Léopold II, roi des Belges. (Voy. Belgique.)

4° Enfants issus du mariage de l'archiduc Reinier, mort 16 janvier 1853, et de feu Marie-Élisabeth-Charlotte-Joséphine, princesse de Sardaigne.

1° *Léopold*-Louis-Marie-François-Jules-Eustache-Gérard, né 6 juin 1823.

2° *Ernest*-Charles-Félix-Marie-Reinier-Godefroy-Cyriaque, né 8 août 1824.

3° *Sigismond*-Léopold-Marie-Reinier-Ambroise-Valentin, né 7 janvier 1826.

4° *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean-François-Ignace, né 11 janv. 1827; marié 21 fév. 1852 à *Marie-Caroline*-Louise-Christine, fille de feu l'archiduc Charles.

5° *Henri*-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 mai 1828; marié 4 février 1868 à Léopoldine Hofmann.

BRANCHE GRAND-DUCALE DE TOSCANE.

Ferdinand IV (Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-François-Louis-Gonzague-Raphaël-Reinier-Janvier), né 10 juin 1835, archiduc d'Autriche; succède à son père le grand-duc Léopold II, par suite de l'acte d'abdication du 21 juillet 1859; veuf le 10 février 1859 d'*Anne*-Marie, princesse royale de Saxe, remarié le 12 janvier 1868 à *Alice*-Marie-Caroline-Fer-

dinande-Rachel-Jeanne-Philomène, née le 27 décembre 1849, fille de feu le duc Charles III de Parme. — Fille du 1er mariage: Marie-*Antoinette*-Léopolda, née 10 janvier 1858.

Frères et sœurs du grand-duc, issus du second mariage du grand-duc Léopold II avec Marie-Antoinette des Deux-Siciles.

1° Marie-*Isabelle*-Annonciade-Jeanne-Joséphine-Umilta-Apollonia-Filomena-Virginie-Gabrielle, née 21 mai 1834, archiduchesse d'Autriche; mariée 10 avril 1850 à *François-de-Paule*-Louis-Emmanuel, comte de Trapani, fils du feu roi *François Ier* des Deux-Siciles.

2° *Charles-Salvator*-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Philippe-Jacques-Janvier-Louis-Gonzague-Reinier, archiduc d'Autriche, né 30 avril 1839; marié 20 septembre 1861 à *Marie-Immaculée*, fille de feu Ferdinand II, roi des Deux-Siciles. — Leurs enfants: 1° Marie-*Thérèse*, née 18 septembre 1862; 2° *Léopold*, né 15 octobre 1863; 3° *François*-Sauveur-Marie-Joseph, né 21 août 1866; 4° Caroline-Marie-Immaculée, née 5 septembre 1869.

3° *Marie-Louise*-Annonciade-Anne-Jeanne-Josèphe-Antoinette-Filomena-Apollonia-Tommasa, née 31 octobre 1845, archiduchesse d'Autriche, mariée 31 mai 1865 au prince Charles d'Isembourg.

4° *Louis*-Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Dominique-Reinier-Ferdinand-Charles-Zanobi-Antonin, né 4 août 1847, archiduc d'Autriche.

5° *Jean-Népomucène*-Marie-Annonciade-Joseph-Jean-Baptiste-Ferdinand-Balthazar-Louis-Gonzague-Pierre-Alexandre-Zanobi-Antonin, né 25 novembre 1852, archiduc d'Autriche.

Mère du grand-duc.

Marie-*Antoinette*, née 19 décembre 1814, fille de feu *François Ier*, roi des Deux-Siciles; mariée 7 juin 1833 à Léopold II, grand-duc de Toscane; veuve 29 janvier 1870.

BRANCHE DUCALE DE MODÈNE.

François V (Ferdinand-Géminien), né 1er juin 1819, archiduc d'Autriche; succède à son père le duc *François IV*, 21 janvier 1846; marié 30 mars 1842 à

Adelgonde-Auguste-Charlotte-Caroline-Élise-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 mars 1823, fille de feu *Louis Ier*, roi de Bavière.

Sœurs du duc.

1° *Marie-Thérèse*-Béatrix-Gaëtane, née 14 juillet 1817, archiduchesse d'Autriche; mariée 7 novembre 1846 à *Henri*-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné *d'Artois,* duc de Bordeaux, aujourd'hui comte de Chambord.

2° *Marie-Béatrix*-Anne-Françoise, née 13 février 1824; mariée 6 février 1847 à *Jean-Charles*-Marie-Isidore de Bourbon, infant d'Espagne.

Nièce du duc.

Marie-Thérèse-Dorothée-Henriette, née 2 juillet 1849, archiduchesse d'Autriche, fille de feu *Ferdinand*-Charles-Victor, frère du duc François, et de Françoise-Marie-*Élisabeth,* archiduchesse d'Autriche; mariée 20 février 1868 au prince Louis de Bavière.

BADE.

Frédéric (Guillaume-Louis), né 9 septembre 1826, grand-duc de Bade, duc de Zæhringen, fils de feu le grand-duc *Léopold;* succède à son père, à la place de son frère *Louis,* 24 avril 1852, avec le titre de régent; prend le titre de grand-duc 2 septembre 1856; marié 20 septembre 1856 à

Louise-Marie-Elisabeth, née 3 décembre 1838, fille de Guillaume Ier, empereur d'Allemagne, roi de Prusse. — Enfants:

1° *Frédéric-Guillaume*-Louis-Auguste, né 9 juillet 1857, *grand-duc héréditaire.*

2° Sophie-Marie-*Victoria*, née 7 août 1862.

3° *Louis-Guillaume*-Charles-Frédéric-Berthold, né 12 juin 1865.

Frères et sœurs du grand-duc.

1° *Alexandrine*-Louise-Amélie-Frédérique-Élisabeth-Sophie, née 6 décembre 1820, margrave de Bade; mariée 3 mai 1842 au duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha.

2° Louis-*Guillaume*-Auguste, né 18 décembre 1829, margrave de Bade; marié 11 févr. 1863 à *Marie,* duchesse de Leuchtenberg. — Enfants: 1° Sophie-*Marie*-Louise-Joséphine-Amélie, née 26 juillet 1865; 2° *Maximilien*-Alexandre-Frédéric-Guillaume, né 10 juillet 1867.

3° *Charles*-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 mars 1832, margrave de Bade.

4° *Marie*-Amélie, née 20 novembre 1834, margrave de Bade, mariée 11 septembre 1858 à *Ernest,* prince de Linange.

5° *Cécile*-Auguste (*Olga-Feodorowna*), née 20 septembre 1839, margrave de Bade; mariée 28 août 1857 au grand-duc *Michel*-Nicolaïewitch, frère de l'empereur de Russie.

Oncle du grand-duc, frère du père.

Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, né 8 décembre 1796, margrave de Bade.

Cousines du grand-duc.

Issues du mariage de feu Louis-*Guillaume*-Auguste, frère aîné du père, avec *Élisabeth*-Alexandrine-Constance de Wurtemberg.

1° *Sophie*-Paul.-Henr.-Marie-Am.-Louise, née 7 août 1834, mariée 9 nov. 1858 au prince Günther-Woldemar de Lippe.
2° *Pauline*-Sophie-Élisabeth-Marie, née 18 décembre 1835.
3° *Léopoldine*-Wilh.-Paul.-Am.-Maximil., née 22 févr. 1837, mariée 24 septembre 1862 au prince Hermann de Hohenlohe-Langenbourg.

Enfants issus du mariage de feu *Charles*-Louis-Frédéric, grand-duc de Bade, avec feu *Stéphanie*-Louise-Adrienne-Napoléon, fille adoptive de Napoléon Ier, empereur des Français.

1° *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 octobre 1813, margrave de Bade; mariée 21 octobre 1834 à *Charles-Antoine*, prince de Hohenzollern-Sigmaringen. (Voy. ALLEMAGNE.)
2° *Marie*-Amélie-Élisabeth-Caroline, née 11 octobre 1817, margrave de Bade; veuve 15 juillet 1863 de *Guillaume*-Alexandre-Antoine-Archibald, duc de Hamilton, marquis de Douglas et de Clydesdale.

BAVIÈRE.

LOUIS II (Othon-Frédéric-Guillaume), né 25 août 1845, roi de Bavière; succède à son père le feu roi Maximilien II, 10 mars 1864.

Frère du roi.

Othon-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né 27 avril 1848.

Mère du roi.

Frédérique-Françoise-Auguste-*Marie*-Hedwige, née 15 octobre 1825, fille du feu prince Frédéric-Guillaume-Charles, oncle du roi de Prusse; veuve, 10 mars 1864, du feu roi *Maximilien II.*

Oncles et tantes du roi.

1° † *Othon Ier*, roi de Grèce, né 1er juin 1815, décédé 26 juillet 1867. — Veuve:

Marie-Frédérique-*Amélie*, fille de feu Paul-Frédéric-*Auguste*, grand-duc d'Oldenbourg, née 21 décembre 1818, mariée 22 novembre 1836.

2° *Luitpold*-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 mars 1821, veuf 26 avril 1864 de *Auguste* - Ferdinande-Louise-Marie ; fille de feu Léopold II, grand-duc de Toscane. — Enfants :
1° *Louis*-Léopold-Joseph-Marie, né 7 janvier 1845, marié en février 1868 à Marie-Thérèse-*Dorothée*-Henriette, archiduchesse d'Autriche-Este. — De ce mariage : *Robert*-Marie-Luitpold-Ferdinand, né 18 mai 1869.
2° *Léopold*-Maximilien-Joseph, né 9 février 1846 ; marié 19 avril 1873 à Gisèle, archiduchesse d'Autriche-Hongrie.
3° *Thérèse*-Charlotte-Marianne-Auguste, née 12 nov. 1850.
4° François-Joseph-*Arnoulphe*-Adalbert, né 6 juillet 1852.
3° *Adelgonde*-Auguste-Charlotte-Caroline-Élisabeth-Amélie-Marie-Sophie-Louise, née 19 mars 1823 ; mariée 30 mars 1842 à *François V*, archiduc d'Autriche Este, duc de Modène.
4° *Alexandra*-Amélie, née 26 août 1826.
5° *Adalbert*-Guillaume-George-Louis, né 19 juillet 1828 ; marié 25 août 1856 à *Amélie*-Philippine, fille de l'infant d'Espagne *François-de-Paule*. — Enfants : 1° *Louis*-Ferdinand-Marie, né 28 octobre 1859 ; 2° *Alphonse*-François-d'Assise, né 24 janvier 1862 ; 3° *Marie*-Isabelle-Louise-Amélie, née 31 août 1863 ; 4° Elvire-Alexandra-Marie-Cécile-Claire-Eugénie, née 22 décembre 1868.

Grand-oncle et grandes-tantes du roi, (frère et sœurs du roi Louis Ier, grand-père du roi).

Enfant du 1er mariage du feu roi Maximilien-Joseph avec la princesse Wilhelmine-Auguste, fille de George, prince de Hesse-Darmstadt.

1° *Charles*-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 juillet 1795.

Filles du 2e mariage du feu roi Maximilien-Joseph avec la princesse Frédérique-Wilhelmine-*Caroline*, fille de feu Charles-Louis, prince héréditaire de Bade.

2° *Élisabeth*-Louise, née 13 novembre 1801, veuve de Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse.
3° *Amélie*-Auguste, née 13 novembre 1801, reine de Saxe.
4° *Marie*-Léopoldine-Anne-Wilhelmine, née 27 janvier 1805, reine douairière de Saxe.
5° *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, épouse du duc *Maximilien-Joseph,* duc en Bavière.

Branche ducale.

Ci-devant Palatine de Deux-Ponts-Birkenfeld.

MAXIMILIEN-Joseph, duc en Bavière, né 4 décembre 1808; marié 9 septembre 1828 à
Louise-Wilhelmine, née 30 août 1808; grand'tante du roi de Bavière. — Leurs enfants :
1° *Louis*-Guillaume, né 21 juin 1831.
2° Caroline-Thérèse-*Hélène*, née 4 avril 1834, veuve 26 juin 1867 du prince héréditaire de Tour et Taxis.
3° *Élisabeth*-Amélie-Eugénie, née 24 décembre 1837; mariée à *François-Joseph Ier*, empereur d'Autriche. (Voy. AUTRICHE.)
4° *Charles-Théodore*, né 9 août 1839; veuf 9 mars 1867 de *Sophie*-Marie-Frédérique, fille du roi de Saxe.—Leur fille : *Amélie*-Marie, née 24 décembre 1865.
5° *Marie*-Sophie-Amélie, née 4 octobre 1841; mariée 3 février 1859 au roi *François II* (Deux-Siciles).
6° *Mathilde*-Ludovique, née 30 septembre 1843; mariée 5 juin 1861 à *Louis*-Marie, comte de Trani, frère de *François II*, roi des Deux-Siciles.
7° *Sophie*-Charlotte-Auguste, née 22 février 1847; mariée 28 septembre 1868 à *Ferdinand*-Philippe-Marie d'Orléans; duc d'Alençon, second fils du duc de Nemours.
8° *Maximilien*-Emmanuel, né 7 décembre 1849.

BELGIQUE.

LÉOPOLD II (Louis-Philippe-Marie-Victor), né 9 avril 1835; succède à son père, le feu roi Léopold Ier, 10 décembre 1865; prêta serment 17 décembre suivant; marié par procuration 10 et en personne 22 août 1853, à
Marie-Henriette-Anne, archiduchesse d'Autriche, née 23 août 1836, fille de feu l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie. — Leurs enfants :
1° *Louise*-Marie-Amélie, née 18 février 1858.
2° *Stéphanie-Clotilde*-Louise-Hermine, duchesse de Saxe, née 21 mai 1864.
3° *Clémentine*-Albertine-Marie-Léopoldine, née 29 juillet 1872.

Frère et sœur du roi.

1° *Philippe*-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-George, comte de Flandre, né 24 mars 1837, marié 25 mars 1867 à *Marie*-Louise-Alexandrine-Caroline, fille de Charles-Antoine,

prince de Hohenzollern-Sigmaringen. — Enfants: 1° *Baudouin*-Léopold-Philippe-Marie-Charles-Antoine-Joseph-Louis, né 3 juin 1869; 2° *Henriette*-Marie-Charlotte-Antoinette, née 30 novembre 1870; 3° *Joséphine*-Carola-Marie-Albertine, née 18 octobre 1872.

2° Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 juin 1840; veuve 19 juin 1867 de *Ferdinand*-Maximilien, archiduc d'Autriche, empereur du Mexique.

BRÉSIL.

DOM PEDRO II D'ALCANTARA (Jean-Charles-Léopold-Salvador-Bibiano-Xavier da Paula-Léocadio-Michel-Gabriel-Raphaël-Gonzaga), né 2 décembre 1825; empereur du Brésil (sous tutelle) 7 avril 1831, par l'abdication de feu dom Pedro Ier, son père; prend lui-même les rênes du gouvernement, 23 juillet 1840; marié par procuration 30 mai 1843, et en personne 4 septembre suivant, à

Thérèse-Christine-Marie, née 14 mars 1822, fille de feu François Ier, roi des Deux-Siciles. — Leur fille:

Isabelle-Christine-Léopoldine, née 29 juillet 1846, *princesse impériale;* mariée, 18 octobre 1864, au prince *Louis d'Orléans,* comte d'Eu, fils du duc de Nemours.

Sœurs de l'empereur.

(Du 1er mariage de feu l'empereur dom Pedro Ier avec Léopoldine-Caroline-Joséphine, archiduchesse d'Autriche.)

1° *Januaria,* née 11 mars 1821; mariée, 28 avril 1844, à *Louis,* prince des Deux-Siciles, comte d'Aquila, frère de feu le roi Ferdinand II des Deux-Siciles.

2° *Françoise,* née 2 août 1824; mariée, 1er mai 1843, à *François* d'Orléans, prince de Joinville.

BRUNSWICK.

GUILLAUME (Auguste-Louis-Maximilien-Frédéric), né 25 avril 1806, duc de Brunswick; règne depuis le 25 avril 1831, à la place de son frère *Charles,* par suite d'arrangements de famille et sur la demande de la diète germanique.

Frère aîné du duc.

Charles-Frédéric-Auguste-Guillaume, né 30 octobre 1804; ayant succédé, le 16 juin 1815, à son père, le feu duc Frédéric-Guillaume, sous la tutelle de feu George IV, alors prince régent et depuis roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande; prend les

rênes du gouvernement le 30 octobre 1823; quitte le duché par suite des troubles du 7 septembre 1830.

DANEMARK.

MAISON ROYALE DE DANEMARK.

CHRISTIAN IX, né 8 avril 1818, roi de Danemark, fils du duc Frédéric-*Guillaume*-Paul de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, succède au feu roi *Frédéric VII*, le 15 novembre 1863, en vertu du traité de Londres du 8 mai 1852, ratifié les 19 mai et 19 juin suivants, et de la loi sur la succession au trône du 31 juillet 1853; marié, 26 mai 1842, à

Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 sept. 1817, fille de *Guillaume*, landgrave de la Hesse-Électorale. — Leurs enfants :

1° Christian-*Frédéric*-Guillaume-Charles, *prince royal*, né 3 juin 1843; marié 28 juillet 1869 à *Louise*-Joséphine-Eugénie, née 31 octobre 1851, fille de Charles XV, roi de Suède et de Norwége. — Leurs fils : *a*) *Christian*-Carl-Albert-Alexandre-Guillaume, née 26 septembre 1870; *b*) Chrétien-Frédéric-*Carl*-George-Waldemar-Axel, né 3 août 1872.

2° *Alexandra*-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er déc. 1844, mariée, 10 mars 1863, au prince *de Galles*. (Voy. GRANDE-BRETAGNE.)

3° (Christian-*Guillaume*-Ferdinand-Adolphe-) George Ier, né 24 décembre 1845; roi des Hellènes. (Voy. GRÈCE.)

4° *Marie*-Dagmar, née 26 novembre 1847, mariée 9 novembre 1866 à Alexandre-Alexandrowitch, grand-duc héritier de Russie. (Voy. RUSSIE.)

5° *Thyra*-Amélie-Caroline-Charlotte-Anne, née 29 sept. 1853.

6° *Waldemar*, né 27 octobre 1858.

Reine douairière et belle-mère du feu roi Frédéric VII.

Caroline-Amélie, née 28 juin 1796, fille de feu Frédéric-Christian, duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg; veuve 20 janvier 1848 du roi Christian VIII.

Cousines du feu roi Frédéric VII.

1° *Caroline*, princesse de Danemark, née 28 octobre 1793, fille du feu roi Frédéric VI, veuve 29 juin 1863 de Frédéric-*Ferdinand*, oncle du feu roi Frédéric VII.

2° *Wilhelmine*-Marie, née 18 janvier 1808, mariée au roi Frédéric VII, alors prince royal de Danemark; séparée en septembre

1837; remariée 19 mai 1838 à *Charles,* duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg. (Voy. plus bas.)

FAMILLE DU ROI.

Frères et sœurs du roi.

1° *Frédérique*-Caroline-Julienne, née 9 octobre 1811, duchesse d'Anhalt-Bernbourg.

2° CHARLES, né 30 septembre 1813, duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg; succède à son père le duc Guillaume, 17 février 1831; marié 19 mai 1838 à *Wilhelmine*-Marie, née 18 janvier 1808, fille du feu roi de Danemark, Frédéric VI. (Voy. plus haut.)

3° *Frédéric,* né 23 octobre 1814; marié 16 octobre 1841 à *Adélaïde*-Christine-Julienne-Charlotte, née 9 mars 1821, princesse de Lippe-Schaumbourg; divorcé en 1848. — Leurs enfants: 1° Marie-Caroline-*Auguste*-Ida-Louise, née 27 février 1844; 2° *Frédéric*-Ferdinand-George, né 12 octobre 1855; 3° *Louise*-Caroline-Julienne, née 6 janvier 1858; 4° *Marie*-Wilhelmine-Louise-Ida-Frédérique-Mathilde-Hermine, née 31 août 1859; 5° *Albert*-Christian-Adolphe-Charles-Eugène, né 15 mars 1863.

4° *Guillaume,* né 10 avril 1816.

5° *Louise,* née 18 novembre 1820, abbesse d'Itzehoe.

6° *Jules,* né 14 octobre 1824.

7° *Jean,* né 5 décembre 1825.

SCHLESWIG-HOLSTEIN-SONDERBOURG-AUGUSTENBOURG.

FRÉDÉRIC (Chrétien-Auguste), né 6 juillet 1829; succède à son père par suite de la renonciation de ce prince en sa faveur; marié 11 septembre 1856 à *Adélaïde*-Victoire, princesse de Hohenlohe-Langenbourg, née 20 juillet 1835.

De ce mariage:

1° *Auguste - Victoire* - Frédérique - Louise - Amélie, etc., née 22 octobre 1858.

2° Victoire-Frédérique-Auguste-Marie-*Caroline-Mathilde,* née 25 janvier 1860.

3° *Ernest-Gonthier,* né 11 août 1863, prince héréditaire.

4° Féodora-*Louise - Sophie* - Adélaïde - Henriette - Amélie, née 8 avril 1866.

Frère et sœurs du duc.

1° Caroline-*Amélie,* née 15 janvier 1826.

2° Frédéric-*Chrétien*-Charles-Auguste, né 22 janvier 1831; marié

5 juillet 1866 à *Hélène*-Auguste-Victoria, née 25 mai 1846, fille de la reine Victoria. — Enfants : *a*) *Chrétien-Victor*-Albert. né 14 avril 1867 ; *b*) *Albert*-Jean-Charles, né 26 février 1869 ; *c*) *Victoria-Louise*-Sophie, née 3 mai 1870 ; *d*) Françoise-Joséphine-*Louise-Augustine*, née 12 août 1872.

3° Caroline-Christine-Auguste-Émilie-*Henriette*-Élisabeth, née 22 août 1833 ; mariée 28 février 1871 au Dr Esmarch.

Père du duc.

Chrétien (Charles-Frédéric-Auguste), né 19 juillet 1798, duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg ; veuf 11 mars 1867 de *Louise*-Sophie, née 22 septembre 1796, fille du comte Daneskiold-Samsoë.

Oncle et tante du duc.

1° *Caroline*-Amélie, née 28 juin 1796, veuve du roi de Danemark Chrétien VIII.

2° † *Frédéric*-Émile-Auguste, né 23 août 1800, décédé 2 juillet 1865 ; veuf, 10 septembre 1858, de *Henriette*, comtesse de Daneskiold-Samsoë. *De leur mariage :*
Frédéric-Christian-Charles-Auguste, né 16 novembre 1830 ; marié 17 mai 1870 à Carmélite Eisenblat.

Cousin et cousines du duc.

Enfants du feu prince Frédéric-Charles-*Émile*, grand-oncle du duc.

1° *Charlotte*-Louise-Dorothée-Joséphine, née 24 janvier 1803.

2° *Pauline*-Victoire-Anne-Wilhelmine, née 9 février 1804.

ESPAGNE.

. . . .

FRANCE.

(Voy. page XXIII.)

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Victoria Ire (Alexandrine), née 24 mai 1819 ; reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande ; fille de feu *Édouard*-Auguste, duc de Kent et Strathern, frère des rois George IV et Guillaume IV ; succède à ce dernier, 20 juin 1837 ; veuve 14 décembre 1861 du prince François-*Albert*-Auguste-Charles-Emmanuel, duc de Saxe-Cobourg-Gotha. — Leurs enfants :

1° *Victoria*-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840,

princesse royale; mariée 25 janvier 1858 à *Frédéric-Guillaume*-Nicolas-Charles, prince royal de Prusse. (V. ALLEMAGNE.)

2° *Albert*-Édouard, né 9 novembre 1841; *prince de Galles,* marié 10 mars 1863 à *Alexandra*, née 1er décembre 1844, fille de *Christian IX,* roi de Danemark. — Enfants : 1° *Albert-Victor*-Christian-Edouard, né 8 janvier 1864; 2° George-Frédéric-Ernest-Albert, né 3 juin 1865; 3° *Louise*-Victoria-Alexandra-Dagmar, née 20 février 1867; 4° *Victoria*-Alexandra-Olga, née 6 juillet 1868; 5° *Maud*-Charlotte-Mary-Victoria, née 26 novembre 1869.

3° *Alice*-Maud-Mary, née 25 avril 1843, mariée 1er juillet 1860 au prince *Louis* de Hesse-Darmstadt. (Voy. HESSE.)

4° *Alfred*-Ernest-Albert, né 6 août 1844.

5° *Hélène*-Auguste-Victoria, née 25 mai 1846; mariée 5 juillet 1866 à *Frédéric-Christian*, prince de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg. (Voy. DANEMARK.)

6° *Louise*-Caroline-Alberte, née 18 mars 1848.

7° *Arthur*-William-Patrick-Albert, né 1er mai 1850.

8° *Léopold*-George-Duncan-Albert, né 7 avril 1853.

9° *Béatrice*-Marie-Victoria-Théodore, née 14 avril 1857.

Tante de la reine.

Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797, fille de feu Frédéric, landgrave de la Hesse-Électorale; veuve 8 juillet 1850 d'*Adolphe-Frédéric,* duc de Cambridge. — Leurs enfants : 1° *George*-Frédéric-Guillaume-Charles, né 26 mars 1819, duc de Cambridge; 2° *Auguste*-Caroline-Charlotte-Élisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 juillet 1822; mariée 28 juin 1843 à *Frédéric-Guillaume*, grand-duc héréditaire de Mecklembourg-Strélitz; 3° *Marie*-Adélaïde-Wilhelm.-Élis., née 27 nov. 1833, mariée 12 juin 1866 à François de Teck, prince de Wurtemberg.

MAISON ROYALE DE HANOVRE.

Cousin de la reine.

George-Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, né 27 mai 1819, prince de la Grande-Bretagne et d'Irlande, duc de Cumberland, duc de Brunswick et Lunebourg; succède, 18 novembre 1851, à son père le feu roi *Ernest-Auguste,* fils de George III, roi de la Grande-Bretagne; marié 18 février 1843 à

Marie-Alexandrine, née 14 avril 1818, fille de feu Joseph, duc de Saxe-Altenbourg. — Leurs enfants:

1° *Ernest-Auguste*-Guillaume-Adolphe-George-Frédéric, né 21 septembre 1845.

2° *Frédérique*-Sophie-Marie-Henriette-Amélie-Thérèse, née 9 janvier 1848.
3° *Marie*-Ernestine-Joséphine-Adolphine-Henriette-Thérèse-Élisabeth-Alexandrine, née 3 décembre 1849.

GRÈCE.

George Ier, né 24 décembre 1845, fils de Christian IX, roi de Danemark, roi des Hellènes, élu 30 mars 1863; accepte la couronne 6 juin; marié 27 octobre 1867 à *Olga*-Constantinowna; née 3 septembre 1851, fille du grand-duc Constantin, frère de l'empereur de Russie, Alexandre II. (Voy. Danemark.) — Leurs enfants :

1° Constantin, duc de Sparte, né 2 août 1868.
2° *George*, comte de Corfou, né 24 juin 1869.
3° *Alexandra*, née 31 août 1871.
4° Nicolas, né 21 janvier 1872.

HAWAÏ (royaume de — îles Sandwich).

Lunalilo (William), né 31 janvier 18.., élu roi 8 janvier 1873, succède au roi Kaméhaméha V.

Reine douairière.

Emma, née 2 janvier 1836, veuve 30 novembre 1863 du roi Kaméhaméha IV.

HESSE.

I. LIGNE CADETTE RÉGNANTE.

Branche grand-ducale.

Louis III, né 9 juin 1806, grand-duc, co-régent depuis le 5 mars 1848; succède à son père, feu le grand-duc Louis II, 16 juin 1848; veuf 25 mai 1862 de *Mathilde*-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, fille de feu Louis, roi de Bavière.

Frères et sœur du grand-duc.

1° *Charles*-Guillaume-Louis, né 23 avril 1809; marié 22 octobre 1836 à Marie-*Élisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, fille du prince Guillaume, oncle du roi de Prusse. — Enfants :
1° Frédéric-Guillaume-*Louis*-Charles, né 12 septembre 1837, marié, 1er juillet 1862, à la princesse *Alice*-Maud-Marie, née 25 avril 1843, fille de la reine de la Grande-Bretagne. — De ce mariage : *a*) *Victoria-Alberta*-Élisabeth, née 5 avril 1863; *b*) *Élisabeth*-Alexandra-Louise, née 1er novembre 1864; c) *Irène*-Marie-Louise-Anne, née 11 juillet 1866; *d*) *Ernest-Louis*-Charles-Albert-Guillaume, né 25 novembre 1868.

2° *Henri*-Louis-Guillaume-Adalbert-Waldemar-Alexandre, né 28 novembre 1838.
3° *Guillaume*-Louis-Frédéric-George, né 16 novembre 1845.
2° *Alexandre*-Louis-Chrétien-George-Frédéric-Émile, né 15 juillet 1823 ; marié 28 octobre 1851 à *Julie*, née 12 novembre 1825, princesse de Battenberg. — Enfants (princes et princesse de Battenberg) : 1° *Marie*-Caroline, née 15 juillet 1852, mariée 29 avril 1871 à Gustave, comte d'Erbach-Schönberg; 2° *Louis*-Alexandre, né 24 mai 1854 ; 3° *Alexandre*-Joseph, né 5 avril 1857 ; 4° *Henri*-Maurice, né 5 octobre 1858 ; 5° François-Joseph, né 24 septembre 1861.
3° Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie* (*Marie-Alexandrowna*), née 8 août 1824 ; mariée 28 avril 1841 à *Alexandre II*, empereur de Russie. (Voy. Russie.)

II. LIGNE AÎNÉE, NON RÉGNANTE.

1. *Branche électorale.*

Frédéric-Guillaume Ier, né 20 août 1802, succède, 20 novembre 1847, à son père l'électeur Guillaume II; marié à *Gertrude*, princesse de Hanau, comtesse de Schaumbourg, née 18 mai 1806.

Sœur de l'électeur.

Marie-Fréderique-Wilhelmine-Chrétienne, née 6 septembre 1804 ; mariée 23 mars 1825 à *Bernard*, duc de Saxe-Meiningen-Hildburghausen.

Cousins et cousines de l'électeur.

(Issus du feu landgrave *Frédéric*, grand-oncle de l'électeur.)

1° † *Guillaume*, né 24 décembre 1787, décédé 5 septembre 1867, marié 10 novembre 1810 à *Charlotte*-Louise, fille de Frédéric, et décédée 28 mars 1864. — De ce mariage :
1° *Marie*-Louise-Charlotte, née 9 mai 1814 ; veuve de *Frédéric*-Auguste, prince d'Anhalt-Dessau.
2° *Louise*-Wilhelmine-Fréd.-Carol.-Aug.-Julie, née 7 sept. 1817, mariée 26 mai 1842 à Chrétien IX, roi de Danemark. (Voy. Danemark.)
3° *Frédéric*-Guillaume-George-Adolphe, né 26 novemb. 1820 ; veuf 10 août 1844 de *Alexandra*-Nicolaïewna, 3e fille de l'empereur Nicolas Ier ; remarié 26 mai 1853 à Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836, fille du prince *Charles* de Prusse. — Enfants du 2e mariage : *a*) Frédéric-*Guil-*

laume-Nicolas-Charles, né 15 octobre 1854. — *b*) *Élisabeth* - Charlotte - Alexandrine, née 13 juin 1861. — c) *Alexandre*-Frédéric-Guillaume, né 25 janvier 1863. — *d*) *Frédéric-Charles*-Louis-Constantin, né 1er mai 1868. — *e*) *Marie*-Polyxène-Olga-Victoire-Dagmar-Anne, née 29 avril 1872.

4° *Auguste*-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 oct. 1823; mariée 28 mai 1854 à Charles-Frédéric, baron de Blixen-Finneke.

2° *Frédéric-Guillaume*, né 24 avril 1790, 2e fils du landgrave Frédéric.

3° *George*-Charles, né 14 janvier 1793.

4° *Louise*-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 avril 1794; veuve 19 août 1859 du comte Von der Decken.

5° *Marie*-Wilhelmine-Frédérique, née 21 janvier 1796, veuve 6 sept. 1860, du grand-duc *George* de Mecklembourg-Strélitz.

6° *Auguste*-Wilhelmine-Louise, née 25 juill. 1797; veuve 8 juill. 1850 de *Adolphe*-Frédéric, duc de Cambridge.

2. *Branches cadettes.*

1° HESSE-PHILIPPSTHAL.

Ernest (Eugène-Charles), né 20 décembre 1846, succède à son père, le landgrave Charles, à la mort de celui-ci, 12 févr. 1868.

Frère du landgrave.

Charles-Alexandre, né 3 février 1853.

Mère du landgrave.

Marie- Alexandrine - Auguste - Louise - Eugénie - Mathilde, née 25 mars 1818, fille de feu Eugène de Wurtemberg, veuve 12 février 1868 du landgrave Charles.

Cousine du landgrave.

Marie-Caroline, née 14 janvier 1793, fille de feu le landgrave *Louis*, frère du grand-père du landgrave actuel.

2° HESSE-PHILIPPSTHAL-BARCHFELD.

Alexis (Guillaume-Ernest), né 13 septembre 1829, landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, succède à son père le prince *Charles*, 17 juillet 1854; marié 27 juin 1854 à

Marie-*Louise*-Anne, née 1er mars 1829, fille du prince *Charles* de Prusse, divorcée 6 mars 1861.

Sœur consanguine du landgrave.

Issue du 1er mariage du feu landgrave *Charles* avec Auguste-Charlotte-Frédérique-Sophie-Amélie, princesse de Hohenlohe-Ingelfingen.

Berthe-Marie-Wilhelmine-Caroline-Louise, née 26 octobre 1818 ; mariée 27 juin 1839, à *Louis*, prince de Bentheim-Bentheim et de Bentheim-Steinfurt.

Frère du landgrave.

Issu du 2e mariage du feu landgrave *Charles* avec Sophie-*Caroline*-Pauline, princesse de Bentheim-Steinfurt.

Guillaume-Frédéric-Ernest, né 3 octobre 1831 ; marié 27 décembre 1857 à *Marie*-Auguste, princesse de Hanau, née 22 août 1839, divorcé 18 mars 1872. — Enfants : 1° *Frédéric-Guillaume*, né 2 nov. 1858; 2° *Charles*-Guillaume, né 18 mai 1861 ; 3° *Sophie*-Gertrude-Auguste-Bertha-Élisabeth, né 8 juin 1864; 4° Caroline-*Louise*, née 12 décembre 1868.

Mère du landgrave.

Sophie-Caroline-Pauline, née 6 janvier 1794, veuve 17 juillet 1854 du landgrave *Charles*.

ITALIE.

Victor-Emmanuel II (Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas) ; né 14 mars 1820, roi d'Italie en vertu de la loi du 17 mars 1861 ; succède, comme roi de Sardaigne, 23 mars 1849, à son père feu le roi *Charles-Albert*, en vertu de l'abdication de celui-ci ; veuf 20 janvier 1855 de Marie-*Adélaïde*-Françoise-Reinière-Élisabeth-Clotilde, née 3 juin 1822, archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'archiduc Reinier. — Leurs enfants :

1° *Clotilde*-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843 ; mariée 30 janvier 1859 au prince *Napoléon*-Joseph.

2° *Humbert*-Reinier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, prince de Piémont, né 14 mars 1844, *prince royal héréditaire ;* marié 22 avril 1868 à sa cousine *Marguerite*-Marie-Thérèse-Jeanne, fille du duc de Gênes. De ce mariage : Victor-Emmanuel-Ferdinand, prince de Naples, né 11 nov. 1869.

3° *Amédée*-Ferdinand-Marie, né 30 mai 1845, duc d'Aoste, marié 30 mai 1867 à Marie, princesse della Cisterna. De ce mariage :

1° *Emmanuel*-Philibert-Victor-Eugène-Genova-Joseph-Marie, né 13 janvier 1869.

2° *Victor-Emmanuel*-Turin-Jean-Marie, né 24 novemb. 1870.

3° Louis-Amédée-Joseph-Marie-Ferdinand-François, né 4 janvier 1873.

4° *Marie*-Pie, née 16 octobre 1847; mariée 27 septembre 1862 au roi de Portugal. (Voy. PORTUGAL.)

Belle-sœur du roi.

Marie-*Élisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, fille du roi de Saxe; veuve 10 février 1855 de *Ferdinand*-Marie-Albert-Philibert, duc de Gênes. — Enfants :

1° Marie-*Marguerite*-Thérèse-Jeanne, née 20 novembre 1851 mariée 22 avril 1868 au prince Humbert. (Voy. ci-dessus.)

2° *Thomas*-Albert-Victor, né 6 février 1854, duc de Gênes.

Cousines du roi.

Filles du feu roi de Sardaigne *Victor-Emmanuel* et de feu *Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe,* fille de feu Ferdinand, archiduc d'Autriche, duc de Modène.

1° Marie-*Thérèse*-Ferdinande-Félicité-Gaëtane-Pie, née 19 sept. 1803; mariée 15 août 1820 à *Charles II,* duc de Parme.

2° Marie-*Anne*-Richarde-Caroline-Marguerite-Pie, née 19 sept. 1803; mariée 27 février 1831 à *Ferdinand Ier*, empereur d'Autriche, qui a abdiqué. (Voy. AUTRICHE.)

Branche de Savoie-Carignan.

Cousin et cousine du roi.

Enfants de feu *Joseph*, chevalier de Savoie, fils du prince *Eugène*-Marie-Louis, frère du grand-père du roi.

1° *Marie*-Victoire-Louise-Philiberte, née 29 septembre 1814; veuve 4 décembre 1860 du prince *Léopold* des Deux-Siciles, comte de Syracuse.

2° *Eugène*-Emmanuel-Joseph-Marie-Paul-François-Antoine de Savoie, né 14 avril 1816, déclaré prince de Savoie-Carignan par décret royal du 28 avril 1834.

JAPON.

MOUTS HITO, empereur régnant (mikado), 124e souverain de la dynastie, né en 1852, succède en 1868 à son père, feu l'empereur (mikado) *Assahito*, marié à la princesse *Narouko*, fille du prince Ithi-Jô.

Impératrice douairière.

Assako, mère de l'empereur (mikado) actuel.

Princes et princesses impériaux.

Kouniko, princesse impériale.

Arisgawa Fakahito.
Foushimi-Kouni-Ié.
Arisgawa Tarouhito.
Foushimi Sadanarou. } Princes impériaux.

Yassouko, princesse impériale.

Higashifoushimi-Yoshiaki.
Yamashima-Akira.
Nashimoto-Morithika.
Kitashirakawa-Yoshihisa.
Kathio Hirotsuné.
Foushimi Assakiko. } Princes impériaux.

Sôzun.
Thikako.
Bounshiou. } Princesses impériales.

LIECHTENSTEIN.

JEAN II (Marie-François-Placide), né 5 octobre 1840, prince de Liechtenstein, duc de Troppau et Jægerndorf, succède à son père le prince *Aloys*-Joseph, 12 novembre 1858.

Frère et sœurs du prince.

1° *Marie*-Joséphine, née 20 septembre 1834; mariée 29 octobre 1860 au comte Ferdinand de Trautmansdorff.

2° *Caroline*-Joséphine, née 27 février 1836; mariée 3 juin 1855 au prince de Schœnbourg-Hartenstein.

3° *Sophie*-Marie-Gabrielle-Pie, née 11 juillet 1837; mariée 4 mai 1863 au prince Charles de Lœwenstein-Werthheim-Rosenberg.

4° *Aloïse*, née 13 août 1838; mariée 22 mai 1864 au comte Henri de Fünfkirchen.

5° *Ida*-Huberta-Marie, née 17 septembre 1839; mariée 4 juin 1857 à Adolphe-Joseph, prince héréditaire de Schwartzenberg.

6° Marie-*Henriette*, née 6 juin 1843; mariée 26 avril 1865 à son cousin, prince Alfred de Liechtenstein.

7° *Anne*, née 27 février 1846; mariée 22 mai 1864 au prince George de Lobkowitz.

8° *Thérèse*-Marie-Joséphine-Marthe, née 28 juillet 1850.

9° *François-de-Paule*-Marie-Charles-Augustin, né 28 août 1853.

Mère du prince.

Françoise-de-Paule, née 8 août 1813, fille du comte François-Joseph de Kinsky; veuve 12 novembre 1858.

LIPPE.

LÉOPOLD (Paul-Frédéric-Émile), né 1er septembre 1821, prince

de Lippe; succède à son père le prince Paul-Alexandre-*Léopold*, 1er janvier 1851; marié 17 avril 1852 à
Élisabeth, née 1er octobre 1833, fille d'*Albert*, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt.

Frères et sœurs du prince.

1° Christine-*Louise*-Auguste-Charlotte, née 9 novembre 1822, abbesse de Cappel et Lemgo.
2° Gunther-Frédéric-*Woldemar*, né 18 avril 1824; marié 9 novembre 1858 à *Sophie*, fille du feu margrave Guillaume de Bade.
3° Marie-Caroline-*Frédérique*, née 1er décembre 1825.
4° Émile-*Hermann*, né 4 juillet 1829.
5° Charles-*Alexandre*, né 16 janvier 1831.
6° Caroline-*Pauline*, née 2 octobre 1834.

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE).

Guillaume III, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, 21 mars 1849. (Voy. Pays-Bas.)

MADAGASCAR.

Ranavolo II, reine, monte sur le trône le 1er avril 1868, succède à Rosaherina, veuve de Radama II.

MAROC.

Sultan Sidi Mohamed depuis 1859.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

Frédéric-François, né 28 février 1823, grand-duc; succède à son père Paul-Frédéric (né 15 septembre 1800), 7 mars 1842; a épousé 3 novembre 1849:
1° *Auguste*-Mathilde (née 26 mai 1822) de Reuss-Schleiz-Kœstritz; veuf 3 mars 1862; — 12 mai 1864:
2° *Anne*-Marie-Wilhelmine-Mathilde de Hesse-Darmstadt (née 25 mai 1843); — veuf 16 avril 1865; — et 4 juillet 1868:
3° *Marie*-Caroline-Auguste, née 29 janvier 1850, princesse de Schwarzbourg-Rudolstadt.

Enfants du 1er lit:

1° *Frédéric-François*-Paul-Nicolas-Ernest-Henri, grand-duc héréditaire, né 19 mars 1851.
2° *Paul-Frédéric*-Guillaume-Henri, né 19 septembre 1852.
3° *Marie*-Alexandrine-Élisabeth-Éléonore, née 14 mai 1854.
4° *Jean*-Albert-Ernest-Constantin, né 8 décembre 1857.

Enfant du 2e lit:

5° *Anne*-Mathilde-Élisabeth-Alexandrine, née 7 avril 1865.

Enfants du 3e lit :
6° Élisabeth-Alexandrine-Mathilde-Augustine, née 10 août 1869.
7° *Frédéric-Guillaume*-Adolphe-Gonthier, né 5 avril 1871.

Les princes portent le titre de duc.

Frère du grand-duc.

Frédéric-*Guillaume*-Nicolas, né 5 mars 1827, marié 9 décembre 1865 à Frédérique-Wilhelmine-Louise-Élisabeth-*Alexandrine*, née 1er février 1842, fille du prince Frédéric-Albert de Prusse. — Fille : Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Auguste-Marianne-*Charlotte*, née 7 novembre 1868.

Mère du grand-duc.

Frédérique-Wilhelmine-*Alexandrine*-Marie-Hélène, née 23 février 1803, fille de feu *Frédéric-Guillaume III* de Prusse; mariée 25 mai 1822, veuve 7 mars 1842.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

Frédéric-Guillaume (Charles-George-Ernest-Adolphe-Gustave), né 17 octobre 1819, grand-duc; succède à son père le grand-duc George, 6 septembre 1860; marié 28 juin 1843 à

Auguste-Caroline-Charlotte-Élisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 juillet 1822, fille de feu Adolphe-Frédéric, duc de Cambridge. — Leur fils :

George-*Adolphe-Frédéric*-Auguste-Victor-Ernest, *grand-duc héréditaire*, né 22 juillet 1848.

Frère et sœur du grand-duc.

1° *Caroline*-Charlotte-Marianne, née 10 janvier 1821; mariée 10 juin 1841 au feu roi *Frédéric* VII de Danemark; séparée 30 septembre 1846.

2° *George*-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, né 11 janv. 1824; marié 16 février 1851 à *Catherine*-Michaïlowna, née 28 août 1827, fille de feu Michel, grand-duc de Russie. — Enfants : 1° Hélène-Marie-Alexandra-Élisabeth-Auguste-Catherine, née 16 janvier 1857; 2° George-*Alexandre*-Michel, né 6 juin 1859; 3° *Charles-Michel*-Guillaume, né 17 juin 1863.

Mère du grand-duc.

Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 janvier 1796, fille du feu landgrave Frédéric de Hesse-Cassel; veuve 6 septembre 1860 du grand-duc George.

MONACO.

Charles III (Honoré-Grimaldi), né 8 décembre 1818, prince de

Monaco; succède à son père, le prince *Florestan Ier*, 20 juin 1856; veuf en février 1864 de Antoinette-Ghislaine, comtesse de Mérode. — Fils:

Albert-Honoré-Charles, né 13 novembre 1848, prince héréditaire, duc de Valentinois; marié 21 septembre 1869 à *Marie*-Victoire, née 11 décembre 1850, fille de la princesse Marie de Bade. (Voy. BADE.) — Enfant : *Louis*-Honoré-Charles-Antoine, né le 12 juillet 1870.

Sœur du prince.

Florestine-Gabrielle-Antoinette, née 22 octobre 1833, mariée 15 février 1863 à Frédéric-*Guillaume*-Alexandre-Ferdinand, duc de Wurtemberg, veuve 16 juillet 1869.

Mère du prince.

Marie-Louise-*Caroline*-Gabrielle, née 18 juillet 1793; veuve 20 juin 1856 du prince *Florestan Ier*.

OLDENBOURG.

(Ligne collatérale de Holstein.)

PIERRE (Nicolas-Frédéric), né 8 juillet 1827, grand-duc d'Oldenbourg; duc de Schleswig-Holstein, prince de Lubeck et de Birkenfeld; succède à son père feu le grand-duc *Auguste*-Paul-Frédéric, 28 février 1853; marié 10 février 1852 à

Élisabeth-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826, princesse de Saxe-Altenbourg. — Leurs fils :

1° Frédéric-*Auguste*, né 16 nov. 1852, *grand-duc héréditaire*

2° *George*-Louis, né 27 juin 1855, duc d'Oldenbourg.

Frère et sœurs du grand-duc.

1° Issues du 1er mariage du feu grand-duc Auguste avec Adélaïde, princesse d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.

1° Marie-Frédérique-*Amélie*, née 21 décembre 1818; veuve, 26 juillet 1867, d'*Othon*, ancien roi de Grèce. (Voy. BAVIÈRE.)

2° Élisabeth-Marie-*Frédérique*, née 8 juin 1820, duchesse d'Oldenbourg; mariée 16 août 1855 au baron Maximilien de Washington.

2° Issu du 3e mariage du feu grand-duc Auguste avec la grande-duchesse Cécile, fille de feu Gustave IV, roi de Suède.

3° Antoine-Gunther-Frédéric-*Elimar*, né 23 janvier 1844, duc d'Oldenbourg.

Cousin du grand-duc.

Issu du mariage du feu prince Pierre-Frédéric-George, frère du grand-duc Auguste, avec Catherine-Pawlowna, depuis reine de Wurtemberg.

Constantin-Frédéric-*Pierre*, né 26 août 1812; marié 23 avril

1837, à *Thérèse*-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte; née 17 avril 1815, fille du feu duc *Guillaume* de Nassau, veuf 8 décembre 1871. — Enfants : 1° *Alexandra*-Petrowna, ci-devant *Alexandra*-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838, mariée 6 février 1856 à *Nicolas*-Nicolaïewitch, grand-duc de Russie (voy. Russie); 2° *Nicolas*-Frédéric-Auguste, né 9 mai 1840, marié 29 mai 1863 à Marie, comtesse d'Osternbourg, née 8 juillet 1845. De ce mariage : *a*) *Alexandra*, comtesse d'Osternbourg, née 7 juin 1864 ; *b*) *Olga*, comtesse d'Osternbourg, née en mai 1868; 3° *Alexandre*-Frédéric-Constantin, né 2 juin 1844; marié 19 janvier 1868 à la princesse *Eugénie*-Maximilianowna-Romanoffska, née 1er avril 1845, fille de feu le duc Maximilien de Leuchtenberg. Fils : *Pierre*-Frédéric-George, né 21 novembre 1868. 4° *Constantin*-Frédéric-Pierre, né 9 mai 1850; 5° *Thérèse*-Frédérique-Olga, née 30 mars 1852.

PAYS-BAS.

Guillaume III (Alexandre-Paul-Frédéric-Louis), né 19 février 1817, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, duc de Limbourg; succède à son père, le roi Guillaume II, 12 mai 1849; marié 18 juin 1839 à

Sophie-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, fille de feu Guillaume Ier, roi de Wurtemberg. — Leurs enfants :

1° *Guillaume*-Nicolas-Alexandre-Charles-Henri-Frédéric, prince *d'Orange*, né 4 septembre 1840.

2° Guillaume-*Alexandre*-Charles-Henri-Frédéric, né 25 août 1851.

Frère et sœur du roi.

1° Guillaume-Frédéric-*Henri*, né 13 juin 1820; marié 19 mai 1853 à *Amélie*-Maria da Gloria-Auguste, née 20 mai 1830, princesse de Saxe-Weimar-Eisenach, veuf 1er mai 1872.

2° Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824; mariée 8 octobre 1842 à *Charles*, né 24 juin 1818, grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach. (Voy. Saxe-Weimar.)

Oncle et tante du roi.

1° Guillaume-*Frédéric*-Charles, né 28 février 1797; marié 21 mai 1825 à *Louise*-Auguste-Wilhelmine-Amélie, née 1er fév. 1808, fille de feu Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse. — Leur fille : Wilhelmine-Frédérique-Anne-Élisabeth-*Marie*, née 5 juillet 1841; mariée 18 juillet 1871 à Guillaume, prince de Wied.

2° Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne,* née 9 mai 1810, mariée au prince Albert de Prusse, divorcée 28 mars 1849.

Branche de Nassau.

Adolphe-Guillaume-Auguste-Charles-Frédéric, né 24 juillet 1817, succède, 20 août 1839, à son père le duc Guillaume-George; veuf 28 janvier 1845 de *Élisabeth*-Michaïlowna, grande-duchesse de Russie, deuxième fille de feu le grand-duc Michel Pawlowitch; remarié 23 avril 1851 à *Adélaïde*-Marie, née 25 décembre 1833, fille de *Frédéric*-Auguste, prince d'Anhalt-Dessau. — Enfants du 2e mariage :

1° *Guillaume*-Alexandre, né 22 avril 1852.
2° *François-Joseph*-Guillaume, né 30 janvier 1859.
3° *Hilda*-Charlotte-Wilhelmine, née 5 novembre 1864.

Frère et sœurs du duc.

Du 1er mariage du père avec Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, fille du feu duc Frédéric de Saxe-Altenbourg.

1° *Marie*-Wilhelmine-Frédérique-Élisabeth, née 29 janvier 1825; mariée 20 juin 1842 à Guillaume-*Hermann*-Charles, prince de Wied.

Du 2e mariage du père avec Pauline-Frédérique-Marie, fille du prince Paul de Wurtemberg.

2° *Hélène*-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marianne, née 12 août 1831; mariée 26 septembre 1853 à George-Victor, prince régnant de Waldeck et Pyrmont.
3° *Nicolas*-Guillaume, né 20 septembre 1832.
4° *Sophie*-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836; mariée 6 juin 1857 à *Oscar* II, roi de Suède. (Voy. Suède.)

PERSE.

Nasser-ed-Din-Schah, né en 1830; succède, le 10 septembre 1848, à son père Mahommed-Schah.

Muzafer-Eddine-Mirza, héritier du trône.

PORTUGAL.

Dom Luiz Ier (Philippe-Maria-Fernando-Pedro de Alcantara), né 31 octobre 1838, roi de Portugal et des Algarves; succède à son frère Dom Pedro V, 11 novembre 1861; mariée, par procuration, 27 septembre, et en personne, 6 octobre 1862, à *Marie*-Pie, née 16 octobre 1847, fille de Victor-Emmanuel II, roi d'Italie. — De ce mariage :

1° Dom *Carlos-Fernando, prince royal,* né 28 sept. 1863.
2° *Alphonse*-Henri-Napoléon, né 31 juill. 1865, duc d'Oporto.

Frère et sœurs du roi.

1° Dona *Maria-Anna*-Fernanda-Leopoldina-Michaela-Gabriela-Carlota *de Alcantara,* née 21 juillet 1843; mariée, 11 mai 1859, à Frédéric-Auguste-*George,* fils du roi de Saxe. (Voy. SAXE.)

2° Dona *Antonia*-Maria-Fernanda-Michaela-Gabriela *de Alcantara,* née 17 février 1845; mariée 12 septembre 1861 à *Léopold, prince héréditaire* de Hohenzollern-Sigmaringen. (Voy. ALLEMAGNE.)

3° Dom *Augusto*-Maria-Fernando-Carlos-Miguel-Gabriel-Rafaël *de Alcantara,* duc de Coïmbre, né 4 novembre 1847.

Père du roi.

S. M. le roi Dom *Fernando*-Augusto-Antonio, né 29 octobre 1816, duc de Saxe-Cobourg-Gotha; veuve de la reine Dona Maria II, 15 novembre 1853.

(Oncle et tantes du roi. Voy. BRÉSIL.)

Grand'tantes du roi, filles du feu roi Jean VI.

1° Marie-*Thérèse*, née 29 avril 1793, veuve 1° de dom *Pierre*-Charles, infant d'Espagne, 2° de dom *Charles*-Marie-Isidore, infant d'Espagne.

2° Dona Isabelle-*Marie,* née 4 juillet 1801, ex-régente du Portugal.

PRUSSE. (Voy. ALLEMAGNE.)

REUSS.

Branche aînée : REUSS-GREIZ.

HENRI XXII, né 28 mars 1846, prince de Reuss-Greiz, succède à son père feu le prince Henri XX, 8 novembre 1859, sous la tutelle de sa mère; prend les rênes du gouvernement 28 mars 1867; marié 8 octobre 1872 à *Ida*-Mathilde-Adélaïde, née 28 juillet 1852, fille du prince régnant Adolphe de Schaumbourg-Lippe.

Sœurs du prince.

Chrétienne-*Hermine*-Amélie-Louise-Henriette, née 25 déc. 1840; mariée 29 avril 1862 à Hugues, prince de Schœnbourg-Waldenbourg.

Marie-Henriette-Auguste, née 19 mars 1855.

Branche cadette : REUSS-SCHLEIZ.

HENRI XIV, né 28 mai 1832, prince de Reuss-Schleiz, succède à son père, le prince Henri LXVII, 11 juillet 1867; marié 6 février 1858 à

Pauline-Louise-*Agnès*, fille de feu Eugène, duc de Wurtemberg. — Leurs enfants :

1° *Henri XXVII*, né 10 novembre 1858.

2° *Élisabeth*-Adélaïde-Hélène, née 27 octobre 1859.

Sœur du prince.

Anne-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 décembre 1822; mariée 7 mars 1843 au prince Adolphe de Bentheim-Tecklenburg.

Mère du prince.

Sophie-*Adélaïde*-Henriette, née 28 mai 1800, fille de feu Henri LI, prince de Reuss-Lobenstein-Ebersdorf, veuve 11 juillet 1867 du feu prince Henri LXVII.

RUSSIE.

Alexandre II Nicolaïewitch, né 29 (17) avril 1818; empereur de toutes les Russies; succède à son père, l'empereur Nicolas Ier, 2 mars 1855; marié 28 avril 1841 à

Marie - Alexandrowna (Maximilienne - Wilhelmine - Auguste-Sophie-*Marie*), née 8 août 1824, fille de feu Louis II, grand-duc de Hesse. — Leurs enfants :

1° *Alexandre*-Alexandrowitch, césaréwitch, *grand-duc héritier;* né 10 mars (26 février) 1845; marié 9 novembre (28 octobre) 1866 à la césarowna grande-duchesse Marie-Féodorowna (Marie-Sophie-Frédérique-*Dagmar*), née 14 novembre 1847, fille de Christian IX, roi de Danemark. — Enfants : *a*) *Nicolas*-Alexandrowitch, grand-duc, né 6 (18) mai 1868; *b*) *Alexandre*-Alexandrowitch, grand-duc, né 7 juin (26 mai) 1869.

2° *Wladimir*-Alexandrowitch, né 22 (10) avril 1847, grand-duc.

3° *Alexis*-Alexandrowitch, né 14 (2) janvier 1850, grand-duc.

4° *Marie*-Alexandrowna, née 17 (5) oct. 1853, grande-duchesse.

5° *Serge*-Alexandrowitch, né 11 mai (29 avril) 1857, grand-duc.

6° *Paul*-Alexandrowitch, né 3 oct. (21 sept.) 1860, grand-duc.

Frères et sœurs de l'empereur.

1° *Marie*-Nicolaïewna, née 18 (6) août 1819, grande-duchesse; veuve 1er nov. (20 oct.) 1852 de *Maximilien*-Joseph-Eugène-Auguste, duc de Leuchtenberg. — Enfants : 1° *Marie,* née 4 octobre 1841, mariée 10 février 1863 au prince *Guillaume* de Bade; 2° *Nicolas,* né 4 août 1843, duc de Leuchtenberg; 3° *Eugénie,* née 1er avril 1845; 4° *Eugène,* né 8 février 1847; 5° *Serge,* né 20 décembre 1849; 6° *George,* né 28 février 1852.

2° *Olga*-Nicolaïewna, née 11 sept. (30 août) 1822, grande-duchesse;

mariée 13 (1er) juillet 1846 à *Charles*-Frédéric-Alexandre, né 6 mars 1823, roi de Wurtemberg.

3° *Constantin*-Nicolaïewitch, né 21 (9) sept. 1827, grand-duc; marié 11 sept. (30 août) 1848 à *Alexandra*-Josefowna (*Alexandra*-Frédérique-Henriette-Pauline), née 8 juillet (26 juin) 1830, fille du duc feu *Joseph* de Saxe-Altenbourg. — Enfants: 1° *Nicolas*-Constantinowitch, né 14 (2) février 1850; 2° *Olga*-Constantinowna, née 3 sept. (22 août) 1851, grande-duchesse, mariée 27 (15) octobre 1867 à George Ier, roi des Hellènes; 3° *Vera*-Constantinowna, née 16 (4) février 1854, grande-duchesse; 4° *Constantin*-Constantinowitch, né 22 (10) août 1858, grand-duc; 5° *Dmitri*-Constantinowitch, né 13 (1er) juin 1860, grand-duc; 6° *Wiatcheslaw*-Constantinowitch, né 13 (1er) juill. 1862, grand-duc.

4° *Nicolas*-Nicolaïewitch, né 8 août (27 juillet) 1831, grand-duc; marié 6 février (25 janv.) 1856 à *Alexandra*-Petrowna (Wilhelmine-Frédérique) d'Oldenbourg. — Fils: 1° *Nicolas*-Nicolaïewitch, né 18 (6) novembre 1856, grand-duc; 2° *Pierre*-Nicolaïewitch, né 22 (10) janvier 1864.

5° *Michel*-Nicolaïewitch, né 25 (13) oct. 1832, grand-duc; marié 28 (16) août 1857 à *Olga*-Féodorowna (*Cécile*-Auguste), princesse de Bade. — Enfants: 1° *Nicolas*-Michaïlowitch, né 26 avril 1859, grand-duc; 2° *Anastasie*-Michaïlowna, née 28 juillet 1860, grande-duchesse; 3° *Michel*-Michaïlowitch, né 16 octobre 1861, grand-duc; 4° *George*-Michaïlowitch, né 23 août 1863, grand-duc; 5° *Alexandre*-Michaïlowitch, né 13 avril 1866, grand-duc; 6° *Serge*-Michaïlowitch, né 7 oct. (25 sept.) 1869; grand-duc.

Cousine de l'empereur.

Catherine-Michaïlowna, née 28 (16) août 1827, grande-duchesse; fille de feu le grand-duc *Michel*-Pawlowitch; mariée 16 (4) février 1851 à George-Auguste-Charles-Louis, deuxième fils de *George*, duc de Mecklembourg-Strélitz.

SAINT-SIÉGE.

Pie IX (Mastaï-Ferretti), né à Sinigaglia 13 mai 1792; évêque d'Imola 17 décembre 1832; cardinal 23 décembre 1839; élu pape à Rome 16 juin 1846, couronné le 21.

SAXE (ROYAUME DE).

Jean (Népomucène-Marie-Joseph), né 12 décembre 1801, roi de Saxe; succède à son frère, le feu roi *Frédéric-Auguste II*,

9 août 1854; marié par procuration, 10 novembre 1822, et en personne le 21, à

Amélie-Auguste, née 13 novembre 1801, fille du 2e mariage du feu roi de Bavière, *Maximilien*-Joseph. — Leurs enfants :

1° Frédéric-Auguste-*Albert*, né 23 avril 1828, *prince royal;* marié 18 juin 1853 à la princesse *Carola* de Wasa, née 5 août 1833, fille de *Gustave*, prince de Wasa.

2° Marie-*Élisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830; veuve 10 février 1855 de *Ferdinand*, duc de Gênes. (Voy. ITALIE.)

3° Frédéric-Auguste-*George*, né 8 août 1832, marié 11 mai 1859 à *Marie-Anne*, sœur du roi de Portugal. — Leurs enfants: *a*) *Mathilde*-Marie-Auguste-Victoria, née 19 mars 1863; *b*) *Frédéric-Auguste*-Jean-Louis, né 25 mai 1865; *c*) *Marie*-Josèphe-Louise-Marguerite; née 31 mai 1867; *d*) *Jean-George*-Pie-Charles-Léopold, né 11 juillet 1869; *e*) *Maximilien*-Guillaume-Auguste-Albert-Odo, né 17 nov. 1870.

Reine douairière.

Marie-Anne-Léopoldine-Anne-Wilhelmine, née 27 janvier 1805, fille du feu roi de Bavière *Maximilien-Joseph;* veuve 9 août 1854 du roi *Frédéric-Auguste*.

SAXE-ALTENBOURG.

(Ci-devant Hildburghausen.)

ERNEST (Frédéric-Paul-George-Nicolas), né 16 septembre 1826; succède, 3 août 1853, à son père, le duc George-Charles-Frédéric; marié 28 avril 1853 à

Frédérique-Amélie-*Agnès*, née 24 juin 1824, fille du duc Léopold-Frédéric d'Anhalt-Dessau. — Leur fille:

Marie-Frédérique-Léopoldine-Georg. A., etc., née 2 août 1854; mariée 19 avril 1873 à Albert, prince de Prusse.

Frère du duc.

Maurice-François-Frédéric-Constantin-Alexandre-Henri-Auguste, etc., né 24 octobre 1829; marié 15 oct. 1862 à la princesse *Auguste* de Saxe-Meiningen. — De ce mariage :

1° *Marie-Anne*, née 14 mars 1864.

2° *Élisabeth*-Auguste-Marie-Agnès, née 25 janvier 1865.

3° *Marguerite*-Marie-Agnès-Adélaïde-Caroline-Frédérique, née 22 mai 1867.

4° *Ernest*-Bernard-George-Jean-Charles, né 31 août 1871.

Tante du duc.

Louise-Caroline, née 3 décembre 1822, fille de feu Henri XIX,

prince de Reuss-Greiz; veuve, 16 mai 1852, de Édouard-Charles-Guillaume-Chrétien, oncle du duc; remariée 27 déc. 1854 au prince Henri IV de Reuss-Schleiz-Kœstritz.

Cousin et cousines du duc.

1° Enfants issus du mariage du feu duc régnant Joseph avec la feue duchesse Amélie-Wilhelmine-Philippine de Wurtemberg.

1° Alexandrine-*Marie*-Wilhelmine-Catherine-Charlotte, etc., née 14 avril 1818, reine de Hanovre.

2° Henriette-Frédérique-*Thérèse*-Élisabeth, née 9 octobre 1823.

3° *Élisabeth*-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826, grande-duchesse d'Oldenbourg.

4° *Alexandra*-Frédérique-Henriette-Pauline, etc. (Alexandra-Josefowna), née 18 juillet 1830; mariée 11 septembre 1848 à Constantin, grand-duc de Russie.

2° Enfants issus du 1er mariage du feu prince Édouard de Saxe-Altenbourg avec Amélie-Antoinette-Caroline-Adrienne de Hohenzollern-Sigmaringen.

1° *Thérèse*-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 déc. 1836, mariée 16 avril 1864 au duc de Dalécarlie, frère du roi de Suède, veuve 4 mars 1873.

2° *Antoinette*-Charlotte-Marie-Joséphine-Caroline-Frida, née 17 avril 1838; mariée 22 avril 1854 à Léopold-Frédéric-François-Nicolas, duc d'Anhalt-Dessau.

3° Enfants du 2e mariage du feu prince Édouard avec la princesse *Louise*-Caroline de Reuss-Schleiz.

3° *Albert*-Henri-Joseph-Charles, né 14 avril 1843.

4° *Marie*-Gasparine-Amélie-Antoinette, etc., née 28 juin 1845; mariée, 12 juin 1869, à *Charles*-Gunther, prince héréditaire de Schwarzbourg-Sondershausen.

SAXE-COBOURG-GOTHA.

Ernest II (Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Édouard), né 21 juin 1818; succède à son père, le duc *Ernest Ier*, 29 janvier 1844; marié 3 mai 1842 à

Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Élisabeth-Sophie, née 6 décembre 1820, fille de feu Léopold, grand-duc de Bade.

Frère du duc.

† *Albert*-François-Auguste-Charles-Emmanuel, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né 26 août 1819; mort 14 décembre 1861, marié à Victoria I, reine de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. (Voy. Grande-Bretagne.)

Cousins du duc.

1° Issus du mariage du feu duc Ferdinand, oncle du duc, avec Marie-*Antoinette*-Gabrielle, fille de François-Joseph, prince de Kohary.

1° *Ferdinand*-Auguste-François-Antoine, né 29 oct. 1816; veuf 15 nov. 1853 de dona Maria II, reine de Portugal. (Voy. PORTUGAL.)
2° *Auguste*-Louis-Victor, né 13 juin 1818; marié 20 avril 1843 à Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde *d'Orléans*, né 3 juin 1817, fille de feu Louis-Philippe I[er], roi des Français. — Enfants : 1° *Philippe*-Ferdinand-Marie-Auguste-Raphaël, né 28 mars 1844; 2° *Auguste*-Louis-Marie-Eudes, né 9 août 1845; veuf 7 février 1871 de *Léopoldine*, fille de l'empereur du Brésil. Leurs enfants : *a*) *Pedro-Augusto*, né 19 mars 1866; *b*) *Augusto*-Leopoldo-Felippe-Maria, né 6 décembre 1867; *c*) Jose-Fernando-Francisco-Maria-Miguel-Gabriel-Raphael-Gonzaga, né 21 mai 1869; *d*) *Louis*-Gaston-Clément-Maria, né 15 septembre 1870; 3° Marie-Adélaïde-Amélie-*Clotilde*, née 8 juillet 1846; mariée 12 mai 1864 à Joseph-Charles-Louis, archiduc d'Autriche (voy. AUTRICHE); 4° Marie-Louise-Françoise-*Amélie*, née 23 octobre 1848; 5° *Ferdinand*-Maximilien-Charles-Léopold-Marie, né 26 février 1861.
3° *Léopold*-François-Jules, né 31 janvier 1824.

2° Enfants de feu Léopold I[er], roi des Belges, oncle du duc régnant. Voy. BELGIQUE.

SAXE-MEININGEN ET HILDBURGHAUSEN.

GEORGE, né 2 avril 1826, duc de Saxe-Meiningen-Hildburghausen; succède à son père le duc Erich-Freund-*Bernard* qui abdique le 20 sept. 1866; veuf 30 mars 1855 de Frédérique-Louise-Wilhelmine-*Charlotte*, fille du prince *Albert* de Prusse; remarié 23 octobre 1858 à *Féodora*, fille du prince de Hohenlohe-Langenbourg, veuf 10 février 1872.

Enfants du 1[er] mariage :

1° *Bernard*-Frédéric-Guillaume-Albert-George, né 1[er] avril 1851, *prince héréditaire*.
2° *Marie*-Élisabeth, née 23 septembre 1853.

Du 2[e] mariage :

1° *Ernest*-Bernard-Victor-George, né 27 septembre 1859;
2° *Frédéric*-Jean-Bernard-Armand-Henri-Maurice, né 12 octobre 1861.

Père et mère du duc.

Bernard-Erich-Freund, né 17 décembre 1800, duc de Saxe-Meiningen, ayant succédé, par convention du 12 novembre 1826,

aux principautés de Hildburghausen, Saalfeld, etc.; marié 23 mars 1825 à *Marie*-Frédérique-Wilhelmine-Christine, née 6 septembre 1804, fille de feu Guillaume II, électeur de Hesse.

Sœur du duc.

Auguste-Louise-Adélaïde-Caroline-Ida, née 6 août 1843; mariée 15 octobre 1862 au prince *Maurice* de Saxe-Altenbourg. (Voy. plus haut.)

SAXE-WEIMAR-EISENACH.

Charles (Alexandre-Auguste-Jean), né 24 juin 1818; succède à son père, le grand-duc Charles-Frédéric, 8 juillet 1853; marié 8 octobre 1842 à

Wilhelmine-Maria-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824, fille de feu Guillaume II, roi des Pays Bas. — Leurs enfants :

1° *Charles-Auguste*-Guillaume-Nicolas-Alexandre-Michel-Bernard-Henri-Frédéric-Étienne, *grand-duc héréditaire*, né 31 juillet 1844.

2° *Marie*-Alexandrine-Anne-Sophie-Auguste-Hélène, née 20 janvier 1849.

3° *Élisabeth*-Sibylle-Marie-Dorothée-Louise-Anne-Amélie, née 28 février 1854.

Sœurs du grand-duc.

1° *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808; mariée 27 mai 1827 au prince *Charles* de Prusse.(Voy. Allemagne.)

2° Marie-Louise-*Auguste*-Catherine, née 30 septembre 1811; mariée 11 juin 1829 à Guillaume Ier, roi de Prusse. (Voy. Allemagne.)

Cousins et cousine du grand-duc.

Enfants de feu Charles-*Bernard*, oncle du grand duc.

1° Guillaume-Auguste-*Édouard,* né 11 octobre 1823; marié morganatiquement, 27 novembre 1851, à lady *Auguste* Gordon Lennox, fille du duc de Richmond.

2° *Hermann*-Bernard-Georges, né 4 août 1825; marié 17 juin 1851 à *Auguste*-Wilhelmine- Henriette, fille du feu roi Guillaume Ier de Wurtemberg. — Enfants: *a*) *Pauline*-Ida-Marie-Olga-Henriette-Catherine, née 25 juillet 1852; *b*) *Guillaume*-Charles-Bernard-Hermann, né 31 décembre 1853; *c*) *Bernard*-Guillaume George-Hermann, né 10 octobre 1855; *d*) *Alexandre*-Guillaume-Bernard-Charles-Hermann, né 22 juin 1857; *e*) *Ernest*-Charles-Guillaume, né 9 août 1859; *f*) Olga-Marie-Ida-Sophie-Pauline-Augusta, né 8 sept 1869.

3° Frédéric-Gustave-Charles, né 28 juin 1827.

SCHAUMBOURG-LIPPE.

ADOLPHE (George), né 1er août 1817, prince souverain de Schaumbourg-Lippe, succède à son père, feu le prince *George*, 21 novembre 1860; marié 25 octobre 1844 à
Hermine, née 29 septembre 1827, fille de feu *George*-Frédéric-Henri, prince souverain de Waldeck. — Leurs enfants :
1° *Hermine*, née 5 octobre 1845.
2° Étienne-Albert-*George, prince héréditaire*, né 10 oct. 1846.
3° Pierre-*Hermann*, né 19 mai 1848.
4° *Ida*-Mathilde-Adélaïde, née 28 juillet 1852; mariée 8 octobre 1872 au prince régnant Henri XXII de Reuss.
5° *Othon*-Henri, né 13 septembre 1854.
6° *Adolphe*-Guillaume-Victor, né 20 juillet 1859.

Frère et sœurs du prince.

1° *Mathilde*-Augustine-Wilhelmine-Caroline, née 11 septembre 1818; mariée 15 juillet 1843, à *Eugène*-Guillaume-Alexandre-Erdmann, duc de Wurtemberg.
2° *Adélaïde*-Christine-Julienne-Charlotte, née 9 mars 1821; mariée 16 octobre 1841 à *Frédéric*, prince de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg.
3° *Ida*-Marie-Auguste-Frédérique, née 26 mai 1824.
4° *Guillaume*-Charles-Auguste, né 12 déc. 1834; marié 30 mai 1862 à la princesse *Bathilde*-Amalgunde d'Anhalt-Dessau.— Leurs enfants :
1° *Charlotte*-Marie-Ida-Louise-Hermine-Mathilde, née 10 octobre 1864.
2° *François*-Joseph-Léopold-Adolphe-Guillaume, né 8 octobre 1865.
3° Frédéric-George-Guillaume-Bruno, né 30 janvier 1868.
4° Chrétien-Albert-Gaëtan-Charles-Guillaume, né 24 octobre 1869.
5° *Maximilien*-Auguste-Jaroslav-Adalbert-Hermann, né 13 mars 1871.
5° *Élisabeth*-Wilhelmine-Augustine-Marie, née 5 mars 1841; mariée 30 janvier 1866 à Guillaume, prince de Hanau, divorcée en juin 1868.

SCHWARZBOURG.

SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT.

GEORGE (Albert), né 23 novembre 1838, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, succède à son père Albert 26 novembre 1869.

Sœur du prince.

Élisabeth, née 1[er] octobre 1833, mariée 17 avril 1852 à *Léopold*, prince régnant de Lippe.

Enfants du deuxième mariage du prince Frédéric-Gunther (né 6 novembre 1793, décédé 28 juin 1867) avec Hélène, fille adoptive de Guillaume, prince d'Anhalt-Dessau.

1° *Hélène*, née 2 juin 1860, } jumeaux.
2° *Gunther*-Sizzo, né 3 juin 1860, }

Cousin du feu prince Albert.

François-Frédéric-*Adolphe*, né 27 septembre 1801, fils de feu *Charles*-Gunther, oncle du prince; marié 27 septembre 1847 à *Mathilde*, née 18 novembre 1826, princesse de Schœnbourg-Waldenbourg. — Enfants: 1° *Marie*-Caroline-Auguste, née 29 janvier 1850, mariée 4 juillet 1868 à Frédéric-François, grand-duc de Mecklembourg-Schwérin; 2° *Gunther-Victor*, né 21 août 1852; 3° *Thecla*, née 12 août 1859.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

Gunther (Frédéric-Charles), prince de Schwarzbourg-Sondershausen, né 24 sept. 1801; succède à son père, qui résigne 3 sept. 1835; veuf 29 mars 1833 de *Marie*-Caroline-Irène, princesse de Schwarzbourg-Rudolstadt; remarié 29 mai 1835 à Frédérique-Alexandrine-Marie-*Mathilde*-Catherine-Charlotte-Eugénie-Louise, née 3 juillet 1814, fille du prince-Auguste de Hohenlohe-Œhringen; divorcée 5 mai 1852.

Enfants du premier mariage:

1° *Élisabeth*-Caroline-Louise, née 22 mars 1829.

2° *Charles*-Gunther, né 7 août 1830, prince héréditaire; marié 12 juin 1869 à *Marie*-Gasparine, duchesse de Saxe-Altenbourg, née 28 juin 1845.

3° Gunther-*Léopold*, né 2 juillet 1832.

Enfants du second mariage:

4° *Marie*-Pauline-Caroline-Louise-Wilhelmine-Auguste, née 14 juin 1837.

Tante du prince.

Guntherine-Frédérique-Charlotte-Albertine, née 24 juillet 1791; veuve 16 novembre 1842 de Jean-*Charles*-Gunther, oncle du prince. — Sa fille: *Charlotte*-Frédérique-Amélie-Albertine, née 7 septembre 1816, mariée en 1854 au baron de Jud, veuve 13 janvier 1864.

SUÈDE ET NORWÉGE.

OSCAR II (Frédéric), né 21 janvier 1829, roi de Suède et de Norwége; succède à son frère, feu le roi Charles XV, 13 septembre 1872; marié 6 juin 1857 à

Sophie-Wilhelmine-Marianne-Henriette, fille de feu Guillaume, duc de Nassau, née 9 juillet 1836. — Leurs enfants :

1° Oscar-*Gustave*-Adolphe, prince royal, né 16 juin 1858, duc de Wermelande;

2° *Oscar*-Charles-Auguste, né 15 nov. 1859, duc de Gottlande;

3° Oscar-*Charles*-Guillaume, né 27 février 1861, duc de Westrogothie;

4° *Eugène*-Napoléon-Nicolas, duc de Néricie, né 1er août 1865.

Sœur du roi.

Charlotte-*Eugénie*-Auguste-Amélie-Albertine, née 24 avr. 1830.

Mère du roi.

Joséphine-Maximilienne-Eugénie, née 14 mars 1807, fille du feu prince *Eugène de Beauharnais*, duc de Leuchtenberg, veuve 8 juillet 1859 du feu roi Oscar Ier.

Nièce du roi.

Louise-Joséphine-Eugénie, née 31 octobre 1851, fille de feu le roi *Charles XV* et de la reine *Louise;* mariée 28 juillet 1866 à Christian-*Frédéric*-Guillaume-Charles, prince royal de Danemark.

Belle-Sœur du roi.

Thérèse-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 décembre 1836, princesse de Saxe-Altenbourg, veuve 4 mars 1873 du prince *Auguste*, duc de Dalécarlie.

TURQUIE.

Sultan ABDUL-AZIZ-KHAN, né 15 Chaaban 1245 (9 février 1830), succède à son frère, sultan Abdul-Medjid-Khan, le 17 Zilhedjé 1277 (25 juin 1861). — Princes et princesse :

1° *Youssouf-Izzedin*-Effendi, né 21 Seffer 1274 (9 oct. 1857).

2° Sultane *Salihe*, née 13 Safer 1279 (10 août 1862).

3° *Mahmoud-Djemil*-Eddin-Effendi, né 24 Djémaziel-Ackir 1279 (20 novembre 1862).

4° *Mechmed-Selim*, né 28 Djémad el Awwel 1283 (8 oct. 1866).

5° *Abdul-Medjid*, né 6 Rebi el Awwel 1285 (27 juin 1868).

Sœur du sultan.

Sultane *Aadilé*, née 15 Chewal 1241 (23 mai 1826); mariée 12 juin 1845 à *Mehemed-Ali-Pacha.*

Neveux et nièces du sultan, enfants du feu sultan Abdul-Medjid.

1° Mehemmed-*Murad*-Effendi, né 25 Redjeb 1256 (21 sept. 1840).
2° Sultane *Fatimé*, née 7 Chaaban 1256 (1er nov. 1840); veuve 30 octobre 1858 d'Ali-Ghalib-Pacha, 3e fils de Réchid-Pacha, remariée 24 mars 1859 à Mehemed-*Noury*-Pacha, Mouchir.
3° Sultane *Réfigé*, née 25 Zilhédjé 1257 (6 février 1842); mariée 21 juillet 1857 à Ethem-Pacha, fils de Méhémed-Ali-Pacha.
4° *Abdul-Hamid*-Effendi, né 16 Chaaban 1258 (22 sept. 1842).
5° Sultane *Djemilé*, née 21 Redjeb 1259 (18 août 1843); mariée 3 juin 1858 à Mahmoud-Gelal-Eddin-Pacha, fils d'Admed-Feti-Pacha.
6° *Mehemmed-Réchad*-Effendi, né 21 Chewal 1260 (3 nov. 1844).
7° *Ahmed-Kiémal-Eddin*-Effendi, né 14 Chaaban 1264 (3 déc 1847).
8° Sultane *Béhidjé*, née 26 Ramajan 1264 (16 juillet 1848).
9° *Mehemmed-Burhan-Eddin*-Effendi, né 1er Redjeb 1265 (23 mai 1849).
10° *Nour-Eddin*-Effendi, né 10 Djémaziul-Evel 1268 (14 avril 1851).
11° Sultane *Senihé*, née 10 Seffer 1268 (21 novembre 1851).
12° Sultane *Féhimé*, née 7 Djémaziul-Evel 1271 (26 janv. 1855).
13° Sultane *Chéhimé*, née 29 Mouharem 1273 (1er mars 1855).
14° *Suleyman*-Effendi, né 23 Mouharem 1277 (2 janvier 1861).

WALDECK.

Georges-Victor, né 14 janvier 1831, prince souverain de Waldeck et Pyrmont; succède à son père, le prince *George*-Frédéric-Henri, 15 mai 1845, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement 17 août 1852; marié 26 sept. 1853 à *Hélène*-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marie-Anne, née 12 août 1831, sœur du duc *Adolphe* de Nassau. — Leurs enfants :

1° *Pauline*-Emma-Augustine-Herminie, née 19 octobre 1855.
2° *Georgine*-Henriette-Marie, née 23 mai 1857.
3° Adélaïde-*Emma*-Thérèse-Wilhelmine, née 2 août 1858.
4° *Hélène*-Frédérique-Augusta, née 17 février 1861.
5° *Frédéric*-Adolphe-Hermann, né 20 janvier 1865, *prince héréditaire.*

Sœurs du prince.

1° *Auguste*-Amélie-Ida, née 21 juill. 1824, mariée 15 juin 1848 à Alfred, comte de Stolberg-Stolberg.

2° *Hermine*, née 29 septembre 1827, mariée 25 octobre 1844 à *Adolphe*-George, prince de Schaumbourg-Lippe. (Voy. Schaumbourg-Lippe.)

Oncle et tante du prince.

Hermann-Othon-Chrétien, né 12 octobre 1809 ; marié 2 septembre 1833 à *Agnès*, comtesse de Teleki-Szek.

Amélie-Henriette-Julie, née 4 avril 1814, fille de Charles, comte de Lippe-Biesterfeld ; veuve 19 juillet 1846 de *Charles*-Chrétien, oncle du prince. — Fils : 1° *Albrecht*-George-Bernard-Charles, né 11 décembre 1841, marié morganatiquement, 2 juin 1864, à *Dora* Gage, comtesse de Rhoden ; 2° *Erich*-George-Hermann-Constantin, né 20 décembre 1842 ; 3° *Henri*-Charles-Auguste-Hermann, né 20 mai 1844.

Branche cadette des comtes de Waldeck.

Adalbert (Guillaume-Charles), né 19 février 1833 ; succède à son père Charles, comte de Waldeck-Pyrmont et Limbourg-Gaildorf, 21 janvier 1849, marié 3 août 1858 à *Agnès*, fille du prince Alexandre de Sayn-Wittgenstein-Hohenstein. — Enfants : 1° *Hélène*, née 12 mai 1859 ; 2° *Adalbert*, né janvier 1863 ; 3° *Hermann*, né 16 mai 1864 ; 4° *Alexandre*-Albrecht-Louis-François-Chrétien, né 15 octobre 1867 ; 5° Frédéric-Charles-*Luitpold*, né 19 juin 1870.

Frère et sœur du comte.

Caroline-*Mechtilde*-Emma-Charlotte-Chrétienne-Louise, née 23 juin 1826, veuve 28 octobre 1864 de *Charles*-Antoine-Ferdinand, comte de Bentinck.

Richard-Casimir-Alexandre-Charles-Louis-Henri, né 26 décembre 1835.

WURTEMBERG.

Charles Ier (Frédéric-Alexandre), né 6 mars 1823, roi de Wurtemberg, fils du roi *Guillaume Ier* et de la reine *Pauline*-Thérèse-Louise, succède à son père 25 juin 1864 ; marié 13 juillet 1846 à *Olga*-Nicolaïewna, née 11 septembre (30 août) 1822, fille de feu Nicolas Ier, empereur de Russie.

Sœurs du roi.

a. **Issues du 1er mariage du père avec *Catherine*-Paulowna, fille du feu empereur Paul Ier de Russie.**

1° *Marie*-Frédérique-Charlotte, née 30 octobre 1816; veuve 16 novembre 1865 d'*Alfred*-Charles-François, comte de Neipperg.
2° *Sophie*-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, reine des Pays-Bas. (Voy. Pays-Bas.)

b. **Issues du 2e mariage du père avec la reine-mère *Pauline*-Thérèse-Louise.**

3° *Catherine*-Frédérique-Charlotte, née 24 août 1821; veuve 9 mai 1870 de son cousin *Frédéric*-Charles-Auguste, prince de Wurtemberg. (Voy. plus bas.)
4° *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 octobre 1826; mariée 17 juin 1851 à *Hermann*-Bernard-George, prince de Saxe-Weimar. (Voy. Saxe-Weimar.)

Cousins du roi.

Enfants de feu *Paul*-Charles-Frédéric-Auguste, prince de Wurtemberg, frère du feu roi Guillaume Ier.

1° † *Frédéric*-Charles-Auguste, né 21 février 1808; décédé 9 mai 1870. — Veuve: *Catherine*-Frédérique-Charlotte de Wurtemberg, fille du feu roi Guillaume Ier. — Fils: *Guillaume*-Charles-Paul-Henri-Frédéric, né 25 février 1848.
2° Frédéric-*Auguste*-Éberhard, né 24 janvier 1813.

Descendants des grands-oncles du roi.

1° Enfants du feu duc *Louis*, grand-oncle du roi.

(De son mariage avec Henriette, née duchesse de Nassau.)

Alexandre-Paul-Louis-Constantin, né 9 septembre 1804, duc de Wurtemberg; veuf 1er octobre 1841 de *Claudine*, comtesse de Hohenstein, née comtesse Rhéday de Kiss-Rhède.

2° Descendance du feu duc *Eugène*-Fréderic-Henri, grand-oncle du roi.

A. **Enfants du 1er mariage du feu duc *Eugène*-Paul-Louis, fils du duc *Eugène*-Frédéric-Werner, avec *Mathilde*, princesse de Waldeck-Pyrmont.**

1° *Marie*-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, duchesse de Wurtemberg; veuve de *Charles* de Hesse-Philippsthal. (Voy. Hesse.)
2° *Eugène*-Guillaume-Alexandre-Erdmann, né 25 décembre 1820, duc de Wurtemberg; marié 15 juillet 1843 à *Mathilde*-Auguste-Wilhelmine, née 11 septembre 1818, fille de feu George, prince de Schaumbourg-Lippe. — Enfants: *a*) *Wil-*

helmine-Eugénie-Auguste-Ida, née 11 juillet 1844, duchesse de Wurtemberg, mariée 8 mai 1868 au duc Nicolas (voy. ci-dessous); *b*) Guillaume-*Eugène*-Auguste-George, né 20 août 1846, duc de Wurtemberg; *c*) *Pauline*-Mathilde-Ida, née 11 avril 1854, duchesse de Wurtemberg.

De son 2e mariage avec la princesse *Hélène* de Hohenlohe-Langenbourg.

1° *Guillaume*-Nicolas, né 20 juillet 1828, duc de Wurtemberg.

2° Alexandrine-*Mathilde*, née 16 décembre 1829, duchesse de Wurtemberg.

3° *Nicolas*, né 1er mars 1833, duc de Wurtemberg, marié 8 mai 1868 à la duchesse Wilhelmine. (Voy. ci-haut.)

4° Pauline-*Louise*-Agnès, née 13 octobre 1835, duchesse de Wurtemberg; mariée 6 février 1858 à Henri XIV, prince régnant de Reuss-Schleiz.

B. Du mariage du feu duc Frédéric-*Paul*-Guillaume, 2e fils du duc *Eugène*-Frédéric-Henri avec feu Marie-*Sophie*-Dorothée-Caroline, princesse de Tour et Taxis.

Guillaume-Ferdinand-*Maximilien*-Charles, né 3 septembre 1828, duc de Wurtemberg.

3° Descendance du feu duc Guillaume, oncle du feu roi Guillaume Ier avec la comtesse de Tundersfeld.

Enfants issus du fils aîné, feu le comte Fréderic-Chrétien-*Alexandre*.

1° Guillaume-Paul-Alexandre-Ferdinand-Frédéric-Henri-Joseph-Ladislas-*Éberhard*, né 25 mai 1833, comte de Wurtemberg.

2° *Wilhelmine*-Pauline-Joséphine-Henriette-Marie-Hélène-Sophie-Alexandrine, née 24 juillet 1834, comtesse de Wurtemberg.

3° *Pauline*-Wilhelmine-Françoise-Xaverine-Joséphine-Marie, née 8 août 1836, comtesse de Wurtemberg, mariée 25 avril 1857 à Maximilien-Henri-Adam de Wuthenau.

† Frédéric-*Guillaume*-Alexandre-Ferdinand, né 6 juillet 1810, comte de Wurtemberg, duc d'Urach; veuf 1er avril 1857 de *Théodolinde*-Louise-Eugénie-Napoléone, fille du feu prince *Eugène de Beauharnais*, duc de Leuchtenberg; marié 15 février 1863 à la princesse *Florestine* de Monaco; décédé le 16 juillet 1869. — Enfants du 1er mariage :

1° *Auguste*-*Eugénie*-Wilhelmine-Marie-Pauline, née 27 décembre 1842, comtesse de Wurtemberg, princesse d'Urach, mariée en 1865 à Rodolphe, comte d'Enzenberg.

2° *Mathilde*-Auguste-Pauline-Wilhelmine-Théodolinde, née 14 janv. 1854, comtesse de Wurtemberg, princesse d'Urach.

Du 2e mariage :

3° *Guillaume*, né 3 mars 1864.

4° *Charles*-Joseph, né 15 février 1865.

4° **Fils de feu Alexandre-Frédéric-Charles, duc de Wurtemberg, et de feu Antoinette-Ernestine-Amélie, fille de feu le duc François de Saxe-Cobourg-Gotha.**

1° Frédéric-Guillaume-*Alexandre*, né 20 décembre 1804, duc de Wurtemberg; veuf 2 janvier 1839 de *Marie*-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine *d'Orléans*, fille de feu Louis-Philippe Ier, roi des Français (mort comte de Neuilly) et de la reine *Marie-Amélie*. — Leur fils :

Philippe-Alexandre-Marie-Ernest, né 30 juillet 1838, duc de Wurtemberg; marié 18 janvier 1865 à *Marie-Thérèse*, fille de l'archiduc *Albert* d'Autriche. — De ce mariage : 1° *Albert*-Marie-Alexandre-Philippe-Joseph, duc de Wurtemberg, né 23 décembre 1865; 2° *Marie*-Amélie-Hildegarde-Philippine-Thérèse-Joséphine, duchesse de Wurtemberg, né 24 décembre 1865, jumeaux, 3° Marie-Isabelle-Philippine-Thérèse-Joséphine, née 31 août 1871.

CONFÉDÉRATIONS ET RÉPUBLIQUES.

BOLIVIE.

S. Exc. Don Ad. Ballivian, président, élu en 1873.

CHILI (république du).

S. Exc. M. Federico Errazuriz, président, élu en 1871.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

S. Exc. M. Domingo F. Sarmiento, président, élu 12 octobre 1868.
M. Adolfo Alsina, vice-président, élu le même jour.

COSTA-RICA.

S. Exc. le général Don Tomas Guardia, président.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

S. Exc. M. Buenaventura Baez, président.
M. Francisco Antonio Gomez, vice-président.

ÉQUATEUR.

S. Exc. M. Manuel Morillo, président, élu en 1872.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

S. Exc. le général U. S. Grant, président, élu le 4 mars 1873.
M. Henry Wilson, vice-président, élu le même jour.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

S. Exc. M. Manuel Morillo, président.

GUATEMALA.

S. Exc. le général Miguel-Garcia Granados, président provisoire, le 3 juin 1870.

HAÏTI.

M. le général Nissage Saget, président.

HONDURAS.

S. Exc. M. Ceseleo Arias, président provisoire, élu le 18 mai 1872.

LIBÉRIA.

S. Exc. M. E. J. Roye, président de la République.
M. J. S. Smith, vice-président.

NICARAGUA.

S. Exc. Don Vincente Quadra, président, élu le 1er mars 1871, pour 4 ans.

ORANGE (ÉTAT LIBRE D').

M. Brand, président, élu en 1869.

PARAGUAY.

S. Exc. Don Salvador Javellanos, vice-président.

PÉROU.

S. Exc. M. Augustin Moralès, président.

SAN MARINO (RÉPUBLIQUE DE).

M. Palamede Malpeli, capitaine régent.
M. Luigi Pasquali, *idem.*

SAN SALVADOR.

S. Exc. le maréchal Santiago Gonzalèz, président.

SUISSE.

M. Cerisole, président du Conseil fédéral.
M. Schenk, vice-président.

TRANSWAAL (RÉPUBLIQUE DE L'AFRIQUE MÉRIDIONALE).

M. Burgers (Thomas), président, élu en 1871.

URUGUAY.

S. Exc. Don J. Elleauri, président.

VENEZUELA.

S. Exc. Don A. Guzman Blanco, président.
M. le général Jose-Ignacio Pulido, vice-président.

CABINETS ÉTRANGERS.

ALLEMAGNE (EMPIRE D'). [Voy. aussi PRUSSE.]

M. le prince DE BISMARCK-SCHŒNHAUSEN GC✻, chancelier de l'empire d'Allemagne.
M. DELBRUCK, ministre d'État, président de la chancellerie de l'empire d'Allemagne.
M. DE STOSCH, ministre d'État, chef de l'amirauté.

ANGLETERRE.
(Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.)

Le très-hon. W. E. GLADSTONE, premier lord de la trésorerie.
Le très-hon. ROBERT LOWE, chancelier de l'échiquier.
Le Cte GRANVILLE, ministre des affaires étrangères.
Le très-hon. H. A. BRUCE, ministre de l'intérieur.
Le Cte DE KIMBERLEY, ministre des colonies.
Le très-hon. S. CARDWELL, ministre de la guerre.
Le duc D'ARGYLL, ministre des Indes.
Le très-hon. G. J. GOSCHEN, premier lord de l'amirauté.
Lord SELBORNE, lord chancelier.
Le Cte DE GREY ET RIPON, président du Conseil.
Le Vte HALIFAX, lord du sceau privé.
Le très-hon. W. MONSELL, directeur général des postes.
Le très-hon. C. FORTESCUE, ministre du commerce.
Le très-hon. Mis DE HARTINGTON, secrétaire en chef pour l'Irlande.
Le très-hon. J. STANSFELD, président de l'assistance publique.
Le très-hon. ACTON SMEE AYRTON, ministre des travaux publics.
Le très-hon. H. C. E. CHILDERS, chancelier du duché de Lancaster.
L'hon. G. GLYN, secrétaire de la trésorerie.
M. M. W. BAXTER, secrétaire de l'amirauté.
Le Vte ENFIELD, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères.
M. R. G. W. HERBERT, sous-secrétaire d'État aux colonies.

ANHALT.

M. le conseiller intime actuel Dr J. DE LARISCH, ministre d'État.

AUTRICHE-HONGRIE.
Ministère des affaires communes.

M. le Cte D'ANDRASSY, président du Conseil, ministre de la Maison impériale et des affaires étrangères.

M. le Bon DE HOLZGETHAN, ministre des finances.
M. le Bon DE KUHN, lieutenant-général, ministre de la guerre et de la marine.

Ministère cisleithan.

M. le prince D'AUERSPERG, président du Conseil.
M. le Bon DE LASSER, ministre de l'intérieur.
M. le Dr BANHANS, ministre du commerce.
M. le Dr GLASER, ministre de la justice.
M. le Dr STREMAYR, ministre des cultes et de l'instruct. publique.
M. le Bon PRETIS, ministre des finances.
M. le Cher DE CHLUMETZKY, ministre de l'agriculture.
M. le colonel HORST, chargé du ministère de la défense.
M. le Dr UNGER, ministre sans portefeuille.
M. le Dr ZIEMIALKOWSKI, ministre sans portefeuille.

Ministère hongrois.

M. DE SZLAVY, ministre, président du Conseil.
M. le Bon DE WENKHEIM, ministre à la cour de Sa Majesté impériale et royale apostolique.
M. le Cte JULES SZAPARY, ministre de l'intérieur.
M. DE KERKAPOLYI, ministre des finances.
M. PAULER, ministre de la justice.
M. TREFORT, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. le Cte J. DE ZICHY, ministre du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.
M. TISZA, ministre des travaux publics et des communications.
M. DE SZENDE, ministre des honveds.
M. le Cte DE PEJACSEWICH, ministre de Croatie, Slavonie et Dalmatie.

BADE.

M. JOLLY, président du Conseil, ministre d'État et de l'intérieur.
M. DE FREYDORF, ministre de la Maison grand-ducale, de la justice et des affaires étrangères.
M. TURBAN, ministre du commerce.
M. ELLSTÆTTER, ministre des finances.
M. NUSSLIN, conseiller intime, président du consistoire supérieur évangélique, membre du Conseil des ministres.

BAVIÈRE.

M. DE PFRETZSCHNER, ministre de la Maison royale et des affaires étrangères.
M. DE PFEUFER, ministre de l'intérieur.

M. le B^on DE PRANCKH, ministre de la guerre.
M. DE LUTZ, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. DE BERR, ministre des finances.
M. le Dr FÆUSTLE, ministre de la justice.

BELGIQUE.

M. le Cte DE THEUX DE MEYLANDT, membre du conseil des ministres.
M. MALOU, ministre des finances.
M. DE LANTSHEERE, ministre de la justice.
M. DELCOUR, ministre de l'intérieur.
M. le Cte D'ASPREMONT-LYNDEN, ministre des affaires étrangères.
M. MONCHEUR, ministre des travaux publics.
M. le lieutenant-général THIEBAULD, ministre de la guerre.

BOLIVIE.

M. le Dr CORRAL, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères.
M. le Dr TERRAZAS, ministre de la justice, de l'instruction publique et des cultes.
M. le général José SANJINEZ, ministre de la guerre.
M. GARCIA, ministre des finances.

BRÉSIL.

M. le Vte DO RIO BRANCO, sénateur, président du Conseil, ministre des finances.
M. A. CORREA DE OLIVEIRA, député, ministre de l'intérieur.
M. A. DUARTE DE AZEVEDO, député, ministre de la justice.
M. J. J. DE OLIVEIRA JUNQUEIRA, député, ministre de la guerre.
M. RIBEIRO LUZ, sénateur, ministre de la marine.
M. J. F. DA COSTA PEREIRA, député, ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce.
M. le Vte DE CARAVELLAS, sénateur, ministre des affaires étrangères.

BRUNSWICK.

M. Charles-Ferdinand DE CAMPE, ministre d'État.
M. J. C. W. SCHULTZ, conseiller intime.
M. ZIMMERMANN, conseiller intime.

CHILI (RÉPUBLIQUE DU).

M. A. IBAÑEZ, ministre des affaires étrangères.
M. L. ALTAMIRANO, ministre de l'intérieur.

M. A. Cifuentes, ministre de la justice, du culte et de l'instruction publique.
M. R. Barros Lucco, ministre des finances.
M. A. Pinto, ministre de la guerre et de la marine.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

M. Carlos Tejedor, ministre des affaires étrangères.
M. Nicolas Avellaneda, ministre de la justice, de l'instruction publique et des cultes.
M. Vladislao Frias, ministre de l'intérieur.
M. le colonel Martin Gainza, ministre de la guerre et de la marine.
M. Luis L. Dominguez, ministre des finances.

COSTA-RICA (RÉPUBLIQUE DE).

M. Lorenzo Montufar, ministre des affaires étrangères.
M. Salvador Gonzalès, ministre des finances.

DANEMARK.

M. le Cte de Holstein-Holsteinborg, président du Conseil.
M. le Bon de Rosenörn-Lehn, ministre des affaires étrangères.
M. le colonel Thomsen, ministre de la guerre et par intérim de la marine.
M. Klein, ministre de la justice.
M. de Krieger, ministre des finances.
M. Fonnesbech, ministre de l'intérieur.
M. Hall, ministre des cultes et de l'instruction publique.

ÉQUATEUR (RÉPUBLIQUE DE L').

M. Francesco Javier Leon, ministre de l'instruction publique, des relations extérieures et de l'intérieur.
M. le Dr José Javier Eguiguren, ministre des finances.
M. le général Secundino Darquea, ministre de la guerre et de la marine.

ESPAGNE.

S. Exc. M. Salmeron, président du conseil.
S. Exc. M. Fernando Gonzalez, ministre des affaires étrangères.
S. Exc. M. Carvajal, ministre des finances.
S. Exc. M. Gil Bergas, ministre de la justice.
S. Exc. M. Maisonave, ministre de l'intérieur.
S. Exc. M. le général Gonzales, ministre de la guerre.
S. Exc. M. Oreiro, ministre de la marine
S Exc. M. Rodriguez, ministre des travaux publics.
S. Exc. M. Palanca, ministre des colonies.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. Hamilton Fish, secrétaire d'État.
M. William A. Richardson, secrétaire du trésor.
M. le major-général W. W. Belknap, secrétaire de la guerre.
M. G. Robeson, secrétaire de la marine
M. Colombus Delano, secrétaire de l'intérieur.
M. Georges H. Williams, procureur général.
M. John A. J. Creswell, directeur général des postes.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

(ANCIENNE CONFÉDÉRATION GRENADINE.)

M. Jil Colunge, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères.
M. Felipe Perez, ministre du trésor et du crédit national.
M. Aquileo Parra, ministre des finances.
M. Eustorsio Salgar, ministre de la guerre et de la marine.

GRÈCE.

M. Deliyorghis, président du Conseil, ministre des affaires étrangères.
M. Drossos, ministre de l'intérieur.
M. Callifronas, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. Christidis, ministre des finances.
M. Grivas, ministre de la guerre.
M. N....., ministre de la marine.
M. Kalikiopoulos, ministre de la justice.

GUATEMALA (RÉPUBLIQUE DE).

M. Ramon Rosa, ministre des affaires étrangères.
M. Francisco Alburez, ministre de l'intérieur.
M. José Maria Samayva, ministre des travaux publics, et par intérim ministre des finances et de la guerre.

HAÏTI.

M. le général L. Liautaud, secrétaire d'État de la guerre et de la marine.
M. Charles Haentjens, secrétaire d'État des relations extérieures, des finances et du commerce.
M. Rameau, secrétaire d'État de la justice, de l'instruction publique et des cultes.
M. le général Lamotte, secrétaire d'État de l'intérieur, de l'agriculture et de la police générale.

HAWAÏ (ROYAUME. — ILES SANDWICH).

M. Ch. R. Bishop, ministre des affaires étrangères et de la guerre.
M. E. O. Hall, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique.
M. Rob. Stirling, ministre des finances.
M. A. P. Judd, ministre de la justice.

HESSE (GRAND-DUCHÉ DE).

M. C. Hofmann, président du conseil des ministres, ministre de la Maison grand-ducale et des affaires étrangères.
M. le Bon de Starck, directeur du ministère de l'intérieur.
M. Kempff, directeur du ministère de la justice.
M. de Biegeleben, président du ministère des finances.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE DE).

M. Juan Venero, ministre des affaires étrangères et des finances.
M. Van Severeu, ministre de la guerre.
M. Miguel del Cid, ministre de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique et des cultes.

ITALIE.

M. Minghetti, président du Conseil, ministre des finances.
M. Visconti Venosta, député, ministre des affaires étrangères.
M. Vighani, sénateur, ministre de grâce et de justice.
M. Cantelli, ministre de l'intérieur.
M. le lieutenant-général Ricotti, député, ministre de la guerre.
M. le contre-amiral Ribotti, sénateur, ministre de la marine.
M. Scialoja, sénateur, ministre de l'instruction publique.
M. N....., ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.
M. Spavento, sénateur, ministre des travaux publics.

JAPON.

M. Sanjô Saneyoshi, 1er ministre.
M. N....., 2e ministre.
M. Iwakoura Tomomi, 3e ministre.
M. Soyeshima, ministre des affaires étrangères.
M. Okoubo, ministre des finances. (M. Ino-Oué, vice-ministre.)
M. Yamagata, vice-ministre, ministère de la guerre.
M. Shishido, vice-ministre, ministère de l'instruction publique et des cultes.
MM. Ito et Yamao, vice-ministres, ministère des travaux publics.
M. Foukouoka, vice-ministre, ministère de la justice.
M. Kats, vice-ministre, ministère de la marine.

LIBÉRIA.

M. Lewis, ministre des affaires étrangères.

LIECHTENSTEIN.

M. Antoine Seibt, conseiller aulique et chef de chancellerie à la cour.
M. Ch. Haus de Hausen, chef de l'administration.

LIPPE.

M. de Flotwell, ministre d'État, chef du cabinet et président du gouvernement.

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE).

S. A. R. le prince HENRI des Pays-Bas, lieutenant du roi, représentant du roi grand-duc.
M. E. Servais, ministre d'État, président du gouvernement, chargé de la direction générale des affaires étrangères.

MECKLEMBOURG-SCHWERIN.

M. le Cte de Bassewitz-Schwissel, président du ministère d'État, ministre des affaires étrangères.
M. le Dr Buchka, conseiller d'État, chargé du ministère de la justice et des cultes.
M. de Müller, conseiller d'État, chargé du ministère des finances.
M. le Dr Wetzell, cons. d'État, chargé du ministère de l'intérieur.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

M. A. Piper, conseiller intime.
M. le Cte de Bernstorff, conseiller.

NICARAGUA.

M. le Dr Francisco Barbarena, ministre de l'intérieur et de la justice.
M. Teodoro Delgadillo, ministre des finances
M. Antonio Falla, ministre de la guerre.
M. Anselmo H. Rivas, ministre des affaires étrangères et de l'instruction publique.

OLDENBOURG.

M. de Rœssing, ministre de la Maison du grand-duc et des affaires étrangères, de la justice, du culte et de l'instruction publique.
M. Ruhstrat, conseiller intime, ministre des finances.
M. le Bon de Berg, ministre de l'intérieur.

PARAGUAY.

M. Falcon, ministre des affaires étrangères.

PAYS-BAS.

M. Van Delden, ministre des finances et, par intérim, des cultes réformés.
M. Geertsema, ministre de l'intérieur.
M. le Bon de Gericke, ministre des affaires étrangères.
M. de Vries, ministre de la justice et, par intérim, du culte cathol.
M. le général Cte de Limburg-Stirum, ministre de la guerre.
M. Brockx, ministre de la marine.
M. Fransen van de Putte, ministre des colonies.

PÉROU.

Don Loayza, président du conseil, secrétaire d'État au département des affaires étrangères et de l'intérieur.
Don M. Muñoz, secrétaire d'État au département des finances.
M. le Dr Melchor Ferraros, secrétaire d'État au département de l'instruction publique, de la justice et des cultes.
M. le général Thomas Gutierez, secrétaire d'État au département de la guerre.

PERSE.

S. A. Mirza-Hussein-Khan, grand-vizir et ministre de la guerre
S. A. Ali-Kouli-Mirza, ministre de l'instruction publique.
S. Exc. Mirza-Saïd-Khan, ministre des affaires étrangères.
S. Exc. Mahommed-Kouli-Khan, ministre de la justice.
S. Exc. Yahya-Khan, ministre de la Maison du Schah.
S. Exc. Doust-Ali-Khan, ministre des finances.
S. Exc. Mirza-Hidayet, ministre des comptes.
S. Exc. Hassan-Ali-Khan, ministre des travaux publics.
S. Exc. Mahmoud-Khan, gérant le ministère de la guerre.

PORTUGAL.

M. A. M. Fontes-Pereira de Mello, président du conseil, ministre des finances et par intérim de la guerre.
M. de Andrade Corvo, ministre des affaires étrangères.
M. Barjona de Freitas, ministre de la justice.
M. Rodrigues Sampayo, ministre de l'intérieur.
M. de Freitas Moniz, ministre de la marine et des colonies.
M. Cardozo Avellino, ministre des travaux publics.

PRUSSE (ROYAUME DE). [Voy. aussi ALLEMAGNE.]

A. *Ministres d'État.*

M. le Cte DE ROON GC✱, président du Conseil des ministres, ministre de la guerre.
M. le prince DE BISMARCK-SCHŒNHAUSEN GC✱, ministre des affaires étrangères et ministre du duché de Lauenbourg.
M. le Cte D'EULENBOURG, ministre de l'intérieur.
M. le Dr LÉONHARDT, ministre de la justice.
M. DE CAMPHAUSEN, ministre des finances.
M. le Dr FALK, ministre des cultes, de l'instruction publique et des affaires médicales.
M. le lieutenant-général DE KAMEKE, ministre d'État, deuxième chef de l'administration de l'armée.
M. le Cte DE KŒNIGSMARK, ministre de l'agriculture.
M. le Dr ACHENBACH, ministre du commerce, de l'industrie et des travaux publics.

B. *Ministère de la Maison du roi.*

M. le Bon DE SCHLEINITZ GC✱, ministre d'État

REUSS-GREIZ. (Branche aînée.)

Collége suprême de l'administration.

M. O. MEUSEL, président du gouvernement et du consistoire.
M. Richard DE GELDERN-CRISPENDORF, chef de la chambre.

REUSS-SCHLEIZ. (Branche cadette.)

Collége suprême administratif pour Schleiz-Gera, Lobenstein et Ebersdorf.

M. le Dr DE HARBOU, ministre d'État, de la Maison du prince, des finances, du culte et de l'instruction publique et, par intérim, chef du département de la justice.
M. le Dr DE BEULWITZ, chef du département de l'intérieur.

RUSSIE.

M. le prince GORTCHAKOW, chancelier de l'empire, ministre des affaires étrangères.
M. l'aide de camp général Cte D'ADLERBERG, ministre de la Maison de l'empereur.
M. TIMACHEFF, conseiller privé, ministre de l'intérieur.
M. l'aide de camp général MILUTINE, ministre de la guerre.

M. le Cte PAHLEN, conseiller privé, ministre de la justice.
M. Cte DMITRI TOLSTOY, cons. privé, min. de l'instruction publique.
M. DE REITERN, conseiller privé, ministre des finances.
M. le général Cte BOBRINSKOY, ministre des voies de communication et des édifices publics.
M. ABAZA, conseiller privé, contrôleur de l'empire.
M. WALOUIEW, conseiller privé actuel, directeur en chef du département des apanages, ministre des domaines.
M. l'aide de camp général, amiral KRABBE, chargé de la direction du ministère de la marine.

SAINT-SIÉGE.

S. Ém. M. le cardinal ANTONELLI, secrétaire d'État, ministre des affaires étrangères.

SALVADOR (RÉPUBLIQUE DE).

M. Manuel CACERES, ministre des affaires étrangères.
M. José LARREYNAGA, ministre de l'intérieur.
M. le général J. J. SAMAYOA, ministre des finances, de la guerre et de la marine.
M. Favio CASTILLO, ministre de l'instruct. publique et des cultes.

SAN MARINO (RÉPUBLIQUE DE).

M. I. BONELLI, secrétaire d'État de l'intérieur.
M. Dominique FATTOIR, secrétaire d'État des affaires étrangères et des finances.
M. Fred. VENTURINI, commissaire de la loi.
M. Gaëtan BELLUZZI, commandant supérieur de la milice.
M. Pierre BORGHESI, trésorier général.

SANTO DOMINGO (RÉPUBLIQUE DOMINICAINE).

M. Félix Maria DELMONTE, ministre de la justice et de l'instruction publique.
M. Ricardo CURIEL, ministre des finances et du commerce.
M. José HUNGRIA, ministre de la guerre et de la marine.
M. Manuel Maria GAUTIER, ministre de l'intérieur, de la police et des affaires étrangères.

SAXE (ROYAUME DE).

M. le B^on^ DE FRIESEN, président du Conseil, ministre des finances et des affaires étrangères.
M. le lieutenant DE FABRICE, ministre de la guerre.

M. DE NOSTITZ-WALLWITZ, ministre de l'intérieur.
M. le Dr DE GERBER, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. ABEKEN, ministre de la justice.

SAXE-ALTENBOURG.

M. le Bon DE GERSTENBERG-ZECH, président du Conseil, ministre des affaires de la Maison ducale, des affaires extérieures, des affaires militaires, des affaires ecclésiastiques, de l'instruction et de l'intérieur.
M. LORENTZ, conseiller intime d'État, chargé du département de la justice.
M. Charles Th. SONNENKALB, conseiller intime d'État, chargé du département des finances.

SAXE-COBOURG-GOTHA.

M. le Dr Bon DE SEEBACH, ministre d'État, président de la section du ministère pour Gotha.
M. H. ROSE, conseiller du ministère, président de la section du ministère pour Cobourg.
M. le Bon DE PAWEL-RAMMINGEN, conseiller intime et chambellan, ayant le département de la maison et de la cour du duc.
MM. BRAUN, BRUCKNER et SAMWER, conseillers d'État.

SAXE-MEININGEN.

M. le Bon Ant. Ferd. DE KROSIGK, conseiller privé actuel, ministre d'État, de la Maison ducale, des affaires extérieures et militaires.
M. le Dr d'UTTENHOVEN, conseiller privé actuel et chambellan, ministre de la justice, du culte et de l'instruction publique.
M. GISEKE, conseiller intime d'État, ministre de l'intérieur et des finances.

SAXE-WEIMAR-EISENACH.

M. le Dr Gustave THON, ministre d'État en chef, conseiller intime, chef du département des finances.
M. le Dr G. Théodore STICHLING, conseiller d'État intime et chef du département de la Maison grand-ducale, des cultes, de l'instruction publique et de la justice, président du conseil ecclésiastique.
M. le Bon DE GROSS, docteur en droit, chambellan et conseiller intime d'État, chef du département des affaires étrangères et de l'intérieur.

SCHAUMBOURG-LIPPE.

M. Höcker, président du gouvernement, de la chambre des fiefs et du sénat de justice.

SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT.

M. le Dr J. H. de Bertrab, conseiller intime actuel, ministre d'État, des affaires étrangères, de l'intérieur et de la justice.
M. le Bon de Ketelhodt, conseiller intime, substitut du ministre, président de la direction des finances et chef de la direction des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

M. G. A. de Keyser, conseiller privé actuel, ministre d'État, des affaires étrangères et de l'intérieur.
M. Bley, conseiller intime d'État, chef du département des affaires ecclésiastiques, de l'instruction publique et de la justice.
M. de Wolffersdorff, conseiller d'État, chef du département des finances.

SUÈDE ET NORWÉGE.

SUÈDE.

Le Conseil d'État de la Suède se compose de deux ministres d'État et de huit conseillers d'État, dont cinq à portefeuille.

M. d'Adlercreutz, ministre d'État de la justice.
M. le gal e Bjoernstjerna, ministre d'État des affaires étrangères.
M. Bergstrom, chef du département de l'intérieur.
M. le général-major de Weidenhjelm, chef du départ. de la guerre.
M. le Bon Leijonhufvud, chef du département de la marine.
M. Vennenberg, chef du département de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques.
M. Waern, chef du département des finances.
M. le conseiller d'État Berg, sans portefeuille.
M. le conseiller d'État Bon Alströmer, sans portefeuille.
M. le conseiller d'État Bredberg, sans portefeuille.

NORWÉGE.

Le gouvernement du royaume de Norwége se compose du ministère d'État et de neuf conseillers d'État. Une partie de ce ministère, savoir, le ministre d'État et deux conseillers d'État qui changent tous les ans, réside auprès du roi à Stockholm;

les autres sept sont chacun chef d'un département et composent la régence à Christiania.

M. le conseiller d'État STANG, chef du département de la Révision.
M. le conseiller d'État ESSENDROP, chef du département des cultes et de l'instruction publique.
M. le conseiller d'État VOGT, chef du département de l'intérieur.
M. le conseiller d'État JOHANSEN, chef du départ. de la marine et des postes.
M. le conseiller d'État MANTHEY, chef du départ. des finances.
M. le colonel SEGELCKE, chef du département de l'armée.
M. FALSEN, chef du département de la justice.
M. AAL, secrétaire d'État.

SUISSE (CONSEIL FÉDÉRAL).

M. CERISOLE, président de la Confédération, chef du département politique.
M. SCHENK, vice-président, chef du département de l'intérieur.
M. WELTI, chef du département militaire.
M. KNÜSEL, chef du département de justice et police.
M. le D[r] G. NÆFF, chef du département du commerce et des péages.
M. BOREL, chef du département des postes.
M. SCHERER, chef du département des finances.

TURQUIE.

CHIRVANIZADÉ-MEHMED-RUCHDI pacha, grand-visir.
AHMED-MUKHTAR-EFFENDI, cheikh-ul-islam.
YOUSSOUF-KIAMIL pacha, président du Conseil d'État.
HUSSEIN-ARNI pacha, ministre de la guerre.
FÉRID pacha, ministre de la liste civile et maréchal du palais.
RACHID pacha, ministre des affaires étrangères.
AHMED-KEISERLI pacha, ministre de la marine.
MIDHAT pacha, ministre, président de la cour suprême de justice.
HAMDY pacha, ministre des finances.
HALIM pacha, } ministres sans portefeuille.
SAMI pacha, }
DJEVDET pacha, ministre de l'instruction publique.
AHMED pacha, ministre de l'agriculture et des travaux publics.
IZZET pacha, ministre de la police.
YOUSSOUF-BEY effendi, grand douanier.
MUSTAFA effendi, mustechar du grand visir.
MAHMOUD pacha, ministre du commerce.

URUGUAY (RÉPUBLIQUE ORIENTALE DE L').

M. le Dr Perez GOMAR, ministre des affaires étrangères.
M. Daniel ZORRILLA, ministre de l'intérieur.
M. Duncan STWARD, ministre des finances.
M. Frison HORDOÑEZ, ministre de la guerre et de la marine.

VENEZUELA.

M. D. B. BARRIOS, ministre des affaires étrangères.
M. Santiago GOITICOA, ministre des finances.
M. Modesto URBANEJA, ministre des travaux publics.
M. Felipe ESTEVES, ministre de la guerre et de la marine.
M. Martin J. SANAVRIA, ministre de l'intérieur, de la justice et des cultes.

WALDECK (PRINCIPAUTÉ DE).

Gouvernement et administration (Traité conclu avec la Prusse le 18 juillet 1867.)

M. DE SOMMERFELD, directeur du pays.
M. VARNHAGEN, conseiller intime de régence, directeur de la chambre des domaines.
M. GLEISNER, directeur du consistoire.

WURTEMBERG.

M. DE MITTNACHT, ministre de la justice.
M. le Bon DE WÆCHTER, ministre de la Maison du roi et des affaires étrangères.
M. DE SICK, ministre de l'intérieur.
M. le Dr DE GESSLER, ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.
M. le lieutenant-général DE SUCKOW, ministre de la guerre.
M. DE RENNER, ministre des finances.
M. DE MOHL, M. FABER, M. DE DILENIUS, conseillers intimes.
M. DE PFLEIDERER, M. DE SARWEY, M. DE BITZER, conseillers d'État.

VILLES LIBRES.

BRÊME.

MM. les Drs H. C. Fr. G. Mohr et O. Gildemeister, bourgmestres.
M. le Dr A. Duckwitz, sénateur.

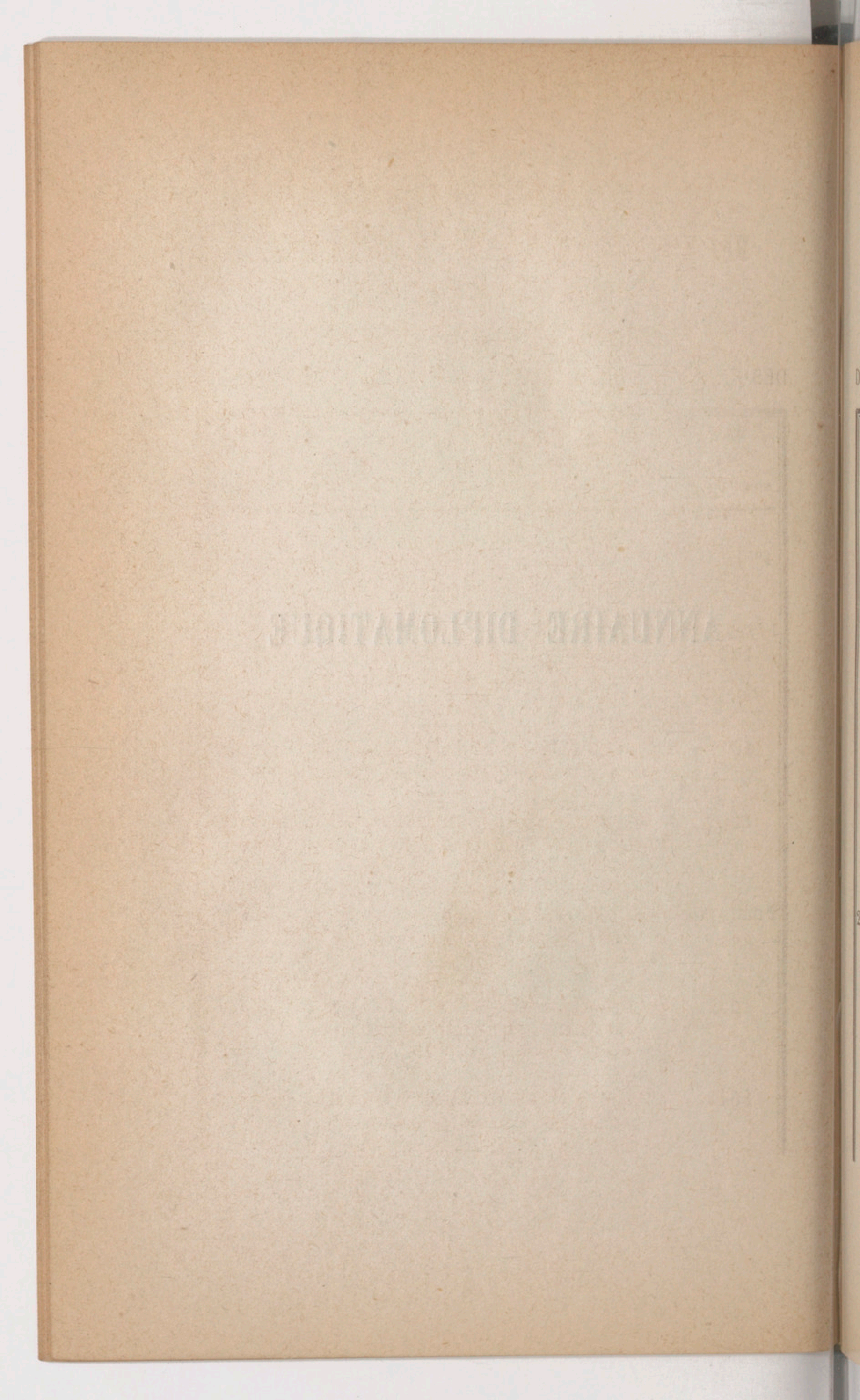
HAMBOURG.

MM. N. F. Maller et H. Gossler, bourgmestres.
M. le Dr C. H. Merck, chargé du départ. des affaires étrangères.

LUBECK.

M. le Dr Curtius, bourgmestre-président.
M. Th. Behn, sénateur, vice-président du Sénat.
M. le Dr Plessing, sénateur.

ANNUAIRE DIPLOMATIQUE



LISTE CHRONOLOGIQUE
DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

DEPUIS LE 1er JANVIER 1589,

époque de la création, par le roi Henri III,

DES QUATRE CHARGES DE SECRÉTAIRES D'ÉTAT A DÉPARTEMENT.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
1er janvier 1589.	1. RÉVOL (Louis de), intendant de l'armée de Provence, mort en 1594.	17 septemb. 1594.
17 septemb. 1594.	2. VILLEROI (Nicolas de Neufville, de), ambassadeur, grand-trésorier de l'ordre du Saint-Esprit, mort en 1617.	1617.
1617.	3. PUYSIEUX (Pierre-Brûlart, vicomte de), ambassadeur, mort en 1640.	4 février 1624.
1626.	4. PHÉLYPPEAUX D'HERBAUT (Reymond), seigneur de la Vrillière, secrétaire d'État, mort en 1629.	2 mai 1629.
2 mai 1629.	5. BOUTHILLIER (Claude), seigneur de Pons et de Fossigny, secrét. d'État, mort en 1651.	1632.
1632.	6. BOUTHILLIER (Léon), comte de Chavigny et de Buzançais, secrét. d'État, mort en 1652.	1643.
1643.	7. LOMÉNIE-BRIENNE (Henri-Auguste de), seigneur de la Ville-aux-Clercs, secrétaire d'État, mort en 1666.	3 avr. 1663.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
3 avr. 1663.	8. **LIONNE** (Hugues de), marquis de Fresne, seigneur de Berny, ambassadeur, mort en 1671.	1er sept. 1671.
1er sept. 1671.	9. **POMPONNE** (Simon Arnauld, marquis de), ambassad., mort en 1699.	novembre 1679.
novembre 1679.	10. **CROISSY** (Charles Colbert, marquis de), ambassadeur, mort en 1696.	28 juillet 1696.
28 juillet 1696.	11. **TORCY** (Jean-Bapt. Colbert, marquis de), secrét. d'État, membre du conseil de régence, mort en 1746.	24 sept. 1718.
24 septemb. 1718.	12. **DUBOIS** (Guillaume), cardinal, archevêque de Cambrai, premier ministre, mort en 1723.	20 février 1723.
20 février 1723.	13. **MORVILLE** (Charles-Jean-Baptiste de Fleurian d'Armenonville, comte de), secrét. d'État, mort en 1750.	19 août 1727.
19 août 1727.	14. **CHAUVELIN** (Germain-Louis de), garde des sceaux, mort en 1762.	22 février 1737.
22 février 1737.	15. **AMELOT DE CHAILLOU** (Jean-Jacq.), secrétaire d'État, membre de l'Académie française, mort en 1749.	26 avril 1744.
26 avril 1744.	16. **ARGENSON** (Réné-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'), conseiller d'État, intendant du Hainaut, mort en 1757.	3 janvier 1747.
3 janvier 1747.	17. **PUYSIEUX** (Louis-Brûlart de Sillery, marquis de), ambassadeur, mort en 1771.	11 sept. 1751.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
11 septemb. 1751.	18. SAINT-CONTEST (François-Domin. de), intendant de Bourgogne, mort en 1754.	24 juillet 1754.
24 juillet 1754.	19. ROUILLÉ (Antoine-Louis de), comte de Jouy, ministre de la marine, mort en 1761.	25 juin 1757.
25 juin 1757.	20. BERNIS (François-Joach. de Pierres, comte de), cardinal, membre de l'Académie française, ambassadeur, mort en 1794.	1758.
1758.	21. CHOISEUL-STAINVILLE (Étienne-François, duc de), ambassadeur, mort en 1785.	1761.
13 octobre 1761.	22. PRASLIN (César-Gabr. de Choiseul, duc de), ambassad., mort en 1766.	5 avr. 1766.
5 avril 1766.	» Le duc DE CHOISEUL-STAINVILLE, pour la 2e fois.	24 septemb. 1770.
24 septemb. 1770.	23. SAINT-FLORENTIN (Louis-Phélyppeaux, comte de), ministre de la Maison du roi, chargé du portefeuille des affaires étrang., mort en 1777.	6 juin 1771.
6 juin 1771.	24. AIGUILLON (Emmanuel-Armand de Vignerod du Plessis-Richelieu, duc d'), gouverneur de Bretagne, mort en 1780.	21 juillet 1774.
21 juillet 1774.	25. VERGENNES (Charl. Gravier, comte de), ambassadeur, mort en 1787.	13 février 1787.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
13 février 1787.	26. **MONTMORIN-SAINT-HEREM** (Armand-Marc, comte de), ambassadeur, mort en 1792.	20 novemb 1791.
20 novemb 1791.	27. **LESSART** (Claude-Valdec de), ministre de l'intérieur, mort en 1792.	10 mars 1792.
10 mars 1792.	28. **DUMOURIEZ** (Charles-François), général de division, mort en 1823.	17 juin 1792.
17 juin 1792.	29. **CHAMBONAS** (Scipion-Louis-Jos. de La Garde, marquis de), lieutenant du roi en Languedoc, mort en 1807.	1er août 1792.
1er août 1792.	30. **SAINTE-CROIX** (Louis-Claude Bigot de), ministre plénipotentiaire, mort en 1803.	10 août 1792.
11 août 1792.	31. **LEBRUN** (Pierre-Martial), publiciste, mort en 1793.	21 juin 1793.
	La *Convention nationale,* par divers décrets, établit 24 comités dont les membres, pris dans son sein, étaient chargés de la direction des affaires ressortissant à chacun des anciens ministères supprimés par ces mêmes décrets. Par suite de cette organisation, les *Relations extérieures* furent successivement confiées à cinq commissaires (**DE FORGUES**, **HERMANN**, **BUCHOT**, **MIOT** et **COLCHEN**), du 21 juin 1793 au 6 novembre 1795, époque à laquelle le *Directoire,* succédant à la *Convention,* supprima les 24 comités, rétablit	

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
	les ministères et confia celui des *Relations extérieures* au ministre plénipotentiaire Charles **DE LACROIX**, qui recommence la série des ministres.	
6 novemb. 1795.	32. **LACROIX** (Charles-Constant de), ministre plénipotentiaire, mort en 1805.	19 juillet 1797.
19 juillet 1797.	33. **TALLEYRAND-PÉRIGORD** (Charl. Maurice de), ancien député à l'Assemblée constituante, mort en 1838.	19 juillet 1799.
20 juillet 1799.	34. **REINHARD** (Charles-Frédéric), min. plénipotentiaire, mort en 1837.	21 novemb. 1799.
22 novemb. 1799.	» **TALLEYRAND-PÉRIGORD** (Charl. Maurice de), pour la 2e fois.	17 juin 1807.
8 août 1807.	35. **CHAMPAGNY** (Jean-Baptiste Nompère comte de), duc de Cadore, ambassadeur, mort en 1834.	16 avril 1811.
17 avril 1811.	36. **MARET** (Hugues-Bernard), duc de Bassano, ambassadeur, ministre secrétaire d'État, mort en 1839.	19 novemb. 1813.
20 novemb. 1813.	37. **CAULAINCOURT** (Arm.-Augustin-Louis de), duc de Vicence, général de division, ambassadeur, mort en 1827.	2 avril 1814.
	Le 3 avril 1814, le *Gouvernement provisoire* nomme *Commissaire aux affaires étrangères* le comte **DE BUSSIÈRE** (Mathurin Laforêt), qui en a rempli les fonctions jusqu'au 13 mai suivant,	

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
	date de l'ordonnance royale qui confia le *ministère des affaires étrangères* au prince **DE TALLEYRAND**.	
13 mai 1814.	» **TALLEYRAND-PÉRIGORD** (Charl. Maurice de), prince de Bénévent, pour la 3e fois.	10septemb. 1814.
11 septemb. 1814.	38. **JAUCOURT** (François, marquis de), pair de France, mort en 1852.	20 mars 1815.
21 mars 1815.	» **CAULAINCOURT** (duc de Vicence), pour la 2e fois.	22 juin 1815.
23 juin 1815.	39. **BIGNON** (Pierre-Édouard, baron), ministre plénipotent., mort en 1841.	7 juillet 1815.
8 juillet 1815.	» **TALLEYRAND-PÉRIGORD** (Charl. Maurice de), prince de Bénévent. président du Conseil, pour la 4e fois.	23septemb. 1816.
24 sept. 1816.	40. **RICHELIEU** (Armand-Emmanuel Du Plessis, duc de), pair de France, président du Conseil, mort en 1822.	28 décemb. 1818.
29 décemb. 1818.	41. **DESSOLLES** (Charles-Louis, marquis), général de division, pair de France, président du Conseil, mort en 1828.	18 novemb. 1819.
19 novemb. 1819.	42. **PASQUIER** (Étienne-Denis, baron), pair de France, mort 5 juill. 1862.	13 décemb. 1821.
14 décemb. 1821.	43. **MONTMORENCY** (Mathieu-Jean-Félicité, vicomte de), pair de France, mort en 1826.	27 décemb. 1822.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
28 décemb. 1822.	44. CHATEAUBRIAND (François-Réné, vicomte de), ambassadeur, pair de France, membre de l'Acad. française, mort en 1848.	5 juin 1824.
4 août 1824.	45. DAMAS (Ange-Hyacinthe-Maxence, baron de), lieut. gén., mort le 6 mai 1862.	3 janvier 1828.
4 janvier 1828.	46. LAFERRONNAYS (Auguste-Ferron, comte de), ambassadeur, pair de France, mort en 1842.	22 avril 1829.
14 mai 1829.	47. PORTALIS (Joseph-Marie, comte), garde des sceaux, pair de France, mort en 1858.	7 août 1829.
8 août 1829.	48. POLIGNAC (Armand-Jules, prince de), ambassadeur, pair de France, mort en 1847.	28 juillet 1830.
	Le 29 juillet 1830, le gouvernement provisoire nomme le baron BIGNON *Commissaire au département des affaires étrangères.* Le 2 août suivant, le maréchal comte JOURDAN lui succède dans la même qualité jusqu'au 10 du même mois. Le 11 août 1830, une ordonnance royale confie le ministère des affaires étrangères au comte MOLÉ.	
11 août 1830.	49. MOLÉ (Mathieu-Louis, comte), pair de France, membre de l'Académie française, mort en 1857.	1er novemb. 1830.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
1er novemb. 1830.	50. **MAISON** (Nicolas-Joseph, marquis), maréchal, pair de France, ambassadeur, mort en 1840.	16 novemb. 1830.
16 novemb. 1830.	51. **SÉBASTIANI DE LA PORTA** (Horace, comte), général de division, ambassadeur, député, mort en 1851.	10 octobre 1832.
10 octobre 1832.	52. **BROGLIE** (Victor, duc de), pair de France, ambassadeur, membre de l'Académie française, mort 25 janvier 1870.	3 avril 1834.
3 avril 1834.	53. **RIGNY** (Henri, comte de), vice-amiral, pair de France, ambassadeur, mort en 1835.	12 mars 1835.
12 mars 1835.	» **BROGLIE** (duc de), président du Conseil, pour la 2e fois.	22 février 1836.
22 février 1836.	54. **THIERS** (Adolphe-Marie-Joseph), député, membre de l'Académie française.	5 septemb. 1836.
5 septemb. 1836.	» **MOLÉ** (comte), président du Conseil, pour la 2e fois.	23 mars 1839.
23 mars 1839.	55. **MONTEBELLO** (Napoléon Lannes, duc de), pair de France, ambassad.	12 mai 1839.
12 mai 1839.	56. **SOULT** (Jean de Dieu), duc de Dalmatie, maréchal, pair de France, président du Conseil, mort en 1851.	1er mars 1840.
1er mars 1840.	» **THIERS** (Adolphe-Marie-Joseph), président du Conseil, pour la 2e fois.	29 octobre 1840.
29 octobre 1840.	57. **GUIZOT** (Franç.), député, membre de l'Académie française, ambassadeur.	24 février 1848.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGERES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
25 février 1848.	58. **LAMARTINE** (Alphonse de), ancien député, membre de l'Académie française et du Gouvernement provisoire de 1848, mort 28 février 1869.	10 mai 1848.
10 mai 1848.	59. **BASTIDE** (Jules), représentant à l'Assemblée nationale.	19 décemb. 1848.
19 décemb. 1848.	60. **DROUYN DE LHUYS** (Édouard), ancien député, représentant à l'Assemblée nationale.	2 juin 1849.
2 juin 1849.	61. **TOCQUEVILLE** (Alexis de), ancien député, représentant à l'Assemblée nationale, membre de l'Académie française, mort en 1859.	16 novemb. 1849.
16 novemb. 1849.	62. **LAHITTE** (Jean-Ernest Ducos, vicomte de), général de division.	9 janvier 1851.
9 janvier 1851.	» **DROUYN DE LHUYS**, pour la 2e fois.	24 janvier 1851.
24 janvier 1851.	63. **BRENIER** (Anatole, baron), conseiller d'État, directeur.	10 avril 1851.
10 avril 1851.	64. **BAROCHE** (Jules), ancien député, représentant à l'Assemb. nationale, mort 29 octobre 1870.	26 octobre 1851.
26 octobre 1851.	65. **TURGOT** (Louis, marquis), ancien pair de France, mort 1er oct. 1866.	28 juillet 1852.
28 juillet 1852.	» **DROUYN DE LHUYS**, sénateur, pour la 3e fois.	8 mai 1855.
8 mai 1855.	66. **COLONNA WALEWSKI** (Alexand., comte), ambassadeur, sén., mort 27 septembre 1868.	4 janvier 1860.
4 janvier 1860.	67. **THOUVENEL** (Antoine-Édouard), ambassadeur, sénateur, mort en 1866.	15 octobre 1862.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES	DATE de la CESSATION des fonctions.
	S. Exc. M. Baroche a rempli l'intérim du ministère du 5 au 24 janvier 1860.	
15 octobre 1862.	» DROUYN DE LHUYS, sénateur, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, p. la 4e fois.	1er sept. 1866.
1er sept. 1866.	68. L. DE MOUSTIER (marquis), ambassadeur, mort 5 février 1869.	17 déc. 1868.
	S. Exc. M. le marquis de La Valette, sénateur, ministre de l'intérieur, a rempli l'intérim du ministère du 1er septembre au 2 octobre 1866.	
17 décemb. 1868.	69. DE LA VALETTE (marquis), sénateur, membre du Conseil privé.	17 juillet 1869.
17 juillet 1869.	70. DE LA TOUR D'AUVERGNE-LAURAGUAIS (prince), ambassadeur, mort 5 juin 1871.	2 janvier 1870.
2 janvier 1870.	71. DARU (Napoléon, comte), député.	14 avril 1870.
	M. Émile Ollivier, député, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, a rempli l'intérim du ministère du 14 avril au 15 mai 1870.	
15 mai 1870.	72. GRAMONT (Agénor, duc de), ambassadeur.	10 août 1870
10 août 1870.	» DE LA TOUR D'AUVERGNE-LAURAGUAIS (prince), ambassadeur, pour la 2e fois.	4 sept. 1870.

DATE de la NOMINATION.	MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	DATE de la CESSATION des fonctions.
4 sept. 1870.	73. **FAVRE** (Jules), député, membre de l'Académie française.	2 août 1871.
2 août 1871.	74. **DE RÉMUSAT** (Charles, comte), ancien ministre, membre de l'Académie française.	26 mai 1873.
26 mai 1873.	75. **BROGLIE** (duc de), vice-président du conseil des ministres, député à l'Assemblée nationale, membre de l'Académie française.	

CHAPITRE I.

—

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(QUAI D'ORSAY.)

M. le duc DE BROGLIE ✻, *Membre de l'Institut, ministre des affaires étrangères, vice-président du conseil des ministres.*

La négociation et l'exécution des traités et conventions de politique et de commerce.

Les rapports avec les ambassadeurs, ministres et agents diplomatiques et consulaires, soit des puissances étrangères, soit de la République française près les gouvernements étrangers.

CABINET DU MINISTRE ET SECRÉTARIAT.

M. GAVARD (Charles) C✻, *Secrétaire de 1re classe, chef.*

M. le Vte DE SALIGNAC-FÉNELON O✻, *Sous-chef.*

M. le prince Victor DE BROGLIE, *Sous-chef*, chargé des affaires concernant la vice-présidence du conseil.

L'ouverture des dépêches, la correspondance personnelle du Ministre, les audiences, les travaux réservés ; le chiffre, le départ et l'arrivée de la correspondance et des courriers ; la centralisation des états, notes et registres relatifs au personnel ; la statistique et les traductions.

BUREAU DU DÉPART ET DE L'ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES.

M. Bergeron ✻, *Chef.*

PROTOCOLE.

M. FEUILLET DE CONCHES C✻, *Directeur, chef.*

L'expédition des traités et conventions ; les pleins pouvoirs, commissions, provisions, *exequatur ;* les ratifications ; les lettres de notification, de créance, de rappel et de recréance ; le cérémonial et le protocole ; les priviléges, immunités et franchises diplomatiques ; les audiences diplomatiques, les décorations, etc.

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES.

M. Desprez GO ✱, Conseiller d'État, Ministre plénipotentiaire de 1re classe, *Directeur.*

Les affaires politiques, les questions de limites et d'extradition; les conventions de poste; le personnel des agents diplomatiques, etc., etc.

SOUS-DIRECTION DU NORD.

M. le Bon de Courcel ✱, *Sous-directeur.*

Correspondance et travaux concernant la Grande-Bretagne, la Russie, la Prusse, l'Autriche, les divers États allemands, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède, la Norwége et le Danemark, les colonies anglaises, néerlandaises et danoises.

SOUS-DIRECTION DU MIDI ET DE L'ORIENT.

M. le Mis de Tamisier O ✱, *Sous-directeur.*

Correspondance et travaux concernant l'Espagne, le Portugal, l'Italie, le Saint-Siége, la Suisse, l'Empire ottoman, la Grèce, les Régences barbaresques, le Maroc et la Perse.

SOUS-DIRECTION DE L'AMÉRIQUE ET DE L'INDO-CHINE.

M. Flury O ✱, *Sous-directeur.*

Correspondance et travaux concernant les divers États d'Amérique, l'Indo-Chine, la Chine, le Japon et les Côtes orientales et occidentales de l'Afrique.

SOUS-DIRECTION DU CONTENTIEUX.

M. Villefort O ✱, *Sous-directeur.*

Les questions de droit public international, particulièrement celles de droit maritime. Les affaires contentieuses qui doivent être appréciées d'après les dispositions des actes diplomatiques et celles qui résultent des réclamations des Français contre les gouvernements étrangers, et les réclamations d'étrangers contre le gouvernement français. Les conventions postales, les traités d'extradition et les affaires qui en dépendent.

DIRECTION DES CONSULATS ET AFFAIRES COMMERCIALES.

M. MEURAND C✻, *Directeur.*

Les affaires commerciales; les traités de commerce et de navigation; la protection du commerce français dans les pays étrangers; les réclamations du commerce étranger envers le gouvernement français; le règlement de la comptabilité des chancelleries consulaires; le personnel des agents consulaires et des drogmans de consulats.

SOUS-DIRECTION DU NORD.

M. Jagerschmidt O✻, *Sous-directeur.*

Correspondance et travaux concernant la Grande-Bretagne, la Russie, la Prusse, l'Autriche, les divers États de l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, la Suède, le Danemark, les colonies anglaises et danoises.

SOUS-DIRECTION DE L'ORIENT ET DE L'INDO-CHINE.

M. le V[te] d'Arlot O✻, *Sous-directeur.*

Correspondance et travaux concernant la Grèce, l'Empire ottoman, les Régences barbaresques, le Maroc, la Perse, les Indes britanniques et néerlandaises, Siam, la Chine, le Japon, les États indépendants de l'Afrique.

SOUS-DIRECTION DU MIDI ET DE L'AMÉRIQUE.

M. Eydin ✻, *Sous-directeur.*

Correspondance et travaux concernant l'Espagne, le Portugal, l'Italie, les colonies espagnoles et portugaises, les États de l'Amérique du Nord et du Sud.

DIRECTION DES ARCHIVES ET DE LA CHANCELLERIE.

M. FAUGÈRE C✻, Ministre plénipotentiaire de 1[re] classe, *Directeur.*

M. Viennot O✻, *Sous-directeur.*

Le dépôt des correspondances et documents diplomatiques, des traités et conventions, des décrets et arrêtés concernant l'organisation et le personnel du ministère; le classement des correspondances; la rédaction des notes et mémoires, ainsi que les tables analytiques pour le service du département; la recherche des renseignements pour tout autre service public et privé; le dépôt des plans et documents relatifs aux limites de la République; la collection des cartes géographiques pour l'usage du ministère.

BUREAU DE LA CHANCELLERIE.

M. Bosseront d'Anglade O✻, *Sous-directeur, chef.*

Les passe-ports autres que les passe-ports de cabinet; les légalisations, les *visa* et la perception des droits qui en résultent; la transmission des actes judiciaires et des commissions rogatoires; la discussion des questions touchant à l'état civil et l'instruction des réclamations relatives à des matières d'intérêt privé, telles que les successions ouvertes en pays étranger, les recouvrements sur particuliers, etc.

Ce bureau est le seul du département des affaires étrangères qui soit ouvert au public. On peut s'y présenter tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés) de onze à quatre heures.

DIRECTION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ.

M. de Billing (Frédéric) C✻, Ministre plénipotentiaire de 1re classe, *Directeur.*
M. Guéroult O✻, *Sous-directeur.*

Les travaux généraux et particuliers relatifs aux dépenses du ministère; la correspondance avec les agents politiques et commerciaux sur toutes les matières de comptabilité et sur tout ce qui s'y rapporte; les écritures en partie double, et les livres et registres prescrits par les ordonnances et les règlements spéciaux; la liquidation des frais de service de tous les agents, celle des indemnités de voyage et des frais de courriers; les présents diplomatiques et les pensions de retraite, etc.

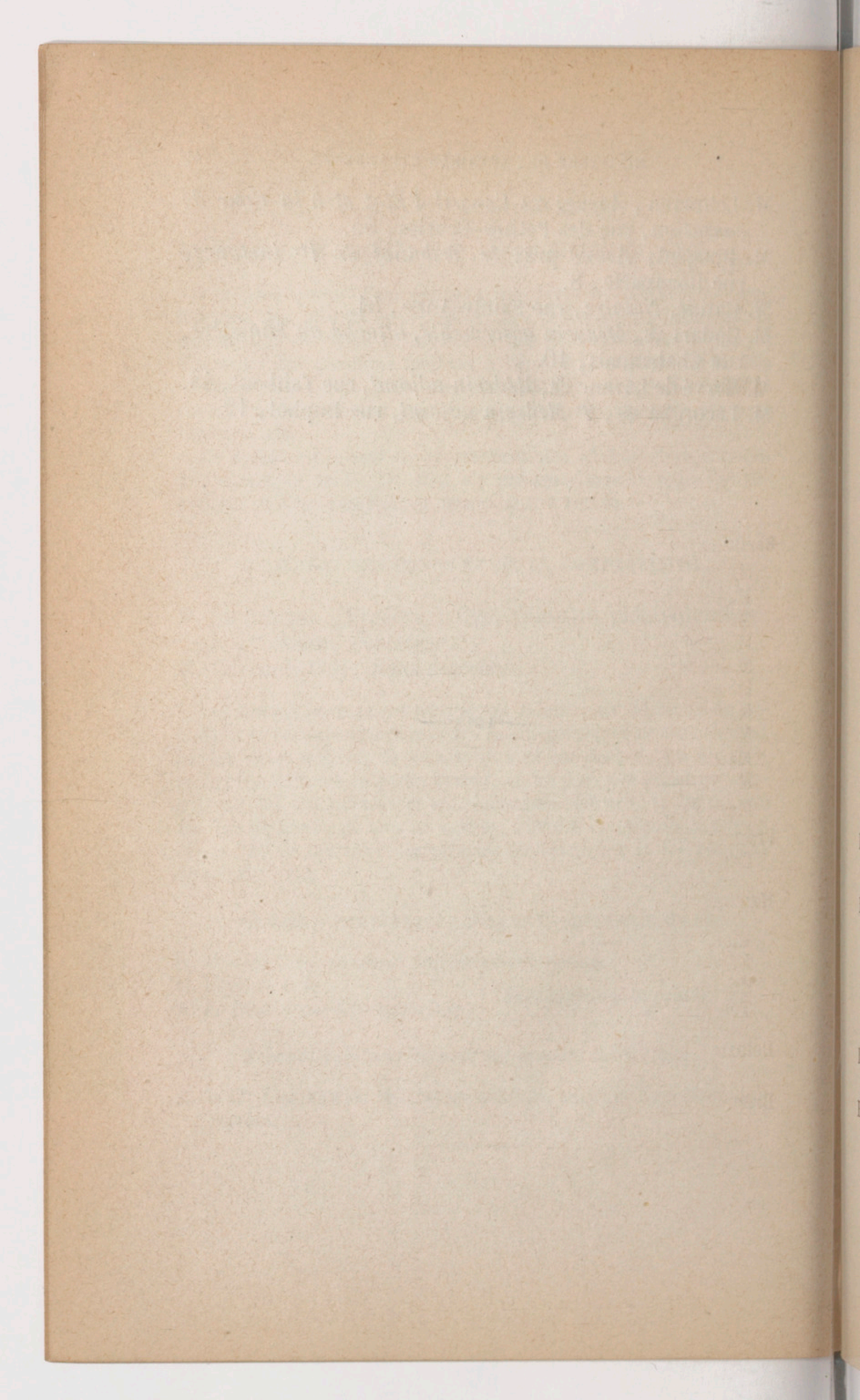
SECRÉTAIRES-INTERPRÈTES POUR LES LANGUES ORIENTALES.

M. Schefer C✻, *premier Secrétaire-interprète.*
M. Lapierre O✻, } *Secrétaires-interprètes.*
M. de Biberstein-Kazimirski O✻, }

Secrétaire-interprète pour les langues de la Chine.

M. le Cte Kleczkowski ✻, consul général, *premier Secrétaire-interprète.*

M. Lehmann, *Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation*, rue des Petites-Écuries, 55.
M. Rougeot, *Avoué près le Tribunal de 1re instance*, rue Bonaparte, 8.
M. Gatine, *Notaire*, rue Sainte-Anne, 51.
M. Godart ✻, *Médecin assermenté, attaché au Ministère*, rue Chabannais, 10.
M. Hervé de Lavaur ✻, *Médecin adjoint*, rue Taitbout, 48.
M. Lecorché ✻, 2e *Médecin adjoint*, rue Duphot, 19.



CHAPITRE II.

PERSONNEL

DES

AMBASSADES ET LÉGATIONS, CONSULATS ET AGENCES CONSULAIRES DE FRANCE A L'ÉTRANGER.

ALLEMAGNE (Empire d').

Berlin. — M. le Vte DE GONTAUT-BIRON GC✻, Ambassadeur.

M. N.	Secrétaire de 1re classe.
M. DEBAINS O✻	Secrétaire de 2e classe.
M. le Cte DE KERGORLAY ✻. . .	Secrétaire de 3e classe.
M. le Cte D'AUBIGNY	Idem.
M. MAX FOURCHON.	Attaché.
M. DE LA MOTTE.	Idem.
M. DE FLORIAN	Idem.
M. le Prince DE POLIGNAC O✻. .	Attaché militaire.
M. le Cte H. DE LA FERRONNAYS ✻.	Idem.
M. N.	Chancelier.

Magdebourg.	*M. Comte* ✻	Ag. vice-consul.
Francfort et Darmstadt. .	M. DE HELL O✻	Consul général.
	M. PETITPIERRE.	Chancelier.
Hambourg . . .	M. DERVIEU O✻	Consul général.
	M. CHAMPY.	Chancelier.
Kiel.	*M. E. Dittmer.*	Ag. consulaire.
Lubeck	*M. C. H. W. Lexow.* . .	Idem.
Rostock	*M. le Dr Robert.*	Ag. vice-consul.
Tonning.	*M. Peter Becker*	Ag. consulaire.
Leipzig	M. TOLHAUSEN ✻.	Consul.
	M. DU CLOSEL (Édouard). . .	Chancelier.
Brême	M. VESSILLIER ✻.	Consul.
	M. MATTHEY.	Chancelier.
Bremerhaven	*M. Specht*	Ag. consulaire.

Breslau	M. Bœufvé ✻	Consul.
	M. Poitevin	Chancelier.
Dantzig	M. Verneuil ✻	Consul.
	M. Henriot ✻	Chancelier.
Kœnigsberg	*M. Dahsé* ✻	Ag. vice-consul.
Dusseldorf	M. le Vte de Fontenay ✻	Consul.
	M. N.	Chancelier.

ANGLETERRE.

(ROYAUME-UNI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.)

Londres. — S. Exc. M. le Comte d'Harcourt ✻, Ambassadeur.

M. Bartholdi O✻	Secrétaire de 1re classe.
M. Dutreil ✻	Secrétaire de 2e classe.
M. de Vaugelas Ⓜ	Secrétaire de 3e classe.
M. le Cte de Vauvineux	Attaché.
M. de Labaume-Pluvinel	Idem.
M. le Mis de Brachet de Floressac	Idem.
M. de Mandat de Grancey ✻, capitaine de cavalerie	Attaché militaire.
M. Véron, capit. de vaisseau	Idem.
M. Dégardin	Secrétaire-archiviste.

Londres	M. Lenglet O✻	Consul général.
	M. Patin	Élève-consul.
	M. Braquehais ✻	Chancelier.
Bideford	*M. Chanter*	Ag. consulaire.
Birmingham	*M. Harding (J.)*	Idem.
Bristol	*M. Magnes Cates*	Idem.
Cowes	*M. Haxthausen*	Idem.
Dartmouth	*M. Lake*	Idem.
Deal	*M. Edwin West*	Idem.
Douvres et Folkestone	*M. Forster (W.)*	Idem.
Exeter et Tynemouth	*M. Silvy*	Idem.
Falmouth	*M. Van Weenen*	Idem.
Gloucester	*M. Thomas*	Idem.
Guernesey et Aurigny	*M. Tuppner (Henry)*	Idem.
Harwich	*M. Williams*	Idem.

Jersey	*M. le B[on] de Cussy* ✱	Ag. vice-consul., cons. honor.
Lowestoft, Yarmouth.	*M. Small*	Ag. consulaire.
Newhawen.	*M. Gaudion* (*Will. N.*)	Idem.
Penzance	*M. Downing* (*H. B.*)	Ag. vice-consul.
Plymouth	*M. Luscombe* (*William*).	Idem.
Portsmouth	*M. Van den Berg* ✱	Idem.
Ramsgate et Margate.	*M. Lewton Hodges* (*Alf.*).	Idem.
Rye	*M. Vidler* (*Alexandre*)	Ag. consulaire.
Sainte-Mary	*M. Tregarthen*	Idem.
Sheerness	*M. Watson* (*G.*)	Idem.
Southampton	*M. Delongraye*	Ag. vice-consul.
Weymouth	*M. Walsford* (*G.*)	Ag. consulaire.
Dublin	M. Blanchard de Farges ✱	Consul.
	M. de Méric (Eugène)	Chancelier.
Belfast	*M. Vauvert de Méan* ✱.	Ag. vice-consul.
Cork	*M. Pim*	Idem.
Drogheda	*M. Moor*	Ag. consulaire.
Galway	*M. Somerville*	Idem.
Limerick	*M. Philipps*	Idem.
Londonderry	*M. Morrison*	Idem.
Waterford	*M. Farrell*	Idem.
Wexford	*M. Taylor*	Idem.
Glasgow	M. Laurent Cochelet ✱	Consul.
	M. Perette	Chancelier.
Aberdeen	*M. White*	Ag. vice-consul.
Berwick s/Tweed	*M. Sinclair*	Idem.
Boness	*M. Edmonstone*	Ag. consulaire.
Cromarty	*M. Gordon Graham*	Idem.
Dunbar	*M. Kelly* (*John*)	Idem.
Dundee	*M. Cochrane*	Ag. vice-consul.
Edimbourg et Leith	*M. de Lapeyrouse*	Ag. vice-consul., cons. honor.
Grangemouth	*M. Pedersen* (*Gabriel*)	Ag. consulaire.
Kirkwall	*M. Baikie* (*John Halson*).	Idem.
Lerwick	*M. Hay*	Ag. vice-consul.
Peterhead	*M. Keith Forbes*	Ag. consulaire.
Liverpool	M. Boisselier O✱	Consul.
	M. Dejardin (Léon)	Chancelier.
Cardiff	*M. Rinn*	Ag. vice-consul., consul. honor.

Llanelly	*M. Decourt*	Ag. vice-consul.
Manchester	*M. le Bon Chazal* ✻. . .	Ag. vice-consul., consul. honor.
Milford	*M. Kelway*	Ag. consulaire.
Newport.	*M. Bourdillon* ✻	Ag. vice-consul.
Swansea	*M. Moulun*.	Idem.

Newcastle. . . . { M. Bellaigue de Bughas . . . Consul.
M. Nettement . . . . Chancelier.

Blyth	*M. Watts*	Dél. du consulat.
Bradford.	*M. Darlington*.	Ag. consulaire.
Hartlepool.	*M. Garbutt*	Idem.
Hull.	*M. Hewitt* ✻	Ag. vice-consul.
Nottingham	*M. Baillon*.	Idem.
Sheffield.	*M. Smith (William)* . . .	Ag. consulaire.
Middlesborough. . .	*M. Fallows*	Idem.
Seaham	*M. Dichtefld*	Idem.
Sunderland	*M. Truy* ✻	Ag. vice-consul., consul honor.

Possessions anglaises d'Europe.

Gibraltar . . . . { M. de la Porte ✻. . . . . . Consul.
M. Gabriel ✻ . . . . Chancelier.

Malte (Ile de) . . { M. Delaya ✻ . . . . Consul.
M. N.. . . . . Chancelier.

Possessions anglaises d'Afrique.

Cap de Bonne-Espérance . . { M. Lanen ✻ . . . . Consul.
M. Barry . . . . Chancelier.

Port Élisabeth. . . .	*M. Chabaud (Gust. Henri)*	Ag. consulaire.
Sainte-Hélène (Ile)[1] .	*M. Moss (George)*	Idem.
Simon's Town. . . .	*M. Hugo (Frédéric)* . . .	Idem.

Port-Louis . . . { M. Laplace ✻ . . . . Consul.
M. Croquet de Rosemond . . Chancelier.

Mahé (îles Seychelles)	*M. Cheyron*	Ag. consulaire.

Sainte-Marie de Bathurst. . . . { M. N. . . . . Consul.
M. N. . . . . Chancelier.

Sierra Leone.	*M. N.*	Ag. consulaire.

1. Cette agence est dans la circonscription du consulat gén. de France à Londres.

Possessions anglaises d'Asie et d'Australie.

Calcutta	M. Sentis O✱	Consul général.
	M. Audisio (Edouard)	Chancelier.
Akyab	*M. Achard (Louis)*	Ag. consulaire.
Ceylan. Pointe de Galles	*M. Auber*	Ag. vice-consul.
Chittagong	*M. de Termes.*	Ag. consulaire.
Coconada	*M. Lefaucheur*	Idem.
Madras	*M. Martine*	Ag. vice-consul.
Rangoon (côtes de Birmanie)	*M. Hernandez (Léon)*	Idem.
Bombay	M. le Cte de Chappedelaine ✱	Consul.
	M. Grapinet	Chancelier.
Aden	*M. Chauvet*	Ag. vice-consul.
Cochin	*M. Regnault (Jules)*	Ag. consulaire.
Tellicherry	*M. Baudry*	Idem.
Singapore	M. Troplong ✱	Consul.
	M. N.	Chancelier.
Pulo Pinang	*M. Ventre*	Ag. consulaire.

NOUVELLE-HOLLANDE.

Sydney	M. Simon	Consul.
	M. Courtin	Chancelier.
Auckland (N. Zélande)	*M. Cruickshand*	Ag. consulaire.
Brisbane	*M. Forrest.*	Idem.
Melbourne	M. le Cte de Castelnau O✱	Consul général, ch. du consulat.
	M. Follet	Chancelier.
Hobart-Town	*M. Mac Carty Browne*	Ag. consulaire.
Adelaïde	*M. Stanley*	Idem.
Freemantle	*M. Manning (C. A.)*	Idem.

Possessions anglaises d'Amérique.

Québec (Canada)	M. Chevalier (Martial) O✱	Consul général.
	M. Feer (Henry)	Chancelier.
Charlottetown	*M. Hobkirk*	Ag. consulaire
Halifax	*M. Morrow (J. B.)*	Ag. vice-consul.

Miramichi (New-Brunswick). . . .	*M. Macdougall* (*John*). .	Ag. consulaire.
Montréal	*M. Picault*	Idem.
Toronto	*M. Mac Donnel*(*M. W. J.*)	Idem.
Saint-Jean de Terre-Neuve	*M. Toussaint*	Ag. vice-consul.
Saint-John (N. Br.) .	*M. Carville* (*George*) . .	Ag. consulaire.
Sydney (Nlle-Écosse)	*M. Bourinot*	Ag. vice-consul.

Agences dépendant du consulat général de Londres.

Balize (Centre-Amér.)	*M. N.*	Ag. consulaire.
Barbade (la).	*M. Raird*	Ag. vice-consul.
Bermudes (les) . . .	*M. Mac Phee Lee*	Ag. consulaire.
Demerari (Guyane anglaise)	*M. Le Doux* (*Henri*). . .	Idem.
Grande-Inague . . .	*M. Taylor* (*John*).	Idem.
Kingston (Jamaïque).	*M. Malabre*	Idem.
Nassau (Nlle Provid.).	*M. Byron Bode*	Ag. vice-consul.
Roseau (Dominique).	*M. N.*	Ag. consulaire.
Saint-Jean d'Antigoa.	*M. Arrindall*	Idem.
Sainte-Lucie	*M. Minvielle*.	Idem.
Trinité (Ile de la). .	*M. Joliclerc*	Ag. vice-consul.
Victoria (Vancouver)[1].	*M. Boullet*.	Ag. consulaire.

AUTRICHE-HONGRIE.

Vienne. — S. Exc. M. le Mis DE BANNEVILLE GO❋, Ambassadeur.

M. DE RING O❋	Secrétaire de 1re classe.
M. le Bon DE BOURGOING ❋ . . .	Secrétaire de 2e classe.
M. le Cte DE BANNEVILLE (Charles)	Secrétaire de 3e classe.
M. le Cte DE LA ROCHEFOUCAULD-BAYERS	Attaché.
M. le Mis DE SAINT-PIERRE. . . .	Idem.
M. BOURDON DE VATRY O❋, lieutenant-colonel d'infanterie . .	Attaché militaire.
M. BAUDENS ❋, lieutenant de cavalerie.	Attaché militaire adjoint.
M. HORY ❋	Consul honoraire, chancelier.

1. Cette agence dépend du consulat de San-Francisco.

Brünn........	*M. Otto de Bauer*...	Ag. consulaire.
Pesth......	M. le Vte DE BEAUMONT ✱...	Consul chargé du consul. gal.
	M. le Vte DE VILLE DE QUINCY..	Chancelier.
Fiume........	*M. Du Règne* ✱.....	Ag. vice-consul.
Temeswar.....	*M. Picot*.........	Idem.
Trieste.....	M. FAVRE CLAVAYROZ O✱...	Consul général.
	M. OPPELT..........	Chancelier.
Lesina.......	*M. N.*...........	Ag. consulaire.
Raguse.......	*M. Champoiseau (Pèdre)*	Ag. vice-consul.
Spalatro......	*M. le Cte Tartaglia*...	Ag. consulaire.
Zara........	*M. N.*...........	Idem.

BAVIÈRE.

Munich. — M. LEFEBVRE DE BÉHAINE O✱, Chargé d'affaires.

M. N................	Secrétaire de 2e classe.
M. DE BOJANO...........	Attaché.
M. le Cte DU PARC DE LOCMARIA.	Chancelier.

BELGIQUE.

Bruxelles. — M. le Bon BAUDE O✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. DE BERSOLLE ✱.......	Secrétaire de 2e classe.
M. DE NOIRMONT.........	Secrétaire de 3e classe.
M. DE MONTGOMERY.......	Attaché.
M. Robert GASSON........	Idem.
M. le Vte DE CHAPONAY......	Idem.
M. ROGER DE RICHEMONT.....	Idem.
M. DEMASUR ✱, capit. d'état-maj.	Attaché militaire.
M. le Bon DE TRENQUALYE (Fél.).	Chancelier.

Liége........	*M. Chapey* ✱.....	Ag. vice-consul., consul honor.
Arlon........	*M. Pierrugues* ✱...	Ag. vice-consul.
Anvers.....	M. BOUILLAT ✱........	Consul général.
	M. MARCOTTE.........	Chancelier.
Charleroi.....	*M. d'Angelis (Julien)*..	Ag. vice-consul. consul honor.
Courtrai......	*M. Dathis*.......	Ag. vice-consul.

Gand	*M. Legrand-Lauwick* . .	Ag. vice-consul.
Louvain	*M. de Ryckman*.	Ag. consulaire.
Mons	*M. Gouin* ✻.	Ag. vice-consul.
Namur.	*M. Buydens-Collignon* .	Ag. consulaire.
Ostende	*M. N.*	Idem.
Tournay.	*M. Caillau*	Ag. vice-consul.

BRÉSIL.

Rio-Janeiro. — M. Noel C✻, Ministre plénipotentiaire.

M. de Vorges ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. Hocmelle ✻	Secrétaire de 2e classe.
M. le Cte de Laugier-Villars. .	Secrétaire de 3e classe.

Rio de Janeiro.	M. de Valois ✻	Consul.
	M. Saillard (Paul) ✻	Chancelier.

Barbacena.	*M. Renault* (*Victor*). . .	Ag. vice-consul.
Campos dos Goirtacazes	*M. Leclerc* (*Paul*)	Idem.
Paranagua.	*M. Soarez Gomez*. . . .	Idem.
Porto-Alegre.	*M. Norat*.	Gérant de l'ag.
Rio-Grande	*M. Lirou*	Ag. vice-consul.
Sainte-Catherine . .	*M. de la Martinière*. . .	Idem.
Saint-Paul.	*M. Marquois* (*Charles*) .	Ag. consulaire.
Santos.	*M. Bousquet*.	Idem.

Bahia	M. Despreaux de St-Sauveur.	Consul.
	M. N.	Chancelier.
Fernambouc. . .	M. Devarieux.	Consul.
	M. Dumax.	Chancelier.

Céara	*M. Manoel Nunez de Mello*	Ag. consulaire.
Sainte-Marie de Belem au Para . . .	*M. Cullère*	Ag. vice-consul.
Cameta (sr le Tocantin)	*M. de La Roque*	Ag. consulaire.
Santarem (sr le fleuve des Amazones) . .	*M. Gouzenne Faget*. . .	Ag. vice-consul.
Parnahiba	*M. de Miranda fils* (*J.F.*)	Ag. consulaire.
St Louis de Maragnan	*M. le Dr Frébourg* . . .	Ag. vice-consul.

CENTRE-AMÉRIQUE.

Guatemala . .	M. DE CABARRUS (Julien) O✻ .	Consul général et chargé d'aff.
	M. HARDY ✻.	Chancelier.
Izabal	*M. N.*	Ag. consulaire.
San José de Costa-Rica et Punta Arenas. .	*M. Charpentier*.	Ag. vice-consul.
Sonsonate	*M. de Gabriac*	Idem.
Union (la).	*M. Courtade (Bernard)* .	Ag. consulaire.
Léon de Nicaragua. .	*M. Chesnay*	Idem.
Omoa (Honduras) . .	*M. Grosselin de Saint-Laurent*	Idem.
Santa Rosa	*M. Herran*.	Idem.
San José de Guatémala	*M. le Bon de Teil*	Ag. vice-consul.

CHILI.

Santiago du Chili. — M. le Vte BRENIER DE MONTMORAND O✻, Ministre plénipotentiaire.

M. EGRET	Chancelier.	
Talcahuano	*M. Aninat (Antoine)*. . .	Ag. consulaire.
Valparaiso. . . .	M. IZARIÉ ✻	Consul.
	M. DE ST-GEORGES	Chancelier.
Copiapo	*M. Pesse*.	Ag. vice-consul.
La Serena (Coquimbo)	*M. N.*	Idem.
San-Carlos de Chiloë	*M. N.*	Ag. consulaire.
Valdivia	*M. N.*	Idem.

CHINE.

Pékin. — M. DE GEOFROY O✻, Ministre plénipotentiaire.

M. le Cte DE ROCHECHOUART ✻ .	Secrétaire de 1re classe.
M. GUILLAUME DE ROQUETTE ✻.	Secrétaire de 2e classe.
M. DE BALLOY	Secrétaire de 3e classe.
M. DE CONTENSON ✻, capitaine d'état-major	Attaché militaire.
M. N.	Interprète-chancelier.

Hong-Kong. . .	M. SIENKIEWICZ.	Consul.
	M. LACATHON DE LA FOREST (Ch.)	Chancelier.
Macao.	*M. N.*	Ag. vice-consul.

Shanghaï. . . .	M. GODEAUX ✻.	Consul général.
	M. ROUHAUD ✻.	Chancelier.
	M. BLANCHETON.	Interprète.
Tien-Tsin	M. DILLON (Ch.).	Consul.
Tchéfou.	*M. Merlande*	Ag. consulaire.
Niutchang.	*M. Knight*.	Idem.
Canton.	M. DABRY ✻	Consul.
	M. N.	Chancelier.
Swatow	*M. Forest*	Ag. vice-consul.
Hang-Kéou . . .	M. N.	Consul.
	M. N.	Interp.-chancel.
Fou-Tchéou. . .	M. LEMAIRE ✻.	Consul.
	M. DEVÉRIA	Interp.-chancel.
Tansuy (île de Formose)	*M. Grégory*	Ag. consulaire.
Amoy.	*M. Pye*	Idem.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Buenos-Ayres. — M. DUCROS-AUBERT O✻, Ministre plénipotentiaire.

M. le V[te] AMELOT DE CHAILLOU O✻	Secrétaire de 2[e] classe.
M. le C[te] TRISTAN DE MONTHOLON	Secrétaire de 2[e] classe.
M. MARCHAND.	Secrétaire de 3[e] classe.
M. DE LAVAUR DE S[te] FORTUNADE.	Attaché.

Rosario	*M. Laprade*.	Ag. consulaire.
Buenos-Ayres. .	M. FOREST ✻ (Ant.).	Consul.
	M. DUDEMAINE.	Chancelier.
Gualeguaychü	*M. N.*	Ag. consulaire.
Mendoza	*M. Raymond*	Ag. vice-consul.

DAHOMEY.

Whydah.	*M. Bounaud*	Ag. vice-consul.

DANEMARK.

Copenhague. — M. le V[te] DE SAINT-FERRIOL O✻, Ministre plénipotentiaire.

M. MILLON DE LA VERTEVILLE ✻	Secrétaire de 2[e] classe.

M. RICHEMONT DE RICHARDSON ✳	Secrétaire de 3e classe.
M. AUGUIOT ✳	Consul honor., chancelier.

Elseneur	M. HÉRITTE ✳	Consul.
	M. DE SERRE.	Chancelier.

Frédérikshafen (Jutland)	*M. Kall*	Ag. vice-consul.
Lemwig (Jutland) . .	*M. Harpöth*	Ag. consulaire.
Nyborg	*M. Clausen*	Idem.
Reikiavick (Islande) .	*M. Randrupt*	Idem.
Thisted (Jutland) . .	*M. Bendixen (E.-A.)*. . .	Idem.
Wyck (île de Föhr) .	*M. Hegman*	Idem.
St-Thomas (Antilles).	*M. Le Brun*	Ag. vice-consul.

ÉQUATEUR.

Quito	M. N.	Consul général et chargé d'affaires.
	M. DE LAPIERRE	Chancelier.
Guayaquil	*M. Poudavigne*	Ag. vice-consul.

ESPAGNE.

Madrid. — S. Exc. M. le Mis DE BOUILLÉ GO ✳, Ambassadeur.

M. DE VERNOUILLET ✳	Secrétaire de 1re classe.
M. le Cte DE LA ROCHEFOUCAULD ✳	Secrétaire de 2e classe.
M. le Cte DE GALARD-BÉARN. . .	Secrétaire de 3e classe.
M. DE MONBEL	Attaché.
M. le Cte COURTAUREL DE ROUZAT.	Idem.
M. DE BROCAS	Idem.
M. MARIN ✳	Chancelier.

Saragosse.	*M. le Cte de Boysseulh*. .	Ag. vice-consul.
Valladolid.	*M. Germon (Alexis)*. . .	Idem.

Barcelone	M. le Mis DE FORBIN-JANSON O✳	Consul général.
	M. CAUBET.	Élève-consul.
	M. CAVALLACE	Chancelier.

Alicante.	*M. Rocher*.	Ag. vice-consul.
Benicarlo	*M. O'Conor*.	Idem.
Denia	*M. Vignaux*.	Idem.
Lerida.	*M. Bertrand*.	Idem.
Mataro	*M. Pelegrin-Ferrer* . .	Ag. consulaire.

Palamos	*M. Belleville*	Ag. vice-consul.
Rosas	*M. le Cte de Jouffroy d'Albans*	Ag. vice-consul.
San-Carlos	*M. Martinet*	Idem.
Tarragone	*M. Chevrey-Rameau* (H.)	Idem.
Torre-Vieja	*M. Vallié*	Idem.
Valence	*M. N.*	Idem.
Bilbao	M. CHAMPOISEAU ✱	Consul.
	M. BÉGUIN	Chancelier.
Cadix	M. BENEDETTI ✱	Consul.
	M. DE SAMBUCY	Chancelier.
Algésiras et San-Roque	*M. Baragnon*	Ag. vice-consul.
Ayamonte	*M. Garcia*	Ag. consulaire.
Conil	*M. Morales Cifuentes*	Idem.
Huelva	*M. Tellechea* (*Alfred*)	Ag. vice-consul.
Jerez de la Frontera	*M. Domecq*	Idem.
Las Palmas	*M. Ripoche*	Ag. consulaire.
Port Sainte-Marie	*M. Garcia*	Ag. vice-consul.
Rota	*M. Montero*	Ag. consulaire.
Sainte-Croix-de-Ténériffe	*M. Berthelot* ✱	Cons. chargé du vice-consulat.
Sainte-Isabelle (Fernando-Po)	*M. N.*	Ag. consulaire.
San-Lucar de Barameda	*M. Aguëra y Guisola*	Idem.
Santi-Petri	*M. Millar*	Idem.
Séville	*M. Peugnet*	Ag. vice-consul.
Tarifa	*M. Arcos y Carasco*	Ag. consulaire.
Carthagène	M. DE CUVERVILLE	Consul.
	M. PETIT (Xavier)	Chancelier.
Las Aguillas	*M. Marin*	Ag. vice-consul.
Mazarron	*M. Gomez* (*J. Ant.*)	Ag. consulaire.
Malaga	M. TALLIEN DE CABARRUS (Adolphe) ✱	Consul.
	M. GILLET DE GRANDMONT	Chancelier.
Adra	*M. Guerrero* (*Ferd.*)	Ag. vice-consul.
Almeria	*M. Michel*	Idem.
Estepona	*M. Buendia* (*Henri*)	Idem.

Garrucha et Villaricos	*M. Chasscrot*	Ag. vice-consul.
Grenade.	*M. Moreno*.	Idem.
Marbella	*M. N*.	Idem.
Motril	*M. Dias Arenas* (*Manuel*)	Idem.

Palma. . . . . . { M. BLANCHET . . . . Consul.
M. CARDEILLAC DE MOMÈRES. . Chancelier.

Alcudia	*M. Ferragut*	Ag. vice-consul.
Ciudadella.	*M. Faner*	Idem.
Felanitz	*M. Arnau*	Idem.
Ivice	*M. Wallis*.	Idem.
Mahon.	*M. Walls* (*Pierre*). . . .	Idem.
Soller	*M. d'Arlach* ✻	Idem.

Saint-Sébastien . { M. le B[on] DE CHAMBAUD. . . . Consul.
M. BLAISE DE MAISONNEUVE. . Chancelier.

Le Passage	*M. Petit* (*J.*)	Ag. consulaire.

Santander. . . . { M. PRUS ✻ . . . . Consul.
M. MAURICE (Auguste) ✻ . . . Chancelier.

Camarinas	*M. Romero*.	Ag. vice-consul.
Castro Urdiales . . .	*M. de Ocharan* (*Louis*) .	Idem.
Comillas	*M. de Gargollo*	Idem.
Corcubion.	*M. Ramon Coamano* . .	Ag. consulaire.
Gijon	*M. Peyre*.	Idem.
La Corogne	*M. Danloux*.	Ag. vice-consul.
Le Ferrol	*M. Jofre Domenech*. . .	Ag. consulaire.
Muros.	*M. Bermudez*	Idem.
Pontevedra	*M. Cobian de Seijas*. . .	Idem.
Rivadeo	*M. Carlos de Casas* . . .	Idem.
Santoña	*M. Venance Albo*	Idem.
San-Vicente de la Barquera et Tinamayor	*M. Ratier*	Idem.
Suancès.	*M. Lecadre*	Ag. vice-consul.
Vigo.	*M. Lavenère*	Idem.
Villagarcia	*M. Garcia Bravo* (*Joaqu.*)	Idem.
Vivero.	*M. Garcia Mendez* . . .	Idem.

Possessions espagnoles d'Amérique.

La Havane . . . { M. le C[te] MÉJAN O✻. . . . . Consul général.
M. GARRUS (Eugène) . . . . . Chancelier.

Aguadilla	*M. N*.	Ag. vice-consul.

Arecivo	*M. Nones*	Ag. vice-consul.
Fajardo	*M. de Veve*	Idem.
Guayama (Arroyo). .	*M. Jeannot*	Idem.
Guayanilla	*M. Blasini*	Idem.
Humacao	*M. N.*	Idem.
Matanzas	*M. David Delvaille* . . .	Idem.
Mayaguez	*M. Lavezzari*	Idem.
Naguabo	*M. Simounet*	Idem.
Ponce	*M. Suquet*.	Idem.
Puerto Principe . . .	*M. Peyrellade*.	Idem.
Puerto-Rico.	*M. Lebrun (Auguste)* . .	Idem.
Trinidad et Cienfuegos	*M. Morris*.	Ag. v.-c. inter.
Vieques	*M. Le Brun (Charles)*. .	Ag. vice-consul

Santiago de Cuba. { M. N. . . . . Consul.
M. Arnaud (Émile). . . . . . Chancelier.

Guantanamo.	*M. Vigié*.	Ag. consulaire.

Possessions espagnoles de l'Inde orientale.

Manille (Philippines) . . . . { M. N. . . . . Consul.
M. Hébrard . . . . Chancelier.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE (CONFÉDÉRATION GRENADINE).

Bogota. — M. Desnoyers ✻, Consul général et Chargé d'affaires.

M. Mancini. . . . . Chancelier.

Médellin	*M. Bonnet (Eug.)*. . . .	Ag. consulaire.
Carthagène	*M. Truchon*	Ag. vice-consul.
Rio-Hacha.	*M. Laborde (Joseph)* . .	Idem.
Baranquilla	*M. Berne*.	Idem.
Sainte-Marthe. . . .	*M. de Miers*.	Ag. consulaire.

Panama . . . . { M. de Saint-Charles ✻. . . . Consul.
M. Chevalier (Jean) . . . . . . Chancelier.

Colon (baie de Limon)	*M. Arrivet*	Ag. vice-consul.
David (dep[t] Chiriqui)	*M. N.*	Ag. consulaire.
Tumaco (sur la rivière Ancon) . . .	*M. Ponchard (Achille)*. .	Idem.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Washington. — M. le Mis DE NOAILLES, Ministre plénipotentiaire.

M. le Cte G. DE MONTEBELLO O✻.	Secrétaire de 1re classe.
M. le Cte CENTULE DE BÉARN ✻.	Secrétaire de 2e classe.
M. le Bon BRIN.	Secrétaire de 3e classe.
M. PAULZE D'IVOY	Attaché.
M. DE YERMOLOFF.	Idem.
M. DEJARDIN ✻.	Chancelier, consul honoraire.

New-York. . .	M. LACATHON DE LA FOREST O✻.	Consul général.
	M. LE MONNYER.	Élève consul.
	M. JACQUEMIN.	Chancelier.
Baltimore.	*M. le Cte de Montcabrier.*	Ag. vice-consul.
Boston.	*M. Jasigi*	Idem.
Chicago. (Illinois) . .	*M. Carrey*.	Idem.
Cincinnati (Ohio) . .	*M. Ravin d'Elpeux* . . .	Idem.
Key-West.	*M. N.*	Ag. consulaire.
New-Port	*M. Perrier (Jean-Marie)*	Idem.
Norfolk	*M. Barrot (Élie)*.	Idem.
Philadelphie	*M. N.*	Idem.
Charleston . .	M. LEFAIVRE.	Consul.
	M. N.	Chancelier.
Jacksonville	*M. N.*	Ag. consulaire.
Louisville	*M. Resch*	Idem.
Memphis (Tennessee)	*M. Battier*.	Idem.
Savannah	*M. Chastanet*	Ag. vice-consul.
Wilmington	*M. Loeb*	Ag. consulaire
Nouvelle-Orléans.	M. PIERRET ✻.	Consul.
	M. GRIMAUD DE CAUX.	Chancelier
Baton-Rouge . . .	*M. Machet*.	Ag. vice-consul.
Galveston	*M. Fauconnet* ✻	Idem.
Mobile (la).	*M. Poitevin*	Idem.
Pensacola	*M. Inverarity*	Idem.
St-Louis du Missouri	*M. Karst*.	Ag. consulaire.
San-Francisco.	M. BREUIL O✻.	Consul général.,
	M. BELCOUR	Chancelier.
Sacramento.	*M. Berton*	Ag. consulaire.
Columbia	*M. Gen (Amable)*	Idem.
Los Angeles.	*M. Mœrenhout*	Consul honor.

Mariposa	*M. N*	Ag. consulaire
Portland.	*M. Labbé*.	Idem.

GRÈCE.

Athènes. — M. le Mis DE GABRIAC O✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

M. le Vte DE BORRELLI ✻	Secrétaire de 2e classe.
M. HENNESSY	Secrétaire de 3e classe.
M. MEUNIER DE HOUSSOY	Attaché.
M. JULES PATENÔTRE	Idem.
M. GASPARY.	Chancelier.

Calamata	*M. Pantazopoulos*	Ag. vice-consul.
Nauplie	*M. Andonopoulo*.	Idem.
Navarin	*M. Manganaro*	Idem.
Patras.	*M. Clauss*	Idem.
Pirée (Le).	*M. Meyssonnier* ✻ . . .	Idem, cons. hon.
Syra.	M. CHALLET.	Consul.
	M. N	Chancelier.
Milo.	*M. Brest (Nicolas)*. . . .	Ag. vice-consul.
Naxos.	*M. de Lastic*.	Ag. consulaire.
Paros	*M. Condilly*	Idem.
Santorin.	*M. Chigi*.	Idem.
Tinos	*M. Nasos*.	Idem.
Zea	*M. Lazaridis (Jean)*. . .	Idem.
Corfou	M. WIET ✻.	Consul.
	M. DE BOISMONT.	Chancelier.
Céphalonie	*M. Beretta (George)*. . .	Ag. vice-consul.
Sainte-Maure	*M. Vallamonte (P.)* . . .	Idem.
Zante	*M. Reynaud (J.)*.	Idem.

HAÏTI.

Port-au-Prince. — M. le Cte DE LÉMONT O✻, Consul général, Chargé d'affaires.

M. HUTTINOT (Victor) ✻	Chancelier.

Aquin	*M. Phipps*.	Ag. consulaire.
Cap Haïtien	*M. Vincent (Léon)*. . . .	Ag. vice-consul.
Cayes (Les)	*M. Gasselin*	Ag. consulaire.
Gonaïves (Les) . . .	*M. Lancelot*	Idem.

Jacmel	*M. Mallet*	Ag. consulaire.
Jérémie	*M. Goubault*	Idem.
Saint-Marc	*M. Boutin*	Ag. vice-consul.

ITALIE.

Rome. — M. Fournier C✻, Ministre plénipotentiaire.

M. le Mis de Sayve ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. le Vte Em. de Grouchy ✻	Secrétaire de 2e classe.
M. Georges d'Irisson ✻	Secrétaire de 3e classe.
M. le Vte d'Hauterive	Attaché.
M. de Mareuil	Idem.
M. de Voize	Idem.
M. de la Haye O✻, lieutenant-colonel d'état-major	Attaché militaire.
M. Dufour ✻	Chancelier.

Bologne	*M. de Courtois*	Ag. vice-consul.
Turin	M. de Senevier ✻	Consul général.,
	M. Morandi	Chancelier.
Coni	*M. de Bradi*	Ag. vice-consul.
Milan	M. Partiot ✻	Consul.
	M. Ducessois	Chancelier.
Venise	*M. N.*	Ag. vice-consul.
Gênes	M. Dieudé-Defly C✻	Consul général.
	M. de Moreuil	Chancelier.
Alassio	*M. Boggiano*	Ag. vice-consul.
Bordighera	*M. Moreno*	Ag. consulaire.
Chiavari	*M. de Chaveau*	Ag. vice-consul.
Diano	*M. Muratorio*	Ag. consulaire.
Finalmarina	*M. le Chev^ier C. de Pontremoli*	Idem.
L'Arma	*M. Anfossi (Ch.)*	Idem.
Oneille	*M. Paoletti* ✻	Ag. vice-consul.
Port-Maurice	*M. Wagner*	Idem.
San-Remo	*M. le Vte de Potier*	Consul honor.
Savone	*M. d'Angélis (Sylvestre)*	Ag. vice-consul.
Spezia (La) et Lerici	*M. Laffond (J. Bapt. Fr.)*	Idem.
Vintimille	*M. Leclère (Victor)*	Idem.
Cagliari	M. Boulard ✻	Consul.
	M. Tamburini	Chancelier.

Alghero	*M. Peretti*	Ag. vice-consul.
Bosa	*M. Solinas*.	Ag. consulaire.
Carlo-Forte	*M. Romby*	Ag. vice-consul.
Castel-Sardo	*M. Federici*	Ag. consulaire.
Longo-Sardo	*M. Vincentelli*.	Idem.
Magdeleine (Ile de la).	*M. Viggiani (François)* .	Idem.
Muravera	*M. Macciani (Jean)* . . .	Idem.
Oristano.	*M. Sauveur Tolu*	Idem.
Pula.	*M. Costa*.	Idem.
Saint-Antioche . . .	*M. Campus*	Ag. vice-consul.
Sassari et Porto-Torres	*M. Hancy*	Idem.
Terra-Nova	*M. Tamponi*.	Ag. consulaire.
Tortoli	*M. Cardia*.	Idem.
Livourne. . . .	M. le B[on] DE VAUX ✻.	Consul.
	M. GAUTHIER ✻	Chancelier.
Ancône	*M. N.*	Ag. consulaire
Fermo	*M. N.*	Idem.
Grottamare	*M. Ribard*	Idem.
Longone (Ile d'Elbe).	*M. Muraour*.	Idem.
Lorette	*M. Valerio Valeri*	Idem.
Lucques.	*M. Albertini*.	Ag. vice-consul.
Massa et Carrara . .	*M. Biavati*.	Ag. consulaire.
Porto-Ercole et Orbitello	*M. Lambardi* ✻.	Idem.
Porto-Ferrajo	*M. Mori (César)*.	Ag. vice-consul.
Ravenne.	*M. le C[te] Rasponi* ✻ . .	Idem.
Sinigaglia et Pesaro.	*M. Billy*.	Ag. consulaire.
Viareggio	*M. Pacini*	Ag. vice-consul.
Civita-Vecchia. .	M. ORDÉGA ✻.	Consul.
	M. ALBERT (Antoine)	Chancelier.
Corneto	*M. Mariani*	Ag. consulaire.
Fiumicino	*M. Bianchi (Matteo)*. . .	Idem.
Montalto	*M. Alessandrini*.	Idem.
Palo.	*M. Angelilli*	Idem.
Porto d'Anzio	*M. Brovelli*	Idem.
Terracine	*M. Nardacci*.	Idem.
Naples.	M. LIMPERANI C✻	Consul général,
	M. DE LAIGUE	Élève-consul.
	M. FÉRET	Chancelier.
Amalsi	*M. Lucibello*.	Ag. consulaire.

Bari.	*M. Diana*	Ag. consulaire.
Barletta	*M. Fréjaville*.	Idem.
Brindisi	*M. Ercolini (Al.)*.	Ag. vice-consul.
Castellamare	*M. Jammy*.	Ag. consulaire.
Chieti et Pescara . .	*M. Léon de Rotroux*. . .	Idem.
Gaëte	*M. Matarazzo*	Idem.
Gallipoli.	*M. Ponchain*.	Idem.
Ischia (Ile d'). . . .	*M. Chevalley de Rivaz* ✻	Idem.
Lecce	*M. Riello*	Idem.
Tarente	*M. Vergine*	Ag. consulaire
Tropea	*M. Mazitelli*.	Idem.

Palerme . . . { M. le Cte DU TOUR ✻ . . . . . . Consul.
M. THIBAUDIER . . . . Chancelier. }

Cefalu.	*M. Cirincione*	Ag. consulaire.
Girgenti.	*M. Alby* ✻	Ag. vice-consul.
Licata.	*M. N*.	Idem.
Marsala	*M. Buscemi*.	Ag. consulaire.
Mazzara.	*M. Domingo*.	Idem.
Sciacca	*M. Imbornone*.	Idem.
Terranova.	*M. Giusto*	Ag. vice-consul.
Trapani.	*M. de Nico Lipari*. . . .	Idem.
Termini.	*M. le Bon Henri Janelli*.	Idem.

Messine . . . . { M. HUET ✻. . . . . Consul.
M. CAPORAL. . . . . Chancelier. }

Augusta.	*M. Pinto Casalaine* . . .	Ag. vice-consul.
Catane	*M. Benedetto*	Idem.
Lipari (Iles)	*M. Paijno*	Ag. consulaire.
Milazzo	*M. le Bon Rijolo*	Idem.
Syracuse	*M. Buffardeci*	Idem.
Reggio.	*M. Salvator Rognetta*. .	Idem.
Gioja Tauro.	*M. Pons*	Vice-consul.

JAPON.

Yedo. — M. BERTHEMY C✻, Ministre plénipotentiaire.

M. DE SAINT-QUENTIN ✻	Secrétaire de 1re classe.
M. le Cte DE TURENNE D'AYNAC .	Secrétaire de 2e classe.
M. DE SINETY	Attaché.

Hakodade.	*M. Duus*	Ag. vice-consul.
Hiogo.	*M. Daloz*	Ag. consulaire.
Nangasacki	*M. N*.	Idem.

Yokohama. . . .	M. Colleau ✳.	Consul.
	M. Plichon.	Élève-consul.
	M. Kraetzer.	Chancelier.

MADAGASCAR.

Tananarive . . .	M. Laborde.	Consul.
	M. N.	Chancelier.
Tamatave	*M. Soumagne*	Ag. vice-consul.

MAROC.

Tanger. — M. Tissot O✳, Ministre plénipotentiaire.

M. Belle (Henri) ✳	Secrétaire de 2e classe.
M. Destrées ✳	1er drogman.
M. Monge (Jules)	Drogman-chancelier.

Casablanca et Rabat.	*M. Flesch*	Ag. vice-consul.
Larache	*M. de la Roche*	Idem.
Mogador	M. Beaumier ✳.	Consul.
	M. Gasselin	Drogm.-chanc.
Saffy	*M. Gambaro*	Ag. consulaire.

MONACO (Principauté de).

Monaco	*M. le Cte de Reynold de Chauvancy* ✳	Ag. vice-consul.

PARAGUAY.

M. Ducros-Aubert O✳, Ministre plénipotentiaire en résidence à Buenos-Ayres.

(Voir Confédération Argentine.)

L'Assomption .	M. le Vte d'Abzac.	Consul.
	M. Mené	Chancelier.

PAYS-BAS.

La Haye. — M. Target, Ministre plénipotentiaire.

M. le Vte de Bresson ✳.	Secrétaire de 2e classe.
M. Le Roux de Villers	Secrétaire de 3e classe.

M. le Cte CHRISTIAN DE KERGORLAY.	Attaché.
M. DEMASUR ✻, capitaine d'état-major.	Attaché militaire.
M. DESVERNOIS ✻	Chancelier, consul honoraire.

Amsterdam . . .	M. LIVIO O✻.	Consul général.
	M. PHILBERT ✻.	Chancelier.

Curaçao (Antilles). .	*M. Blasini*.	Ag. consulaire.
Egmont	*M. de Groot* (*Cornélis*). .	Idem.
Groningue.	*M. Hecker*	Idem.
Harlingen.	*M. Harmens*.	Idem.
Helder (Le)	*M. Hugenholtz*	Idem.
Paramaribo(Surinam)	*M. Delmonte Lyon* (*J.*). .	Ag. vice-consul.
Texel (Le)	*M. Brũno-Bok*	Ag. consulaire.

Rotterdam. . .	M. DE PINA DE SAINT-DIDIER ✻.	Consul.
	M. MÈGE	Chancelier.

Brouwershaven . . .	*M. de Crane*.	Ag. consulaire.
Dordrecht.	*M. Moll-Schnitzler* . . .	Ag. vice-consul.
Flessingue.	*M. de Groof* (*Ch.*). . . .	Ag. consulaire.
Hellevoetsluïs	*M. Gallas*	Idem.
Schweningen	*M. Maas*	Idem.

Possessions hollandaises dans l'Inde orientale.

Batavia	M. DUCHESNE DE BELLECOURT C✻	Consul général,
	M. HARTUNG.	Chancelier.

Cheribon (Java) . . .	*M. N*.	Ag. consulaire.
Samarang	*M. Jurjaus*.	Idem.
Sourabaya.	*M. Kervel*.	Ag. vice-consul.
Padang (Sumatra) . .	*M. Van Gils*	Idem.

PÉROU.

Lima. — M. de BELLONNET ✻, Ministre plénipotentiaire.

M. BALNY	Secrétaire de 3e classe.
M. PUNANT (Raoul)	Chancelier.

Arequipa	*M. Gares*	Ag. consulaire.
Callao.	*M. Vion* (*Émile*) ✻ . . .	Ag. vice-consul., consul honor.
Cerro de Pasco . . .	*M. Steel* (*Auguste*) . . .	Ag. consulaire.
Cuzco.	*M. Bouverot*.	Idem.

Huanchaco	*M. Droullion*	Ag. consulaire.
Iquique	*M. Talamon*.	Ag. vice-consul.
Payta	*M. Blacker*.	Ag. consulaire.
Pisco	*M. Pradinet*.	Idem.
Truxillo.	*M. N.*	Idem.

PERSE.

Téhéran. — M. Mellinet C✻, Ministre plénipotentiaire.

M. Belle (Gaston)	Secrétaire de 3e classe.
M. Nicolas	Premier drogman.
M. Bernay	Drogman-chancelier.

Recht.	*M. N.*	Ch. de l'agence.
Tauris.	M. Derché ✻	Consul.
	M. de Saizieu.	Drogm.-chanc.

PORTUGAL.

Lisbonne. — M. le Cte Armand O✻, Ministre plénipotentiaire.

M. le Bon de Maynard ✻. . . .	Secrétaire de 2e classe.
M. le Vte de Saint-Guilhem . .	Secrétaire de 3e classe.

Lisbonne . . .	M. de Gerando O✻	Consul.
	M. Castillon de Saint-Victor.	Chancelier.

Angra (Ile de Terceira-Açores) . . .	*M. Rebello*.	Ag. vice-consul.
Aveiro.	*M. Fezzeira Pinto Basto*.	Ag. consulaire.
Belem (Prov. d'Estramadure)	*M. Muller*	Idem.
Bissao (Côte d'Afriq.)	*M. Driot*.	Idem.
Braga	*M. Chardron*	Idem.
Caminha	*M. N.*	Idem.
Cascaes	*M. de Freitas*.	Idem.
Elvas	*M. Joao Alvarrao*. . . .	Idem.
Faro, Olhâo et Tavira.	*M. Bernardo da Cruz* .	Ag. vice-consul.
Figuera	*M. Antonio Diaz*.	Ag. consulaire.
Flores (Açores) . . .	*M. de Silveira*.	Idem.
Goa (Inde).	*M. Nunes d'Oliveira* . .	Idem.
Horta (Fayal)	*M. Rodrigo Alves Guerra*	Ag. vice-consul.

Ile du Sel, Boa Vista et St-Vincnt (cap Vert)	*M. Lequen (Ernest)* . . .	Ag. consulaire.
Lagos	*M. Vieira Galvao*	Idem.
Loanda (Colonie d'Angola)	*M. de Prado (José-Maria)*	Idem.
Madère (Funchal) . .	*M. Blaise (César)*	Ag. vice-consul.
Peniche	*M. Cervantes de Carvalho Figueira*	Ag. consulaire.
Porto	*M. N.*	Idem.
Punta Delgada (Saint-Michel, Açores). .	*M. Nunes da Silva* . . .	Idem.
Santa Cruz (Ile das Flores)	*M. Arenas da Silveira* .	Idem.
San-Thomé (Ile) . . .	*M. Burnay*	Idem.
Setubal	*M. O'Neill (Charles)*. . .	Ag. vice-consul.
Valença	*M. Leite Ribeiro e Silva*.	Ag. consulaire.
Vallongo	*M. de Souza Silva*. . . .	Idem.
Viana do Castello . .	*M. Barbosa*	Idem.
Villa da Praia (cap Vert)	*M. Enrique d'Oliveira* .	Idem.
Villa do Conde . . .	*M. Teixeira da Rocha Soares*	Idem.
Villa-Nova de Gaia. .	*M. Pinto da Costa Junior*.	Idem.
Villa-Nova de Portimâo	*M. d'Almeida de Bivar*.	Idem.
Villa Real de Santo-Antonio (Algarve).	*M. Damiao de Souza Medeiros*.	Idem.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Porto-Plato[1].	*M. Jannaut*	Ag. consulaire.
Santo Domingo[1]. . .	*M. Marion Landais*. . .	Ag. vice-consul.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — S. Exc. M. le général de division Le Flô C✠, Ambassadeur.

M. le Bon de Montgascon ✠ . .	Secrétaire de 1re classe.
M. le Cte Le Peletier d'Aunay ✠.	Secrétaire de 2e classe.
M. Abeille (Émile)	Secrétaire de 3e classe.
M. le Vte Martin du Nord. . . .	Attaché.

1. Ces deux agences relèvent du Consulat général à Port-au-Prince (Haïti).

M. Joly de Bammeville.	Attaché.
M. le Cte de Diesbach.	Idem.
M. le colonel d'état-major Gaillard O✻.	Attaché militaire.
M. de Maistre, cap. d'artillerie.	Id. adjoint.

St-Pétersbourg. .	M. de La Garde ✻.	Consul.
	M. N.	Chancelier.
Arkhangel.	*M Roussatier*	Ag. consulaire.
Cronstadt	*M. Malevigne*	Idem.
Narva	*M. Zinovief*	Idem.
Reval	*M. Girard*	Idem.
Uleaborg	*M. Hockert*	Idem.
Helsingfors	*M. Borgotröm*.	Ag. vice-consul.
Moscou	M. Mariani ✻	Consul.
	M. Lipart	Chancelier.
Odessa	M. Cochet ✻.	Consul.
	M. Sauron ✻.	Chancelier.
Berdiansk.	*M. Bonnet*.	Ag. consulaire.
Cherson.	*M. Allard*	Idem.
Marioupol.	*M. Pellagati*.	Idem.
Taganrog	*M. Moscetti*	Idem.
Riga.	M. Allou ✻	Consul.
	M. N.	Chancelier.
Arensbourg	*M. Favre*.	Ag. consulaire.
Libau	*M. Rottermund*	Idem.
Tiflis (Géorgie). .	M. le Mis de Ripert de Monclar ✻.	Consul.
	M. de Tramasure.	Chancelier.
Varsovie(Pologne)	M. le Bon Finot ✻	Consul général.
	M. Meyer.	Chancelier.

SAINT-SIÉGE.

Rome. —S. Exc. M. de Corcelle, Ambassadeur.

M. le Cte de Croÿ ✻.	Secrétaire de 1re classe.
M. de Saint-Foix O✻	Secrétaire de 2e classe.
M. le Cte Amelot de la Roussille.	Attaché.
M. Fourier de Bacourt.	Idem.
M. Deshorties ✻	Consul honoraire, chancelier
M. Bovet	Secrétaire-archiviste.

SANDWICH (ILES).

Honolulu . . .	M. Ballieu ✻	Consul et commiss. du gouv[t].
	M. Pernet	Chancelier.

SIAM (Royaume de).

Bangkok. . . .	M. Garnier O✻	Cons. et comm. du gouvern.
	M. Knecht (Émile)	Chancelier.

SUÈDE ET NORWÉGE.

Stockholm. — M. le C[te] de Gobineau C✻, Ministre plénipotentiaire.

M. Benedetti (Fernand).	Secrétaire de 3[e] classe.
M. Bourelly ✻, cap. d'ét.-maj.	Attaché militaire.
M. Thiébaut.	Chancelier.

Carlshamm	*M. Dahl*	Ag. vice-consul.
Gelfe	*M. Garberg*	Idem.
Gothembourg	*M. Caravello*	Idem.
Helsingborg [1]	*M. Henckel.*	Idem.
Hernösand	*M. Kempe*	Idem.
Hudikswall	*M. Frost.*	Idem.
Lulea	*M. Finell.*	Idem.
Norkoping.	*M. Thunstrom*	Idem.
Pitea	*M. N*	Idem.
Saint-Barthélemy . .	*M. Delisle (Ant. Sapenne)*	Ag. consulaire.
Soderhamm.	*M. Torsius.*	Idem.
Sundswall.	*M. Rothman*	Ag. vice-consul.
Umea	*M. Forsell*	Idem.
Westerwick.	*M. Carlsson*	Idem.
Wisby.	*M. Kinberg*	Idem.
Ystad	*M. Hemberg*	Idem.

Christiania . .	M. Hepp ✻	Consul.
	M. Delsart	Chancelier.

Arendal.	*M. Kallevig*	Ag. consulaire
Bergen	*M. Wingaard*	Ag. vice-consul.
Christiansand	*M. Reinhardt*	Ag. consulaire.
Christiansund	*M. Allan.*	Idem.

1. Cette agence relève du consulat d'Elseneur (Danemark).

Drammen	*M. Omstedt*	Ag. consulaire.
Flekkefjord	*M. N.*	Idem.
Frederickshald . . .	*M. Stang.*	Idem.
Frederickstad. . . .	*M. Thiis.*	Ag. vice-consul.
Grimstad	*M. Crawfurd*	Ag. consulaire.
Hammerfest.	*M. Finkenhagen*	Idem.
Laurvig	*M. Oppen.*	Idem.
Mandal	*M. Giertsen*	Idem.
Molde et Aalesund. .	*M. Macé (Émile).*	Idem.
Moss et Soon	*M. Peterson*	Idem.
Namsos	*M. Rist*	Idem.
Œster-Risoër	*M. Stian-Finne*	Idem.
Sarpsborg.	*M. Mörch (Severin)* . . .	Idem.
Skien, Porsgrund et Brevig	*M. Möller Jun. (Hans).* .	Ag. consulaire.
Stavanger.	*M. Rosenkild* ✻.	Ag. vice-consul.
Tonsberg	*M. Wilhelmsen*	Ag. consulaire.
Tromsoë	*M. Wilhelm Mack.* . . .	Idem.
Trondhjem	*M. Lundgreen.*	Vice-consul.

SUISSE.

Berne. — M. LANFREY, Ministre plénipotentiaire.

M. le Cte DE LA LONDE O✻. . .	Secrétaire de 2e classe.
M. le Cte DE WALDNER FREUNDSTEIN ✻	Secrétaire de 3e classe
M. le Cte DE BRIGODE	Attaché
M. KUHLMANN ✻	Chancelier, consul honoraire.

Bâle	M. DE ZELTNER ✻	Consul.
	M. DALLERY.	Chancelier.
Genève. . .	M. HENNEQUIN O✻.	Consul
	M. D'AURE.	Chancelier.
Neuchâtel	*M. le Cte de Drée*	Ag. vice-consul

TURQUIE.

Turquie d'Europe.

Constantinople. — S. Exc. M. le Cte DE VOGÜÉ (Melchior), Ambassadeur.

M. TIBY O✻.	Secrétaire de 1re classe.
M. le Cte DE LA TOUR-MAUBOURG ✻	Secrétaire de 2e classe.

M. le Vte DU PONCEAU	Secrétaire de 3e classe.
M. DE MAGNY	Attaché.
M. le Vte Melchior DE VOGÜÉ	Idem.
M. PERRUCHOT DE LONGEVILLE O✻	1er drogman.
M. BELIN O✻	Consul génér., secrét.-interpr.
M. ROBERT (Jules) ✻	Second drogman.
M. ROUGON	Idem.
M. ROUET	Troisième drogman.
M. CLERMONT-GANNEAU	Idem.
M. BARRÉ DE LANCY ✻	Secrétaire-archiviste.

Constantinople.	M. TRICOU ✻	Consul
	M. COR	Élève consul.
	M. FRANCO	Chancelier.
Andrinople	*M. Mallet*	Ag. vice-consul.
Brousse (Turquie d'Asie)	*M. Battus* ✻	Consul chargé de l'agence.
Dardanelles	*M. Battus (Pierre)* ✻	Ag. vice-consul
Djeddah (Turquie d'Asie)	*M. le Dr Dubreuil* ✻	Idem.
Enos	*M. Sapet*	Idem.
Erzeroum (Turquie d'Asie)	*M. Gilbert*	Idem.
Gallipoli	*M. d'Andria* ✻	Idem.
Janina	*M. Dozon*	Idem, cons. hon.
Philippopolis	*M. Gaillard de Ferry*	Ag. vice-consul.
Prevesa et Arta	*M. Bosio (Joseph)*	Ag. consulaire.
Rodosto	*M. Antoine Cadet*	Ag. vice-consul.
Routschouk	M. AUBARET O✻	Consul.
	M. N.	Drogm.-chanc.
Kustendjé	*M. Sénac*	Ag. consulaire.
Toultcha et Soulina	*M. Langlais*	Ag. vice-consul.
Varna	*M. Tedeschi*	Ag. consulaire.
Bosna-Seraï	M. N.	Consul.
	M. WIET (Gaston)	Drogm.-chanc.
Mostar	*M. Moreau* ✻	Ag. vice-consul.
Salonique	M. MOULIN ✻	Consul.
	M. KRAÏEWSKI	Drogm.-chanc.
Larisse	*M. Robert (Félix)*	Ag. consulaire.
Cavale (La)	*M. Varda (Pierre)*	Ag. vice-consul.

Poste	Titulaire	Fonction
Serès	*M. David*	Ag. consulaire.
Volo	*M. Fernandez (Luigi).*	Ag. vice-consul.
Scutari d'Albanie.	M. COLONNA CECCALDI O✻	Consul.
	M. GILBERT DE VOISINS	Drogm.-chanc.
Belgrade	M. ENGELHARDT O✻	Ag. et cons. gén.
	M. PETRETO D'ISTRIA	Chancelier.
Canée (La)	M. PATRIMONIO	Consul.
	M. MISSIR	Drogm.-chanc.
Candie	*M. Ittar*	Ag. vice-consul.
Retimo	*M. Barbieri*	Ag. consulaire.

Principautés danubiennes.

Poste	Titulaire	Fonction
Bucharest.	M. LESOURD O✻	Ag. et cons. gén.
	M. DÉLABARRE	Élève-consul.
	M. CASTAING (Victor)	Chancelier.
Calarasche	*M. Durand*	Ag. consulaire.
Galatz.	M. BOYARD	Consul.
	M. DEGRAND	Chancelier.
Ibraïla.	*M. Rodocanachi.*	Ag. consulaire.
Jassy	M. SCHEFER (Jules) ✻	Consul.
	M. CASTAING (Louis) ✻.	Chancelier.
Berlad.	*M. Pagano.*	Ag. consulaire.
Roman	*M. Bitrou*	Idem.

Turquie d'Asie.

Poste	Titulaire	Fonction
Alep.	M. BERTRAND O✻	Consul.
	M. HECQUARD (Charles).	Drogm.-chanc.
Adana.	*M. Giron*	Ag. vice-consul.
Alexandrette	*M. Garelli.*	Idem.
Antioche	*M. Pons (Alexandre)*	Ag. consulaire.
Diarbekir	*M. Pons (Honoré).*	Idem.
Mersina et Tarsous.	*M. Geofroy (Marius)*	Consul honor. Ag. vice-consul.
Orfa.	*M. Armand Martin*	Ag. consulaire.
Bagdad.	M. N.	Consul.
	M. SIOUFFI.	Drogm.-chanc.
Bassorah	*M. N.*	Ag. consulaire.
Mossou.	*M. Pérelié.*	Ag. vice-consul., consul honor.

Poste	Titulaire	Fonction
Beyrouth . . .	M. Roustan ✻	Cons. chargé du consulat génér.
	M. N	Élève-consul.
	M. Peretié O✻	Secrét.-interp., 1er drogman.
	M. Rogier.	Drogm.-chanc.
	M. N.	Drog. s. rés. fixe.
Acre et Caïffa	*M. Germain*	Ag. vice-consul.
Famagouste	*M. Grasset*	Ag. consulaire.
Lattakie	*M. Geofroy* (*Adolphe*). .	Ag. vice-consul.
Larnaca.	*M. N.*	Idem.
Limassol.	*M. Acamas*	Ag. consulaire.
Nazareth	*M. Koubroussi* (*Ibrahim*)	Idem.
Nicosie	*M. Laffon* (*Adolphe*). . .	Idem.
Saïda	*M. Durighello*	Ag. vice-consul.
Tripoli de Syrie. . .	*M. Blanche* ✻.	Idem.
Damas.	M. Guys ✻.	Consul.
	Robin.	Drogm.-chanc.
Homs et Hama . .	*M. Bambino*	Ag. consulaire.
Jérusalem. . .	M. Crampon ✻	Consul.
	M. Lacau	Drogm.-chanc.
Jaffa.	*M. Philibert* ✻	Ag. vice-consul.
Ramlé.	*M. Damiani*.	Ag. consulaire.
Smyrne. . . .	M. de Burggraff ✻	Consul général.
	M. N	Élève-consul.
	M. Guillois (Antoine) ✻	1er drogman.
	M. Laffond (Gustave).	Drogm.-chanc.
Adalia ou Satalie . .	*M. Bidliotti*	Ag. consulaire.
Aïdin	*M. N.*	Idem.
Cassaba.	*M. Binson*.	Idem.
Chio.	*M. Spadaro*.	Idem.
Macri	*M. Casilli*	Idem.
Magnésie	*M. N.*	Idem.
Metelin et Ayvali . .	*M. Roboly*	Ag. vice-consul.
Rhodes	*M. Mertrud* (*Charles*). .	Idem.
Samos.	*M. Missir*	Ag. consulaire.
Scala-Nova	*M. Beretta*.	Idem.
Trébizonde . .	M. Querry ✻.	Consul.
	M. Castagne	Drogm.-chanc.

Samsoun	*M. Doulcet*	Ag. consulaire.

Tripoli de Barbarie.

Tripoli de Barbarie. . . .	M. DELAPORTE ✻.	Consul général.
	M. LEDOULX.	1er drogman.
	M. N.	Chancelier.
Bengasi	*M. Ricard*	Ag. vice-consul.

Egypte.

Alexandrie.	M. le Mis DE CAZAUX O✻	Ag. et cons. gén.
	M. GAZAY.	Consul juge.
	M. LE RÉE (Albert).	Élève-consul.
	M. SAUVAIRE ✻.	1er drogman.
	M. DOBIGNIE ✻.	Chancelier.
	M. BERTRAND (Alphonse)	2e drogman.
Atfé.	*M. Barrière*.	Ag. consulaire.
Berber	*M. N.*	Idem.
Damanhour	*M. Coury*.	Idem.
Damiette	*M. Fackre*.	Ag. vice-consul.
Kéné	*M. Bichara*	Ag. consulaire.
Khartoun	*M. Hansal*.	Idem.
Kosséir	*M. Saleh Salib*	Idem.
Jemseh	*M. Sévin*.	Idem.
Siouth	*M. Makar Damian*. . .	Idem.
Tantah	*M. Athanasi*.	Idem.
Mansourah	*M. Calouche*.	Idem.
Massouah	*M. de Sarzec*	Ag. vice-consul.
Port Saïd	M. BOURCIER SAINT-CHAFFRAY.	Consul.
	M. ROUSSEAU (Alfred).	Drogman-chanc.
Ismaïlia.	*M. Laporte*.	Ag. vice-consul.
Suez.	*M. Monge (Lucien)* . . .	Idem.
Le Caire	M. PÉLLISSIER DE REYNAUD✻.	Consul.
	M. EYMAR.	Chancelier.
Zagazig	*M. d'Aubonne*.	Ag. consulaire.

Tunis.

Tunis	M. le Vte DE VALLAT C✱	Consul général et chargé d'aff.
	M. N.	Élève-consul.
	M. PRICOT DE STE-MARIE	1er drogman.
	M. JOUGLET	2e drogman.
	M. N.	Chancelier.
	M. SUMMARIPA	Drogman sans résidence fixe.
Bizerte	*M. Monge (Eugène)*	Ag. consulaire.
Gabès	*M. Sicard*	Idem.
Gerba	*Sidi Mustapha Ben-I-Brahim*	Idem.
Goulette (la)	*M. Cubisol*	Ag. vice-consul.
Kef	*M. Roy*	Ag. consulaire.
Mehdia et Monastier	*M. Arnaud*	Idem.
Sfax	*M. Mattei*	Idem.
Sousse	*M. Villedon*	Ag. vice-consul.

URUGUAY.

Montevideo	M. DOAZAN O✱	Consul général et chargé d'aff.
	M. DUCASSE	Chancelier.
Maldonado	*M. Ramiro de las Carreras*	Ag. vice-consul.

VENEZUELA.

Caracas	M. GŒPP O✱	Consul gén. et ch. d'affaires.
	M. LHÔTE	Chancelier.
Barcelona	*M. N*	Ag. vice-consul.
Carupano	*M. N.*	Ag. consulaire.
Ciudad-Bolivar	*M. Plassard*	Idem.
Cumana	*M. N.*	Idem.
Guayra (La)	*M. Negroni*	Ag. vice-consul.
Maracaïbo	*M. Duplat*	Idem.
Maturin	*M. N.*	Ag. consulaire
Puerto Cabello	*M. Seidel (Henri)*	Ag. vice-consul.

WURTEMBERG.

Stuttgart. . . .	M. de Tallenay ✻.	Consul.
	M. de Bancenel	Chancelier.

ZANZIBAR.

Zanzibar. . . .	M. de Vienne ✻.	Consul.
	M. Guillois.	Chancelier.

CHAPITRE III.

AMBASSADEURS ET MINISTRES, CONSULS ET VICE-CONSULS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES

RÉSIDANT EN FRANCE.

ALLEMAGNE (Empire d').

Paris, rue de Lille, 78.

S. Exc. M. le comte HARRY D'ARNIM, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(9 janvier 1872.)

M. le Cte DE WESDEHLEN	Conseiller d'ambassade.
M. le Bon DE HOLSTEIN	Secrétaire d'ambassade.
M. DE DEHN.	Idem.
M. le major DE BULOW	Attaché militaire.
M. le capitaine THEREMIN.	Idem.
M. LINDAU	Attaché pour les affaires commerciales.
M. N	Chef de la chancellerie.

Dunkerque	*M. Wagner*	Consul.
Calais.	*M. Stavenhagen*.	Vice-consul.
Boulogne-s.-Mer. . .	*M. Van der Zee*.	Idem.
Le Hâvre	*M. de Kramatzki*. . . .	Consul.
Honfleur.	*M. Wagner (Jonathan)*.	Vice-consul.
Caen	*M. Schibiby (Pierre)*. . .	Idem.
Nantes	*M. Bardot (Marius)*. . .	Consul.
Saint-Nazaire. . . .	*M. Quirouard (L. R. Th.)*	Ag. consulaire.
Bordeaux	*M. Michaelsen (J.)*. . . .	Consul.
	M. Winter (H.)	Vice-consul.
Bayonne.	*M. Roth (Frédéric)*. . . .	Consul.
Marseille	*M. Tettenborn*.	Idem.
Port de Bouc, Martigues et La Tour Saint-Louis. . . .	*M. Vidal (Léon)*.	Vice-consul.
Nice.	*M. Schencking*.	Consul.
Menton	*M. Palmaro (François)*.	Ag. consulaire.

Alger	*M. de Soden (Bon Jules)*	Consul.
Saïgon	*M. Niederberger*	Idem.
Tahiti	*M. Wilkens*	Idem.

ANGLETERRE.

(Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.)
Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 39, de 11 à 2 heures. — Visa gratis.

S. Exc. Lord Lyons, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.
(10 août 1867 et 2 mars 1871.)

Lord Lytton	1er Secrét. d'ambassade.
M. G. H. Wyndham	2e Secrétaire.
M. William P. W. Freeman	Idem.
M. G. Sheffield	Idem.
Lord Brabazon	3e Secrétaire.
M. F. M. Sartoris	Attaché.
M. F. Atlee	Idem.
M. le colonel Conolly	Attaché militaire.
M. le vice-amiral A. P. Ryder . . .	Idem.

Paris . . . . . { M. Falconer Atlee, Consul, faub. St-Honoré, 39.
M. Willoughby (Henri), vice-consul. }

Lille	*M. Wilson (W. H.)* . . .	Vice-consul.
Dunkerque	*M. le major Pringle.* . .	Consul.
Calais	*M. le capitaine Hotham (W. B.)*	Idem.
	M. Thomsett.	Vice-consul.
Boulogne	*M. Hamilton (W.).* . . .	Consul.
	M. Hayes Sadler	Vice-consul.
St-Valery-s.-Somme	*M. Rives d'Arcy.*	Idem.
Dieppe	*M. Fortin (Henry W. Lee)*	Idem
Rouen.	*M. Herring (H. J.)*	Idem.
Le Hâvre	*M. Bernal (Frédéric)* . .	Consul.
	M. Soulsby Rowell (John)	Vice-consul.
Honfleur	*M. Wagner*	Idem.
Caen	*M. Perceval*	Idem.
Cherbourg	*M. Hamond*	Consul.
	M. Le Jolis	Vice-consul.
Saint-Brieuc	*M. Stafford Mac Gregor.*	Idem.
Quimper	*M. Cochois*	Idem.
Morlaix	*M. Marin Boscher* . . .	Idem.

Brest et ports, et places du Finistère et du Morbihan . .	*M. Rainals (H. Th. Alf.).* *M. Le Pomellec (Éd.).* . .	Consul. Vice-consul.
Lorient	*M. Minier (François)* . .	Idem.
Saint-Malo	*M. Mac Gregor (Malcolm)*	Idem.
Les Sables	*M. Chaillon*	Ag. consulaire.
Nantes	*M. le cap. R.C. Clipperton* *M. Boubée (Xavier)*. . .	Consul. Vice-consul
Saint-Nazaire	*M. Sutton (Henri-Prince)*	Idem.
Luçon.	*M. Olivier (Pierre-Alc.).*	Ag. consulaire.
Le Croisic.	*M. Maillard.*	Vice-consul.
Charente (Dép. de la)	*M. Verkeer (Henry)* . . .	Consul.
Tonnay-Charente . .	*M. Hamilton.*	Idem.
Ile d'Oléron.	*M. Patrouilleau.*	Vice-consul.
Ile de Ré	*M. Valleau*	Idem.
Noirmoutier.	*M. Richer.*	Idem.
La Rochelle	*M. Morgan*	Idem.
Marennes	*M. Dabbadie*	Idem.
Royan.	*M. Dussor*	Idem.
La Nouvelle.	*M. Muras.*	Ag. consulaire.
Bordeaux	*M. F. Carew-Hunt* . . . *M. Millar*	Consul. Vice-consul.
Bayonne	*M. Graham (F. J.)* . . .	Idem.
Pau	*M. Church (John)*. . . .	Idem.
Cette	*M. Rettmeyer.*	Idem.
Saint-Tropez	*M. Roquis.*	Ag. consulaire.
Marseille	*M. Mark (Edward W.)* .	Consul.
Toulon	*M. Jouve*	Vice-consul.
Cannes	*M. Barbe (Marius)* . . .	Idem.
Nice.	*M. Elmore.*	Consul.
Corse	*M. Short (John Alex.).* .	Idem.
Ajaccio	*M. Vauquelin.*	Vice-consul.
Calvi	*M. Piccioni*	Consul.
Bonifacio	*M. de Casabianca (D.).*	Vice-consul.
Alger	*M. le lieut.-colonel R. L. Playfair*	Consul général.
Oran	*M. Boozo (Anthony).* . .	Vice-consul.
Bone	*M. Errington de la Croix (John).*	Idem.
Philippeville	*M. Teissier (Henri)* . . .	Idem.
Mostaganem	*M. Boozo (Dominique)* .	Ag. consulaire.
Martinique	*M. Lawless*	Consul.

Guadeloupe	*M. Amédée Ferlande* . .	Consul.
Cayenne (Guyane française).	*M. Wooldridge*	Vice-consul.
Basse-Terre	*M. Hurel*	Consul.
Taïti	*M. Miller*	Idem.
La Réunion (île). . .	*M. Segrave*	Idem.
Saïgon	*M. Caswell*.	Idem.
Nouvelle-Calédonie .	*M. Cruikshank*	Vice-consul.
Dakar (Sénégal). . .	*M. Pillot*	Idem.

AUTRICHE-HONGRIE (Empire d').

Paris, rue Las Cases, 7 et 9, de 1 à 3 heures. — Visa, 5 fr.; légalisation, 6 fr.

S. Exc. M. le comte APPONYI, Ambassadeur extraordinaire.
(31 janvier 1872.)

M. le Cte DE HOYOS.	Conseiller d'ambassade.
M. le Cte DE KUEFSTEIN.	Secrétaire.
M. le Cte KHEVENHULLER	Idem.
M. D'OKOLIZANGI	Idem.
M. le Cte APPONYI (Alexandre) . . .	Idem.
M. G. DE BERNATH	Idem.
M. le Cte DE SEILERN	Idem.
M. le lieut.-colonel DE KODOLITSCH .	Attaché militaire.

Paris. . { M. le Bon DE ROTHSCHILD (Gustave), Consul général, rue Laffitte, 19.
M. le docteur WALCHER DE MOLTHEIM, Consul gén. adj. }

Dunkerque	*M. Plaideau (N.)*	Consul.
Calais.	*M. Vendroux*	Vice-consul.
Boulogne	*M. Adam (Achille)* ✻ . .	Idem.
Saint-Valery-s.-S. .	*M. Vapeur*.	Ag. consulaire.
Dieppe	*M. Bunel*	Idem
Fécamp	*M. Leborgne (Auguste)*. .	Idem.
Rouen	*M. Pimont*.	Idem.
Le Hâvre	*M. Troteux (Étienne)* . .	Consul.
Honfleur	*M. Thiis*	Ag. consulaire.
Caen	*M. de Bois-Lambert* . .	Idem.
Saint-Valery-en-C. .	*M. Le Seigneur*	Idem.
Cherbourg	*M. Mauger-Léon*	Idem.
Saint-Malo	*M. Boismenu (Franç. G.)*	Idem.

Lorient	*M. Guizille*	Ag. consulaire.
Nantes	*M. Briaudeau.*	Consul.
La Rochelle	*M. Admirauld.*	Ag. consulaire.
Lyon	*M. Cote (Marius)*	Consul.
Bordeaux	*M. Lalande (Armand)* .	Idem.
Bayonne.	*M. Sée-Rodrigues (Salomon)*.	Vice-consul.
Cette	*M. Scheydt (Gustave)* . .	Idem.
Marseille	*M. Maurig de Sarnfeld* O ✻.	Consul général.
Port de Bouc	*M. Vidal (Léon)*.	Ag. consulaire.
Toulon	*M. Jouve* ✻.	Ag. vice-consul.
Nice.	*M. Avigdor (Septime-Nephtali)*	Consul.
Bastia	*M. Valery (fils)*	Ag. vice-consul.
Alger	*M. Ghezzi*.	Consul général.
Oran	*M. Sgitcowich*	Vice-consul.
Bone	*M. Bourgoin.*	Idem.
Mostaganem	*M. Pizzoli (Antoine)* . .	Ag. consulaire.
Bougie	*M. de Alcantara Casadebeg*.	Idem.
Philippeville.	*M. Alby (Tranquille)* . .	Idem.
Saïgon	*M. Sörnsen (Ferd.)* . . .	Consul.

BAVIÈRE (Royaume de).

Paris, rue de Berri, 5, de 1 à 3 heures. — Visa gratis.

M. Rudhart, Chargé d'affaires.

(11 juillet 1871.)

BELGIQUE (Royaume de).

Paris, faubourg Saint-Honoré, 153, de midi à 2 heures.

M. le baron Beyens GO ✻, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(7 février 1864 et 29 mars 1871.)

M. de Bounder de Melsbroeck O ✻.	Conseiller de légation
M. Georges Neyt	Secrétaire.
M. le Cte Adhémar d'Oultremont .	Idem.
M. le baron du Jardin	Idem.
M. le Bon Gust. Kervyn de Lettenhove.	Idem.

M. le C[te] Gaston D'ARSCHOT	Secrétaire.
M. DAVID DE GHEEST O✱.	Secrétaire honoraire.
M. le B[on] LÉOPOLD LEFEBVRE	Attaché.
M. E. BASTIN ✱	Chancelier, cons. gén. hon.

Paris	*M. Finet (Victor)*.	Ag. consulaire.
Dunkerque et Gravelines	*M. de Wulff-Cailleret*. .	Consul.
Lille.	*M. Decock (Ph.)*	Idem.
	M. Crepy (Edouard). . .	Vice-consul.
Valenciennes	*M. Nauts*	Consul.
Calais.	*M. Dessin*.	Idem.
	M. Lemoine	Vice-consul.
Boulogne	*M. Adam (Achille)* ✱. .	Consul.
S[t]-Valery-s[r]-Somme.	*M. Crocsel*.	Vice-consul.
Rouen.	*M. Thillaye du Boullay*.	Consul.
Tourcoing	*M. Sioen (Louis)*.	Idem.
Roubaix.	*M. Allart (Léon)*.	Idem.
Dieppe	*M. Lee-Jortin*.	Vice-consul.
Le Hâvre	*M. Kreglinger*.	Consul.
Cherbourg	*M. Mauger (V.)*	Idem.
Brest	*M. Le Pomellec*	Idem.
Lorient	*M. Besné (Ernest)*. . . .	Idem.
	M. Montrelay	Ag. consulaire.
Nantes	*M. Goullin (P. B.)*. . . .	Consul.
	M. Goullin (G. C.) . . .	Vice-consul.
Saint-Nazaire. . . .	*M. Coste*.	Consul.
Noirmoutiers	*M. Pineau*.	Vice-consul.
Saint-Martin de Ré .	*M. Souquet*	Idem.
Ile d'Oléron.	*M. Compère*.	Idem.
La Rochelle.	*M. Romieux (Paul)* . . .	Consul.
Marennes.	*M. Robert (Eugène)* . . .	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Damas* junior	Consul.
	M. Bruno-Lacaze. . . .	Vice-consul.
Bayonne.	*M. Labrouche (Félix)* . .	Consul.
Montpellier et Cette.	*M. Bazille (Louis)*. . . .	Idem.
Marseille	*M. de Vries*.	Idem.
	M. Court (J. B)	Vice-consul.
Toulon	*M. Aube (Ed.)*.	Consul.
Avignon.	*M. Barbier (Pierre)* . . .	Vice-consul.
Lyon	*M. Quisard (F. M.)* . . .	Consul.
Bourg S[t]-Andéol. . .	*M. Giraud de Ruelle* . .	Vice-consul.
Nancy.	*M. Sépulchre (Victor)*. .	Consul.

Reims	*M. Rivart*	Consul.
Saint-Quentin (et dép. de l'Oise)	*M. Georges*	Vice-consul.
Bastia	*M. Manfredi*	Idem.
Alger	*M. Max*	Consul.
Bone	*M. Laugier*	Idem.
Philippeville	*M. Alby*	Ag. consulaire
Oran	*M. Giuliani*	Consul.
Gorée	*M. Bols*	Idem.
La Réunion	*M. Morin (Édouard)*	Idem.
Saïgon	*M. Olislaeger (Henri)*	Idem.

BOLIVIE (République de).

Paris, avenue Joséphine, 59.

M. le Général NARCISSE CAMPERO, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(14 octobre 1872.)

M. NICOLAS ACOSTA	Secrétaire.
M. ELIAS UDAETA	Idem.

Paris	M. MENDÈS (JULIO)	Consul général.
	M. ARTOLA	Consul honor.
	M. LIGER DE LIBESSART	Vice-consul.

Bordeaux	*M. Quintas Sesane (L.)*	Consul.
Nantes	*M. Henri Collinet*	Vice-consul.
Le Hâvre	*M. Germain (Victor)*	Consul.
Marseille	*M. Roussier (Camille)*	Idem.

BRÉSIL (Empire du).

Paris, rue de Téhéran, 13 et 17, de midi à 3 heures. — Visa gratis.

M. le Vte D'ITAJUBA, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(12 janvier 1868 et 22 juin 1871.)

M. H. L. RATTON O✵	Secrétaire.
M. le chevalier ANTONIO DE ARAUJO	Attaché.
M. J. VIEIRA DE CARVALHO	Idem.
M. J. M. DA ROCHA	Idem et consul général.

Paris. . . . . { M. MACIEL DA ROCHA ✱, Chargé du consulat gén., rue du Colysée, 43.
M. BARBOZA (Manoel-José) . . . . . Vice-consul.

Dunkerque.	*M. Féron.*	Vice-consul.
Calais	*M. Reisenthel (J. M.)* . .	Idem.
Boulogne-s.-M. . . .	*M. Adam (Ach.)* ✱ . . .	Idem.
Abbeville	*M. Assegond.*	Idem.
Le Hâvre	*M. Ferreira Alves (E.).* .	Idem.
Rouen.	*M. Niel (Pierre-Eugène).*	Idem.
Cherbourg.	*M. Bonfils*	Idem.
Brest	*M. Bazil (J. M.).*	Idem.
Lorient	*M. Sellier (Léon)*	Idem.
Nantes	*M. Crouan (Denis)* . . .	Idem.
Saint-Nazaire	*M. N.*	Idem.
Bordeaux	*M. Cahuzac (Alphonse)* .	Idem.
Bayonne.	*M. Molinié.*	Idem.
Cette	*M. Scheydt*	Idem.
Montpellier	*M. Vialars*	Vice-consul.
Port-Vendres.	*M. Mas*	Idem.
Marseille	*M. da Costa Saraiva (A.)*	Idem.
Toulon.	*M. Jouve.*	Idem.
Lyon	*M. Puy.*	Idem.
Alger	*M. Ravan (Francisco).* .	Consul.
Oran.	*M. Mazurel*	Vice-consul.
Cayenne.	*M. de Abranches.*	Consul.

CHILI (République du).

Paris, avenue de Messine, 19.

M. Alberto BLEST GANA, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(13 mai 1870.)

M. MORTA-VICUÑA	1er secrétaire.
M. Carlos ZAÑARTU	2e secrétaire.
M. J. M. VALDEZ-CARRERA	Attaché
M. Luis DAVILA LARRAIN.	Idem.
M. JOAQUIN EDWARDS	Idem.

Paris. . . . . . . M. Fernandez RODELLA . . . Consul général, rue de Laval, 26.

Rouen.	*M. Dubosq-Lettré*. . . .	Vice-consul.
Le Hâvre	*M. Germain (Eugène)*. .	Consul.
Brest	*M. Feillet*	Idem.
Saint-Nazaire	*M. Bourbeau (J.-Bapt.)*.	Idem.
Bordeaux	*M. Santa-Coloma (E. de)*.	Idem.
	M. Landau (Elie)	Vice-consul.
Cette	*M. Caron*	Consul.
Marseille	*M. Armand (Albert)*. .	Idem.
Bayonne	*M. de la Puente*	Idem.
Nice.	*M. Lagarrigue (Fernand)*	Idem.
Lyon	*M. Guinet (François)* . .	Vice-consul.
Alger	*M. Saint-Lager (Juillet)*	Consul.
Taïti	*M. Schlubach (Enrique)*.	Idem.

COLOMBIE (États-Unis de la).

Paris, boulevard Malesherbes, 55.

M. Arosemena, Envoyé extraord. et Ministre plénipotent.

(14 octobre 1872.)

M. Pablo Arosemena	Secrétaire.
M. Luiz L. Rivas	Attaché.

Paris . . . . M. de la Torre Narvaez (Eustacio), Consul général, boulevard Montmartre, 6.

Le Hâvre	*M. Paez (Adriano)* . . .	Consul.
Nantes	*M. Briandeau*.	Idem.
Saint-Nazaire. . . .	*M. Pereira (Ricardo S.)*.	Idem.
Bordeaux	*M. Conde (Fernando)*. .	Idem.
Bayonne.	*M. Soulez-Lacaze* . . .	Idem.
Marseille	*M. Chaix (Benjamin)*. .	Idem.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Paris, rue de Berlin, 5.

M. Balcarce, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.

(27 décembre 1863 et 19 mars 1872.)

M. José P. de Guerrico.	1er Secrétaire.
M. Eduardo Ibarbalz	2e Secrétaire.

Paris . . .	M. Otto Bemberg.	Consul, rue Richer, 15.
	M. Vega (Domingo).	Vice-consul.

Le Hâvre	*M. Napp (Charles)*. . . .	Consul.
Rouen	*M. Vanier*.	Vice-consul.
Nantes	*M. Gourdon*.	Consul.
Bordeaux	*M. de Sta-Coloma (E.M.)*	Consul général.
	M. de Sta-Coloma (F.). .	Vice-consul.
Bayonne	*M. Roby*	Consul.
Pau	*M. Bellemare*.	Vice-consul.
Oloron.	*M. Latapie (Alfred)*. . .	Idem.
Cette	*M. Gauthier (Fréd. G.)*.	Idem.
Lyon	*M. Cote (Alfred)*.	Consul.
Marseille	*M. Andrès Cadiz*	Idem.
	M. Pianello (Spirion) . .	Vice-consul.
Nice.	*M. Lagarrigue (Fernand)*.	Consul.
Alger	*M. le Bon de Hoben* . . .	Idem.
Oran.	*M. Castel (Isidore)* . . .	Vice-consul
Bône.	*M. Bronde (Casimir)* . .	Idem.
Philippeville.	*M. Strauss (Henri)* . . .	Idem.

COSTA-RICA (République de).

Paris, rue du faubourg Poissonnière, 177 (à la légation dominicaine).

M. Carlos GUTTIERREZ, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(23 novembre 1871.)

M. RICARDO SALAZAR.	1er secrétaire.
M. Manuel PERALTA	2e secrétaire.
M. S. QUIROS.	Attaché.
M. Antonio QUIROS.	Idem.
M. Lazaro LETONA.	Idem.
M. Calisto LETONA.	Idem.

Paris. . . . M. CRISANTO MEDINA, Consul général, rue Auber, 21

Dunkerque	*M. de Bæcque (L.)*. . . .	Consul.
Le Hâvre	*M. F. de Coninck* ✻. . .	Idem.
Rouen.	*M. Du Boulay (A.)*. . . .	Idem.
Saint-Malo.	*M. Duguen (Eug.)*. . . .	Idem.
Nantes	*M. Roché* fils *(E.)*	Idem.
Bordeaux	*M. Baour (Gustave)*. . .	Idem.
Bayonne.	*M. Poydenot (Raimond)*.	Idem.
Marseille	*M. Roussier (Clle)*	Idem.
Nice.	*M. Gassier*	Vice-consul.

DANEMARK (Royaume de).

Paris, rue de l'Université, 37, de 1 à 3 heures. — Visa gratis.

M. le comte DE MOLTKE-HVITFELDT, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(9 avril 1860 et 8 mai 1871.)

M. le Cte DE KNÜTH . . . . | Secrétaire.

Paris. . . . . . M. Paul CALON ✻. Consul gén., rue Hauteville, 53.

Dunkerque	*M. Bonvarlet* (*Alexand.*).	Consul.
Calais	*M. Vendroux*	Vice-consul.
Boulogne	*M. Carmier*	Idem.
Abbeville	*M. Assegond*.	Idem.
Montreuil-sur-Mer .	*M. Havet*	Idem.
Étaples	*M. Souquet*	Idem.
Gravelines	*M. de Carpentry*	Idem.
St-Valery-s.-Somme.	*M. Scelles*	Idem.
Dieppe	*M. Le Griel*, jeune . . .	Idem.
Rouen.	*M. Delafosse*	Idem.
Fécamp	*M. Fréret*	Idem.
Le Hâvre	*M. Dunzfelt* (*Fréd.*). . .	Consul.
	M. Monod.	Vice-consul.
Honfleur.	*M. Thiis*.	Vice-consul.
Caen	*M. de Bois-Lambert* . .	Idem.
Granville	*M. Le Mengnonnet*. . . .	Idem.
Cherbourg.	*M. Liais*.	Idem.
Saint-Malo	*M. Desessarts*	Idem.
Lorient	*M. Dufilhol*	Idem.
Morlaix	*M. Miorcec* (*Gabriel*) . .	Idem.
Brest	*M. Kerros*	Idem
Le Croisic.	*M. Maillard*.	Idem.
Nantes	*M. Bourcard*	Consul.
	M. Bourcard (*Ulrich*) . .	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Boudet*.	Idem.
Marennes	*M. Benoît*	Idem.
La Rochelle	*M. Becker*	Consul.
	M. Bethmann.	Vice-consul.
Marans	*M. Pinet-Lucas*	Idem.
Bordeaux	*M. Kirstein*	Consul.
Bayonne.	*M. Bailac* (*Julien*). . . .	Idem.
	M. Bailac	Vice-consul.

Cette	*M. Jansen* (*J. M.*) ✻ . .	Consul.
	M. Coulet	Consul adjoint
Marseille	*M. Folsch von Fels* (*H.*) .	Consul.
	M. Folsch	Vice-consul.
Port-Vendres	*M. Pams-Bohé*	Consul.
Toulon	*M. Renard*(*Louis-Prosp.*)	Vice-consul.
Nice.	*M. Raynaud*(*Pierre-Ant.*)	Idem.
Alger	*M. Rouget de Ste-Hermine*	Consul.
Oran	*M. Manégat* (*Michel*) . .	Vice-consul.
Bone	*M. Amphous*(*Aug. Franç.*)	Idem.
Pondichéry	*M. de Colons*	Consul.
Saïgon	*M. Thiel*	Idem.
Papeete (îles de la Société)	*M. Smidt* (*Fr. Ch. C.*). .	Idem.

ÉQUATEUR (République de l').

Paris (provisoirement), rue Laffitte, 7.

M. le général SALAZAR, Ministre résident.

(3 mars 1873.)

M. W. LAVINO. . . . . | Secrétaire.

Paris. . . . . . { M. Bertrand FOURQUET. . . . . Consul général, boulevard de Strasbourg, 19. M. BUSTAMENTE (Franç.). . . . . Vice-consul.

Le Hâvre	*M. Gery*	Consul.
Bordeaux	*M. Johns* (*Gustave*) . . .	Idem.
	M. Balay (*Edouard*). . .	Vice-consul.
Marseille	*M. Estarico*	Consul.
Avignon.	*M. Chapouch*	Idem.

ESPAGNE.

Paris, quai d'Orsay, 25, de 1 à 3 heures. — Visa gratis. Le visa des passe-ports a été transféré au consulat général d'Espagne. — Ne sont visés à l'ambassade que les passe-ports diplomatiques.

S. Exc. M. N...., Ambassadeur.

M. DE HERNANDEZ C✻.	Premier secrétaire, chargé d'affaires par intérim.
M. D. PRADA O✻	Deuxième secrétaire.

M. J. M. DE VALARINO ✻.	Attaché de 1re classe.
M. DE TAVIRA	Idem.
M. le Cte DEL SACRO ROMANO IMPERIO	Attaché.
M. le colonel ECHARRI ✻	Attaché militaire.

Paris. . . . . . M. AVENDANO. . . . . Vice-consul.

Dunkerque	*M. Foort.*	Vice-consul.
Cambrai.	*M. Roth Le Gentil.* . . .	Idem.
Calais	*M. de Rheims*	Idem.
Boulogne	*M. Carmier*	Idem.
Montreuil-s.-Mer . .	*M. Souquet*	Idem.
Lille	*M. Vanderstraeten* . . .	Idem.
Dieppe	*M. Chapman (Fréderick)*	Idem.
Fécamp	*M. Houlbrèque*	Ag. consulaire.
St-Valéry-s.-Somme	*M. Desgroiselle*.	Vice-consul.
Rouen	*M. Vauquelin (Félix)* . .	Idem.
Le Hâvre	*M. Santamarina (Ant.).*	Consul.
	M. Muñoz.	Vice-consul.
Trouville	*M. Raimondi (José)* . .	Idem.
Honfleur	*M. Wagner*	Ag. consulaire
Caen	*M. Corchon (José).* . . .	Vice-consul.
Granville	*M. Leclère (Charles).* . .	Idem.
Morlaix	*M. Alexandre (Victor).* .	Idem.
Cherbourg.	*M. Liais*	Idem.
Brest	*M Kerros (Jos. Marie)* .	Idem.
Audierne	*M. Fenoux*	Idem.
Saint-Malo	*M. Lemoine (Anatole).* .	Idem.
Lorient	*M. Dufilhol*	Idem.
Saint-Nazaire	*M. Subira (Francisco)* .	Consul.
	M. Ruiz de Luzurriaga.	Vice-consul
Nantes	*M. Theband (Alex.Hipp.)*	Idem.
Ile de Ré.	*M. de Chezeaux.*	Idem.
Ile d'Oléron	*M. Eschasseriaux (Émile)*	Idem.
La Rochelle et Rochefort.	*M. Michel (Charles).* . .	Idem.
Marans	*M. Rambaud-Deliné* . .	Idem.
Libourne	*M. Lacaze aîné*	Idem.
Royan.	*M. Dumoulin*	Consul.
Bordeaux	*M. Garrido y Gil (Manuel)*	Idem.
	M. Soto y Calvet	Vice-consul.
La Teste et Arcachon	*M. Guirior y Arcona* . .	Idem.
Albi.	*M. Bourget (R. Michel)* .	Idem.

Toulouse	*M. Lagaillarde (Juan)* .	Vice-consul.
Simorre.	*M. Cortade (Alcide)*. . .	Idem.
St.-Jean-de-Luz et Socoa.	*M. Yanez (Ant.)*.	Idem.
Montauban	*M. Garrisson (Victor)*. .	Idem.
Bayonne	*M. Rodriguez*	Consul.
	M. Bordin.	Vice-consul.
Oloron.	*M. Galisteo*	Idem.
Hendaye	*M. Suarez Bravo (Pierre)*	Idem.
Narbonne.	*M. Rival*.	Idem.
Béziers	*M. Marty (Juan)*	Idem.
Carcassonne	*M. Gairaud (Godefroy)*.	Idem.
Agde	*M. Raffanel (Charles)*. .	Idem.
Saint-Tropez	*M. Allard*	Idem.
Cette	*M. Mediano (Enrique)* .	Consul.
	M. Barra	Vice-consul.
Montpellier	*M. Castelnau*	Idem.
Cassis.	*M. Bouys*	Ag. consulaire.
Perpignan.	*M. Monserrat (Manuel)*.	Consul.
	M. Quiros (Fernandez) .	Vice-consul.
Beaucaire.	*M. Roumieux (Louis)*. .	Idem.
Arles	*M. Robolly*.	Idem.
La Ciotat	*M. Vassallo (Fortunado)*	Idem.
Pauillac	*M. Serra y Larrea* . . .	Idem.
La Nouvelle.	*M. Rival*.	Idem.
Port-Vendres	*M. Jarlier*	Idem.
Marseille	*M. Ruiz Gomez (Santiago)*.	Consul.
Toulon	*M. Bourgarel*	Vice-consul
Hyères	*M. Laure*	Idem.
Antibes	*M. Valentin*.	Idem.
Nice.	*M. Le Febvre (François)*	Idem.
Menton	*M. Galiani*	Idem.
Port de Bouc	*M. Rivière (Pascal-Cyrille)*	Ag. consulaire.
Aigues-Mortes. . . .	*M. Duval (Léon)*	Vice-consul.
Bandol	*M. Laurent (Blaise)*. . .	Idem.
Lyon	*M. Fabra (Elviro)*. . . .	Idem.
Saint-Étienne. . . .	*M. Faure (Auguste)*. . .	Idem.
Bastia.	*M. Valery*.	Idem.
Alger	*M. Cortès (Balbino)*. . .	Consul général.
	M. Bustamante	Vice-consul.

Oran	*M. Burgos*	Consul.
	M. Saracho	Vice-consul.
Bone	*M. Llambias*	Idem.
Constantine	*M. Pérals (José)*	Idem.
Tenez	*M. Polo Sanchez*	Idem.
Mostaganem	*M. Vicedo (Thomas)*	Idem.
Nemours	*M. Nahon*	Ag. consulaire.
La Calle	*M. Ghebardt*	Vice-consul.
Cherchell	*M. Belle (Félix)*	Idem.
Bougie	*M. d'Alcantara Casadebeig*	Idem.
Arzew-le-Port	*M. Vicedo (Thomas)*	Idem.
Ile Bourbon	*M. Sauger*	Idem.
Saïgon	*M. Ruiz (Juan)*	Consul.
St-Pierre et Miquelon	*M. de Uriarte*	Idem.
St-Pierre	*M. Mazier*	Vice-consul.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Légation : Paris, rue de Chaillot, 95, et rue Spontini, 2. — Bureau du Consulat général : 79, rue de Richelieu. Passe-ports de 11 à 3 heures. — Visa, 5 fr. 35 c.

M. E. B. WASHBURNE, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(23 mai 1869 et 24 avril 1871.)

M. le colonel Wickham HOFFMAN	Secrétaire.
M. GRATIOT WASHBURNE	Deuxième secrétaire.

Paris	M. John Meredith READ	Consul général.
	M. FRANKLIN OLCOTT	Vice-consul.
Lille	*M. Dubois (Grégoire)*	Ag. consulaire.
Dunkerque	*M. Lemathre*	Idem.
Calais	*M. Vendroux (J. P.)*	Idem.
Boulogne	*M. De la Montagnie (John)*	Consul.
St-Valery-s.-Somme	*M. Duflos-Nicolle*	Ag. consulaire.
Dieppe	*M. Le Vert (Jules-W.)*	Idem.
Rouen	*M. Guebet (Louis)*	Idem.
Le Hâvre	*M. Glasgow (S. L.)*	Consul.
	M. Hunt (John-S.)	Vice-consul.
Honfleur	*M. Wagner (C.)*	Ag. consulaire.
Morlaix	*M. Alexandre*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Postel*	Idem.
Brest	*M. Kerros (J. M.)*	Ag. consulaire.

Saint-Malo	*M. Michel (J.)*	Vice-consul.
Lorient	*M. Cellier*	Ag. consulaire.
La Roche-sur-Yon .	*M. Mac Clure (John-W.).*	Consul.
Nantes	*M. Gerrish (Benjamin)..*	Idem.
	M. Bennett (Hiram D.).	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Sutton (Henry)* . . .	Ag. cons. prov.
La Rochelle	*M. Brooke.*	Consul.
	M. Serres (G.).	Vice-consul.
Rochefort	*M. Giraud (A.)*	Ag. consulaire.
Reims	*M. Gill (A. G.).*	Consul.
	M. Griffen.	Consul délégué.
St-Martin (île de Ré)	*M. Roullet (Émile-Louis)*	Ag. consulaire.
Ile d'Oléron	*M. Compier.*	Idem.
Bordeaux	*M. Clinch (Charles-J.)* . .	Consul.
	M. Algiati (Victor) . . .	Vice-consul.
La Tremblade	*M. Robineau*	Ag. consulaire.
Cognac	*M. Dodart (E.)*	Idem.
Bayonne	*M. Leon Gersam*	Idem.
Pau	*M. de Musgrave.*	Idem.
Cette	*M. Nahmens (L. S.)* . . .	Idem.
Marseille	*M. Potter (Frank-W.)* . .	Consul.
	M. Gounelle (Alfred) . .	Vice-consul.
Toulon	*M. Plattner (George)* . .	Ag. consulaire.
Nice	*M. Vesey (William-H.)* .	Consul.
	M. Meyhoffer (John). . .	Vice-consul.
Menton	*M. Viale.*	Ag. consulaire.
Limoges	*M. Berthet (Firmin).* . .	Idem.
Saint-Étienne	*M. Hartwig*	Idem.
Lyon	*M. Osterhaus (Peter-J.)* .	Consul.
	M. Feschotte (F.)	Vice-consul.
Alger	*M. Kingsburg (E. L.).* . .	Idem.
Oran	*M. Castel (Isidore).* . . .	Ag. consulaire.
Bone	*M. Savona.*	Consul.
Bougie	*M. Maffre*	Ag. consulaire.
St-Pierre (Martinique)	*M. Gonzales (M. J.)* . . .	Consul.
	M. David	Vice-consul.
Fort de France (Martinique)	*M. de la Roche*	Ag. consulaire.
Basse-Terre	*M. Lacour (A.).*	Idem.
Guadeloupe (la) . . .	*M. Thionville*	Consul.
St-Pierre, Miquelon.	*M. Frecker (John-P.)* . .	Ag. commerc.
Cayenne	*M. Fabens (Sam. F.).* . .	Consul.

Taïti (îles de la Soc.).	*M. Dorence Atwater.* . .	Consul.
	M. Helly (*William N.*). .	Vice-consul.
Gabon.	*M. Bushnell* (*Albert*). . .	Ag. commerc.
Brown.	*M. William* (*R.*).	Vice-agent commercial.

GRÈCE (Royaume de).

Paris. . . . . . . M. le B^on^ d'Erlanger (Émile). . Consul général, rue Taitbout, 20.

Versailles	*M. le Cte de Croizier* . .	Vice-consul.
Boulogne	*M. Van der Zee*	Idem.
Dunkerque	*M. Feron*	Idem.
Dieppe	*M. Lee Jortin* (*Henry W.*)	Idem.
Le Hâvre	*M. Faure* (*Félix*)	Consul.
Bordeaux	*M. Provenzal*	Idem.
Bayonne.	*M. Labrouche* (*F.*). . . .	Vice-consul.
Cette	*M. Bruno*	Idem.
Montpellier	*M. Pappas* (*Alex.*). . . .	Agent consul.
Marseille	*M. Anarghyros* (*André*) .	Consul.
Toulon	*M. Flameng*.	Vice-consul.
Lyon	*M. Yéméniz* (*E.*).	Idem.
Bastia.	*M. Valery*	Idem.
Alger	*M. Floros* (*Athanase*) . .	Consul.
Oran	*M. Manégat* (*Michel*) . .	Vice-consul.
Bone	*M. Battandier* (*François*)	Idem.
Mostaganem.	*M. Berr*	Ag. consulaire.
Bougie	*M. Adde*.	Idem.
Philippeville.	*M. Foucon Cafarelli* . .	Idem.

GUATÉMALA (République du).

Paris, rue La Bruyère, 54.

M. Ramon Palacios, Chargé d'affaires.

(25 octobre 1869.)

M. Francisco Pavon	Secrétaire.
M. Dionisio Sanches	Attaché.
M. J. L. de Francisco Martin . . .	Idem.
M. Miguel de Francisco Martin . .	Idem.
M. Mannequin	Idem.

Paris.	M. ALCAIN (Benoît). . . . . rue du Sentier, 12.	Consul général,
	M. LEGRAND (Émile).	Vice-consul.
Le Hâvre	*M. Géry*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Bourbeau* (*J. Bapt.*) .	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Johns* (*Gustave*) . . .	Consul.
Bayonne.	*M. de la Puente*.	Idem.
Marseille	*M. Chaix Bryan*	Idem.

HAÏTI (République de).

Paris, rue de Berri, 14.

M. CH. LAFORESTRIE, Chargé d'affaires.

(18 avril 1873.)

M. ETHEART	Secrétaire.

Le Hâvre	*M. Hartmann* (*Louis*) . .	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Eudel* (*Paul*).	Idem.
Nantes	*M. Régis*.	Idem.
Bordeaux	*M. Labat* (*Théodore*) . .	Idem.
	M. de Rancourt (*Charles*)	Vice-consul.
Marseille	*M. Fabry* (*Melchior*). . .	Consul général.
	M. Fabry (*Barthe*). . . .	Vice-consul.
Nice.	*M. Muscat*.	Consul.

HAWAÏEN (Royaume).

Paris, avenue de la Reine-Hortense, 13.

M. WILLIAM MARTIN, Chargé d'affaires.

(18 mai 1864 et 5 avril 1872.)

Paris	*M. Vidal*	Consul général.
Le Hâvre	*M. de Mandrot* (*Léon*). .	Consul.
Bordeaux	*M. de Boissac* (*Ernest*) .	Idem.
Marseille	*M. Couve* (*Albert*)	Idem.

HONDURAS (République de).

Paris, avenue de l'Empereur, 88, et rue Decamps, 27, de 10 heures à midi et de 4 à 6 heures. — Visa, 5 fr.

M. Victor HERRAN O✱, Ministre plénipotentiaire.

(8 juillet 1855 et 10 novembre 1872.)

M. LOPEZ DE AROSEMENA.	Secrétaire.
M. Adolphe HERRAN	Attaché.

Paris......	M. Pelletier (Eugène)..... Consul général, boulevard Sébastopol, 18. M. Pelletier (Auguste)....	Vice-consul.
Le Hâvre......	*M. Deschamps (Julien).*	Vice-consul.
Rouen........	*M. Mauduit (Guill.)...*	Consul.
Saint-Nazaire....	*M. Atys Goy......*	Idem.
Louviers......	*M. Jouan (Ch. Cyprien).*	Vice-consul.
Bordeaux......	*M. Charpentier (Eugène)*	Idem.
Bayonne.......	*M. Soulez Lacaze (P.).*	Consul.
Marseille......	*M. Meilhac de Fougeolles*	Vice-consul.
Toulon.......	*M. Honnoraty (André)..*	Idem.
Nice........	*M. Gassier (Honoré)..*	Consul.

ITALIE (Royaume d').

Paris, Rond-Point des Champs-Élysées, 9, de 11 à 2 heures. — Visa, 3 fr.

M. le chevalier Nigra GO✱, Envoyé extraordin. et Ministre plénipotentiaire.

(8 août 1861 et 5 mars 1871.)

M. Constantin Ressman O✱....	Premier secrétaire.
M. le Cte L. Colobiano.......	Secrétaire.
M. le Ch^er Avarna, des ducs de Gualtieri............	Attaché.
M. le Cte Guasco di Bisio.....	Idem.
M. le Cte Vimercati........	Conseiller honoraire.
M. le Cte Lanza, lieutenant-colonel d'état-major..........	Attaché militaire.

Paris......	M. le chevalier Louis Cerruti, Consul général, chancelier de la légation. M. Pappalepore (Dominique)...	Vice-consul.
Dunkerque.....	*M. Foort (Th.)......*	Délégué cons.
Calais........	*M Derot (Pierre-Jules).*	Idem.
Boulogne......	*M. Lonquety (Jules)..*	Vice-consul.
Lille.........	*M. Favarcq.......*	Consul.
St-Valery-s.-Somme.	*M. Pierru........*	Agent consul.
Rouen.......	*M. Lafond.......*	Consul.
	M. Goulé (L. E.).....	Vice-consul.
Elbeuf.......	*M. Lizé (Ch. H.).....*	Délégué cons.
Le Hâvre......	*M. Braceschi (Paul)...*	Consul.
Dieppe......	*M. Pourpoint (Ét. Isid.).*	Délégué cons.
Cherbourg.....	*M. Postel (Émile)....*	Consul.
Lorient......	*M. Lançon (P. R.)....*	Délégué cons.
Brest.......	*M. Villeférou......*	Idem.

Nantes	*M. Viarengo*	Consul.
Tours	*M. Bruzon (Jos. Pierre)*.	Idem.
	M. Bruzon (Albert) . . .	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Aubré (Jean-Pierre)*.	Délégué cons.
La Rochelle	*M. d'Orbigny*	Agent consul.
Bordeaux	*M. Provenzal (Joseph)*. .	Consul.
	M. Provenzal (Raymond)	Vice-consul.
La Nouvelle	*M. Rival (Victor)*	Idem.
Bayonne.	*M. Rodriguez-Ely*	Agent consul.
Cette	*M. Grassi (Jules)* ✻ . .	Consul.
	M. Boggiano.	Vice-consul.
Montpellier	*M. de Andreis (Élisée)*. .	Agent consul.
Port-Vendres	*M. Pams (Jos.)*	Vice-consul.
Marseille	*M. le comm. Strambio (Annibal)* C✻ . . .	Consul général.
	M. Melizan	Vice-consul.
	M. Caselli (Charles). . .	Idem.
	M. Venanzi	Attaché consul.
Port-de-Bouc	*M. Rabany (Gustave)* . .	Délégué cons.
La Ciotat	*M. Raynaud (Charles)* .	Vice-consul.
Arles	*M. Roubion (Charles)*. .	Idem.
Toulon	*M. le Ch^ier Carcano (Silvio)*	Idem.
Saint-Tropez	*M. Abeille (Honoré)* . . .	Délégué cons.
Hyères	*M. Meissonnier*	Idem.
Agde	*M. Acquarone (Jean)* . .	Idem.
Bandol	*M. Arnaud (Pierre)*. . .	Vice-consul.
Antibes	*M. Gairaud (Henri)*. . .	Délégué cons.
Fréjus.	*M. Caïs*	Vice-consul.
Cannes	*M. Rey (G. L.)*.	Idem.
Martigues	*M. Sicardo*	Idem.
Aigues-Mortes . . .	*M. Véran Nauch*	Idem.
Nice.	*M. le Cte Quigini-Puliga*.	Consul général.
	M. Lejnati (Félix). . . .	Vice-consul.
Chambéry.	*M. Basso*	Consul général.
	M. Blanc (L. G.)	Vice-consul.
Villefranche. . . .	*M. Biancheri*	Délégué cons.
Menton	*M. le Bon Galleani (J.B.)*	Idem.
Aix	*M. Mouret*.	Vice-consul.
Grenoble	*M. Pilot (Jean-Joseph)*. .	Consul.
Besançon	*M. Baille (Édouard)*. . .	Idem.
Lyon	*M. Pucci Bandana (Jul.)*	Consul.
	M. N.	Vice-consul.

Saint-Étienne . . .	*M. Faure-Bellon (Ch.).* .	Délégué cons.
Ajaccio	*M. Bozzo*	Vice-consul.
Bastia.	*M. Ballero (Nicolas)* . .	Consul.
Calvi	*M. Flach*	Délégué cons.
Saint-Florent (Corse)	*M. Toussaint (Valery).* .	Ag. consulaire.
Macinaggio	*M. Ciavaldini (J.).* . . .	Vice-consul.
Rogliano.	*M. Ciavaldini (Antoine).*	Idem.
Ile-Rousse	*M. Novella (Joseph)* . . .	Idem.
Porto-Vecchio. . . .	*M. Olivieri (Jacques)* . .	Idem.
Bonifacio	*M. Tertian (Denis)* . . .	Idem.
Centuri	*M. Simonpietri*	Idem.
Propriano	*M. Serra*	Délégué cons.
Solenzara (Corse) . .	*M. Poli (Jacques).* . . .	Idem.
Cervione	*M. Astima Raphaël* . . .	Idem.
Alger	*M. le Cher Viccari de Sant'Agabio*	Consul général.
	M. Positano	Vice-consul.
Bone	*M. le Chier Carcano (Silvio)*	Idem.
Philippeville. . . .	*M. Chirac (Arthur)* . . .	Idem.
Saint-Raphaël. . . .	*M. Courbon (Esprit)* . .	Idem.
Mostaganem.	*M. Boozo*	Ag. consulaire.
Oran	*M. Garavini (Louis).* . .	Idem.
Constantine.	*M. Scaparone (J. Ph.).* .	Idem.
La Calle.	*M. Freddi (Dominique).*	Vice-consul.
Tenez	*M. Marengo (A.).*	Délégué cons.
Bougie	*M. de Alcantara Caza de Béig.*	Ag. consulaire.
La Réunion	*M. Leroy.*	Consul.
St-Denis (Réunion) .	*M. Franco.*	Vice-consul.
Saïgon	*M. Lafon (Hilaire)* . . .	Consul.
St-Pierre (Martinique)	*M. Pizzarello*	Idem.
Fort-de-France (Martinique)	*M. Nollet*	Ag. consulaire.

JAPON.

Paris, avenue de la Reine-Hortense, 26.

M. SHIOGOÏ NAONOBOU SAMESHIMA, Ministre résident.
(1er octobre 1872.)

M. K. OSSADA	Secrétaire.
M. K. SOUZOUKI	Attaché.
M. N. KANEMATSU	Idem.

LIBÉRIA (République de).

Paris.	*M. Lowe (F. W.)*	Consul.
Bordeaux.	*M. Carrance (Leopold)*. .	Consul général.

LUXEMBOURG (Grand-duché de).

M. le conseiller d'État JONAS, Chargé d'affaires (absent).
(1er mai 1867.)

MONACO (Principauté de).

Paris, rue Billault, 22.

M. le Mis DE MAUSSABRÉ-BEUFVIER, Ministre plénipotentiaire.
15 mai 1873.

Rouen.	*M. Bouland (Achille)* . .	Consul.
Bordeaux	*M. Weill (Léon)*	Idem.
Cette	*M. Bruno (Albert)*	Idem.
Marseille	*M. Mure de Pelane* . . .	Consul général.
Toulon	*M. Raymond de Clavel*.	Consul.
Antibes	*M. Fauve (Claude)* . . .	Idem.
Nice.	*M. le* Bon *Maulandi (Laz.)*	Idem.
Alger	*M. Pourrière*	Idem.
Bone	*M. Allegro (Louis)*	Idem.

NICARAGUA (République de).

Paris, avenue Gabriel, 44.

M. Thomas DE FRANCO, Ministre plénipotentiaire.
(7 septembre 1870.)

M. Gustave GUZMAN.	Secrétaire.
M. Joaquin ARGÜELLO.	Idem.

Paris. . . . . M. TOURREIL . . . . Vice-consul.

Boulogne	*M. Adam* O✻	Consul.
Le Hâvre	*M. Letellier (Alfr.)* . . .	Idem.
Bordeaux	*M. Dandicolle (Paul)* . .	Idem.
Bayonne.	*M. Garcia de Isla* . . .	Idem.
Marseille	*M. Darier*	Idem.
Nice.	*M. Risso (G. B.)*	Idem.
	M. Raybaud	Vice-consul.

PARAGUAY (République du).

Paris, rue de Rivoli, 172.

M. GREGORIO BENITÈS, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(25 octobre 1872.)

M. Thomas SOSA	Secrétaire.

Paris. . . . . . M. MACHAIN. . . . . Consul général, boulevard Haussmann, 82.

Le Hâvre	*M. N.*	Consul.
Bordeaux	*M. Koehler (Carlos).* . .	Idem.
Marseille.	*M. Pianello (Jean).* . . .	Idem.
Nice.	*M. Cauvini (Joseph).* . .	Vice-consul.

PAYS-BAS (Royaume des).

Paris, rue Montaigne, 9.

M. le baron DE ZUYLEN DE NYEVELT GO✱, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(23 juillet 1867 et 30 mai 1871.)

M. EVERWYN.	Conseiller de légation.
M. ROCHUSSEN	Secrétaire de légation.
M. le colonel DE CAPELLEN O✱, aide de camp et chambellan de S. M. le roi des Pays-Bas. . . .	Attaché militaire.
M. VAN LIER ✱	Consul honor., chancelier.

Paris.	M. COSTER (Martin) . . . . rue Montaigne, 9, de 11 à 4 h.	Consul général,
	M. VAN LIER ✱.	Vice-consul.

Lille.	*M. Defontaine*	Consul.
Dunkerque	*M. Ingelet*.	Idem.
	M. Cousin (L. C.)	Vice-consul.
Calais.	*M. Vendroux*	Consul.
	M. Vendroux fils	Vice-consul.
Boulogne	*M. Carmier-Adam (Em.)*	Consul.
	M. Carmier-Adam . . .	Vice-consul.
Étaples	*M. Souquet*	Idem.
Abbeville	*M. Courbet Poulard* ✱. .	Idem.
St-Valery-sr-Somme.	*M. Scelles (Raoul).* . . .	Idem.
Dieppe	*M. Le Bourgeois (Raoul).*	Idem.

Fécamp	*M. Le Borgne*	Vice-consul.
Rouen.	*M. Ferry (Émile-Lucien)*	Idem.
Le Hâvre	*M. Bunge (Henri)*	Consul.
	M. Bunge (Frédéric). . .	Vice-consul.
Honfleur	*M. Liais*	Idem.
Croisic	*M. Cassin Frogier*	Idem.
Morlaix	*M. Boscher*	Ag. consulaire.
Quimper et Pont-l'Abbé	*M. Le Bléis* fils.	Idem.
Granville	*M. Audriet*	Vice-consul.
Cherbourg	*M. Liais (Édouard)* . . .	Idem.
Saint-Malo	*M. Hovius*	Consul.
Brest	*M. Kerros*	Idem.
Audierne et île de Sein	*M. Delécluze-Trévoedal.*	Agent consul.
Nantes	*M. Boubée (Éd.)*	Consul.
Ile de Ré	*M. Gaussens.*	Vice-consul.
Saint-Nazaire	*M. Smits*	Idem.
Ile d'Oléron.	*M. Compère* fils	Idem.
Sables d'Olonne. . .	*M. Chaignеau (Edme-Agapil-Arthur)*. . .	Idem.
Noirmoutiers	*M. Pradel (P.)*.	Idem.
La Rochelle	*M. Michel (Louis)*	Consul.
Rochefort	*M. Giraud Brillouin* . .	Vice-consul.
Marennes et la Tremblade	*M. Besson (Émile)*. . . .	Idem.
Marans	*M. Bonneau (Ernest)* . .	Idem.
Libourne	*M. Princeteau*.	Idem.
Royan.	*M. Drouin (P. J.)*	Idem.
Bordeaux	*M. Beyermann (J. J. O.)*.	Consul.
La Nouvelle.	*M. Lichtenstein*	Vice-consul.
Bayonne	*M. Landré (F. Henry)*. .	Consul.
	M. Landré (J. F.)	Vice-consul.
Pau	*M. Suringar*.	Idem.
Cette	*M. Bergeyron*	Consul.
Marseille	*M. Alma*.	Idem.
Toulon	*M. Jouve*.	Idem.
Nice.	*M. Florès (A.)*.	Idem.
Alger	*M. Ghezzi*	Consul.
Philippeville	*M. de Marqué*.	Vice-consul.
Oran	*M. Garavini*	Idem.
Bone	*M. Llambias*.	Idem.
Mostaganem.	*M. Négrel*	Idem.

Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)	*M. Van Homondt* (*Ch.*).	Consul.
Saïgon.	*M. Speidel* (*Th.*)	Idem.

PÉROU (République du).

Paris, rue de Monceau, 56.

M. le docteur Pedro GALVEZ, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(10 juillet 1870 et 23 septembre 1871.)

M. Emilio BONIFAZ	Premier secrétaire.
M. FRANCINGUES	Attaché.
M. VENCESLAS MELENDEZ.	Idem.
M. ROLDAN (Henri).	Idem.
M. Daniel ZAPATEL.	Idem.
M. Segundo LEYRA.	Idem.

Paris. . . . M. V. MARCO DEL PONT. Consul, rue Saint-Georges, 35.

Le Havre	*M. Rivera* (*Pedro*) . . .	Consul général.
St-Nazaire.	*M. Rojas*	Consul.
Bordeaux	*M. Pareja* (*Guillermo*) .	Idem.
Bayonne.	*M. Porterie*.	Idem.
Marseille	*M. de Guerin du Cayla*.	Idem.

PERSE (Royaume de).

Paris, avenue Joséphine, 65.

M. le général NAZARE-AGA O✱, Chargé d'affaires.

(10 mars 1870 et 22 décembre 1871.)

MIRZA-AHMED Khan	Premier secrétaire.
N	Deuxième secrétaire.

Paris. . . . . . . { M. Hermann OPPENHEIM. . . . Consul général, rue de Londres, 17.
M. HERMANN (Henry) . . . . . Vice-consul. }

Rouen.	*M. Delamare de Boutteville* (*Louis*)	Consul.
Le Hâvre	*M. Odinet* (*René*)	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Carvallo* jeune (*H.*) .	Consul.
Marseille	*M. Deville* (*Jules*). . . .	Idem.
Montpellier	*M. Vialla*	Vice-consul.

PORTUGAL (Royaume de).

Paris, avenue d'Iéna, 19, de midi à 3 heures. — Visa français, 5 fr.; légalisation, 6 fr.

M. le C[te] DE SEISAL, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
(11 mars 1871.)

M. NAVARRO D'ANDRADE	Conseiller de légation.
M. le B[on] DE SANTOS	Premier secrétaire.
M. le V[te] DE PROENÇA VIEIRA	Attaché.
M. F. D'AZEVEDO	Idem.
M. A. DE SOUZA	Idem.
M. le V[te] DE SEISAL	Attaché militaire.

Paris . . . . M. DE PROENÇA VIEIRA . . . . Consul général.

Dunkerque	*M. Jodocius*	Vice-consul.
Calais	*M. Vendroux*	Idem.
Boulogne	*M. Adam (H.)*	Idem.
Lille	*M. Rouvière (J. U.)*	Consul.
	M. Méry de Montigny	Vice-consul.
St-Valery-s.-Somme	*M. Pierru (Alp.)*	Idem.
Abbeville	*M. Assegond*	Idem.
Dieppe	*M. Chapman (Frédéric)*	Idem.
Fécamp	*M. Leborgne* fils	Idem.
Rouen	*M. Roustel*	Consul.
Le Hâvre	*M. Alves (Jos. Ferreira)* ✻	Consul général.
	M. Alves (Ed. Ferreira)	Vice-consul.
Honfleur	*M. Wagner*	Idem.
Caen	*M. Aillaud*	Idem.
St-Valery-en-Caux	*M. Le Seigneur*	Idem
Granville	*M. Boisnard - Grand-maison*	Idem.
Morlaix	*M. Homon*	Idem
Cherbourg	*M. Dumont*	Idem.
Saint-Malo	*M. Hovius*	Consul.
Brest	*M. Kerros (Alf.)*	Vice-consul.
Lorient	*M. Sellier*	Idem.
Nantes	*N.*	Consul.
Saint-Nazaire	*M. Roiz Luzuriaga*	Vice-consul.
Libourne	*M. Chalret du Rieu*	Idem.
Bordeaux	*M. Roussado (Manoel)*	Consul.
Arcachon	*M. Delté*	Vice-consul.
Bayonne	*M. Dihins (Gustave)*	Idem.

Perpignan	*M. Boluix (Léon)*	Vice-consul.
Port-Vendres	*M. Pams*	Idem.
Cette	*M. Boggiano*	Idem.
Marseille	*M. Barroil (E.)*	Consul.
	M. Barroil (F.).	Vice-consul.
Toulon	*M. Aube*.	Idem.
Nice.	*M. Laguarrigue (Fern.)*.	Idem.
Villefranche.	*M. Bounin (Alf.)*.	Idem.
Lyon	*M. Siefert*.	Idem.
Bastia.	*M. Valery (Joseph)* . . .	Idem.
Alger	*M Ravan*.	Idem.
Oran	*M. Garavini*	Vice-consul.
Bone	*M. Bourgoing*	Idem.
Philippeville.	*M. Prouden*.	Idem.
Mostaganem.	*M. Marincovitch*	Idem.
Saint-Denis(Réunion)	*M. Morin (Édouard)*. . .	Consul.
Saïgon	*M. Ribeiro (Milicio)*. . .	Idem.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Paris, faubourg Poissonnière, 177.

M. Jules Thirion-Montauban ❋, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(13 juillet 1872.)

Paris	M. N.	Consul.
	M Léon Carlet	Vice-consul.
Le Hâvre	*M. Ancel (Raoul)*	Consul général.
	M. Postel.	Consul.
	M. Duchemin.	Vice-consul.
Saint-Nazaire. . .	*M. Cherot (Auguste)*. . .	Consul.
Bordeaux	*M. Salzedo (Jules)* . . .	Idem.
	M. Dolques (Armand). .	Vice-consul.
Marseille	*M. de Guérin de Cayla.*	Consul.
Oran	*M. Bentata (Moïse)*. . .	Vice-consul.

RUSSIE (Empire de).

Paris, rue Grenelle-Saint-Germain, 79, de midi à 2 heures.

S. Exc. M. l'Aide-de-camp général prince Nicolas Orloff, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(21 janvier 1872.)

M. Okouneff O❋. . . . . | Conseiller d'ambassade.

M. DE FONTON	Premier secrétaire.
M. le prince CANTACUZÈNE.	Deuxième secrétaire.
M. BOUTENEFF.	Idem.
M. le prince TROUBETZKOY.	Attaché.
M. le Cte MOURAVIEW.	Idem.
M. le général prince DE SAYN-WITTGENSTEIN.	Attaché militaire.
M. le contre-amiral LIKHATCHEFF .	Idem.

Paris.	M. DANAOUROW.	Consul général.
	M. DE RUMINE (Pierre)	Vice-consul.
Dunkerque	*M. Debaecque* (*Louis*). .	Vice-consul.
Calais.	*M. Houette* (*Léon*). . . .	Idem.
Rouen.	*M. Etienne*	Idem.
Le Hâvre et Rouen .	*M. Popow*	Consul.
	M. Lynen (*Frédéric*) . .	Vice-consul.
Dieppe	*M. Pourpoint* (*Et. Isid.*)	Idem.
Cherbourg	*M. Postel*	Consul.
Brest	*M. Kerros* (*Édouard*) . .	Vice-consul.
Nantes	*M. Fruchard*	Idem.
Saint-Nazaire	*M. Huette* (*Lucas*). . . .	Ag. consul.
Bordeaux	*M. Lenz*	Consul.
	M. Noër	Vice-consul.
Bayonne	*M. Virgile*.	Consul.
Cette	*M. Winberg* (*Charles*). .	Vice-consul.
Marseille	*M. le prince Troubetzkoy*	Consul général.
	M. N.	Vice-consul.
Toulon	*M. le Bon Boris de Vietinghoff*.	Vice-consul.
Hyères.	*M. Chassinat* (*Raoul*) . .	Idem.
Nice.	*M. Patton* (*Oscar*) . . .	Consul.
Alger	*M. Poorten* (*J. G.*). . . .	Vice-consul.
Oran	*M. Levy*.	Consul.
Philippeville	*M. N*.	Vice-consul.

SAINT-SIÉGE.

Paris, rue Saint-Dominique, 102, de 11 heures à 1 heure. — Visa, 3 fr.; légalisation, 5 fr.

S. Exc. Monsignor CHIGI, archevêque de Myre,
Nonce du Saint-Siége apostolique.
(23 janvier 1862 et 29 mars 1871.)

Monsignor CAPRI.	Auditeur.
Monsignor LUCCIARDI	Secrétaire.

SALVADOR (République de).

Paris, boulevard Haussmann, 27.

M. TORRES CAICEDO C✠, Ministre plénipotentiaire.

(12 janvier 1872.)

M. Jorge AGUILAR. . . . . | Secrétaire.

Paris . . . . .M. Charles NOEL. . . . . Consul général, faubourg Poissonnière, 9.

Rouen.	*M. Caron*	Vice-consul.
Elbeuf.	*M. Talamon*.	Idem.
Le Hâvre	*M. Toussaint*	Consul.
Cherbourg.	*M. Postel* (*Félix-Aug.*). .	Vice-consul.
Nantes	*M. Delaunay* (*A.*)	Idem.
Saint-Nazaire	*M. N.*	Idem.
Bordeaux	*M. Tandonnet* (*Paul*) . .	Consul.
	M. Bétus.	Vice-consul.

SAN-MARINO (République de).

Bordeaux	*M. Trubesset* (*Antoine-A.*)	Consul.
Lyon	*M. de Bruc* (*Charles*). .	Idem.
Marseille	*M. Chave* (*Léon*)	Idem.
Nice.	*M. Avigdor* (*Albert*) . . .	Idem.

SIAM (Royaume de).

Paris . . . . M. Amédée GRÉHAN ✠ . . . . . Consul, rue d'Amsterdam, 18.

Marseille . . . . . .| *M. Demeezemaker* ✠. .| Vice-consul.

SUÈDE ET NORWÉGE (Royaumes unis de).

Paris, rue de Rovigo, 22, de midi à 2 heures.

M. le baron D'ADELSWÄRD GO✠, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

(1er août 1858 et 2 juillet 1871.)

M. ÅKERMAN.	Secrétaire de légation.
M. D'ADELBORG	Attaché.
M. le Bon DE BONDE.	Idem.
M. D'ENGESTROEM	Idem.
M. le lieutenant-colonel STAAFF. .	Attaché militaire.

Paris . . . . M. Jules Leroux . . . . . . Consul général, rue Chaillot, 96.

Dunkerque	*M. Thiéry*	Consul.
Calais	*M. Dupont (Henri)* . . .	Idem.
	M. Ringot	Vice-consul.
Boulogne	*M. Lebeau.*	Idem.
Gravelines.	*M. Demarle*	Vice-consul.
Abbeville	*M. Fréville*	Idem.
St-Valery-s.-Somme.	*M. Scelles*	Idem.
Étaples	*M. Souquet*	Idem.
Fécamp	*M. Ridel (Charles)*. . . .	Idem.
Dieppe	*M. Lemaître.*	Idem.
Le Tréport, Eu . . .	*M. Flouest.*	Idem.
Rouen.	*M. Herlofsen*	Idem.
Caudebec	*M. Michaud-Deschamps.*	Idem.
Le Hâvre	*M. Brostrœm (Ch. G.).* .	Consul général
	M. Brostrœm (Georges).	Vice-consul.
St-Valery-en-Caux .	*M. Follin (Ernest).* . . .	Idem.
Harfleur.	*M. Clausen*	Idem.
Honfleur	*M. Thiis.*	Idem.
Trouville	*M. de Bouleville*	Idem.
Caen	*M. Homère (Clément)*. .	Idem.
Courseulles.	*M. Le Gagneur*	Idem.
Isigny.	*M. Demagny (Fr. Jacq.).*	Idem.
Concarneau	*M. N.*	Idem.
Granville	*M. Riotteau (E.).*	Idem.
Morlaix	*M. Miorcec*	Idem.
Carentan	*M. Enos*	Idem.
Cherbourg.	*M. Kirkham.*	Idem.
Saint-Vaast-la-H. . .	*M. La Mache*	Idem.
Tréguier	*M. Mineur.*	Idem.
Saint-Malo	*M. Bourdet (Ludovic).* .	Idem.
Lannion.	*M. Gjeruldsen Hiis* . . .	Idem.
Pontrieux	*M. Augustini*	Idem.
Douarnenez.	*M. Frochen*	Idem.
Saint-Brieuc.	*M. Sébert*	Idem.
Lorient	*M. Dufilhol*	Idem.
Brest	*M. Kerros*.	Idem.
Landerneau	*M. Radiguet (J. P. I.)*. .	Idem.
Saint-Nazaire	*M. Smits (Thierry)* . . .	Idem.
Le Croisic.	*M. Maillard*.	Idem.
Royan.	*M. Meade*	Idem.

Nantes	*M. Backman* (*Alexis*)	Consul.
	M. Moller fils	Vice-consul.
Paimbœuf	*M. Van der Sluys* (*V.*)	Idem.
Les Sables	*M. Lelièvre* (*Alphonse*)	Idem.
Saint-Gilles-s.-Vic	*M. Collinet*	Idem.
Ile d'Oléron	*M. Peponnet*	Idem.
Saint-Martin de Ré	*M. Plaideau* (*L. V. A.*)	Idem.
Noirmoutiers	*M. Richer*	Idem.
Marans	*M. Bonneau*	Idem.
La Rochelle	*M. Morck*	Idem.
Tonnay-Charente	*M. Renault*	Idem.
Rochefort	*M. Giraud* (*Augustin*)	Idem.
Marennes	*N.*	Idem.
Libourne	*M. Lacaze* (*Ernest*)	Idem.
Bordeaux	*M. Sandblad* (*N. T.*)	Consul.
	M. Wigert (*Aug.*)	Vice-consul.
Narbonne	*M. Jean-François*	Idem.
Bayonne	*M. Landré* (*F. Henry*)	Idem.
La Ciotat	*M. Abeille* (*Joseph*)	Idem.
Cette	*M. Nahmens*	Idem.
Port-Vendres	*M. Pams Bohé*	Idem.
Agde	*M. Higounen*	Idem.
Marseille	*M. Folsch von Fels* (*C. H.*)	Consul.
Toulon	*M. Jouve*	Vice-consul.
Hyères	*M. Laurens*	Idem.
Bouc	*M. Vidal* (*Léon*)	Idem.
Bandol	*M. Hughes*	Idem.
Nice	*M. le Cte d'Auzac*	Idem.
Bastia	*M. Catoni*	Idem.
Alger	*N.*	Consul général.
	M. Warot (*Joseph*)	Vice-consul.
Oran	*M. Manégat* (*Michel*)	Idem.
Bone	*M. Llambias*	Idem.
Philippeville	*M. Laplanche*	Idem.

SUISSE (Confédération).

Paris, rue Blanche, 3, de 10 à 3 heures.

M. KERN, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotent.
(29 novembre 1857 et 27 février 1871.)

M. LARDY	Conseiller de légation.
M. G. FAVEY	Secrétaire.

Le Hâvre	*M. Wanner* (*Émile*) . . .	Consul.
Bordeaux	*M. Mestrezat*	Idem.
	M. Silliman	Vice-consul.
Marseille	*M. Rosenburger*	Consul.
Nice.	*M. le docteur Zurcher*. .	Idem.
	M. Zundel.	Vice-consul.
Lyon	*M. Ruffer*	Consul.
	M. Mayor (*Fr. S.*)	Vice-consul.
Bastia	*M. Ferretti*	Consul.
Alger	*M. Joly* (*E.*)	Idem.
Oran	*M. Höhn* (*Jacques*) . . .	Vice-consul.
Philippeville	*M. Sider* (*Fréd.*)	Idem.

TURQUIE (Empire de).

Paris, rue Laffite, 17.

S. Exc. Server-Pacha, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

(3 novembre 1872.)

Khalil-Bey	Premier secrétaire.
Behjed-Bey.	Deuxième secrétaire.
Mahmoud-Bey.	Idem.
M. Donon	Attaché.
Stépan-Melik-Effendi	Idem.
Djemal-Bey.	Idem.
Alexandre-Effendi.	Idem.
M. le capitaine Aguiah-Effendi. .	Attaché militaire.
M. Georges Noguès	Chancelier.

Paris. . . . . . M. Donon (Arm.) ✻. . . . . Consul général.

Dunkerque	*M. de Clebsattel* (*Ed. H.*).	Consul.
Calais	*M. Mulard*	Vice-consul.
Boulogne	*M. Adam* (*Achille*) ✻. .	Consul.
Dieppe.	*M. Baillet* ✻	Idem.
Rouen	*M. Tavernier*	Idem.
	M. Largilliert	Vice-consul.
Le Hâvre	*M. Grosos*	Consul.
	M. Grosos (*Paul*)	Vice-consul.
Brest	*M. Lefebvre* fils	Consul.
Nantes	*M. Lagrelière*	Idem.
Bordeaux	*M. Tampier* (*Louis*). . .	Consul général.
Bayonne	*M. Dreyfus*	Consul.

Marseille	*M. Emeric (C.)* ✻	Consul général.
	M. Audibert (Henri)	Vice-consul.
Cette	*M. Raujon (Alexis)*	Idem.
Toulon	*M. Flameng*	Idem.
Lyon	*M. Robin (Auguste)*	Idem.

URUGUAY (République orientale de l').

Paris, boulevard Haussmann, 168.

M. Mateo MAGARIÑOS-CERVANTES, Chargé d'affaires.

(19 octobre 1871.)

Paris. . . . . . M. GALLET DE KULTURE . . . . . . Vice-consul.

Dieppe	*M. Tarbé des Sablons*	Consul.
Le Hâvre	*M. Teulé (Adolphe)*	Idem.
	M. Audry (V.)	Vice-consul.
Saint-Malo	*M. Dickland (Aug. Guill.)*	Consul.
Nantes	*M. Gôurdon (H.)*	Idem.
Saint-Nazaire	*M. Gallès*	Vice-consul.
Bordeaux	*M. Loreilhe (Édouard)*	Consul.
	M. Sicard (O.)	Vice-consul.
Bayonne	*M. Apesteguy (Grac. F.)*	Consul.
	M. Goyetche (L.)	Vice-consul.
Oloron	*M. Latapie (Alfred)*	Idem.
Cette	*M. Gautier (François)*	Consul.
Marseille	*M. Diaz (le lieut.-colonel Juan-José)*	Idem.
	M. Bosc (Louis)	Vice-consul.
Toulon	*M. Dal Fuoco (Alexand.)*	Consul.
Nice	*M. Antonini (José-Mat.)*	Idem.
Saint-Étienne	*M. Chapon (Jean-B.Ant.)*	Vice-consul.
Lyon	*M. Londe (Paul)*	Idem.

VÉNÉZUELA (États unis de).

Paris . . . . . . M. Eugène THIRION ✻. . . . . Consul,
faubourg Poissonnière, 32.

Dunkerque	*M. Collet*	Consul.
Boulogne	*M. Rouxel*	Idem.
Le Hâvre	*M. Parra Bolivar*	Idem.
	M. Binos (Henry)	Ag. vice-cons.

Cherbourg.	*M. Hauvet.*	Consul.
Nantes	*N.*	Idem.
Saint-Nazaire	*M. Montenegro*	Ag. consulaire.
Bordeaux	*M. Marcano*	Consul.
	M. Lannaluc	Ag. consulaire.
Bayonne.	*M. Salzedo (Manuel)* . .	Consul.
Marseille	*M. Perdomo (J. Trinidad)*	Idem.
Toulon	*M. Arden (Ernest)* . . .	Vice-consul.
Lyon	*M. Londe (Paul)*.	Consul.
Bastia.	*M. Scharsky*.	Idem.
Martinique (la) . . .	*M. Borda*	Idem.

CHAPITRE IV.

LOIS, DÉCRETS ET ORDONNANCES

RELATIFS

AU PERSONNEL DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE.

1° Décret impérial relatif aux conditions d'admission au département des affaires étrangères.

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département des affaires étrangères,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ART. 1er. Les attachés surnuméraires au département des affaires étrangères et les attachés libres de nos ambassades et légations seront tenus, à l'avenir, de justifier de l'obtention d'un diplôme de licencié en droit.

ART. 2. Les demandes tendant à obtenir l'autorisation de faire participer aux travaux de nos ambassades et légations de nouveaux attachés libres continueront, comme par le passé, à être adressées par les chefs de ces missions à notre ministre des affaires étrangères; mais elles devront être accompagnées d'une lettre émanant des candidats eux-mêmes, et sollicitant notre agrément, par l'intermédiaire de ce ministre.

ART. 3. Notre ministre secrétaire d'État au département des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 17 décembre 1853.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Ministre Secrétaire d'État au département des affaires étrangères,

DROUYN DE LHUYS.

2° Décret impérial relatif à l'organisation du corps des secrétaires et attachés d'ambassade et de légation.

(Du 18 août 1856.)

Vu l'ordonnance royale du 1er mars 1833, portant organisation du corps des secrétaires et attachés d'ambassade et de légation :

ART. 1er. La classification, par poste diplomatique, des secrétaires d'ambassade ou de légation et des attachés payés est supprimée.

Est également supprimé le titre d'attaché payé.

ART. 2. Les secrétaires seront à l'avenir divisés en 3 classes. Leur nombre est fixé à 62 ; savoir :

14 secrétaires de 1re classe ;
24 secrétaires de 2e classe ;
24 secrétaires de 3e classe.

ART. 3. Suivant les besoins du service, les secrétaires pourront être attachés à des ambassades ou des légations indistinctement, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiendront.

ART. 4. Nul ne pourra être nommé secrétaire de 3e classe, s'il n'a été au moins trois ans attaché à un poste diplomatique ou s'il ne compte trois ans de surnumérariat dans les bureaux du ministère.

Nul ne pourra être nommé secrétaire de 2e classe, s'il n'a rempli au moins trois ans les fonctions de secrétaire de 3e classe, ou s'il n'a joui pendant trois ans d'un traitement dans l'administration centrale du département des affaires étrangères.

Nul ne pourra être nommé secrétaire de 1re classe, s'il n'a été au moins trois ans secrétaire de 2e classe, ou s'il n'a été pendant trois ans rédacteur dans les bureaux du ministère.

ART. 5. Les secrétaires de 1re classe jouiront d'un traitement fixe de . . . . 10,000 fr.

Les secrétaires de 2e classe, d'un traitement fixe de 8,000

Les secrétaires de 3e classe, d'un traitement fixe de 3,000

Il sera, en outre, accordé à plusieurs d'entre eux, en raison de la cherté de la vie dans certaines résidences, des indemnités supplémentaires graduées de 1,000 fr. à 4,000 fr.

ART. 6. Le nombre des attachés surnuméraires est fixé à 36.

Nul ne pourra être attaché surnuméraire plus de huit ans.

Les attachés surnuméraires seront nommés par un arrêté ministériel. Ils seront licenciés en droit, et devront justifier d'un revenu ou pension d'au moins 6,000 fr.

Art. 7. Toutes dispositions contraires à celles qui précèdent sont et demeurent abrogées.

3° Décret impérial relatif aux congés avec jouissance de traitement intégral, etc.

(Du 18 août 1856.)

Vu l'article 9 de l'arrêté du Directoire exécutif en date du 24 vendémiaire an VI, qui n'accorde aux chefs de mission diplomatique absents de leur poste en vertu d'un congé que la moitié de leur traitement, quelque courte que soit la durée de ce congé;

Vu l'article 11 dudit arrêté, qui détermine l'emploi de l'autre moitié du traitement des ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires absents par congé;

Vu les ordonnances royales des 7 juillet 1834 et 27 juillet 1845;

Vu l'article 16 du décret du 9 novembre 1853, rendu en exécution de la loi du 9 juin précédent, aux termes duquel les fonctionnaires et employés civils *peuvent* obtenir chaque année un congé ou une autorisation d'absence de *quinze jours*, sans subir de retenue sur leur traitement;

Considérant que les dispositions consacrées par les articles 9 et 11 précités de l'arrêté du 24 vendémiaire an VI ne sont plus en rapport avec les charges de représentation imposées aux chefs des principales missions diplomatiques;

Considérant, d'ailleurs, qu'il importe de régler, en ce qui concerne les chefs de poste diplomatique, certaines situations qui n'ont été prévues par aucune des dispositions réglementaires existantes;

Considérant, en outre, qu'il convient de déterminer d'une manière précise les charges ou obligations des ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires absents par congé ou pour affaires de service, envers les agents secondaires chargés de les remplacer;

Qu'enfin il est nécessaire de statuer sur quelques dispositions générales, applicables aux agents consulaires comme aux agents

politiques, lesquelles sont depuis longtemps consacrées par l'usage, mais qui n'ont été, jusqu'à ce jour, l'objet d'aucune loi ou règlement :

TITRE Ier.

Chefs de poste politique en congé.

Art. 1er. Les chefs de mission diplomatique peuvent obtenir, chaque année, un congé ou une autorisation d'absence de quinze jours avec jouissance de leur traitement intégral.

Art. 2. Cette période de quinze jours, sans aucune retenue de traitement, comprendra la durée du voyage d'aller et de retour.

Art. 3. Toutes les fois que les chefs de poste politique, après avoir demandé et obtenu un congé de quinze jours, prolongeront leur absence au delà de ce terme, ils perdront tout droit au bénéfice de l'article 1er du présent décret. Dans ce cas, leur traitement sera réglé conformément aux articles 9 et 11 de l'arrêté du 24 vendémiaire an VI, et les chargés d'affaires qui les auront remplacés, recevront le quart du traitement des titulaires, à dater du jour du départ de ces derniers.

Art. 4. Dans la situation déterminée par l'article 1er ci-dessus, le titulaire d'un poste diplomatique n'est tenu de laisser à la disposition du chargé d'affaires qu'un cabinet de travail et le local affecté au service de la chancellerie.

Art. 5. Le chargé d'affaires, dans cette même situation, n'est admis à réclamer aucune indemnité, soit du titulaire du poste, soit du département, à raison de ses fonctions intérimaires.

Art. 6. Le chef de poste politique, autorisé à s'absenter de sa résidence pour un temps excédant quinze jours, mais ne dépassant pas deux mois, n'aura à remplir envers le chargé d'affaires que les obligations déterminées à l'article 4 ci-dessus; dans ce cas, le chargé d'affaires ne sera tenu à aucune représentation quelconque. Si le congé doit excéder deux mois, le chef de mission aura à fournir au chargé d'affaires les moyens de satisfaire aux exigences de sa position officielle. Il mettra, à cet effet, à la disposition de ce dernier celles des localités de son habitation qui sont indispensables pour constituer, selon les convenances et les usages du pays, un état de maison suffisant, tel que salon, salle à manger, office, cuisine. Toutes ces pièces devront être garnies de leur mobilier meublant et de tous les accessoires nécessaires pour le service de la table. Le service des domestiques sera à la charge du chargé d'affaires

Art. 7. Lorsque, pour une cause quelconque, le titulaire du poste diplomatique, ayant rompu son établissement, ne sera pas en mesure de remplir les obligations que lui impose l'article précédent, il indemnisera le chargé d'affaires, en lui abandonnant le huitième du traitement intégral du poste.

TITRE II.

Agents politiques chefs de poste appelés à Paris ou en voyages de service.

Art. 8. Le chef d'une mission diplomatique, appelé à Paris par un ordre écrit du ministre et pour affaires de service, conservera son traitement intégral, si son absence n'excède pas quinze jours; si son absence se prolonge au delà de quinze jours, il n'aura droit, à dater du seizième jour et jusqu'au terme de son voyage, qu'aux trois quarts de son traitement.

Il recevra, en outre, dans les deux cas, ses frais de voyage d'aller et retour, sur le prix fixé par le règlement pour les voyages de service.

Le quart disponible du traitement du chef de poste sera attribué au chargé d'affaires.

Art. 9. Le chef d'une mission diplomatique, autorisé à quitter le lieu de sa résidence officielle pour accompagner le souverain auprès duquel il est accrédité, soit à l'intérieur du pays même, soit hors des limites de son territoire, conservera son traitement intégral pendant toute la durée du voyage.

Dans ce cas, le secrétaire chargé des affaires de l'ambassade ou de la légation n'aura droit à aucune indemnité et ne prendra pas le titre de chargé d'affaires.

Les frais de voyage du chef de poste seront réglés comme dans le cas prévu au précédent article, d'après les fixations établies pour les voyages de service.

TITRE III.

Dispositions générales additionnelles.

Art. 10. La durée de tout voyage de service, lors même que pendant ce voyage l'agent diplomatique ou consulaire n'aurait pu recevoir aucun traitement, sera comptée comme temps de service, pourvu que le trajet ait été effectué par les voies les plus directes et sans interruption volontaire de la part de l'agent.

Art. 11. La durée de tout voyage de service sera également comptée comme temps de grade dans le nouvel emploi, lorsque l'agent aura réellement exercé ce nouvel emploi à l'issue de son voyage.

Art. 12. L'agent titulaire d'une résidence consulaire, appelé momentanément à faire l'intérim d'un autre poste, recevra la moitié de chacun des traitements affectés à ces deux postes.

Art. 13. L'élève-consul en congé perd la jouissance de son indemnité de table et de logement à dater du jour où il quitte le poste auquel il était attaché.

Art. 14. L'élève-consul qui devient gérant du consulat, et qui touche, en cette qualité, la moitié du traitement du titulaire du poste, cesse de recevoir son indemnité de table et de logement pendant la durée de son intérim.

Art. 15. Toutes dispositions des arrêtés, ordonnances ou règlements contraires aux présentes, sont et demeurent abrogées.

4° Décret impérial relatif aux congés accordés aux agents vice-consuls, aux drogmans et aux chanceliers.

(Du 31 juillet 1855.)

Vu les ordonnances des 20 août 1833 et 26 avril 1845 sur le personnel des consulats;

Vu la loi du 9 juin 1853 sur les pensions civiles;

Vu notre décret du 5 août 1854 sur le traitement de congé des drogmans, chanceliers et agents vice-consuls:

Art. 1er. Les congés seront accordés, à l'avenir, aux agents vice-consuls nommés par nous, aux drogmans et aux chanceliers diplomatiques ou consulaires, par notre ministre secrétaire d'État au département des affaires étrangères, sur la proposition de leurs chefs hiérarchiques.

5° Décret impérial relatif à la comptabilité des chancelleries diplomatiques et consulaires.

(Du 20 août 1860.)

Vu les ordonnances des 23 et 24 août 1833 :

Art. 1er. Les recettes des chancelleries sont affectées,

1° Aux frais de chancellerie;

2° Aux émoluments des chanceliers, suivant la règle tracée pour leur prélèvement à l'article 2 ci-après;

3° A la formation d'un fonds commun, dont l'emploi est fixé dans le présent décret.

Art. 2. Les émoluments accordés aux chanceliers de nos missions diplomatiques et consulaires sur les perceptions faites par eux, après le prélèvement des dépenses nécessaires à l'entretien des chancelleries, seront annuellement,

1° D'une remise fixe, dont le montant est déterminé pour chaque poste dans un tableau spécial approuvé par nous, sous la date de ce jour, sur la proposition de notre ministre des affaires étrangères;

2° De remises décroissantes réglées dans les proportions suivantes:

De cinquante centimes par franc sur les premiers mille francs qui excéderont la remise fixe, de quarante-cinq centimes sur les seconds, de quarante centimes sur les troisièmes, et ainsi de suite d'après la même proportion décroissante, de manière qu'elles ne seront plus que de cinq centimes par franc sur les dixièmes mille francs.

Ce taux une fois atteint, les remises continueront d'être uniformément de cinq centimes par franc.

Art. 3. Lorsque les recettes seront entièrement absorbées par les frais, ou lorsque, après l'acquittement des frais, le montant de la remise fixée par le paragraphe 1er de l'article précédent n'aura pu être intégralement prélevé par les chanceliers, cette remise sera faite ou complétée à leur profit par le fonds commun spécifié à l'article 1er.

Art. 4. Lorsque les chanceliers seront chargés de la gestion d'un consulat, ils délégueront un commis, ou, à son défaut, toute autre personne de leur résidence, qui les remplacera sous leur responsabilité personnelle.

Quand ils s'absenteront en vertu d'un congé ou pour toute

autre cause, le chancelier substitué sera désigné par le consul, qui demeurera responsable de la gestion de ce dernier.

Art. 5. Dans le cas où plusieurs chanceliers titulaires ou substitués se seraient succédé dans le même exercice, le compte des recettes et dépenses devra être arrêté pour chacun d'eux au jour de la cessation de leurs fonctions. Leurs remises fixes seront réglées à raison du nombre de jours de leur gestion, et ce mode de règlement sera applicable également, s'il y a lieu, aux remises décroissantes, dont le partage sera, dans ce cas, effectué à leur profit, d'après l'ensemble des opérations de l'année entière.

Art. 6. Nos consuls conserveront les excédants restant en caisse à la fin de chaque mois, après les prélèvements autorisés par les articles précédents, avec les formes prescrites pour les dépôts faits en chancellerie. Ils se conformeront, quant à la destination à donner aux excédants, aux instructions qui leur auront été données par notre ministre des affaires étrangères.

Art. 7. Les agents vice-consuls ou agents consulaires conserveront, tant pour leurs frais de bureau que pour leurs honoraires, la totalité des droits qu'ils auront perçus, sauf les exceptions qui seront déterminées par nous sur la proposition de notre ministre des affaires étrangères.

Art. 8. Les chanceliers établis près de nos ambassades ou légations se conformeront aux obligations prescrites aux autres chanceliers par l'ordonnance du 23 août 1833, ainsi que par le présent décret, et les états qu'ils rédigeront seront certifiés et adressés à notre ministre des affaires étrangères par les chefs de nos missions diplomatiques, sous les ordres desquels ils sont placés.

Ces derniers seront soumis à toutes les obligations auxquelles les consuls sont assujettis en ce qui concerne les opérations du chancelier.

Art. 9. Les chanceliers seront représentés auprès de la cour des comptes par un agent spécial, que désignera notre ministre des affaires étrangères sur la proposition du chef de la direction des consulats et affaires commerciales dans les attributions de laquelle se trouve placé le service des chancelleries diplomatiques et consulaires. Il pourra être adjoint, selon les besoins du service, un ou plusieurs commis à cet agent spécial.

Dans les premiers mois de chaque année, l'agent spécial formera, de tous les bordereaux récapitulatifs de l'année précédente, un compte spécial, qui sera soumis au jugement de la cour des comptes avec les pièces à l'appui.

L'arrêt à rendre sur ce compte général sera collectif, mais les

charges et injonctions y seront rattachées à la gestion du chancelier qu'elles concernent.

L'agent spécial du ministère des affaires étrangères demeure chargé de satisfaire aux dispositions de l'arrêt, et de les notifier à chacun des chanceliers.

Art. 10. Indépendamment des compléments de remises fixes payés aux chanceliers, conformément à l'article 2, le fonds commun est affecté aux dépenses suivantes :

1° Les traitements accordés aux chanceliers, soit en cas de disponibilité, soit en vertu des dispositions du décret du 5 avril 1854, concernant le cas de guerre et de force majeure, ainsi que le traitement de l'agent spécial et des auxiliaires qui lui sont adjoints, conformément à l'article 9 du présent décret;

2° Les allocations qui seront accordées par notre ministre des affaires étrangères à titre d'indemnité aux chanceliers, gérants de chancelleries, commis, et aux agents ou employés du département des affaires étrangères à raison de leur coopération aux travaux de chancelleries ou de l'agent spécial chargé de la vérification des comptes de chancellerie;

3° Les frais de timbre, de protêt ou autres auxquels donne lieu l'envoi des excédants de recettes après leur sortie de la caisse des chancelleries.

Art. 11. Les recettes et les dépenses des chancelleries seront énoncées pour ordre dans le budget général de l'État. Notre ministre des affaires étrangères mentionnera désormais parmi les prévisions des dépenses et des chancelleries, et dans un chapitre particulier, chacune des affectations du fonds commun spécifiées par l'article précédent.

Art. 12. Les résultats du compte produit à la cour des comptes, en conformité de l'article 9, seront publiés, comme annexe, à la suite du compte que notre ministre des affaires étrangères doit rendre à chaque session du Corps législatif.

A partir de l'année 1861, le compte des chancelleries diplomatiques et consulaires sera présenté en même temps que le compte définitif des dépenses du ministère des affaires étrangères.

Art. 13. Ces différentes mesures de comptabilité recevront leur exécution à partir du 1er janvier 1861.

Art. 14. Sont et demeurent abrogés les articles 4, 5, 8, 9, 14, 17, 19, 20 et 21 de l'ordonnance du 23 août 1833, ainsi que les articles 1, 2 et 5 de l'ordonnance du 24 août 1833, concernant les remises accordées aux chanceliers.

6° Règlement pour servir à l'exécution, en ce qui concerne la comptabilité des chancelleries diplomatiques et consulaires, du décret impérial du 31 mai 1862, portant règlement général sur la comptabilité publique.

(Du 21 juin 1862.)

Art. 1er. Le budget spécial des recettes et dépenses des chancelleries diplomatiques et consulaires est annexé pour ordre au budget du ministère des affaires étrangères. (Article 737 du règlement général.)

Art. 2. Les recettes se composent :

1° Du produit des droits fixés par les tarifs sur les actes de chancellerie, tarifs qui sont soumis à l'approbation de l'Empereur et qui doivent être constamment affichés dans les chancelleries;

2° Des bénéfices sur le change (article 738 du règlement général) ;

3° D'une subvention du Trésor, en cas d'insuffisance des recettes.

Art. 3. Les consuls veillent à ce qu'il ne soit pas perçu dans leurs chancelleries ou dans les agences relevant de leurs consulats des droits plus élevés que ceux que déterminent les tarifs.

Dans le cas où quelques actes y seraient omis, les chanceliers sont tenus de les faire gratuitement, sauf à présenter au ministre des affaires étrangères, par l'intermédiaire des consuls, leurs observations sur la convenance d'une rectification ou d'une addition au tarif. (Article 2 de l'ordonnance du 23 août 1833.)

Art. 4. Les recettes sont affectées :

1° Aux frais de chancellerie ;

2° Aux émoluments des chanceliers ;

3° A la formation d'un fonds commun dont le montant est versé en compte courant au Trésor pour être employé, au fur et à mesure des besoins du service, sur des mandats du ministre des affaires étrangères, et dont le reste disponible est appliqué aux produits divers du budget de l'État. (Article 739 du règlement général.)

Art. 5. Le fonds commun ne peut servir à accroître, ni directement ni indirectement, le montant des crédits affectés aux dépenses du personnel ou du matériel du ministère des affaires étrangères. (Article 740 du règlement général.)

Art. 6. Les perceptions sont faites et les dépenses acquittées par le chancelier exclusivement, sous la surveillance et le contrôle du consul. Le chancelier est seul comptable. (Article 3 de l'ordonnance du 23 août 1833.)

Art. 7. Lorsque les chanceliers sont chargés de la gestion d'un consulat, il délèguent un commis ou, à son défaut, toute autre personne de leur résidence, qui les remplace sous leur responsabilité personnelle.

Quand ils s'absentent en vertu d'un congé ou pour toute autre cause, le chancelier substitué est désigné par le consul, qui demeure responsable de sa gestion (Article 4 du décret du 20 août 1860.)

Art. 8. Les frais de chancellerie sont réglés annuellement et à l'avance pour chaque poste par le ministre des affaires étrangères, sur un rapport du chancelier adressé au consul et transmis par ce dernier avec ses observations. (Article 6 de l'ordonnance du 23 août 1833.)

Art. 9. Les émoluments accordés aux chanceliers se composent :

1° d'une remise fixe dont le montant, pour chaque poste, est déterminé par décret ;

2° De remises décroissantes dans les proportions suivantes : de cinquante centimes par franc sur les premiers mille francs qui excèdent la remise fixe, de quarante-cinq centimes sur les seconds, de quarante centimes sur les troisièmes, et ainsi de suite, d'après la même proportion décroissante, de manière qu'elles ne sont plus que de cinq centimes par franc sur les dixièmes mille francs. Ce taux une fois atteint, les remises continuent d'être uniformément de cinq centimes par franc. (Article 2 du décret du 20 août 1860)

Art. 10. Losque les recettes sont entièrement absorbées par les frais, ou lorsque, après l'acquittement des frais, le montant de la remise fixe n'a pu être intégralement prélevé par les chanceliers, cette remise leur est faite ou complétée sur le fonds commun. (Article 744 du règlement général.)

Art. 11. Les chanceliers sont autorisés à prélever sur les fonds existant dans leur caisse :

1° Les dépenses de la chancellerie ;

2° Leurs émoluments ;

3° Les dépenses d'une nature imprévue et urgente que les consuls autorisent provisoirement sous leur responsabilité, e sauf, à en rendre compte immédiatement au ministre des affaires étrangères. (Articie 745 du règlement général.)

Art. 12. Les consuls conservent les excédants restant en caisse à la fin de chaque mois, après les prélèvements autorisés, en observant les formes prescrites par les règlements pour les dépôts faits en chancellerie. Ils se conforment, quant à la destination à donner aux excédants, aux instructions données par le ministre des affaires étrangères. (Article 746 du règlement général.)

Art. 13. Les agents vice-consuls ou agents consulaires conservent, tant pour leurs frais de bureau que pour leurs honoraires, la totalité des droits qu'ils perçoivent, sauf les exceptions qui sont déterminées par décret, sur la proposition du ministre des affaires étrangères. (Article 7 du décret du 20 août 1860)

Art. 14. Les chanceliers tiennent un registre de recette conforme au modèle qui leur est adressé par le ministre des affaires étrangères. Ce registre est coté et paraphé par le consul, et chaque perception est inscrite par ordre de date et de numéro, avec l'indication du paragraphe de l'article du tarif qui l'autorise, l'énoncé sommaire de l'acte qui y donne lieu, et les noms et qualités des requérants.

Il est également fait mention, sur les minutes et sur chaque expédition des actes, du montant du droit acquitté, du paragraphe de l'article du tarif qui l'autorise, ainsi que du numéro sous lequel la perception est inscrite sur le registre. (Article 10 de l'ordonnance du 23 août 1833.)

Art. 15. Les chanceliers inscrivent leurs dépenses de toute nature, au fur et à mesure qu'elles sont faites, sur un registre spécial et également coté et paraphé par le consul, et qui est tenu par articles de dépenses. (Article 11 de la même ordonnance.)

Art. 16. Ces registres sont arrêtés tous les trois mois, et clos à la fin de chaque année par les consuls. (Article 750 du règlement général.)

Art. 17. Au commencement de chaque trimestre, les chanceliers dressent des états présentant la récapitulation des recettes et des dépenses effectuées dans leurs chancelleries et dans les agences dépendantes du consulat pendant le trimestre précédent. Ces états sont accompagnés des pièces justificatives et certifiés par les consuls, qui les font parvenir au ministère des affaires étrangères. (Article 751 du règlement général.)

Atr. 18. Dans le cas où plusieurs chanceliers titulaires ou substitués se sont succédé dans le même exercice, le compte des recettes et des dépenses est arrêté pour chacun d'eux au jour de la cessation de leurs fonctions. Leurs remises fixes sont réglées à

raison du nombre de jours de leur gestion, et ce mode de règlement est applicable également, s'il y a lieu, aux remises décroissantes dont le partage est, dans ce cas, effectué à leur profit, d'après l'ensemble des opérations de l'année dernière. (Article 5 du décret du 20 août 1860.)

Art. 19. Les chanceliers établis près les ambassades et légations se conforment aux obligations prescrites aux autres chanceliers par le présent règlement, et les états qu'ils rédigent sont certifiés et adressés au ministre des affaires étrangères par les chefs des missions diplomatiques sous les ordres desquels ils sont placés. Ces derniers sont soumis à touses les obligations auxquelles les consuls sont assujettis en ce qui concerne les opérations du chancelier. (Article 8 du décret du 20 août 1860.)

Art. 20. Les vice-consuls ou agents consulaires perçoivent, pour les actes qu'ils sont autorisés à délivrer ou à viser, les droits indiqués par le tarif des consulats dont ils dépendent. Un extrait de ce tarif, comprenant les actes de leur compétence et certifié conforme par le consul, doit être constamment affiché dans leur bureau.

Ils se conformeront aux dispositions de l'article 14 du présent règlement pour l'inscription de leurs recettes sur un registre spécial et pour la mention du paiement des droits sur les actes qui y auront donné lieu. (Article 13 de l'ordonnance du 23 août 1833.)

Art. 21. Ils doivent envoyer, à la fin de chaque mois, au consul dont ils relèvent, une copie certifiée par eux de leur registre de perception, ainsi qu'une déclaration de la retenue qu'ils ont faite de leurs recettes en vertu de l'article 13. (Article 15 de l'ordonnance du 23 août 1833.)

Art. 22. Les chanceliers sont représentés près la cour des comptes par un agent spécial désigné par le ministre des affaires étrangères.

Dans les premiers mois de chaque année, cet agent forme, pour le soumettre à la cour des comptes avec les pièces à l'appui, un bordereau récapitulatif de tous les comptes de l'année précédente, produits, soit par les chanceliers, soit par les vice-consuls et agents consulaires, qui, aux termes de l'article 13 du présent règlement, ne conservent le montant des droits perçus par eux que jusqu'à concurrence d'une somme déterminée.

L'arrêt à rendre sur les comptes est collectif, mais les injonctions prononcées par la cour des comptes sont rattachées à la gestion du chancelier qu'elles concernent.

L'agent spécial demeure chargé de satisfaire aux dispositions

de l'arrêt et de les notifier à chacun des chanceliers. (Article 752 du règlement général.)

Art. 23. Le bordereau récapitulatif soumis à la cour des comptes est publié comme annexe du compte que le ministre des affaires étrangères doit rendre à chaque session du Corps législatif. (Article 753 du règlement général.)

Art. 24. Les dispositions du présent règlement remplacent et annulent toutes celles qui leur seraient contraires dans les règlements et instructions antérieurs concernant la comptabilité des chancelleries diplomatiques et consulaires.

7° Décret impérial qui soumet à une taxe proportionnelle les recouvrements de créances ou de successions opérées pour le compte des particuliers par les soins des chancelleries diplomatiques ou consulaires.

(Du 22 juin 1862.)

Art. 1er. Les recouvrements de créances ou de successions opérés pour le compte des particuliers par les soins des chancelleries de nos missions diplomatiques, de nos consulats et de nos agents vice-consuls seront, à partir du 1er octobre 1862, soumis à une taxe proportionnelle de deux pour cent sur le montant des sommes recouvrées.

Art. 2. Cette taxe ne pourra être perçue sur toute somme recouvrée qui serait déjà passible du droit de dépôt, en raison de sa consignation dans les caisses de chancellerie.

8° Décret impérial portant que les deux catégories du tarif des chancelleries consulaires seront supprimées à partir du 1er janvier 1866 et remplacées par le tarif y annexé.

(Du 25 octobre 1866.)

Vu l'article 2 du règlement spécial du 21 juin 1862, sur la comptabilité des chancelleries consulaires ;

Vu l'ordonnance du 6 novembre 1842 et le tarif y annexé ;

Vu notre décret du 7 octobre 1862 :

Art. 1er. A partir du 1er janvier 1866, les deux catégories du

tarif des chancelleries consulaires seront supprimées et remplacées par le tarif joint au présent décret.

Art. 2. Sont définitivement abrogées les dispositions des articles 1er et 2 de l'ordonnance du 6 novembre 1842.

(*Ledit tarif se trouve au Bulletin des lois,* 11e *série, n°* 1346, *année* 1865.)

9° Décret impérial qui divise les titulaires des chancelleries diplomatiques et consulaires en trois classes.

(Du 1er décembre 1669.)

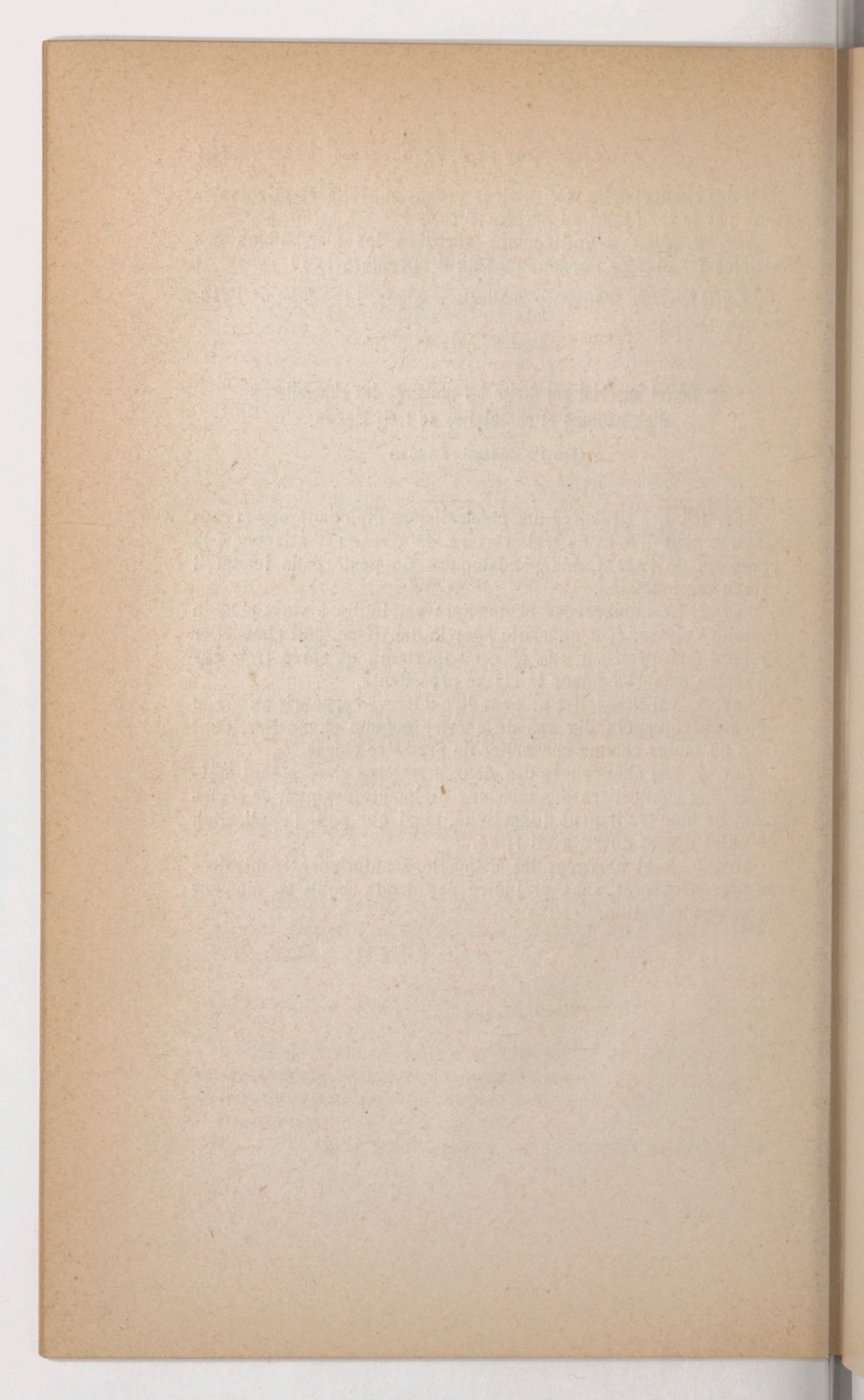
Art. 1er. Les titulaires des chancelleries diplomatiques et consulaires sont divisés eu trois classes. La classe est attachée à la personne de l'agent, indépendamment du poste dans lequel il exerce ses fonctions.

Art. 2. Le nombre des chanceliers est limité à vingt pour la première classe, et à quarante pour la deuxième. Nul chancelier ne peut être promu à une classe supérieure qu'après trois ans au moins de service dans la classe précédente.

Art. 3. Nul chancelier ne peut être admis à concourir au grade de consul qu'après dix ans de service comme chancelier, dont trois au moins comme chancelier de première classe.

Art. 4. Les chanceliers des deux premières classes sont assimilés aux chanceliers des missions diplomatiques pour le règlement de leur traitement d'inactivité, ainsi que pour l'application de notre décret du 26 avril 1854.

Art. 5. Sont abrogées les dispostions antérieures contraires au présent décret, sans préjudice des droits acquis au moment de sa promulgation.



CHAPITRE V.

TRAITÉS ET CONVENTIONS

Conclus par le Gouvernement français avec les Puissances étrangères et promulgués dans le cours de l'année 1872.

1872.

12 février. — Convention de poste avec l'Allemagne. Loi du . . . . 14 mai 1872.

20 avril. — Protocole portant annulation de la Convention du 16 mai 1864, relative à l'établissement d'une ligne télégraphique transatlantique. App. . . . . 23 avril 1872.

14 janvier. — Acte signé à Rome pour apporter des modifications à la convention télégraphique du 17 mai 1865. App. . . . . 15 juin 1872.

14 juin. — Déclaration qui règle la légalisation des états civils dans l'Alsace-Lorraine. App. 15 juillet 1872.

29 juin. — Convention pour le paiement des trois derniers milliards d'indemnité de guerre. Loi 6 juillet 1872.

1er nov. — Convention de poste entre la France et la Russie. Loi 19 mars 1873.

4 nov. — Déclaration relative à l'expédition gratuite des actes d'état civil en Alsace-Lorraine, signée entre la France et l'Allemagne. App. 8 nov. 1872

1872.

8 nov. — Déclaration concernant les déserteurs marins, signée entre la France et l'Italie. App. 15 nov. 1872

---

5 nov. — Déclaration concernant l'immigration des travailleurs indiens, signée à Londres. 19 nov. 1872.

CHAPITRE VI.

LOI

DU 6 JUILLET 1872

Portant ratification d'une Convention avec l'Empire d'Allemagne.

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République française promulgue la loi dont la teneur suit :

ARTICLE UNIQUE.

L'Assemblée nationale approuve et autorise le Président de la République à ratifier la Convention dont la teneur suit, signée à Versailles, le 29 juin, par le ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, à l'effet de régler le paiement des trois derniers milliards de l'indemnité de guerre et l'évacuation du territoire français.

Délibéré en séance publique à Versailles, le 6 juillet 1872.

Le Président,
Signé JULES GRÉVY.

Les Secrétaires,
Signé FRANCISQUE RIVE, PAUL DE RÉMUSAT, baron DE BARANTE, marquis COSTA DE BEAUREGARD.

Le Président de la République,
A. THIERS.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé RÉMUSAT.

Convention.

Le Président de la République française et Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, ayant résolu de régler par une Convention spéciale l'exécution des articles 2 et 3 du Traité préliminaire de Versailles, du 26 février 1871, et de l'article 7 du Traité de paix de Francfort-sur-Mein, du 10 mai 1871, ont nommé, à cet effet, pour leurs plénipotentiaires :

Le Président de la République française, M. *Charles de Rémusat*, ministre des affaires étrangères,

Et Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, M. le comte *Harry d'Arnim*, son ambassadeur près la République française,

Lesquels s'étant mis d'accord sur les termes et le mode de paiement de la somme de trois milliards due par la France à l'Allemagne, ainsi que sur l'évacuation graduelle des départements français occupés par l'armée allemande, et après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, ont arrêté ce qui suit :

Art. 1er. La France s'engage à payer ladite somme de trois milliards aux termes suivants :

1° Un demi-milliard de francs deux mois après l'échange des ratifications de la présente Convention ;

2° Un demi-milliard de francs au 1er février 1873 ;

3° Un milliard de francs au 1er mars 1874 ;

4° Un milliard de francs au 1er mars 1875.

La France pourra cependant devancer les paiements échus au 1er février 1873, 1er mars 1874 et 1er mars 1875, par des versements partiels qui devront être d'au moins cent millions, mais qui pourront comprendre la totalité des sommes dues aux époques sus indiquées.

Dans le cas d'un versement anticipé, le Gouvernement français en avisera le Gouvernement allemand un mois d'avance.

2. Les dispositions du troisième alinéa de l'article 7 du Traité de paix du 10 mai 1871, ainsi que celles des protocoles séparés du 12 octobre 1871, restent en vigueur pour tous les paiements qui auront lieu en vertu de l'article précédent.

3. Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne fera évacuer par ses troupes les départements de la Marne et de la Haute-Marne quinze jours après le paiement d'un demi-milliard ;

Les départements des Ardennes et des Vosges quinze jours après le paiement du second milliard ;

Les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, ainsi que l'arrondissement de Belfort, quinze jours après le paiement du troisième milliard et des intérêts qui resteront à solder.

4. Après le paiement de deux milliards, la France se réserve de fournir à l'Allemagne, pour le troisième milliard et les intérêts de ce troisième milliard, des garanties financières qui, en conformité avec l'article 3 des préliminaires de Versailles, seront substituées aux garanties territoriales, si elles sont agréées et reconnues suffisantes par l'Allemagne.

5. L'intérêt de cinq pour cent des sommes indiquées à l'article 1er, payable à partir du 2 mars 1872, cessera au fur et à mesure que lesdites sommes auront été acquittées, soit aux dates fixées par la présente Convention, soit avant ces dates, après l'avis préalable stipulé à l'article 1er.

Les intérêts des sommes qui n'auront pas encore été versées resteront payables le 2 mars de chaque année. Le dernier acquittement d'intérêts aura lieu en même temps que le versement du troisième milliard.

6. Dans le cas où l'effectif des troupes allemandes d'occupation serait diminué, lorsque l'occupation sera successivement restreinte, les frais d'entretien desdites troupes seront réduits proportionnellement à leur nombre.

7. Jusqu'à la complète évacuation du territoire français, les départements successivement évacués, conformément à l'article 3, seront neutralisés, sous le point de vue militaire, et ne devront pas recevoir d'autre agglomération de troupes que les garnisons qui seront nécessaires pour le maintien de l'ordre.

La France n'y élèvera pas de fortifications nouvelles et n'agrandira pas les fortifications y existantes.

Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne s'engage, de son côté, à n'élever dans les départements occupés aucun autre ouvrage de fortification que ceux qui existent actuellement.

8. Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne se réserve de réoccuper les départements évacués en cas de non-exécution des engagements pris dans la présente Convention.

9. Les ratifications du présent Traité par le Président de la République française d'un côté, de l'autre, par Sa Majesté

l'Empereur d'Allemagne, seront échangées à Versailles, dans le délai de dix jours, ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent Acte et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Versailles, le 29 juin 1872.

(L. S.) Signé RÉMUSAT.
(L. S.) ARNIM.

Vu pour être annexé à la loi adoptée par l'Assemblée nationale dans sa séance du 6 juillet 1872.

Le Président,
Signé JULES GRÉVY.

Les secrétaires,
Signé FRANCISQUE RIVE, PAUL DE RÉMUSAT, baron DE BARANTE, marquis COSTA DE BEAUREGARD.

DÉCLARATION

SIGNÉE ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

LE 4 NOVEMBRE 1872

RELATIVE A L'EXPÉDITION GRATUITE DES ACTES D'ÉTAT CIVIL EN ALSACE-LORRAINE.

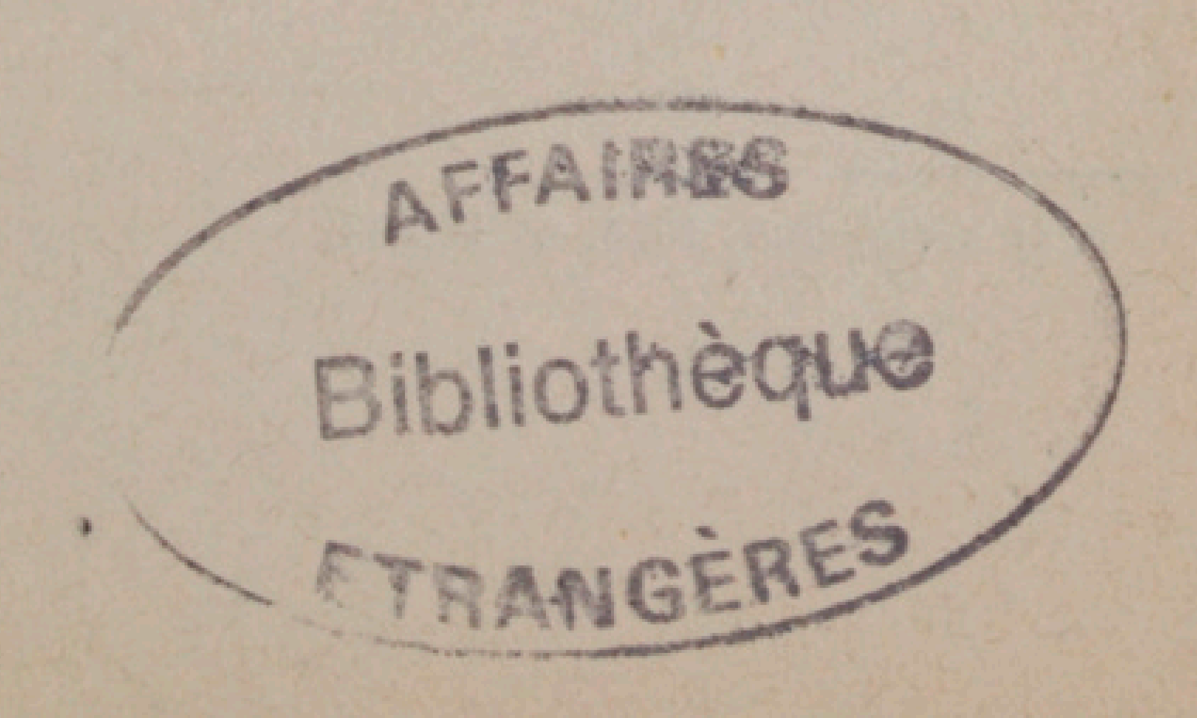
Les soussignés, agissant au nom de leurs Gouvernements respectifs, ont arrêté d'un commun accord et déclaré ce qui suit :

Les expéditions des actes de l'état civil demandées par les autorités françaises et délivrées en Alsace-Lorraine, ou demandées par les autorités d'Alsace-Lorraine et délivrées en France, seront à l'avenir exemptées de tous frais de timbre.

Le présent arrangement est conclu pour une période de cinq années à compter de ce jour, mais il sera renouvelé de plein droit et continuera d'être observé, si aucune des deux parties n'a notifié une intention contraire trois mois au moins avant l'expiration de ce terme.

Fait en double à Paris, le 4 novembre 1872.

(L. S.) Signé Rémusat.
(L. S.) Arnim.



DÉCLARATION

SIGNÉE ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE

LE 8 NOVEMBRE 1872

RELATIVEMENT AUX DÉSERTEURS DE LA MARINE.

Les Gouvernements de France et d'Italie voulant fixer de concert l'interprétation qui doit être donnée à l'article 14 de la convention consulaire du 26 juillet 1862 (1), concernant les déserteurs de la marine, sont convenus de ce qui suit :

Les dispositions de l'article 14 précité sont applicables aux marins de tous grades embarqués sur les bâtiments de guerre, comme aux marins faisant partie des équipages de commerce.

En foi de quoi, les soussignés, dûment autorisés par leurs Gouvernements respectifs, ont signé la présente déclaration et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait en double expédition à Paris, le 8 novembre 1872.

(L. S.) Signé Rémusat.
(L. S.) Arnim.

---

1. xi[e] série, *Bull.* 1058, n° 10,634.

DÉCLARATION

SIGNÉE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

LE 5 NOVEMBRE 1872

CONCERNANT L'IMMIGRATION DE TRAVAILLEURS INDIENS DANS LES COLONIES FRANÇAISES.

Le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Sa Majesté Britannique ayant résolu d'un commun accord d'avancer de quinze jours la période pendant laquelle peut s'effectuer, par bâtiments à voiles, le départ de l'Inde des travailleurs destinés aux colonies françaises situées à l'ouest du cap de Bonne-Espérance, sont convenus de modifier ainsi qu'il suit le deuxième paragraphe de l'article 13 de la convention conclue, le 1er juillet 1861, entre la France et la Grande-Bretagne, pour régler l'immigration des travailleurs indiens dans les colonies françaises :

« Pour les autres colonies, les départs ne pourront s'effec-
« tuer que du 15 juillet au 1er mars. Cette disposition n'est
« applicable qu'aux bâtiments à voiles ; les départs pourront
« avoir lieu toute l'année par des bâtiments munis d'un
« moteur à vapeur. »

En foi de quoi les soussignés, dûment autorisés, ont échangé la présente Déclaration.

Fait en double à Londres, le 5 novembre 1872.

(L. S.) Signé Ch. Gavard.
(L. S.) Granville.

CONVENTION

RELATIVE AU PAIEMENT COMPLET DE L'INDEMNITÉ DE GUERRE ET A L'ENTIÈRE ÉVACUATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS.

Voulant régler définitivement le paiement complet de l'indemnité de guerre stipulée par les traités de paix du 26 février et du 10 mai 1871, ainsi que l'évacuation du territoire français, qui en doit être la suite, les soussignés :

M. le vicomte *Anne-Armand-Élie de Gontaut-Biron*, membre de l'Assemblée nationale, ambassadeur de France près Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, muni des pouvoirs de M. le président de la République française, et le prince *Othon de Bismarck*, chancelier de l'Empire germanique, muni des pouvoirs de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse,

Sont convenus de ce qui suit :

Art. 1er. La somme de trois milliards ayant été acquittée sur les cinq milliards de l'indemnité de guerre stipulée par le traité de paix du 10 mai 1871, et celle de un milliard cinq cent millions restant seule à solder sur les deux derniers milliards, la France s'engage à payer d'ici au 10 mai 1873 les cinq cent millions restant dus sur le quatrième milliard échéant seulement au 1er mars 1874, en vertu de l'article 1er de la convention du 29 juin 1872. Les paiements partiels ne seront pas de moins de cent millions ; ils devront être annoncés au Gouvernement allemand au moins un mois avant le versement.

Le milliard de francs échéant, en vertu de la susdite convention, le 1er mars 1875, sera payé par la France en quatre termes, chacun de deux cent cinquante millions de francs, les 5 juin, 5 juillet, 5 août et 5 septembre 1873 ; en même temps que le paiement du dernier terme, la France acquittera, entre les mains du Gouvernement allemand, les intérêts échus à partir du 2 mars 1873.

2. Les dispositions du troisième alinéa de l'article 7 du traité de paix du 10 mai 1871, ainsi que celles des protocoles séparés du 12 octobre 1871, demeurent applicables pour tous les paiements qui auront lieu en vertu de l'article précédent.

3. Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, s'engage à donner à ses troupes les ordres nécessaires pour que l'arrondissement de Belfort et les quatre départements des Ardennes, des Vosges, de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse, à l'exception de la place de Verdun, avec un rayon de trois kilomètres autour de la place, soient évacués complétement dans un délai de quatre semaines à partir du 5 juillet.

La place de Verdun et le rayon susindiqué seront évacués dans un délai de quinze jours à partir du 5 septembre 1873.

Jusqu'à cette dernière évacuation, Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, aura le droit d'user de la route de Metz à Verdun, comme route militaire, et de tenir occupées à cet effet, pour le service d'étape, les deux villes de Conflans et d'Étain, qui auront chacune une garnison d'un demi-bataillon. Les autorités militaires conserveront à Verdun, et le long de la route d'étape, les droits qu'elles ont exercés jusqu'ici dans les territoires occupés.

Il est entendu que les postes d'étape seront évacués à la date fixée pour l'évacuation de Verdun.

4. La France supporte les frais d'entretien des troupes allemandes cantonnées dans l'arrondissement de Belfort et dans les départements des Vosges, des Ardennes, de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse, jusqu'au jour de la complète évacuation de ces départements, ainsi que ceux de l'entretien des troupes cantonnées à Verdun et dans les deux postes d'étape, jusqu'à la complète évacuation de ces dernières localités. Le nombre des troupes qui occupent Verdun n'excédera pas de mille hommes le chiffre de la garnison qui s'y trouve à la date de la signature du présent Traité.

5. Jusqu'à l'évacuation de Verdun, l'arrondissement de Belfort et les départements désignés dans l'article 3 seront, après leur évacuation par les troupes allemandes, déclarés neutres sous le rapport militaire et ne devront pas recevoir d'autres troupes que les garnisons qui seront nécessaires pour le maintien de l'ordre.

La France n'y élèvera pas de fortifications nouvelles et n'agrandira pas les fortifications déjà existantes.

Dans les départements occupés par les troupes allemandes, ainsi que dans l'arrondissement de Belfort, Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, ne fera élever aucun autre ouvrage de fortification que ceux qui existent actuellement.

6. En cas de non-exécution des engagements pris dans la présente Convention, Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, roi de Prusse, se réserve le droit de réoccuper ou de ne pas évacuer les départements et places qui y sont désignés.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé au présent Acte et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Berlin, le 15 mars 1873.

(L. S.) Signé Vicomte DE GONTAUT-BIRON.
(L. S.) BISMARCK.

DÉCRET

Qui prescrit la publication de la Déclaration signée, le 14 juin 1872, entre la France et l'Allemagne, pour régler la légalisation des Actes de l'état civil et des Documents judiciaires ou originaires à destination de l'Alsace-Lorraine.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du ministre des affaires étrangères,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. Une Déclaration ayant été signée entre la France et l'Allemagne, le 14 juin 1872, ladite Déclaration, dont la teneur suit, est approuvée et sera insérée au Bulletin des lois.

DÉCLARATION.

Les soussignés, agissant au nom de leurs Gouvernements respectifs, ont arrêté d'un commun accord et déclaré ce qui suit :

Les actes de l'état civil, les documents judiciaires et autres analogues délivrés en Alsace-Lorraiue et produits en France, ou délivrés en France et produits en Alsace-Lorraine, seront, à l'avenir, admis par les autorités compétentes des deux pays, lorsqu'ils auront été légalisés, soit par le président d'un tribunal, soit par un juge de paix ou son suppléant. Aucune autre légalisation ne sera exigée, hormis le cas où il y aurait lieu de mettre en doute l'authenticité des pièces produites.

Le présent Arrangement est conclu pour une période de cinq années, à compter de ce jour; mais il sera renouvelé de plein droit et continuera d'être observé si aucune des deux parties n'a notifié une intention contraire trois mois au moins avant l'expiration de ce terme.

Fait double à Paris, le 14 juin 1872.

(L. S) Signé RÉMUSAT.
(L. S.) ARNIM.

2. Le ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 5 juillet 1872.

Signé A. Thiers.

Vu et scellé du sceau de la République :

Le Garde des sceaux, Ministre de la justice,
Signé J. Dufaure.

Le Ministre des affaires étrangères,
Signé Rémusat.



RENSEIGNEMENTS DIVERS.

MAXIMUM DES PENSIONS DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES.

Annexe de l'art. 7 de la loi du 9 juin 1853. — Tableau n° 3. — (Pour la loi sur les pensions et l'organisation de la Légion d'honneur, voy. l'*Annuaire* de 1860.)

Ambassadeurs	12,000f
Ministres plénipotentiaires de 1re classe	10,000
Ministres plénipotentiaires de 2e classe, et directeur des travaux politiques	8,000
Chargés d'affaires en titre	6,000
Premiers secrétaires d'ambassade ou de légation de 1re classe, et sous-directeurs des travaux politiques	5,000
Tous autres secrétaires d'ambassade ou de légation	4,000
Consuls généraux	6,000
Consuls de 1re classe	5,000
Consuls de 2e classe	4,000
Premier drogman et secrétaire interprète à Constantinople	5,000
Second drogman à la même résidence et premiers drogmans des consulats généraux	3,000
Tous autres drogmans, chanceliers d'ambassade et de légation	2.400
Chanceliers des consulats généraux	2,400
Agents consulaires (vice-consuls), Français de nation et rétribués directement sur le Trésor, au moyen d'une allocation ordonnancée en leur nom	2,000
Chanceliers de consulat	1,800
Fonctionnaires et employés des administrations centrales et du service intérieur des différents ministères. Agents et préposés de toutes classes autres que ceux compris dans la section ci-dessus :	

Traitements	de 1,000 francs et au-dessous	750
	de 1,001 à 2,400 fr.	2/3 du traitement moyen, sans pouvoir descendre au-dessous de 750f.
	de 2,401 à 3,200 fr.	1,600
	de 3,201 à 8,000 fr.	1/2 du traitement moyen.
	de 8,001 à 9,000 fr.	4,000
	de 9,001 à 10,500 fr.	4,500
	de 10,501 à 12,000 fr.	5,000
	au-dessus de 12,000 fr.	6,000

Modèle A. **Extrait des Registres du Personnel.** Tableau n° 3.

REGISTRE
N°

MINISTÈRE de

ÉTAT des services de M.
ex- à département d
né le à département d
entré en fonctions le et admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du

LIEUX où les fonctions ont été exercées.		NATURE des fonctions et emplois.	DATES de l'entrée en exercice.	DURÉE DES SERVICES.			OBSERVATIONS.
Départements.	Résidences.			Ans.	Mois.	Jours.	
A DÉDUIRE	Surnumérariat . .		. .				
	Service avant l'âge de 20 ans . . .		. .				
	Interruptions.		. .				
Services effectifs admissibles . .							

Traitement fixe de chacune des dernières années d'activité.

	Ans.	Mois.	Jours.		
Du				A raison de par année	
Du					
Total . . .				. . . .	
				L'année moyenne est de . . .	

Vu : Pour extrait conforme aux registres du personnel et aux états de traitement du ministère de

Le Paris, ce 18 .

Le

MODÈLE B. **Extrait des Registres du Personnel.** TABLEAU N° 4.

REGISTRE

N°

MINISTÈRE de

SERVICES CIVILS RENDUS HORS D'EUROPE.

(Art. 10 de la loi du 9 juin 1853.)

ÉTAT des services de M.
ex- *à* *département d*
né le *à* *département d*
entré en fonctions le
et dont l'activité hors d'Europe a cessé le

LIEUX où les fonctions ont été exercées.	NATURE des fonctions et emplois.	DATES de l'entrée en exercice.	DURÉE des services. Ans.	Mois.	Jours.	TRAITEMENT normal du grade.	SUPPLÉMENT accordé à titre de traitement colonial.	OBSERVATIONS
À DÉDUIRE : Surnumérariat. . . .								
Service avant l'âge de 20 ans.								
Interruptions .								
Services effectifs admissibles. .								
Bonification de moitié en sus. .								
TOTAL								

Traitement normal de chacune des dernières années d'activité.

	Ans.	Mois.	Jours.		
Du				À raison de par année	
Du					
TOTAL.				. . . .	
L'année moyenne est de.					

Vu : Pour extrait conforme aux registres du personnel et aux états de traitement du ministère de

Le Paris, ce 18

Le

TABLEAU COMPARATIF

Des Monnaies étrangères ayant cours aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titre[1].

EUROPE.

ALLEMAGNE DU SUD.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	86
Krone.	34	44
Argent.		
Gulden ou florin. . . .	2	10
Thaler d'association. .	3	71

ANGLETERRE.

Or.	fr.	c.
Souverain de 20 schill.	25	21
Argent.		
Crown ou couronne, depuis 1818	5	81
Schilling	1	16
1 florin (1849), 1/10 de la livre sterling ou 2 schillings	2	32

AUTRICHE-HONGRIE.

Or.	fr.	c.
Ducat de l'Empereur. .	11	86
Krone.	34	44
Argent.		
2 florins (Gulden) . . .	4	93
3 1/2 gulden ou 2 thalers.	7	40
Florin ou gulden . . .	2	46

DANEMARK.

Or.	fr.	c.
Ducat fin (1791 à 1802)	11	86
Chrétien d'or (1847). .	20	95
Frédéric (1848)	20	32
Argent.		
Dobbelt daler	5	66
Risdaler.	2	83

ESPAGNE.

Or.	fr.	c.
Doublon, 10 escudos. .	25	99
— 4 — . .	10	40
— 2 — . .	5	20
Argent.		
Duro, 2 escudos	5	19
Escudo	2	59

Iles Philippines.

Or.	fr.	c.
1 peso ou escudillo de oro	5	19
Argent.		
50 centavos	2	59

NORWÉGE.

Argent.	fr.	c.
Specie daler	5	63
Mark	1	12
12 skellings	»	38

---

1. La valeur de ces monnaies a été calculée, sans retenue, savoir : pour les monnaies d'or, à raison de 3,444 fr. 44 c. 444 mc. le kilogramme fin (1,000/1,000), et pour les monnaies d'argent, à raison de 222 fr. 22 c. 222 mc. le kilogramme fin (1,000/1,000).

Par la convention internationale du 23 décembre 1865, la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse se sont constituées à l'état d'union monétaire.

La Grèce et les États pontificaux ont depuis adopté les monnaies de l'union.

EMPIRE OTTOMAN.

Or.	fr. c.
100 piastres	22 17
Argent.	
10 piastres	2 21
1 piastre	» 22

PAYS-BAS.

Or.	
Ducat	11 78
Guillaume	20 85
Argent.	
Rixdaler, 2 1/2 florins. .	5 26
Florin.	2 14

PORTUGAL.

Or.	
Couronne d'or de 10,000 reis (1854)	56 »
1/10 de couronne, 1,000 reis.	5 60
Argent.	
5 testons de 500 reis (1854).	2 55
1 teston de 100 reis . .	» 51
1/2 teston de 50 reis. .	» 25

PRUSSE ET ALLEMAGNE DU NORD.

Or.	
Krone	34 44
Frédéric	20 78
Argent.	
Écu ou thaler	3 71
2 thalers	7 42

RUSSIE.

Or.	
Ducat	11 78
Impériales, depuis 1763	41 32
5 roubles (1849)	20 66
Argent.	
Rouble	4 »
1/2 rouble, ou Poltinick.	2 »

SAXE.

Or.	fr. c.
Ducat Frédéric - Auguste II (1763). . . .	11 85
Auguste ou 5 thalers. .	20 75
Argent.	
2 thalers	7 42
Thaler	3 71
1/6 d'écu	» 65

SUÈDE.

Or.	
Ducat	11 70
Carolin	10 »
Argent.	
Spéciès riksdaler . . .	5 66

AFRIQUE.

ÉGYPTE.

Or.	
100 piastres	25 59
Argent.	
Piastre	» 25

TUNIS.

Or.	
100 piastres	60 42
10 piastres	6 04
Argent.	
2 piastres.	1 23

AMÉRIQUE DU NORD.

ÉTATS-UNIS.

Or.	
Aigle, 10 dollars	51 82
Dollar.	5 18
Argent.	
Dollar.	5 34
Dime, 10 cents.	» 53

MEXIQUE.

Or.	fr.	c.
Once d'or	81	35
Pistole	20	31
Argent.		
Piastre	5	41

AMÉRIQUE DU SUD.

BRÉSIL.

Or.	fr.	c.
20,000 reis	56	60
10,000 reis	28	30
Argent.		
1,000 reis.	2	60

BOLIVIE-ÉQUATEUR, GUATÉMALA, ETC.

Or.	fr.	c.
Quadruple	81	35
Argent.		
Piastre	5	41

CHILI.

Or.	fr.	c.
Condor, 10 pesos . . .	47	27
Peso ou piastre	4	72
Argent.		
Piastre	5	»

PÉROU.

Or.	fr.	c.
10 sols.	50	»
1 sol.	5	»
Argent.		
1 sol	5	»

ASIE.

EMPIRE INDO-BRITANNIQUE.

Or.	fr.	c.
Mohur	36	82
Pagode	9	20
Argent.		
Roupie	2	37
2 annas.	»	29

PERSE.

Or.	fr.	c.
Thoman.	11	17
Argent.		
Banabat, 10 schahis . .	1	04

MESURES ITINÉRAIRES.

PAYS.	NOMS.	VALEUR en kilomèt.
		k.
Allemagne	*meile, lieue de 15 au degré*	7,408
Angleterre	*mile, 1760 yards*	1,609
	mile marin de 60 au degré	1,852
	lieue marine de 20 au degré	5,556
Arabie	*mille*	1 964
Autriche	*mille de poste*	7,586
Belgique	*mille métrique*	1,000
Brésil	*legua*	6,173
	milha	1,852
Chine	*li*	0,577
Danemark	*mile*	7,538
Écosse	*mile*	1,609
Espagne	*lieue de 20000 pieds*	5,573
France	*mille métrique, 1 kilomètre*	1,000
	lieue de 4 kilomètres	4,000
	myriamètre, 10 kilomètres	10,000
	lieue marine, 20 au degré	5,556
	lieue ancienne de poste, 2000 toises	3,898
Hambourg	*mille*	7,538
	mille, 15 au degré	7,408
Hollande	*mille nouveau*	1,000
Hongrie	*mille*	7,586
Irlande	*mille*	1,609
	mille de 60 au degré	1,852
Italie	*mille métrique*	1,000
Naples	*mille*	1,852
Perse	*parasang*	5,565
Piémont	*mille*	2,466
	mille de 20 au degré	5,556
Pologne	*mille nouveau, 8 wersts*	8,534
Portugal	*lieue, 18 au degré*	6,173
Prusse	*mille du Rhin*	7,532
Rome	*mille géographique*	1,852
Russie	*werst, 500 sagènes*	1,067
Suède	*mille*	10,688
Suisse	*lieue, 16000 pieds*	4,800
Toscane	*mille*	1,653
Turquie	*berri*	1,476

Mesures itinéraires. (Suite.)

Lieue de 15 au degré	7408m
Lieue de 18 au degré	6173
Lieue de 25 au degré	4445
Lieue marine ou géographique de 20 au degré	5556
Mille marin de 60 au degré, ou d'une minute, et tiers de lieue marine.	1852

BRASSES DES CARTES MARINES.

		m.
Angleterre	*brasse* (*fathom*)	1,829
Danemark	*brasse* (*faun*)	1,883
Espagne	*brasse* (*braza*)	1,696
Hollande	*brasse* (*waam*)	1,883
Russie	*brasse* (*sagène*)	2,134
Suède	*brasse* (*fannar*)	1,783
France	*brasse*, 5 pieds	1,624
	nœud, $^{1}/_{120}$ du *mille marin*[1]	15,432
	encablure de 100 toises	194,904
	encablure nouvelle	200,000

1. Chacun des nœuds du loch parcourus dans les 30 secondes du sablier ou dans la 120e partie d'une heure, correspond à une marche d'un mille marin par heure. Ainsi, 9 nœuds filés en 30 secondes indiquent une marche de 9 milles ou de 3 lieues marines par heure.

CORRESPONDANCE DES CALENDRIERS.

L'ère de la République a commencé le 22 septembre 1792, et a fini le 31 décembre 1805. L'année était composée de 12 mois de 30 jours, suivis de 5 jours complémentaires pour les années communes, et de 6 pour les années bissextiles. Les noms des 12 mois étaient : vendémiaire, brumaire, frimaire ; nivôse, pluviôse, ventôse ; germinal, floréal, prairial ; messidor, thermidor, fructidor. Le 1er vendémiaire des ans I, II, III, V, VI et VII de la République répond au 22 septembre des années 1792, 93, 94, 96, 97 et 98 ; le 1er vendémiaire des ans IV, VIII, IX, X, XI, XIII et XIV, au 23 septembre des années 1795, 1799, 1800, 1801, 1802, 1804 et 1805 ; enfin, le 1er vendémiaire de l'an XII, au 24 septembre 1803.

L'année russe et grecque diffère de l'année grégorienne par la conservation des années bissextiles séculaires dont le nombre de siècles n'est pas un multiple de 4. Elle commence le 1er septembre, et se trouve en retard de 12 jours sur l'année grégorienne pour le 19e siècle.

L'année arabe ou islamique a 12 mois lunaires : *Moharrem; Safar; Rebiâ Ier*, Elaouel ; *Rebiâ IIe*, Eltsani ; *Djoumadi Ier*, Elaoula ; *Djoumadi IIe*, Eltsania ; *Redjeb; Châban, Ramadan; Choual; Dou-el-cada; Dou-el-hadja.* La lunaison moyenne étant de 29jours,5305886, les mois sont alternativement de 30 et de 29 jours, en commençant par Moharrem ; en outre, pour chaque période de 30 années, on intercale 11 jours complémentaires dans les années *Kébices,* qui sont les 2e, 5e, 7e, 10e, 13e, 16e, 18e, 21e, 24e, 26e et 29e de chaque cycle trentenaire, à partir du jeudi 16 juillet 622, date de *l'Hégire,* suivant l'ère julienne, et point de départ de l'ère arabe. Le jour complémentaire des années kébices s'ajoute aux 29 jours du mois ordinaire de Dou-el-hadja. La correspondance entre les années de l'Hégire et les années grégoriennes s'établit approximativement par les formules : $G = 621 + H - 0.03\,H$; $H = G - 621 + 0.03\,(G - 621)$.

G est la date de l'année grégorienne, dans laquelle commence l'année d'une date de l'Hégire H.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DU

PERSONNEL DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE FRANÇAIS.

D

TABLE ALPHABÉTIQUE

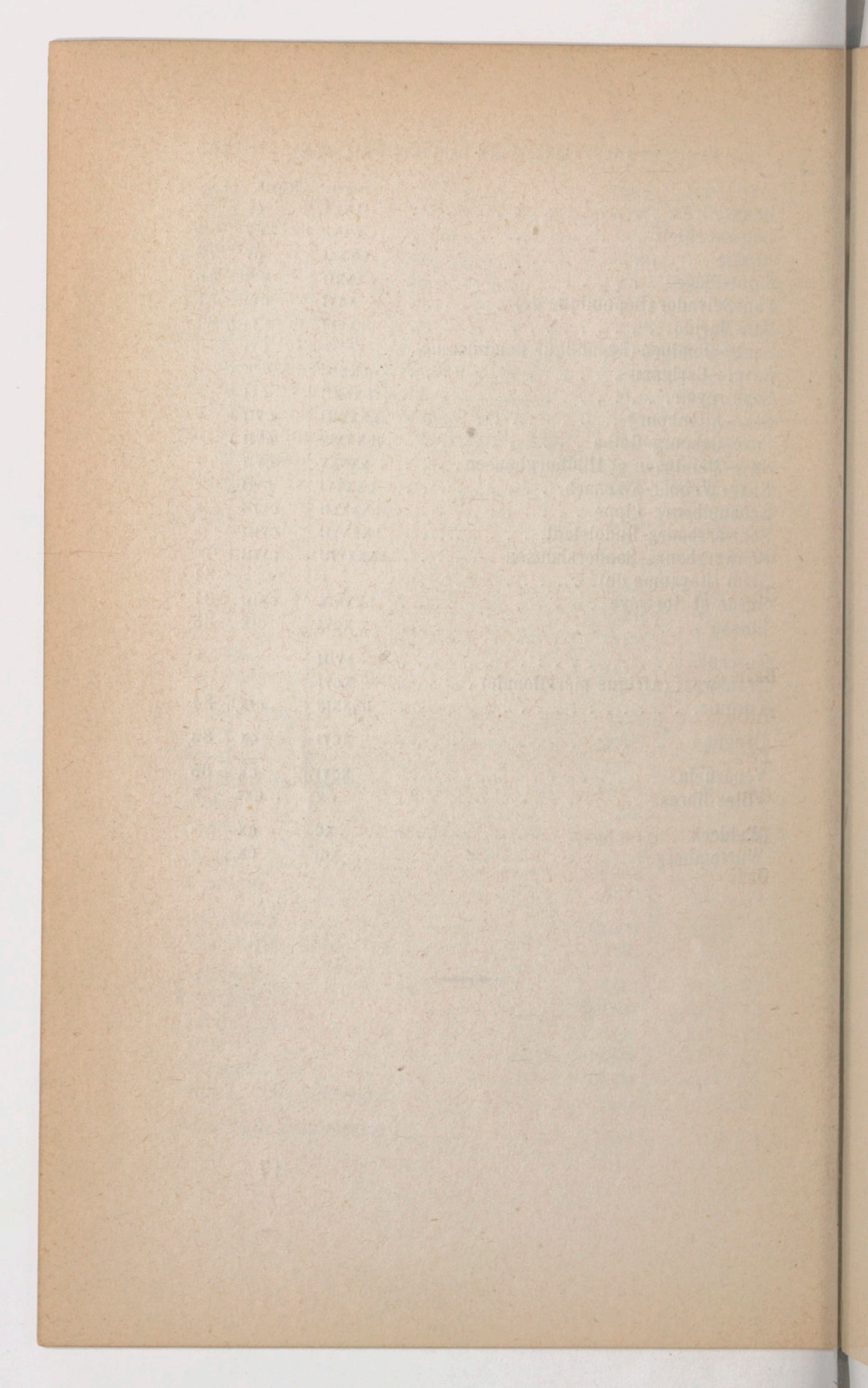
DES

POSTES POLITIQUES ET CONSULAIRES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

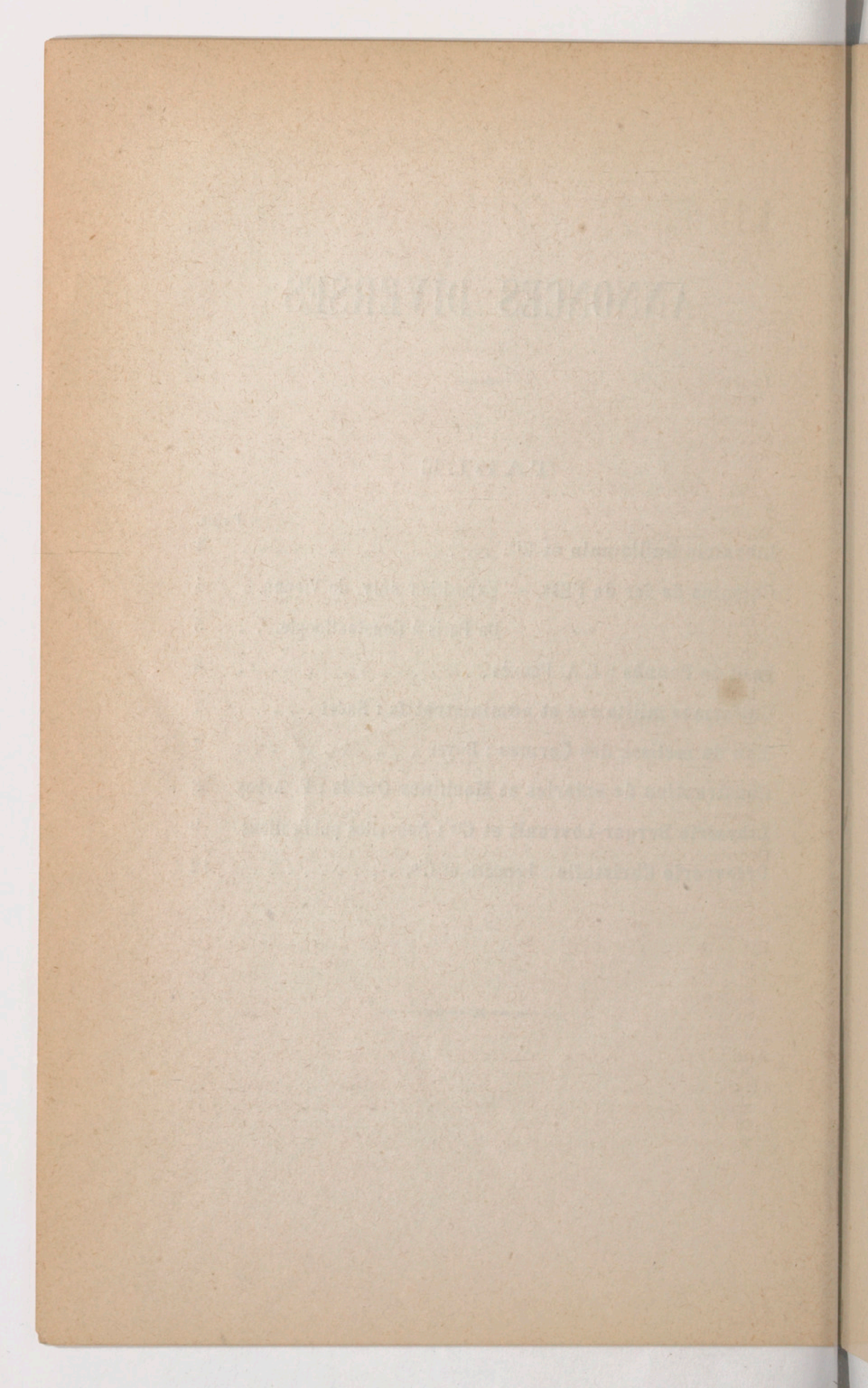
DES

FAMILLES SOUVERAINES, DES CABINETS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES, DES AMBASSADES ET DES LÉGATIONS ÉTRANGÈRES EN FRANCE.



ANNONCES DIVERSES

TABLE



LIBRAIRIE GUILLAUMIN & Cie

14, rue Richelieu, à Paris

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Journal des économistes, revue mensuelle de la science économique et de la statistique, fondé en 1842.

La Revue paraît le 15 de chaque mois par livraisons de dix à douze feuilles. Chaque trimestre forme un volume, et l'année entière 4 beaux volumes.

36 fr. par an pour la France et l'Algérie.
38, 40, 42 ou **46** fr. pour les autres pays étrangers.
Prix du numéro : **3** fr. 50 c.

Dictionnaire universel, théorique et pratique du commerce et de la navigation, contenant par ordre alphabétique tout ce qui concerne le Commerce, tels que : Marchandises, Géographie et Statistique commerciales, Métrologie universelle, Comptabilité, Droit commercial terrestre et maritime, Navigation, Marine marchande, Douanes, Économie politique, commerciale et industrielle. — 2 superbes volumes grand in-8° contenant 3,380 pages à 2 colonnes. — Prix : brochés, **60** fr.; demi-reliure veau ou chagrin, 69 fr.; veau plein, **80** fr.

Dictionnaire de l'Économie politique, contenant, par ordre alphabétique, l'exposition des principes de la Science, l'opinion des Écrivains qui ont le plus contribué à sa fondation et à ses progrès, la Bibliographie générale de l'Économie politique, par noms d'auteurs et par ordre de matières avec des Notices biographiques et une appréciation raisonnée des principaux ouvrages. — Publié sous la direction de MM. Coquelin et Guillaumin. — 2 superbes volumes grand in-8° de près de 1,000 pages chacun, à 2 colonnes avec 8 magnifiques portraits gravés sur acier. — Prix : broché, **50** fr.; demi-reliure, veau ou chagrin, **56** fr.

Économistes et publicistes contemporains. — Rossi, Bastiat, John Stuart, Mill, Léon Faucher, Michel Chevalier, Fix, Roscher, Cibrario, Martens, Kluber, Vattel, Hautefeuille, Grotius, Minghetti, Carey, Mac Culloch, de Lavergne, Bluntschli, Passy, J. Garnier, etc.— 55 beaux volumes in-8° de **5** à **7** fr. **50** c. — **2** fr. en sus pour la reliure.

Bibliothèque des Sciences morales et politiques, comprenant une partie des précédents, plus : Beccaria, de Lavergne, Joseph Garnier, Louis Reybaud, Baudrillart, Moreau de Jonnès, Vivien, J. B. Say, Adam Smith, Young, Laferrière, Rapet, Mill, Blanqui, Abbé de Saint-Pierre, Saint-Simon, Coquelin, etc. — 59 beaux volumes in-18 de **2** fr. **50** c. à **5** fr. — **1** fr. **50** c. en sus pour la reliure.

Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique, par MM. Guillaumin, Joseph Garnier et Maurice Block, années 1844 à 1873, 28 volumes. — Table générale alphabétique et analytique des matières contenues dans les 24 premiers volumes, 1 volume ; en tout 29 volumes. — Prix : brochés, 131 fr. 50 c. — 1 fr. 50 c en sus par volume pour la reliure. (Les volumes se vendent séparément.)

CHEMINS DE FER DE L'EST

EXPOSITION UNIVERSELLE

DE VIENNE

Voici les différentes facilités offertes par la COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST aux voyageurs qui désirent se rendre à **Vienne** pour y visiter l'Exposition :

1° Billets directs de Paris à **Vienne,** viâ **Avricourt, Strasbourg, Munich** et **Simbach** ou **Salzbourg,** valables pendant un mois, avec arrêt facultatif dans les principales villes du parcours. Les prix des billets directs sont de 177 fr. 45 en 1re classe, et de 129 fr. 85 en 2e classe.

2° Billets aller et retour de Paris à **Vienne** (même itinéraire que ci-dessus) valables pendant un mois avec arrêt facultatif dans les principales villes du parcours. Les prix des billets sont de 266 fr. 50 en 1re classe, et de 195 fr. en 2e classe (aller et retour).

3° Billets de voyage circulaire de Paris à **Vienne** et retour, par **Avricourt, Strasbourg, Munich, Simbach** ou **Salzbourg** à l'aller, et par **Simbach** ou **Salzbourg, Munich, Augsbourg, Lindau, Zurich, Olten, Bâle** et **Belfort** au retour, ou *vice versâ*. Ces billets sont valables pendant 45 jours, avec arrêt facultatif dans les principales villes du parcours, et sont délivrés aux prix de 282 fr. 35 pour la 1re classe et de 207 fr. 60 pour la seconde classe.

Les heures de départ de Paris ont lieu : pour la 1re classe, à 8 heures 35 du matin (viâ Salzbourg), et à 8 heures 35 du soir (viâ Simbach) ; — pour la 2e classe, à 4 heures 20 du soir (viâ Simbach).

La durée du trajet est de 37 heures en 1re classe et de 41 heures en 2e classe.

Ces différents billets, qui donnent aux voyageurs le droit de transporter avec eux 30 kilogrammes de bagages, sont délivrés à la gare du chemin de fer de l'Est (bureau des correspondances) et au bureau-succursale, rue Basse-du-Rempart, n° 50.

DE PARIS A CONSTANTINOPLE

Depuis quelques années, la Compagnie des chemins de fer de l'Est a organisé un service à grande vitesse, entre Paris, Munich, Vienne, les escales du Bas-Danube, Odessa et Constantinople.

Le prix des places, déjà réduit, a été considérablement abaissé depuis l'ouverture du chemin de fer de Rustchuck à Varna; ces prix sont de 439 fr. 00 pour la 1re classe, et de 301 fr. 40 pour la 2e classe, y compris la nourriture à bord des bateaux à vapeur.

Cet itinéraire offre au voyageur l'avantage d'une courte traversée par mer, soit 15 heures seulement. De plus, il peut visiter Stuttgart, Munich, Salzbourg, Vienne, et le voyage en bateau à vapeur de Bazias à la mer Noire lui permet d'admirer la magnifique et historique vallée que baignent les eaux du Danube.

Le voyageur qui voudra se rendre directement à Constantinople devra partir de Paris à 8 heures 35 du soir, le mardi, le jeudi, ou le samedi, et, quelques heures après son arrivée à Vienne, il trouvera un train qui correspond à Bazias avec les bateaux à vapeur du Danube. De cette manière, le trajet de Paris à Constantinople se fait en moins de cinq jours.

La Compagnie délivre également de Paris à Constantinople, au prix de 371 fr. 40, des billets mixtes donnant droit à la 2e classe sur tous les parcours de chemins de fer, et à la 1re classe sur les bateaux à vapeur.

